DU SOMMEIL
DES RÊVES ET DU SOMNAMBULISME

DANS L'ÉTAT DE SANTÉ ET DE MALADIE

PRÉCÉDÉ

D'UNE LETTRE DE M. L. LE DOCTEUR CERISE

PAR M. MACARIO

Docteur en médecine de la Faculté de Paris,
Directeur de l'Institut hydrothérapique de Serin, près Lyon,
Membre correspondant de l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Turin,
de la Société médico-psychologique de Paris,
de la Société impériale de médecine de Lyon, de la Société historique
du département du Cher,
de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier,
lauréat de la même Académie, ex-député
au parlement sarde.



Somne, quies rerum, placidissime somne Deorum,
Pax animi, quem cura fugit, qui corpora duris
Fessa ministeriis mulces reparasque labori.
OVID.—*Métam.*

PERISSE FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

LYON
ancienne maison
RUE MERCIÈRE, 49,
ET RUE CENTRALE, 60.

PARIS
nouvelle maison
RUE SAINT-SULPICE, 38,
ANGLE DE LA PLACE.

1857

A MON SAVANT ET ILLUSTRE AMI

LE DOCTEUR LAURENT CERISE

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR
ET DE L'ORDRE DU MÉRITE CIVIL DE SAVOIE, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DE PARIS,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES
DE TURIN, ETC.

Amicus amico et Alpium italicarum memori.

M. MACARIO.

Mon cher ami,

Vous me demandez une préface pour votre livre. Ce témoignage d'affection me touche et m'honore. Je vous en remercie de tout mon cœur ; mais je n'hésite pas à vous dire que votre amitié vous abuse. Quelle page puis-je ajouter à celles que vous avez écrites ? Quel élément nouveau de solution puis-je apporter au problème plein de mystères que vous avez si vaillamment abordé?.. Vous savez d'ailleurs qu'une préface est un acte solennel de présentation qu'un écrivain fait au public de l'enfant chéri de ses veilles. En présence des dangers auxquels il va l'exposer, un vieil et respectable usage l'autorise à en parler avec une inquiète et paternelle tendresse. Cette autorisation qui est accordée à un père est refusée à tout autre, et je n'ai aucun droit, vous le savez bien, à me poser devant vous en parrain de votre œuvre.

Souffrez donc, mon cher ami, que, au lieu d'une préface que vous me demandez, je vous adresse une lettre que

vous ne demandez pas, et dont vous ferez l'usage que vous voudrez. Je vous soumettrai, dans une rapide causerie et d'une manière très-générale, quelques aperçus, hélas, trop peu médités sur le sommeil, les rêves et le somnambulisme ; je tiens surtout, en effleurant cet intéressant sujet à vous dire mon opinion personnelle sur la valeur scientifique et médicale du somnambulisme provoqué.

Quelques mots auparavant sur le sommeil, abstraction faite des rêves qui en sont les compagnons fidèles, et sur ces rêves eux-mêmes.

On a dit et répété que le sommeil est le repos des organes de la vie de relation, qu'il est la manifestation la plus tranchée de la loi d'intermittence qui préside aux fonctions du système nerveux en général et du cerveau en particulier. Je veux bien que tout cela soit vrai. Evidemment le sommeil, c'est le repos, c'est l'intermittence dans les opérations de l'entendement, dans les phénomènes de la sensibilité, dans les efforts de la locomotion. Il me semble pourtant que l'inaction seule, c'est-à-dire, la suspension volontaire ou forcée des mouvements, de la pensée et des sensations suffirait pour baisser le rideau sur la scène animée de la vie, et pour refouler dans les profondeurs de l'organisme le mouvement qui en agitait la surface. Entre le repos et le sommeil il y a un abîme, dont je vous prie de mesurer l'étendue. Elle est immense. L'animal qui dort

se repose sans doute, mais il fait autre chose et plus que cela. Aussi, pour moi, il ne s'agit pas de savoir si la transformation étrange qu'on appelle sommeil est un intervalle de repos, mais si, pendant ce repos, il n'y a pas de la part du système nerveux général et du cerveau en particulier une part d'action spéciale, un travail distinct, net, ayant pour objet l'interêt de l'organisme tout entier. En d'autres termes le sommeil est-il une fonction ou une interruption de fonction, une opération active ou une inaction momentanée? Là est la question première, la question physiologique par excellence.

Pour moi la solution n'est pas douteuse. Le sommeil est une fonction nerveuse dans toute la force du mot. Au milieu de ce repos apparent, de cette immobilité, de cette insensibilité, de ce silence qui font du sommeil l'image de la mort, le système nerveux veille et agit toujours. Il semble n'avoir brisé les liens du monde extérieur que pour mieux déployer, au profit du monde intérieur, une énergie sans partage. Retirant en quelque sorte son action de la surface où se superposent la locomotion, la sensation, l'émotion et la pensée, il la fait rayonner dans les profondeurs où se meuvent les éléments essentiels de la vie; il déserte, en un mot, les opérations animales pour se recueillir dans une grande opération vitale. Qu'on s'étonne, après cela, que la vie de nutrition, malgré l'épuisement et la lassitude du corps, soit plus active pendant le sommeil, et que, au réveil, on soit en possession pleine et entière de toutes les facultés!

Il y a donc pour le système nerveux, dans la veille et le sommeil, au lieu d'une intermittence d'action et de repos, une intermittence de deux actions diverses. En général, on s'imagine que pendant le sommeil la force nerveuse s'accumule pour mieux fournir aux dépenses de la veille, et que le sommeil n'a d'autre objet que de fournir cette accumulation. Le système nerveux, en veine d'économie volontaire ou forcée, thésauriserait en quelque sorte. Ce serait un bon père de famille, qui, songeant au lendemain, garderait, comme on dit, une pomme pour la soif. N'est-ce point ce que, par aventure, vous auriez imaginé aussi? Nous avons eu tous cette idée là, moi qui vous parle, comme bien d'autres ; mais il faudrait savoir si cette interprétation du phénomène du sommeil est aussi exacte qu'elle est facile. Il est certain que dans la veille les opérations de la vie de relation exigent une dépense de force nerveuse qui est épargnée dans le sommeil; il est certain aussi que les opérations de la vie de relation étant suspendues, et celles de la vie de nutrition ne l'étant point, la circulation artérielle apporte toujours au système nerveux de quoi réparer la dépense faite, de quoi fournir à la dépense à faire. Cela veut dire que le système nerveux retrouve dans le sommeil ce qu'il a perdu, et plus qu'il n'a perdu dans la veille; qu'il n'a pour cela qu'à laisser faire la circulation artérielle, qu'il n'a à intervenir en aucune façon dans l'accumulation de force qui s'accomplit en lui, qu'il est entièrement passif dans le travail de réparation

que lui font les autres organes, que, en un mot, il reçoit beaucoup et ne donne rien, qu'il règne et ne gouverne point.

Or, le système nerveux, dans le sommeil, n'est point un roi fainéant. Le trésor qu'il accumule, il travaille à le conquérir. Il ne voit renaître sa force qu'à la condition d'en influencer énergiquement la production; s'il a interrompu ses relations avec le monde extérieur, c'est pour en maintenir de plus étroites avec le monde intérieur ; ce qu'il retire aux agitations de la vie animale, il le répand dans les profondeurs de la vie organique; et c'est par cette œuvre d'innervation vitale, accomplie dans le sommeil, que le système nerveux influence les mouvements organiques, active la production et provoque l'accumulation de la force animale dont il profite au réveil. Dans l'appréciation de cette réciprocité, je dirai mieux, de cette communauté d'actions dans le sommeil apparaît évident le principe de l'unité vitale, compromise en quelque sorte, par l'ingénieuse et trop absolue distinction de Bichat. Aucun organe, aucun appareil ne sommeille dans un être vivant. Soyez sûr que la morale de la parabole des talents est mise en pratique dans l'organisme, nul ouvrier n'est autorisé à y garder un instant improductive la part de vie qu'il a reçue. Ce qui s'appelle sommeil, n'est pour le système nerveux que changement d'action.

Pour vous démontrer la vérité de cette assertion, il me faudrait d'abord avoir la certitude que vous pensez diffé-

remment. Ensuite la besogne, quoique bien simple, serait longue et vous pourriez perdre patience. Je devrais vous rapporter toutes les expériences, toutes les observations qui mettent en évidence l'innervation vitale réservée au système nerveux de la vie animale, abstraction faite de ses fonctions particulières de relation. Je devrais aussi vous rappeler la grande part qui appartient au système nerveux ganglionnaire lui-même dans la production des émotions qui jouent un si grand rôle dans la vie animale. Cette indication doit du reste suffire, à votre sagacité. *A buono intenditor poche parole.*

Cette activité du système nerveux dans le sommeil a été du reste très-positivement affirmée par Cabanis. « Le sommeil n'est point un état purement passif, dit ce physiologiste, c'est une *fonction particulière du cerveau*, qui n'a lieu qu'autant que, dans cet organe, il s'établit une série de mouvements particuliers; et leur cessation ramène la veille ou les causes extérieures du réveil se produisent immédiatement. » J'aime mieux cette *série de mouvements particuliers* que l'afflux congestif du sang au cerveau présenté en général comme la cause prochaine du sommeil. Si l'explication de Cabanis n'est pas très-claire, elle a du moins l'avantage de nettement exprimer une action nerveuse positive, une opération spéciale, une fonction active, en un mot, au lieu de cet état passif d'un organe comprimé par un excès de sang artériel ou veineux. « Dans l'état sain, » dit encore Cabanis, le sommeil ne répare pas les forces

» seulement par le repos complet qu'il procure à certains
» organes, et par la diminution de l'activité de tous ; c'est
» surtout en transmettant du centre cérébral à toutes
» les parties du système une nouvelle provision d'excita-
» bilité, qu'il produit ses effets salutaires. » Cet auteur éminent est tellement convaincu de l'action continuelle du cerveau dans le sommeil qu'il ajoute : « Le sommeil
» mettant le cerveau dans un état actif, il s'ensuit que sa
» répétition trop fréquente, son excessive prolongation
» doivent énerver cet organe comme le fait toute autre
» fonction quelconque à l'égard de celui ou de ceux qui
» lui sont propres, lorsque sa durée ou son énergie va au
» delà des forces qui doivent l'exécuter. »

Qu'en dites-vous, mon cher ami?... Non-seulement le sommeil n'est point le repos du système nerveux, non-seulement il est une fonction nerveuse, mais encore, quand il est en excès, il est une cause de fatigue, d'épuisement et d'énervation. Au lieu d'être l'ouvrier inactif de la parabole des talents, le système nerveux peut devenir l'enfant prodigue. Cabanis a raison, c'est pour avoir prolongé, outre mesure, son œuvre d'innervation vitale que le système nerveux du dormeur attardé se trouve, au réveil, incapable de reprendre avec aisance ses fonctions de relation.

Aurez-vous maintenant le courage de me demander comment s'accomplit cette innervation vitale dans le sommeil ? Je vous répondrai qu'elle s'accomplit selon toute

probabilité comme dans la veille, mais plus exclusivement, plus énergiquement. Ne m'en demandez pas davantage, vous savez très-bien que le fait intime et profond, dans les fonctions vitales en général, dans les fonctions nerveuses surtout, est inaccessible à l'observation, et que, en physiologie, la connaissance des effets n'implique pas nécessairement la notion exacte de la cause ou de son mode d'action. En fait de sommeil surtout, les physiologistes ne sont guère plus sorciers que tout le monde. Aussi, voyez avec quel entrain ils se laissent aller à en donner une description pittoresque plutôt qu'une définition scientifique. C'est ce que vous n'avez sans doute pas manqué de faire vous-même, et je vous en félicite. Mieux vaut une belle peinture du dormeur, semée de citations en vers et en prose que toutes les explications du sommeil, que toutes les dissertations sur l'état du système nerveux dans le sommeil, aboutissant, hélas ! à ce fameux mot de Molière expliquant l'action de l'opium : *quia est in eo vis dormitiva.* Mieux vaut cette naïveté (plus habituelle parmi nous qu'on ne pense), que l'absurde hypothèse de l'afflux congestif du sang au cerveau dont je vous parlais tout-à-l'heure. Comment une pareille idée a-t-elle pu poindre dans l'esprit des physiologistes et prendre racine dans la tête des médecins. Cabanis lui-même, malgré sa *série de mouvements particuliers*, a eu cette idée là. Je parierais que cette singulière conception est née de la ressemblance grossière qui existe entre un homme pro-

fondément endormi et un malheureux apoplectique. D'ailleurs, comme l'a fait remarquer M. Lelut, le sang explique tout : il explique la veille, puisque par lui l'action du cerveau vigilant s'entretient ; il explique le sommeil, puisque par lui encore l'action continuelle du cerveau vigilant se ralentit, et se suspend. La doctrine de la congestion sanguine, active ou passive est l'alpha et l'oméga de la pathogénie ; on en ferait volontiers l'alpha et l'oméga de la physiologie si on n'y mettait bon ordre. Avouez que c'est aller bien loin dans cette voie que de puiser dans l'apoplexie les éléments physiologiques d'une théorie du sommeil !

Que n'a-t-on pas dit à propos de cet étrange phénomène ; voyant la marmotte dormir tout l'hiver, on a imaginé l'action du froid, sans se douter que d'autres animaux, vraies marmottes d'été, dorment pendant six mois au sud de l'Afrique. Voyant dormir la nuit, et veiller le jour, on a imaginé l'action de l'obscurité ou du soleil absent, sans songer davantage qu'aux deux pôles on dort pendant les jours sans nuit comme on y veille pendant les nuits sans peine. Et la sieste des animaux et de l'homme dans les chaudes et brûlantes heures du jour ? La nuit, dit-on, force au sommeil même les plantes ! Allons donc ! Si hommes et animaux, nous dormons en majorité la nuit plutôt que le jour, n'est-ce pas, parce que nous n'avons en général rien de mieux à faire quand les ténèbres nous entourent de toutes part ?

Une chose me frappe quand je parcours les auteurs qui ont écrit sur le sommeil, et elle a dû vous frapper aussi. Que le sommeil soit pour eux un repos ou une fonction, c'est toujours du cerveau, du cerveau seul qu'ils font mention ! Pourquoi le cerveau seul, s'il vous plaît? Les appareils sensoriaux, la centralité sensorio-motrice (moëlle allongée et spinale), l'appareil émotif (système ganglionnaire viscéral), n'ont-ils pas, dans le sommeil, un rôle analogue à celui de l'appareil psycho-cérébral (hémisphères cérébraux)? En d'autres termes, le sommeil, considéré comme repos ou comme action, n'est-il pas commun à tous les grands appareils du système nerveux de la vie animale et de la vie organique? Dans l'hypothèse de l'inaction ou du repos de tous ces appareils, le sommeil serait l'interruption des phénomènes vitaux eux-mêmes. Ce ne serait plus seulement l'image de la mort, ce serait la mort réelle.

Que devient l'âme pendant le sommeil ?... Voilà une question à laquelle vous ne vous attendiez guère. Maine de Biran dit qu'elle dort, Jouffroy, qu'elle veille, M. Lélut qu'elle ne veille ni ne dort ; mais qu'elle se repose. Quant à moi, je ne dis rien ; en voilà bien assez, sur le sommeil considéré en soi, abstraction faite des rêves qui, petits ou grands, charmants ou affreux, y font d'assez fréquentes interruptions.

Le sommeil sans rêves est une abstraction permise un

instant au physiologiste, et dont il ne doit pas abuser. Qui de nous peut affirmer qu'il a dormi une seule fois de ce sommeil sans rêve, que, à cause sans doute de son extrême rareté, on a appelé le sommeil du juste. Je crains bien que le sommeil idéal ne soit une utopie, comme un printemps éternel, comme une mer sans tempêtes, comme un amour sans nuages. Je ne sais si c'est votre opinion, mais c'est la mienne. Je n'attache d'ailleurs aucune importance à cette question. Ce que je puis vous dire, c'est que je ne suis jamais surpris par le sommeil, même pour une seconde, sans être lancé dans le monde des chimères où, il faut bien le dire, tout n'est pas couleur de roses. Que le sommeil idéal soit de ce monde ou n'en soit pas, ce qui est sûr, c'est que l'intensité du sommeil est en raison inverse de l'intensité des rêves. A sommeil profond, rêves légers; à sommeil léger, rêves profonds. Dans celui-là, le système nerveux accomplit consciencieusement son œuvre d'innervation vitale, et les forces de l'organisme, au réveil, s'en trouvent à merveille. Dans celui-ci, le système nerveux, au lieu d'être tout entier à la vie de nutrition, se livre inconsidérément à des actes plus ou moins irréguliers de la vie de relation, et une grande lassitude se fait sentir au réveil. Faisant à la fois les deux besognes, celle de la veille et celle du sommeil, il les fait mal toutes les deux.

Les rêves sont certainement un des phénomènes les plus intéressants et les plus merveilleux dont la physiologie ait à

s'occuper. On en a beaucoup parlé depuis l'échelle de Jacob, les sept vaches grasses et les sept vaches maigres de Pharaon, et surtout depuis le petit traité d'Aristote. Les rêves sont toujours aussi mystérieux; ils valent la peine que les savants s'en soucient. Aussi avais-je vu avec plaisir une question de prix, proposée sur ce sujet par une Académie que je croyais et que je crois compétente. Vous vous rappelez peut-être la question posée, il y a quelques années, par l'Académie des sciences morales et politiques en ces termes : *Du sommeil au point de vue psychologique*, ce qui semblait dire assez nettement qu'il s'agissait des rêves et de quelques phénomènes du somnambulisme ; car le sommeil ne touche à la psychologie que par là. N'avez-vous pas regretté, comme moi, de voir dans le programme académique la question grande et complète des rêves, réduite à la mesquine proposition que voici : *Quelles sont les facultés de l'âme qui subsistent, sont suspendues, ou considérablement modifiées dans le sommeil? Quelle différence essentielle y a-t-il entre rêver et penser ?* Il y avait là de quoi faire le désespoir des médecins et des physiologistes assez naïfs pour voir dans la question posée un appel à leur savoir et à leur expérience. Auriez vous eu par hasard cette naïveté, mon cher ami? quant à moi, Dieu merci, j'en ai été préservé, ce qui me permet de parler du programme académique sans la moindre rancune et avec une parfaite impartialité.

Je demanderai à Messieurs les Académiciens ce qu'ils

entendent par ces mots : *Facultés de l'âme.* Y en a-t-il beaucoup de ces facultés prétendues de l'âme dans lesquelles le principal rôle ne soit pas rempli par le système nerveux ? A-t-on procédé à une analyse rigoureuse des opérations complexes de la vie humaine, et a-t-on déterminé la part qui, dans chacune d'elles, appartient à l'élément spirituel et à l'élément organique ? En vertu de quel principe croit-on pouvoir dire que la faim, la soif, le mal de dents, la colique, etc., sont des sensations de l'âme, que la colère et la peur sont des passions de l'âme, quand on voit la faim, la soif, le mal de dents, la colique, la peur et la colère se produire exactement chez le chien comme chez l'homme. Autrefois, on imaginait une âme ou une faculté de l'âme pour la nutrition, une autre pour les besoins et les appétits, une troisième pour les passions et ainsi de suite. Aujourd'hui le domaine de la nutrition est enlevé à l'âme par les psychologues mieux avisés. Lui laisseraient-ils encore le domaine des besoins charnels de nos passions physiques, et des émotions tumultueuses qui sont communes à l'homme et aux animaux ?

Evidemment le mot *facultés de l'âme* n'est encore que ténèbres et confusion. Ensuite quel embarras pour le concurrent désappointé !

Je demanderais également à ces messieurs combien il y a de facultés de l'âme, ou au moins combien on peut en admettre ? Veulent-ils que, mettant fin à sa perplexité, le con-

current s'arrête au chiffre sept qui a pour parrain saint Augustin, au chiffre cinq que patronaient Aristote et saint Thomas, au chiffre quatre que protége l'autorité de Gioberti, notre illustre et regrettable ami, ou au chiffre trois que l'Académie a couronné dans la personne de son lauréat. La division ternaire qui, du reste, est à la mode, doit, grâce à ce succès, avoir la préférence. Trois facultés de l'âme, soit : *sensibilité*, *intelligence* (lisez *entendement*, parce que l'intelligence comprend à la fois la faculté qui précède et celle qui suit) et *activité*. Facultés, comme vous voyez, très-élastiques, assez élastiques pour que en se serrant bien, un grand nombre de facultés diverses puisse y tenir; ainsi l'*activité* dans le mémoire couronné se trouve contenir l'activité spontanée (ou instinctive), l'activité volontaire, l'habitude, l'attention, la puissance locomotrice. Ainsi l'*intelligence* contient la perception des idées, la perception des choses, la conscience, la raison, le jugement, le raisonnement, la mémoire, l'imagination. Ainsi la *sensibilité* comprend les sens externes et internes et la sensibilité morale. Ne vous semble-t-il pas que l'activité spontanée (ou instinctive) n'est point du domaine de l'activité spirituelle, que l'attention est un acte intellectuel, que la raison est quelque chose de plus que toutes ces facultés réunies, que la conscience est un fait de sentiment autant que d'intelligence, que la sensibilité morale est une expression trop métaphorique. Oh! que la métaphore tient de place dans les écrits de l'école psychologique! L'âme, l'esprit, le moi, et cha-

cune des facultés sont à tout instant mises en scène, à tout propos personnifiées; l'âme sent ceci, l'âme sent cela, le plaisir, la douleur; l'esprit cherche, s'étonne, s'inquiète; le moi, réfléchit, délibère, ordonne; la mémoire collectionne, fournit, le jugement compare et prononce, la raison combat, subit, accepte ou triomphe; la conscience témoigne, s'obscurcit ou s'illumine. etc. Le moyen de voir dans ces métaphores du langage littéraire et usuel la partie réelle qui appartient à l'âme, c'est-à-dire, à notre principe spirituel qui est activité et liberté, dans nos sensations, dans les opérations de notre entendement, dans les déterminations de notre volonté, dans notre raison, dans nos habitudes, dans nos instincts mêmes. Tant que cette part ne sera pas faite; tant que la même méthode, le même langage prévaudront dans l'étude des facultés chez l'homme et chez les bêtes; tant que l'analyse des phénomènes complexes de la vie humaine n'aura pas permis d'en préciser l'élément spirituel, la psychologie fera bien de ne pas provoquer des recherches nécessairement stériles sur le rôle de l'âme ou de ses facultés dans le sommeil. Il a fallu au concurrent couronné tout son talent et toute sa familiarité avec les formules métaphoriques de l'école pour faire sortir triomphant de la lutte un livre ingénieux, prudent, habillement écrit, semé d'aperçus vrais et donnant les meilleures solutions possibles à des questions qui ne peuvent pas en avoir de bonnes.

Quant à la différence qu'il y a entre rêver et penser, je

suis sûr que vous n'aviez pas besoin du programme pou vous en préoccuper, et que vous l'avez rendue évidente en mettant en relief la libre activité du penseur comparée à la situation passive du rêveur. Mais ceci est une différence, au point de vue des conditions de l'âme, dans l'un et dans l'autre état, plutôt qu'au point de vue du mode de production de chacun des deux phénomènes. Quelques questions moins générales et aussi importantes se rattachent à celle-ci, et elles ont sans doute intéressé votre inquiète curiosité. Quelle est la part du principe spirituel et quelle est la part de l'organisme nerveux dans l'acte de la pensée? Quelle est la part du principe spirituel et quelle est la part de l'organisme nerveux dans la production des rêves? Comment la pensée se transforme-t-elle en rêve? Quand on voit un rouage disposé et mis en mouvement par la pensée dans la veille, se mettre à marcher seul et reproduire en quelque sorte la pensée dans le sommeil, on assiste vraiment à un singulier spectacle. Comment un mécanisme logiquement produit et mis en œuvre par l'esprit dans le cerveau peut-il ainsi se reposer ou se mouvoir, selon les circonstances sans l'active interveution de son moteur? Eh! le premier moteur qui, au moyeu de la pensée, a créé dans le cerveau le mécanisme du rêve, est-il donc ce dernier acte aussi inactif, aussi passif qu'il le paraît et que vous le croyez?

Si m'imaginais, que j'ai une réponse toute prête à chacune de ces questions, je serais tout simplement un sot.

Je ne crois pourtant point manquer à la modestie qui convient à ma faiblesse en m'imaginant que, ainsi ou mieux posées, la solution n'en est pas absolument impossible. Elles ont d'ailleurs avant tout le mérite de viser droit à l'inconnue qu'il s'agit de dégager.

Il est une autre question qui a dû se présenter à votre esprit et qui a été déjà agitée par de savants médecins, à savoir, quelle différence il y a entre délirer et rêver, entre la folie et le rêve. Même fatalité, même passivité, même irresponsabilité de part et d'autre; même mélange d'automatisme et de conscience; même mécanisme peut-être! mais gardons-nous des analogies forcées entre les actions nerveuses dans la santé et les actions nerveuses dans les maladies. Le rêve mimé, parlé, exécuté de l'aliéné comme celui de l'extatique, du cataleptique et du somnambule, puise très-probablement les éléments de son mécanisme à la même source que le rêve muet et immobile du dormeur ordinaire; mais quelle diversité dans les phénomènes, quelle différence dans les conditions du système nerveux!

Me voici amené à vous parler du somnambulisme, c'est-à-dire des rêves éveillés que certaines névroses ont le privilége de produire dans des circonstances exceptionnelles. Le sujet est délicat et la matière est très-inflammable. Si vous n'avez pas craint de vous y brûler les doigts, je serai plus prudent que vous. Il y a dans les récits des prodiges du somnambulisme des choses qui

sont de l'autre monde, et que j'y laisse, ne voulant pas m'aventurer hors de celui-ci.

Je commencerai par vous dire, mon cher ami, que je goûte peu le mot *somnambulisme* pour désigner les phénomènes qui se rattachent à certains états nerveux, extraordinaires et exceptionnels. Je veux bien conserver ce mot au rêveur qui se promène dans sa maison ou sur les toits, accomplissant avec suite des actes accidentels, ou habituels de la veille. C'est un singulier dormeur qui pousse à la vérité ses rêves jusqu'à la plus minutieuse exécution, mais cette exécution est vulgaire, sans prodige, sans but, toujours la même, comme le mécanisme d'une horloge qui sonne les mêmes heures. Je connais une Dame qui, toutes les nuits, une heure après qu'elle s'est endormie, se lève, va à sa croisée, met la main à l'espagnolette, l'ouvre, la referme, fait un tour dans sa chambre et se couche. Ce manège là, se renouvelle trente ou quarante nuits de suite depuis plusieurs années. J'en connais une autre, âgée de 81 ans, qui fait à son armoire le même pélerinage nocturne. D'autres font davantage, sans exciter plus d'intérêt. Aller, venir, allumer des bougies, faire une besogne de ménage, aller à la cave, au grenier, tout cela est digne sans doute de respect; mais je n'ai nulle intention de m'y arrêter. Si de ce rêve il ne reste aucun souvenir; c'est qu'il est produit dans un sommeil extrêmement profond; voilà tout.

Il y a des rêves ordinaires, auxquels ou prête moins

d'attention, et qui, à mon avis, en méritent plus que celui-là ; je veux parler de ces rêves dans lesquels nous ouvrons un livre, et nous y lisons des pages entières en prose ou en vers, très-logiquement et très-correctement écrites. Ce qui me frappe dans ces rêves, et ce qui me fait vous les rappeler ici, c'est cette merveilleuse action de l'esprit qui, dans le sommeil, crée une œuvre d'un regard, d'emblée compose, écrit et lit une suite de lignes que, pendant la veille, il n'eut pu lire que successivement dans un livre lentement composé par lui ou par un autre. Rappelez-vous ce que nous voyons de merveilleux, de magnifique, dans quelques-uns de nos rêves ordinaires, que ce soit une église dans toute la splendeur d'une grande cérémonie religieuse et nationale, (comme cela m'est arrivé dans un rêve en l'honneur de l'Irlande affranchie par O'Connel) ; que ce soit un tableau d'une noble composition et d'une admirable exécution ou tout autre œuvre d'art que vous voudrez, c'est notre esprit qui les crée en les voyant, ou qui les voit en les créant. Etonnante simultanéité de la conception, de la composition, du regard et de la jouissance ! Que d'innombrables détails choisis et disposés avec une exquise convenance sont mis en scène et concourent à l'effet d'un merveilleux ensemble, comme si le génie, aidé de longues études et de profondes réflexions y avait présidé ! J'appelle votre attention sur cette spontanéité de l'esprit, pour laquelle le temps et l'effort n'existent point, et qui improvise un

chef-d'œuvre, comme un nuage orageux improvise un éclair. Si je ne vous parle pas des rêves dans lesquels nous entendons une symphonie inconnue, admirablement exécutée par un orchestre irréprochable (j'ai encore eu ce bonheur, une nuit, avant d'être complètement endormi), c'est que dans la musique les sons étant nécessairement successifs, la simultanéité de création y apparaît moins éclatante que dans les chefs-d'œuvre qui frappent le regard. Cette simultanéité y existe néanmoins à un degré aussi merveilleux, puisque, d'une part l'orchestre fait entendre dans l'harmonie un grand nombre de sons simultanés ou d'accords, et que, de l'autre, dans la mélodie, les sons et les accords qui se succèdent, s'enchaînent les uns aux autres comme toutes les parties d'un ensemble conçu à l'avance. Dans la symphonie des rêves, celui qui l'entend, l'improvise, c'est-à-dire la conçoit et l'exécute à la fois. Tartini, grand musicien et grand compositeur a-t-il fait beaucoup plus que nous ne ferions vous et moi si nous étions à pareille fête, quand il a entendu la symphonie du *Diable*? Confondu et émerveillé, il l'a écrite, voilà tout.

Cette simultanéité d'actions diverses, se concilie peu, il faut le dire, avec la passivité absolue de l'âme dans les rêves; car il faudrait croire que le cerveau fait mieux et plus vite sa besogne quand l'esprit ne s'en mêle point. En tout cas, elle laisse bien loin derrière elle le vulgaire somnambulisme qui consiste à faire bêtement l'une après l'autre des choses d'un ordre peu élevé, et cent fois répé-

tées. Ce rêve est le premier degré de l'échelle merveilleuse que vous avez parcourue jusqu'au sommet avec une intrépidité que j'admire et au bas de laquelle je m'arrête timide et circonspect.

Entre le rêve où l'imagination déploie toutes ses magnificences et le rêve où une vision clairvoyante et prophétique prodigue les révélations, il y a toute la distance qui sépare les illusions de la vérité. Cette distance occupée par des phénomènes intermédiaires très-considérables, est immense. Les plus extraordinaires, les plus sublimes spectacles offerts au rêveur ne valent pas un seul regard du visionnaire heureux qui atteint la réalité à travers les abîmes du temps et de l'espace, dans les ténèbres de la nuit sombre et de l'ignorance profonde. Mais il faut savoir si ce regard est bien sûr, si la réalité qu'il a atteinte n'est pas un mensonge, si en un mot, la vérité n'est pas illusion. Là, est la difficulté. La sagesse prophétique du démon de Socrate est-elle démontrée ? La savante stratégie des saintes qui ont inspiré Jeanne-d'Arc, est-elle à l'abri de toute contestation ? Je m'incline néanmoins devant ces deux grands personnages, tout prêt à envier leurs hallucinations et à regretter que de si heureuses apparitions ne soient pas plus fréquentes dans l'histoire de l'humanité. Quant à cette même clairvoyance dont tant d'exemples sont racontés tous les jours, elle m'intéresse peu, je vous l'avoue, parce qu'aucun des malheurs que nous redoutons le plus et qui nous accablent n'est par elle prévu ni prévenu, parce que par elle

nulle infortune n'est soulagée, aucun bien apporté, aucun problème résolu. L'authencité manque à ses succès. Permettez-moi donc de ne pas toucher ici à des problèmes insolubles à propos de prophètes inutiles et de pythonisses stériles. Je ne pardonnerai point aux somnambules dits magnétiques, claivoyants ou lucides de n'avoir jamais prévu ni découvert rien d'important, pas plus pour les individus que pour les peuples, et surtout d'avoir pâli devant la concurrence des tables et des commodes tournantes. Ils ont prodigué de grands prodiges que l'on conteste dans de petites choses qu'on ne vérifie point. Aussi les plus célèbres d'entre eux passent-ils sur la terre comme l'insecte dans l'air, comme le poisson dans l'eau, sans laisser un écho de leur bruit, sans laisser une trace de leur passage. M. de Mirville s'obstine à y reconnaître la présence de démons incarnés, parce qu'il ne peut comprendre qu'un somnambule voie juste et dise vrai si le diable ne s'en mêle pas, opinion très flatteuse sans doute pour Satan, surtout de la part d'un bon catholique orthodoxe, mais qui n'empêche pas le diable d'être avant tout menteur et vaurien! Evidemment le drôle laisserait des signes plus éclatants et moins innocents de sa fantastique incarnation dans une pauvre cervelle humaine.

Certes, je ne conteste point des faits rares, extraordinaires au spectacle desquels l'étonnement est permis; mais ceux-là se découvrent et se recueillent dans le silence et ne s'exhibent point avec accompagnement de spasmes

et de concerts. Je tiens pour certain que, au point de vue de la science, toute démonstration faite pour le théâtre ou le salon, fut-elle sincère, fut-elle exacte, ne dispense jamais du doute l'esprit rigoureux et impartial qui en est témoin. Ce qu'on appelle somnambulisme magnétique est une névrose. Tout ce qui s'y rapporte doit avoir l'austère exactitude d'une observation clinique, écrite par des médecins et pour les médecins. Quand il s'agit d'une telle maladie, le médecin doit plus que jamais s'abstenir d'écrire pour les gens du monde. Si vous voulez que la vérité soit connue, si vous désirez qu'elle ne soit plus enveloppée de nuages qui la transfigurent aux yeux de l'enthousiasme crédule, ou la voilent devant l'hostilité incrédule, dépouillez-la de toute interprétation mystique ou surnaturiste ; observez, examinez les faits quand le cours d'une affection nerveuse les présente ; étudiez-les avec le plus grand soin ; appelez des confrères pour les mieux constater, et avant de rien expliquer, soumettez le résultat de votre observation à l'appréciation des juges compétents. Ayez surtout bien soin de vous dire que la physiologie et la pathologie du système nerveux présentent bien d'autres phénomènes aussi merveilleux, aussi réels, et que l'on admet plus volontiers par la seule et insuffisante raison, qu'ils sont plus fréquents ou habituels. Un fait peut être étrange, extraordinaire, exceptionnel, merveilleux si vous le voulez, sans être pour cela surnaturel. Il n'y a de surnaturel dans la nature que la création. Le miracle, vous

le savez aussi bien que moi, en dehors de la religion positive, n'est autre chose qu'un phénomène dont l'enchaînement naturel nous échappe, et que notre esprit a le tort d'isoler. De ces miracles là, si nous y regardons bien, savants médecins que nous sommes, n'en voyons nous pas à chaque jour, à chaque heure de notre vie, sans qu'il nous vienne à l'idée de crier au surnaturel !

J'admets donc qu'il existe un ordre ou une classe de névroses auxquelles les médecins n'ont pas encore donné un nom collectif, et qui se distinguent des autres par des phénomènes extraordinaires, exceptionnels, et en apparence surnaturels de sensibilité, d'entendement et de locomotion. Quand on a dit en pathologie *extase, catalepsie, symptôme hystérique,* on croit avoir tout dit, et quand on a consenti à ajouter *somnambulisme*, on croit avoir comblé toutes les lacunes du possible. Ce n'est pas assez. D'abord l'extase, la catalepsie, quelques symptômes hystériques, sont des formes mal définies, fugitives et alternes de la même prédisposition névropathique, plutôt que des maladies distinctes. Il y a, de plus, un grand nombre de perturbations nerveuses dans lesquelles se produisent les phénomènes exceptionnels dont je parle, et qui ne sont ni l'une, ni l'autre de ces trois formes morbides, telles qu'on les décrit habituellement. Quant au somnambulisme lui-même, il est loin de représenter ces perturbations diverses, puisqu'on comprend sous ce nom un ordre de phénomènes moraux et intellectuels tout-à-fait exceptionnels,

et que, d'ailleurs ce mot ne doit réellement signifier que la locomotion régulière et sans but du dormeur ordinaire.

Il faut donc admettre un état particulier du système nerveux qui prédispose à la production de phénomènes en apparence surnaturels de sensibilité, d'entendement et de locomotion, et qui sert à en expliquer les étranges transformations. Cet état n'est ni la veille, ni le sommeil ; il emprunte néanmoins à l'une et à l'autre quelques-uns de ses aspects. Par le rôle considérable qu'y joue la vie de relation, il appartient à la veille; par la rupture qu'il amène entre le moment qui le précède et celui qui le suit, par l'isolement qu'il crée et le voile qu'il répand sur la vie ordinaire, il appartient au sommeil. Cet état que la science n'a pas nommé, le vulgaire l'appelle magnétique, bien qu'il se produise aussi bien par spontanéité que par influence extérieure. Etat exceptionnel et morbide par excellence, auquel, si j'osais, je donnerais le nom d'état hypnonévropathique. Quoiqu'il en soit, cet état morbide du système nerveux, peut être spontané ou provoqué. S'il est provoqué, que l'agent provocateur soit un fluide ou non, c'est que l'état morbide existait en germe. Ce qu'on a appelé l'action du magnétisme animal n'est autre chose que l'occasion fournie à ce germe de se développer. J'ai vu avec Broussais une jeune malade qui tombait en somnambulisme au simple bruit d'une porte que l'on fermait, d'une chaise qui tombait. C'est la goutte d'eau qui fait déborder

le vase, ou si vous l'aimez mieux, la parole attendrie qui fait éclater en sanglots une personne affligée. On a fait de cette action prétendue magnétique, exercée par un individu sur une autre, une influence physiologique, normale et générale; tandis qu'elle est tout simplement une influence pathologique anormale et exceptionnelle. N'est pas extatique, cataleptique, rêveur, visionnaire, halluciné, somnambule, qui veut ni qui l'on veut. Il n'est pas plus aisé de créer une névrose à volonté que de la guérir, si les éléments ne sont pas là, tout prêts à se manifester à l'occasion.

Cet état hypnonévropathique, (pardonnez-moi ce mot dont je ne veux pas abuser), comprend dans ses manifestations toutes ces névroses diverses dont la fugitive apparition et l'aptitude à se transformer les unes dans les autres, autorisent plutôt la formation d'un groupe de formes variables que l'affirmation de maladies distinctes. Une énumération exacte de ces divers aspects d'un même état nerveux comprendrait plusieurs phénomènes extraordinaires et en apparence surnaturels, que les médecins seuls ont l'occasion de rigoureusement observer. Tels sont, une insensibilité absolue, générale ou partielle, aux violences de toutes sortes; des sensations externes ou internes d'une exquise précision dans des circonstances où rien ne semble les provoquer ni les expliquer; des attitudes et des mouvements impossibles dans l'état ordinaire; une roideur musculaire inflexible; une abolition étendue ou limitée,

de toute motilité spontanée dans des parties quelquefois déterminées à l'avance; des conceptions sublimes, vulgaires ou extravagantes, des émotions et des visions exprimées dans un langage éloquent et déclamées avec un geste et un accent parfaits; des révoltes et des soumissions étranges de la volonté tantôt souveraine et libre, tantôt subjuguée et esclave, etc. Ce sont les faits de ce genre intermédiaire entre les merveilleux mensonges, nos rêves et les merveilleuses révélations de la clairvoyance névropathique, qui ont été vaguement rattachés à l'extase, à la catalepsie, à l'hystérie et au somnambulisme lui-même, et dont les névroses épidémiques ont surtout offert, à diverses époques de l'histoire, le tragique et émouvant spectacle. J'ai omis à dessein de mon énumération les faits par trop exceptionnels, tels que la transposition des sens, la translation de la pensée, l'automatisme moral, intellectuel et physique provoqué dans une personne au gré d'une volonté étrangère, etc. Toutes ces choses magiques ont été observées, je le veux bien, mais elles sont très-difficiles à bien voir, à bien décrire et à bien prouver, et la science médicale, grâces sans doute à la manière dont elles ont été mises en scène, ne les a point admises ou ne les admet point encore sans contestation. *Adhuc sub judice lis est.* J'ai eu l'honneur de soumettre cette question des névroses extraordinaires à la société médico-psychologique qui l'a mise à son ordre du jour. J'attends la lumière qu'elle doit apporter dans ces ténè-

bres avec une grande impatience, et vous comprendrez que, dans cette attente, je ne puis faire devant vous que ce que j'ai fait devant elle, à savoir : poser la question et la poser sous une forme qui, appelant une solution pratique et expérimentale, exclut toute appréciation théorique préalable.

Ici, mon cher ami, je termine ma lettre, déjà trop longue, et qui, je m'en aperçois, ne vous dit pas grand chose. L'abondance de vos pages excuse la stérilité des miennes. Je ne pouvais entrer dans les entrailles du sujet sans courir le danger de vous copier. J'ai mieux aimé glaner après vous. Est-ce ma faute, si je n'ai rien trouvé de plus sur la route que vous avez parcourue ?

Le sommeil est non-seulement une suspension des fonctions animales produite par la nécessité de réparer la force nerveuse dépensée dans la veille ; mais encore une fonction d'innervation éminemment vitale. — Le rôle de l'âme et de ses facultés, dans les rêves du dormeur et du somnambule, est impossible à déterminer grâces à la trop grande insuffisance des notions psychologiques. La physiologie doit éviter les écueils d'une question psychologiquement posée. — Le somnambulisme provoqué, dit magnétique, comme le somnambulisme spontané, n'est, autre chose qu'un état morbide du système nerveux mis en évidence et développé. Pour être admis dans la science, les faits ex-

traordinaires que l'on rattache à cet état morbide réclament l'austère rigueur des observations cliniques. —Voilà, en résumé, les seules miettes tombées de votre riche festin que j'aie pu recueillir.

L. CERISE.

Paris, 1er novembre 1856.

INTRODUCTION.

Il n'est point de sujet plus intéressant à étudier que le sommeil; il touche aux questions les plus élevées de la physiologie, de l'hygiène, de la pathologie et de la psychologie. Et cependant cette forme mystérieuse de la vie si propre à exciter la curiosité des savants, n'a jamais, que je sache, été traitée jusqu'ici d'une manière complète. C'est cette lacune que j'ai essayé de combler. Dieu veuille que mes forces ne soient pas trop au-dessous de la tâche que je me suis imposée.

Voici le plan que j'ai suivi dans ce travail : Après avoir décrit le sommeil, qui est une fonction toute physiologique, j'en ai esquissé les phénomènes psychologiques, c'est-à-dire les rêves.

C'est relativement à ceux-ci que l'horizon de la science prend tout-à-coup d'immenses proportions.

Les rêves m'ont fourni l'occasion de prouver la dualité de l'homme et l'activité permanente de quelques-unes des facultés de l'âme.

Pour établir une bonne division des rêves, je devais avoir égard aux trois grands systèmes ou appareils de l'organisme nerveux de l'homme représentant les trois éléments fonctionnels de la vie morale et intellectuelle, et que M. le docteur Cerise a caractérisés en ces termes : 1° les appareils des sensations spéciales, représentant les apparences générales du monde physique, les propriétés sensibles des corps, et constituant l'élément *sensorial;* 2° le système nerveux ganglionnaire viscéral, représentant les conditions générales de l'organisme, les besoins et les penchants, et constituant l'élément *affectif;* 3° l'appareil psycho-cérébral, représentant les données générales de l'enseignement, les idées et les raisonnements, et constituant l'élément *intellectuel* (1).

De là ma division naturelle en rêves *sensitifs*, *affectifs*, et *psychiques* ou *intellectuels*.

(1) Cerise. — *Des fonctions et des maladies nerveuses, dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique.* INTRODUCTION. — *Essai d'un nouv. syst. de rech. physiol. et pathol. sur les rapports du physique et du moral.* Page 14.

Après avoir étudié les rêves sous le point de vue physiologique et psychologique, je les ai considérés sous le rapport pathologique, car il me semble que ce n'est que par la comparaison de l'homme sain et de l'homme malade, qu'il est possible d'approfondir et d'étudier la question sous toutes ses faces : et une telle étude ne peut assurément tourner qu'au profit de la science.

Aux rêves morbides j'ai rattaché le cauchemar sous toutes ses formes, et les différentes espèces de somnambulisme. Parmi celles-ci figure en première ligne le somnambulisme artificiel. C'est une question très-épineuse et très-délicate qui n'est point encore parvenue à prendre droit de domicile dans la science.

Mon expérience personnelle me faisait ici défaut; c'est pourquoi j'ai dû y suppléer en recourant à l'expérience des autres. Je me suis efforcé de le faire, sans prévention comme sans enthousiasme.

Des recherches consciencieuses auxquelles je me suis livré, il résulte que l'action nerveuse, exercée par quelques personnes sur d'antres, dans des circonstances qui resteraient à déterminer,

est un fait désormais acquis à la science ; que l'état somnambulique n'est pas plus contestable que tout autre état névropathique. C'est un état spécial du cerveau et du système nerveux, une forme singulière de la vie qui comporte des facultés sans analogues dans la vie normale, à savoir, une exaltation et une concentration remarquables, souvent prodigieuses des facultés morales et intellectuelles.

Cette action mystérieuse de l'homme sur l'homme mérite assurément d'être prise en sérieuse considération et d'être étudiée par les savants et par les philosophes. Il appartiendrait surtout aux Académies des sciences et de médecine de revendiquer les faits réels et observables, s'il en existe, du somnambulisme magnétique, et de répudier en même temps les mensonges propagés par le charlatanisme et acceptés par la crédulité.

Après avoir signalé l'origine, le mode de développement et la cause du somnambulisme artificiel, j'ai essayé de décrire les facultés somnambuliques admises par les adeptes, à savoir : 1° la transmission de la pensée ; 2° la vue à travers les corps opaques et à des distances illimitées ; 3° la vision ou la pressensation organique ; 4° la prévision de l'avenir.

J'ai apporté à l'appui de chacune de ces facultés des faits empruntés autant que possible à des écrivains dont les noms me semblaient présenter le plus de garanties. J'ai puisé particulièrement dans le Rapport de l'Académie de médecine sur le magnétisme animal, comme étant, parmi tous les travaux sur la matière, celui qui doit inspirer le plus de confiance aux hommes graves et sérieux.

Les facultés extraordinaires constatées chez les somnambules m'ont paru susceptibles d'être étudiées scientifiquement et d'être perfectionnées, si les corps savants veulent bien revenir de leur opiniâtre dédain pour tout ce qui se rattache de près ou de loin au magnétisme animal et au somnambulisme artificiel. Il faut espérer qu'on finira par comprendre que ce n'est pas par le dédain qu'on empêche le mal; que, tout au contraire, on ne fait par là que se priver de faire le bien en cherchant d'abord sans passion, en propageant ensuite la vérité. Montrons-nous sévères envers l'erreur et la mauvaise foi démontrées, mais, de grâce, soyons circonspects en face de l'inconnu.

Dans un autre chapitre j'esquisse la théorie des facultés de l'âme. Je distingue trois forces ou puissances dans l'âme humaine, à savoir, la *sensibilité*, la *raison* et la *surintelligence.*

Je démontre que par la sensibilité l'homme apprend les sensibles, c'est-à-dire les qualités et les effets; que par la raison il aperçoit les intelligibles, c'est-à-dire l'être, les substances, les causes et les rapports; que par la surintelligence enfin il croit aux essences.

Cette dernière faculté a été introduite dans la philosophie par une des plus grandes lumières de notre époque, par mon ami Vincent Gioberti, enlevé trop tôt aux sciences politiques et spéculatives dont il était l'ornement, lequel en fait, pour ainsi dire, le pivot sur lequel doit désormais tourner tout système philosophique basé sur le principe de création.

Je signale ensuite les modifications qu'éprouve chaque faculté de l'âme dans le sommeil, et c'est par une telle étude que je prouve d'une manière claire et évidente, ce me semble, que l'esprit est passif dans les rêves, tandis qu'il est actif dans la veille. Là est la différence entre rêver et penser.

Le cadre est vaste, sans doute, mais le sujet est séduisant; il l'a été pour moi à ce point que je n'ai pu résister au désir de le traiter, malgré le sincère et profond sentiment de mon insuffisance.

Je ne terminerai pas cette Introduction sans déclarer, pour rendre hommage à la vérité, que je crois avoir indiqué dans ce travail quelques points de la plus haute importance, passés inaperçus jusqu'ici, et qui, traités et développés par une plume plus habile et plus heureuse que la mienne, pourraient contribuer singulièrement aux progrès de la science.

DU SOMMEIL

DES RÊVES ET DU SOMNAMBULISME

DANS L'ÉTAT DE SANTÉ ET DANS L'ÉTAT DE MALADIE.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION DU SOMMEIL.

> . . . . Tu o dormitor !
> Somne malorum requies animi
> Pars humanæ melior vitæ.
>
> SENÈQUE.

L'homme, après s'être livré un certain temps aux travaux physiques ou aux travaux plus nobles de l'intelligence, a besoin de se reposer pour pouvoir recommencer avec fruit la tâche que la Providence lui a imposée dans cette vie terrestre. Ce repos est le sommeil auquel sont périodiquement soumis tous les êtres animés.

L'approche du sommeil s'annonce par une sensation interne particulière, *celle du besoin de dormir*, qui nous invite à prendre une position horizontale convenable. Le corps

et les membres à demi fléchis (1). Cette sensation survient chez l'homme après quinze ou dix-huit heures de veille, plus tôt chez les animaux qui se couchent et se lèvent avec le soleil.

La personne qui va s'endormir, exécute des mouvements involontaires des membres et de la bouche, connus sous le nom de bâillements et de pendiculations. Une langueur agréable s'empare peu à peu de tous ses sens, les muscles se relâchent, l'œil se tourne et se ternit, les paupières alourdies se ferment, les membres s'appesantissent, les mouvements deviennent plus languissants, plus incertains, enfin les bras tombent sur les côtés du tronc, les jambes fléchissent sous le poids du corps et la station devient impossible; la voix s'affaiblit, la parole s'embarrasse, la tête s'incline et tombe sur le devant de la poitrine: en même temps l'activité de l'âme est affaiblie, l'attention cesse, la perception et la conception languissent, les idées se troublent, les sensations affaiblies et émoussées arrondissent tous les objets. On se croirait transporté dans un autre monde où tout est plus léger, où le mouvement est plus rapide, où les images vagues et indéterminées nagent en s'éloignant et en s'évanouissant dans l'infini. L'esprit est alors en proie à une foule d'illusions et d'hallucinations bizarres; puis tout s'efface, tout disparaît, les sensations externes et internes ne sont plus perçues, la chaîne des idées est brisée... (2).

> Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
> Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.
>
> Boileau.

(1) A cause de la prédominance des muscles fléchisseurs sur les extenseurs.

(2) On voit quelquefois, dit-on, la volonté s'exercer encore pendant le sommeil. On a vu des voyageurs endormis marcher d'un pas leste et rapide. Galien, qui ne croyait

Heureux état! l'infortuné, accablé par le sort, goûte le repos qui le fuit pendant la veille; son courroux et sa douleur sont apaisés; ses malheurs et ses souffrances oubliés, et il puise dans ce repos de nouvelles forces pour la lutte qui l'attend au réveil (1).

Tous les phénomènes que nous venons de décrire n'ont pas lieu en même temps, les impressions ne s'émoussent pas toutes à la fois, ni au même degré, comme le prouvent les rêves qui sont le résultat d'un assoupissement plus léger, d'une excitation plus facile des facultés intellectuelles et affectives. Les sens et les diverses fonctions animales s'assoupissent d'une manière successive et moins profondément les uns que les autres, ou, en d'autres termes, les sens n'ont pas tous besoin d'un repos aussi long pour recouvrer leur aptitude à agir. C'est ainsi, comme l'ob

pas à ce phénomène, s'endormit une nuit en marchant, et parcourut environ l'espace d'un stade, plongé dans un profond sommeil, et ne s'éveilla qu'en heurtant contre une pierre. Une chose semblable est arrivée à l'abbé Richard, « Venant de la campagne seul et à pied, dit-il, le sommeil me surprit à plus d'une demi-lieue de la ville, et je continuai de marcher dans tout cet espace par un chemin inégal et tortueux. Je tenais un bâton dans lequel mes jambes s'embarrassèrent. Je ne tombai pas, mais je m'éveillai fort surpris de voir des maisons éclairées, dont je pensais être encore éloigné d'une demi-lieue. Cette marche m'avait si peu fatigué, que je croyais m'être arrêté; et il fallut quelque temps pour m'éveiller assez et bien comprendre que j'avais effectivement fait ce chemin dans un sommeil profond. » *Théorie des songes*, p. 206-207. Il m'arrive souvent à moi-même de m'endormir à cheval. On voit dans les églises des personnes endormies relever brusquement la tête tombée sur la poitrine. Un reste de volonté peut donc agir encore, suivant Cabanis, sur les muscles sans troubler le sommeil. Ce n'est pas là, selon nous, de la volonté, car on n'a point alors conscience de ce qu'on fait. Or, sans conscience, point de volonté.

(1) Le sommeil n'est pas toujours aussi parfait. « Tantôt les sensations, la perception, la locomotion et la voix sont seules suspendues, la mémoire, l'imagination, le jugement restant en exercice; tantôt, à l'exercice de ces facultés qui subsistent, s'ajoute aussi l'exercice de la locomotion et de la voix; c'est là le sommeil qu'agitent les rêves, lesquels ne sont autre chose qu'une portion de la vie animale échappée à l'engourdissement où l'autre est plongée. BICHAT. *Recherches sur la vie et la mort.*

serve Cabanis (1), que les muscles qui meuvent les bras et les jambes se relâchent, s'affaiblissent et cessent d'agir avant ceux qui soutiennent la tête; ces derniers avant ceux qui soutiennent l'épine dorsale. Quand la vue, sous l'abri des paupières, ne reçoit déjà plus d'impressions, les autres sens conservent encore presque toute leur sensibilité; l'odorat ne s'endort qu'après le goût, l'ouïe qu'après l'odorat, le tact qu'après l'ouïe, et même pendant le sommeil le plus profond, il s'exécute encore divers mouvements déterminés par un tact obscur, comme, par exemple, lorsque nous changeons de position dans le lit.

Arrêtons-nous ici un instant pour admirer les lois de la sagesse éternelle. Le tact et l'ouïe, avons-nous dit, sont les derniers à s'assoupir, et sont aussi les premiers à se réveiller. En outre, leur sommeil est très-léger. La Providence qui ne cesse de veiller sur ses créatures, a voulu que ces deux derniers sens fussent comme deux sentinelles vigilantes qui nous avertissent des dangers dont nous pourrions être menacés pendant le sommeil. « Le sens de l'ouïe, qui est le plus rebelle aux influences du sommeil, est aussi celui qui résiste le plus aux attaques de la mort : on entend encore après que tous les autres sens ont cessé de vivre, de même que l'on entend encore même quand tous les autres sens sont endormis ; c'est par l'organe de l'ouïe que pénètrent très-souvent les influences soporifiques; c'est par son intermédiaire que les autres sens s'endorment, tandis que lui veille encore. En effet, on sait avec quelle facilité la monotonie d'un son provoque le sommeil. L'organe de l'ouïe, logé dans un réceptacle osseux, condamné à une immobilité absolue, ne peut, en effet, facilement se soustraire aux sensations qui l'assiégent; il entend jusqu'aux

(1) *Rapports du physique et du moral de l'homme.*

bruits intérieurs de notre corps, il entend même le silence (1). »

Après un temps plus ou moins long, lorsque la nutrition, qui ne se suspend jamais, a versé au cerveau une suffisante quantité de fluide nerveux, les organes restaurés, stimulés de nouveau, retrouvent une partie de leur action; alors les rêves commencent à devenir sensibles, mais ils sont obscurs, incohérents et fugaces. Peu à peu l'afflux nerveux augmente, les idées se réveillent, se meuvent et sont susceptibles d'associations plus nombreuses et mieux ordonnées; enfin, le rêve se régularise et prend une forme déterminée. Le sommeil a renouvelé dans l'organe des sens et de la pensée l'excitabilité épuisée par la veille et leur a rendu leur énergie; on arrive progressivement à saisir les rapports des images, les idées se coordonnent, s'éclaircissent de plus en plus. On touche au moment du réveil. Ce retour se fait dans un ordre inverse de celui dans lequel s'était établi le sommeil; il se fait aussi successivement. « Le corps, comme le dit avec une grande justesse M. Lélut, reprend peu à peu les mouvements pour n'arriver que plus tard à l'équilibre de la station ou de la marche. Les sens se rouvrent graduellement: le tact, l'ouïe les premiers, la vue ensuite; les deux autres sens n'ayant rien à réclamer immédiatement dans cette reprise de la vie de rapports; la pensée, confuse, incertaine, se débarrasse par degrés de l'espèce de voile qui l'offusque. Il se fait un véritable combat entre la nuit et le jour, la plante et l'homme, le corps et l'esprit, la vie et la pensée; combat que marquent: pour l'esprit, qui a peine à s'y reconnaître, des restes, des souvenirs de rêves, des perceptions inexactes ou fausses; pour le corps, des mouvements du tronc et des membres supé-

(1) Longet. *Traité de Physiologie.*

rieurs qu'on appelle pendiculations, d'autres mouvements des membres, du thorax, du cou, de la face qui constituent les bâillements.

» Le jour enfin l'emporte sur la nuit, l'homme sur la plante, la pensée sur la vie, la veille a succédé au sommeil, et pendant les trois quarts ou les deux tiers de la nouvelle révolution diurne de la terre, de nouveaux mouvements, de nouveaux actes de l'esprit et du corps vont préparer de nouvelles fatigues qui donnent lieu à un nouveau sommeil, et ainsi jusqu'à la fin de la vie (1). »

Telle est la description du sommeil. Comme on le voit, trois périodes peuvent être distinguées dans cet état. La première est le passage de la veille au sommeil (assoupissement) ; c'est une espèce de délire vague, pendant lequel nous sommes en proie à une foule de visions ou d'hallucinations. La seconde est le sommeil complet. Ici la vie extérieure tout entière, les sensations, les perceptions, l'imagination, la mémoire, le jugement, la locomotion et la voix paraissent suspendus; bref, l'homme perd le sentiment de son existence. La troisième période, enfin, est le passage de cet état à celui de la veille (réveil) ; c'est ici que les rêves sont fréquents. La seconde période en est exempte, ou, pour mieux, nous n'en conservons point le souvenir, car il n'est point de sommeil sans rêves.

Le sommeil peut donc être défini : le repos des organes des sens et des mouvements volontaires, le réparateur nécessaire de la sensibilité, comme l'a dit Aristote (2).

(1) *Annales médico-psychol.* Juillet 1852.

(2) Friedlœnder fait du sommeil « la fonction d'un organe spécial dont la polarité produirait une polarité adynamique de l'organe de l'intuition intérieure. » Cabanis avait déjà dit que le sommeil était une fonction particulière du cerveau, qui n'a lieu qu'autant que dans cet organe il s'établit une série de mouvements particuliers, et leur cessation ramène la veille, ou les causes extérieures du réveil la produisent immédiatement.

Cet état est plus ou moins long, plus ou moins profond, suivant les climats, la température, l'état de fatigue des organes, l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution, les habitudes, etc. Les femmes, en général, ont plus de propension au sommeil et dorment plus longtemps que les hommes; le sommeil des enfants est plus long que celui des adultes; l'homme, dans l'âge viril, dort moins que l'adulte; et le sommeil du vieillard est bref, léger et interrompu.

En général, la durée du sommeil est de six à huit heures; il est des personnes privilégiées auxquelles trois heures de sommeil suffisent (1); il en est, par contre, d'autres, en beaucoup plus grand nombre, qui en réclaclament dix ou douze.

Il est important de ne pas trop prolonger le sommeil; car, indépendamment de la perte de temps, il peut donner lieu à des états pathologiques plus ou moins graves. L'abus du sommeil, dit Cabanis, altère toujours, plus ou moins, les fonctions de l'organe pensant, il peut même, à la longue, occasionner une folie véritable. Formey rapporte qu'un médecin connu de Boerhaave, après avoir passé une

Suivant Broussais, le sommeil est la cessation des fonctions des sens, de celles de muscles soumis à la volonté et *l'abolition* des facultés intellectuelles et affectives.

Selon Burdach, le sommeil chez l'homme est la racine de la vie animale, et la fusion de la vie morale et de la vie physique.

Suivant Maine de Biran, le sommeil consiste dans la suspension de l'état d'effort, c'est-à-dire de l'action présente d'une volonté ou force motrice sur les organes qui lui sont soumis.

Toutes ces définitions sont évidemment erronées et doivent être rejetées. Quant à nous, nous sommes enclin à considérer (avec M. Longet) le sommeil comme un état dans lequel l'homme vit pour ainsi dire en lui-même, isolé de ce qui l'entoure. Cette définition s'approche de celle d'Hippocrate : *Motus in somno intro vergunt.*

(1) Jules II, grand pape, grand homme de guerre et grand patriote à la fois, ne dormait, que deux heures sur vingt-quatre; Napoléon ne dormait souvent qu'une demiheure, et se sentait reposé comme s'il avait dormit plusieurs heures.

grande partie de sa vie à dormir, perdit progressivement la raison, et qu'il finit par mourir dans un hôpital de fous. — Moi-même, j'ai connu, à Paris, un jeune réfugié italien qui à la suite d'un sommeil très-prolongé finit par être enfermé à Bicêtre.

Suivant la grande loi de la vie animale, la loi d'intermittence, le besoin de dormir revient chaque jour à la même heure, et le sommeil dure chaque jour le même espace de temps. Aucun être animé ne peut s'y soustraire. « Nous pouvons bien, pendant un certain temps, soustraire les organes de la vie animale à la loi d'intermittence, en multipliant autour d'eux les causes d'excitation ; mais enfin ils la subissent, et rien ne peut, à une certaine époque, en suspendre l'influence. Epuisé par une veille prolongée, le soldat dort à côté du canon, l'esclave sous les verges qui le frappent, le criminel au milieu des tourments de la torture (1). »

Virgile avait déjà consacré cette vérité dans les vers suivants, cités par Haller :

Jamque fere mediam cœli Nox humida metam
Contigerat : placida laxarunt membra quiete
Sub remis, fusi per dura sedilia nautæ ;
Cum levis ætheriis delabsus Somnus ab astris
Aera dimovit tenebrosum, et dispulit umbras,
. . . . funditque has ore loquelas.
Æquatæ spirant auræ : datur hora quieti ;
Pone caput, fessosque oculos furare labori...
Ecce deus ramum Lethæo rore madentem,
Vique soporatum Stygia, super utraque quassat
Tempora : Cunctantique natantia lumina solvit.
Vix primos inopina quies laxaverat artus ;
Et super incumbens, cum puppis parte revulsa,

(1) Bichat, *Recherches sur la vie et la mort.*

Cumque gubernaculo, liquidas projecit in undas
Præcipitem, ac socios nequidquam sæpe vocantem (1).

Le sommeil n'est pas un état purement passif de l'organisme, comme porterait à l'indiquer le mot repos dont on se sert généralement pour le désigner (2) ; il est, comme le dit M. Pierre Leroux, un fait de création, un travail de réparation. Les fonctions animales seules sont en repos pendant le sommeil ; mais les fonctions nutritives qui sont sous la dépendance de la force vitale, telles que la digestion, l'absorption, la respiration, la circulation, les sécrétions, etc., non-seulement continuent comme dans l'état de veille, mais, suivant quelques physiologistes, elles acquièrent un surcroît d'activité. C'est pourquoi Hippocrate a dit : *Somnus labor visceribus motus in somno intro vergunt.* D'après cette doctrine qui a pour chef le divin vieillard de Cos, il y aurait donc opposition, antagonisme entre les fonctions animales et les fonctions organiques ; la veille serait un état d'efforts des systèmes sensorial et locomoteur, elle presserait tous les mouvements excentriques du corps, tandis que le sommeil serait le temps d'efforts du système nutritif et presserait tous les mouvements concentriques de l'organisme.

Cette doctrine a été combattue. Broussais, entr'autres, a soutenu que la suspension d'action d'un organe aussi influent que l'est le cerveau, doit bien plutôt amener une

(1) *Æneides*, lib. V.

(2) Il est évident que dans le sommeil il y a une action spéciale du système nerveux par laquelle il se répare. Or, cette réparation ne saurait avoir lieu qu'en vertu d'une combinaison qui s'établit entre le tissu nerveux et le sang artériel, et partant le sommeil ne peut être un état purement passif ou négatif du système nerveux ; cette réparation est donc le résultat d'une action spéciale qui exige, pour se produire, une suspension plus ou moins complète des phénomènes d'impressionnabilité et d'innervation.

diminution qu'un surcroît d'activité et d'énergie dans toutes les fonctions organiques. C'est là une erreur. La suspension d'action du cerveau, comme organe de l'intelligence, n'entraîne pas à sa suite la suspension ou la diminution d'action de la force vitale qui préside, comme on sait, aux phénomènes de la vie. Libre de toute contrainte envers les facultés de l'intellect, soustraite à l'influence qu'exercent sur elle pendant la veille les émotions et les affections dépressives, les passions et les préoccupations de toute sorte, la force vitale doit, au contraire, agir d'une manière plus régulière et plus efficace. En effet, personne n'ignore que l'habitude d'un sommeil très-prolongé, dispose singulièrement à la pléthore et à l'obésité; que l'absorption y est très-active, comme le prouve le danger qu'il y a de s'endormir dans un air malsain, sur les bords d'un marais, par exemple. Les voyageurs qui traversent la campagne de Rome, connaissent parfaitement ce danger; aussi ont-ils grand soin de se tenir éveillés pendant le trajet.

La circulation est ralentie, il est vrai, mais elle gagne en force ce qu'elle perd en vitesse, car si les contractions du cœur se succèdent avec moins de rapidité, leur énergie est augmentée, et leur rythme plus régulier (1). La respiration est également ralentie, mais elle est plus profonde et plus égale, les mouvements de dilatation de la poitrine sont plus réguliers et plus étendus, et partant les poumons reçoivent un plus grand volume d'air à chaque inspiration. La transpiration est aussi très-active pendant le sommeil, comme le démontrent les expériences de Sanctorius. Suivant cet auteur, l'homme transpire autant dans sept heures de sommeil que dans quatorze heures de veille.

(1) Motus arteriarum venarumque et cordis in somno fit fortior, lentior, æquabilior, plenior, idque per gradus diversos augendo, prout augetur somnus. BOERHAAVE.

Pour ce qui regarde les sécrétions, la salive est peut-être sécrétée moins abondamment qu'en état de veille, mais cela tient à ce que les glandes salivaires sont soustraites à leurs excitants pendant le sommeil, et après tout est-elle encore assez copieuse, comme le prouve la bave qui s'écoule abondamment de la bouche de presque tous les dormeurs. Quant à l'urine, j'ai toujours remarqué qu'elle est sécrétée en plus grande quantité pendant le sommeil que pendant la veille; elle s'accumule dans la vessie, et si l'envie d'uriner ne se fait pas sentir aussi vivement et aussi souvent que pendant la veille, c'est que la sensibilité de son réservoir est alors émoussée. Mais au réveil l'émission est ordinairement considérable.

La sécrétion des larmes est également assez abondante dans l'état dont nous parlons, comme le prouvent les traces considérables qu'elles laissent aux paupières du dormeur à la suite de leur évaporation.

La sécrétion de la bile ne saurait être tarie ou amoindrie pendant le sommeil, puisque la digestion se fait très-bien en dormant.

Les organes de la reproduction acquièrent, comme on sait, une grande activité dans l'état de sommeil et entrent souvent en action. Il n'est personne assurément qui n'ait fait plusieurs fois cette remarque sur elle-même. Quant à la chaleur animale, il est certain, dit-on, qu'elle se dégage en moindre quantité, car le dormeur est très-sensible au froid. *Cum somnus invaserit. corpus frigescit*, a dit Hippocrate. Mais ce phénomène tient à ce que l'homme qui dort a besoin, comme dit Muller, d'une plus grande masse de chaleur extérieure que celui qui veille, et non à un affaiblissement réel de la température du corps. Ce serait donc à tort qu'Hippocrate aurait dit que pendant la veille les parties externes du corps sont plus chaudes, les

internes plus froides, et que pendant le sommeil c'est l'inverse qui a lieu. Le thermomètre n'indique pas une telle différence de température.

De tout ce que nous venons de dire il résulte que les fonctions organiques acquièrent pendant le sommeil un haut degré d'activité, qu'elles se sont augmentées et accrues de toute l'inertie des organes de la vie de relation. C'est pourquoi Ambroise Paré a dit : « Le dormir aide grandement à faire la digestion; il restaure la substance du corps et esprits qui sont dissipés par le trop veiller. » Or, la digestion étant la source de toutes les fonctions organiques, celles-ci doivent nécessairement se ressentir de son activité.

L'antagonisme admis par Hippocrate entre les fonctions animales et les fonctions organiques est donc réel.

Quoi qu'il en soit, le sommeil, en restaurant les forces dissipées par la veille, concourt puissamment à l'entretien de la santé, qui, sans lui, ne tarderait pas à se déranger. Mais, malheureusement, les hommes ne tirent pas du sommeil tout le bienfait qu'ils pourraient en tirer, car, insoumis aux lois de la nature, ils poussent souvent la veille très-avant dans la nuit, préoccupés qu'ils sont des travaux de l'esprit ou des plaisirs frivoles du monde, ou bien, ce qui est pire encore, plongés dans l'orgie et la débauche, au point qu'il leur arrive souvent de faire de la nuit le jour et du jour la nuit, chose très-contraire aux règles de l'hygiène (1). Il est déjà tant de causes qui s'opposent

(1) Voici un exemple qui prouve d'une manière péremptoire qu'il n'est point indifférent pour la santé de transformer la nuit en jour et *vice versa*.

Un officier supérieur belge, je crois, afin d'éviter les chaleurs excessives de l'été, demanda et obtint la permission de faire voyager son régiment pendant la nuit et de le faire reposer pendant le jour. Arrivé au terme du voyage, on s'aperçut qu'il manquait à l'appel un nombre considérable d'hommes et de chevaux qui avaient péri, tandis qu'un

au retour régulier du sommeil, qu'il ne faudrait pas encore s'y soustraire volontairement. Toutes les passions dont l'homme est continuellement assailli, sont, en effet, es ennemies mortelles de son repos, et partant une source féconde de maladies, qui affligent l'espèce humaine, et auxquelles échappent généralement les animaux qui, plus dociles que l'homme aux lois naturelles, ne se livrent jamais volontairement à aucune espèce d'excès, et se couchent et se lèvent avec le soleil.

En général chez les hommes supérieurs et fortement trempés, les passions n'exercent pas la même influence que sur le vulgaire à l'endroit du sommeil. C'est ainsi qu'Alexandre-le-Grand, le jour même de la grande bataille qui devait décider, entre Darius et lui, du sort de la Grèce, s'endormit si profondément, que Parménion fut obligé de l'appeler plusieurs fois par son nom pour le réveiller.

Caton d'Utique ayant résolu de ne point survivre à la République, « dégaîna son épée, et regarda si la poincte en estait bien aiguisée et le fil bien tranchant, ce qu'ayant trouvé alors, « Je suis, dit-il, à moy. » Si la mest auprès de soy, et reprit encore son livre (le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme), que l'on dit qu'il leut par deux fois d'un bout à l'autre; puis s'endormit d'un fort profond sommeil, tellement que ceux qui estaient hors de la chambre l'entendaient bien ronfler (1) » — Pompée, sur le point de livrer un combat, céda au besoin du sommeil, et s'y livra si bien, qu'il fallut que ses amis l'éveillassent pour donner le signal de l'action.

autre régiment qui fit le même trajet, mais pendant le jour, arriva sain et sauf à sa destination.

(1) Plutarque. *Vie de Caton d'Utique*, trad. d'Amyot.

Le prince de Condé dormit profondément la nuit qui précéda la journée de Rocroy.

Napoléon, enfin, en fit autant la nuit qui précéda la bataille d'Austerlitz.

Mais quelles sont les causes premières de cette forme de notre existence « qui alterne avec la veille comme les ténèbres avec la lumière, qu'engendrent ou favorisent le silence et l'obscurité, dont les anciens faisaient un dieu, fils de l'Erèbe et de la Nuit, plus mystérieuse encore que la vie, presqu'aussi mystérieuse que la mort (1)? »

Il faut l'avouer, ces causes nous sont inconnues. Parmi les physiologistes, les uns l'attribuent à une congestion de sang dans le cerveau, les autres à une cause tout opposée, c'est-à-dire, à son afflux moins considérable dans cet organe : pour celui-ci, il est dû à la déperdition du fluide nerveux; pour celui-là, à un reflux de ce même fluide vers sa source ; quelques autres, enfin, en voient la cause dans la cessation des mouvements des fibres cérébrales, ou bien dans un mouvement partiel de ces mêmes fibres. Mais je m'arrête, car je n'en finirais point si je voulais rapporter toutes les opinions qui ont eu cours sur la théorie du sommeil; j'ajouterai seulement que sa cause prochaine et immédiate la plus probable paraît être l'état de faiblesse. Ce qui semble le prouver, c'est que l'épuisement des forces, les bains tièdes, la chaleur, la fatigue, la trop grande application sont autant de moyens de concilier le sommeil.

Mais, comment la faiblesse produit-elle le sommeil? j'avoue franchement que je l'ignore; seulement ce qu'il y a de certain, c'est que les phénomènes du sommeil ont leur point de départ dans l'encéphale, et qu'il est produit par une action exercée directement ou sympathiquement

(1) Lemoine. *Du sommeil au point de vue physiol. et psychol.*

sur une ou plusieurs parties de la masse cérébrale, mais cette action nous est complètement inconnue et dans son essence et dans sa nature.

Un ordre de causes plus facile à saisir sont les causes secondaires, ou plutôt les circonstances qui favorisent le retour du sommeil. Et d'abord le silence et l'obscurité de la nuit lui sont éminemment favorables; la lumière et le bruit lui sont contraires. « Mais pourquoi la lumière et les ténèbres sont-elles, dans l'ordre naturel, régulièrement coordonnées à l'activité et à l'intermittence des fonctions externes? C'est que pendant le jour, dit Bichat, mille moyens d'excitation entourent l'animal, mille causes épuisent les forces de ses organes sensitifs et locomoteurs, déterminent leur lassitude, et préparent le relâchement que la nuit favorise par l'absence de tous les genres de stimulants (1). »

La lassitude des organes, avons-nous dit, est une cause puissante de sommeil; c'est vrai, mais il ne faut pas qu'elle soit portée trop loin, car, dans ce cas, elle s'y oppose.— L'impression d'un air frais sur le corps le favorise également, et le froid excessif le provoque d'une manière impérieuse, et malheur à celui qui y cède. Plus d'un voyageur a péri de la sorte, sous les neiges, au milieu des montagnes, où le froid, comme on sait, est si âpre et si vif.

Le travail de la digestion invite aussi au sommeil. *Somnus maxime post cibum fieri solet*, a dit Aristote; il en est de même du bercement, des mouvements doux d'une voiture, de l'équitation, de la lecture d'un livre ennuyeux, d'une conversation sans attrait, et surtout d'un bruit mo-

(1) *Recherches sur la vie et la mort.*

notone, comme tout le monde a pu le remarquer. C'est ainsi que le meunier s'endort au bruit de son moulin; l'enfant au chant monotone de sa nourrice, le marin au grondement de la mer, et le montagnard au souffle du vent et au fracas de la cascade voisine. — Le sommeil est encore provoqué par les bains tièdes, les narcotiques, les boissons rafraîchissantes, les liqueurs fermentées prises en excès, les pollutions nocturnes abondantes, les hémorragies, en un mot, par toutes les circonstances capables d'émousser les impressions ou d'affaiblir la réaction du cerveau sur les organes.

CHAPITRE II.

DES RÊVES.

> Strange state of being! (for'tis still to be)
> Senseless to feel, and with seal's eyes to see.
> BYRON.—*Don Juan*, canto IV, stance XXX.

Dans le sommeil, même le plus profond, l'exercice des facultés de l'âme n'est pas complètement suspendu, comme le prouve un des phénomènes les plus merveilleux qu'il soit donné à l'homme de produire: Je veux parler des rêves.

Nous allons étudier, avec tout le soin dont nous sommes capable, cet état extraordinaire, cette modification de l'âme pendant le sommeil. La philosophie et la médecine pourraient peut-être tirer d'une telle étude des enseignements précieux, car l'étude des facultés de l'entendement, considérées dans leurs diverses manifestations, est une source féconde de résultats utiles à la science et à l'humanité.

Dès que le sommeil appesantit nos paupières et que les sens se ferment plus ou moins complètement aux impressions du monde extérieur, les songes, ces productions fantasques de l'imagination, nous atteignent aussitôt et

doublent notre existence. Tantôt clairs et précis, tantôt vagues et confus, ils agitent *sans cesse* l'âme d'affections diverses sans la participation actuelle des sens extérieurs, et lorsque nous croyons ne pas avoir rêvé, c'est que nous en avons perdu le souvenir.

Les rêves commencent aussitôt que l'attention cesse, que la conscience de la personnalité s'efface et que l'imagination domine ; et même un peu avant de nous endormir, c'est-à-dire, dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, nous sommes déjà le jouet d'une foule de fausses sensations. Des sons articulés, des voix harmonieuses, des phrases incohérentes se font entendre tantôt d'une manière vague et confuse comme dans le lointain, tantôt d'une manière très-claire et très-nette, au point de nous réveiller. En même temps des visions, des images fantastiques, des êtres bizarres, étranges, des figures d'hommes, des formes d'animaux, des dessins, des paysages passent et repassent rapidement devant les yeux de l'esprit, et cessent ordinairement lorsque le sommeil est définitivement établi. Je dis ordinairement, car quelquefois ils se continuent et entrent dans la composition de nos rêves. C'est pourquoi Purkinje et Gruithuisen les regardent comme les éléments des rêves.

Ces fausses sensations qui ont lieu dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, ont été désignées sous le nom d'*hallucinations hypnagogiques* par M. Maury (1), de ὕπνος, sommeil, et ἀγωγός, qui amène, qui amènent le sommeil, parce qu'elles s'offrent presque toujours comme les précurseurs du sommeil, et qu'elles l'amènent en quelque sorte (2).

(1) *Annales médico-psychol.* t. xi, p. 26 et suiv.

(2) Un phénomène analogue à celui des hallucinations hypnagogiques se montre

Les hallucinations hypnagogiques avaient déjà attiré l'attention d'autres observateurs, et, entre autres, de Jean-Paul Richter, qui recommande expressément d'observer les fantômes qui apparaissent avant qu'on s'endorme, comme un moyen de s'endormir réellement.

Ce conseil nous semble mal fondé. En effet, l'acte d'observer exige de l'attention. Or, comme le dit M. Baillarger,

quelquefois chez l'homme éveillé, mais distrait, dans une chambre obscnre particulièrement : il n'est pas rare qu'on se surprenne alors ayant dans les yeux des images claires de paysages ou autres objets semblables. Aristote avait déjà fait cette remarque dans son *Traité des songes;* Spinoza (*Opera posthuma.* Epist. 30) et Gruitbuisen (*Physiogonosie*, p. 236) l'ont faite également.

Mon ami, Vincent Gioberti, d'illustre et respectable mémoire, m'a assuré qu'il n'avait qu'à fermer les yeux pour voir très-distinctement des arbres, des fleurs, des paysages, des perspectives variées, en nn mot, une foule de scènes agréables.

Cardan et Gœthe étaient dans le même cas. «Lorsqne je fermais les yeux, dit ce dernier, et qu'en baissant la tête je me figurais voir une fleur dans le milieu de mon organe visuel, cette fleur ne conservait pas un seul instant sa forme première; elle se décomposait aussitôt, et de son intéricur naissaient d'autres fleurs à pétales colorés ou parfois verts; ce n'étaient pas des fleurs naturelles, mais des figures fantastiques, régulières cependant, comme les rosaces des sculptures; il m'était impossible de fixer cette création, mais elle durait tant que je voulais, sans croître ni diminuer. De même, lorsque je me figurais un disque chargé de couleurs variées, je voyais continuellement naître du centre vers la périphérie des formes nouvelles comparables à celles que fait apercevoir un kaléidoscope. »

J. Muller, le physiologiste, était aussi sujet à un phénomène analogue ; il avait contracté l'habitude, toutes les fois qu'il se représentait, d'ouvrir les yeux sur-le-champ et de les diriger sur la muraille : les images persistaient encore pendant quelque temps et ne tardaient pas à pâlir ; il les voyait là où il tournait la tête, mais il ne les a jamais vues se mouvoir avec les yeux. Sa volonté n'avait aucune influence ni sur la production, ni sur les métamorphoses de ces figures, et jamais il ne distinguait rien de symétrique, rien qui eût les caractères de la végétation. Gœthe, au contraire, pouvait établir à volonté le thème, qui se transformait ensuite d'une manière en apparence involontaire, mais toujours en obéissant aux lois de l'harmonie et de la symétrie : différence entre deux hommes, ajonte J. Muller, dont l'un pcssédait l'imagination poétiqne au plus haut degré de développement, tandis qne l'antre consacre sa vie à l'étude de la réalité et de la nature.

Voyez pour l'exposition détaillée de ces états, dans Moritz et Pockel, *Magasin der Enfanzungsseehnkunde*, t. II, p. 88.—Nasse. *Zeitschrift fuer anthropologie*, t. II, p. 166. —Muller. *Uber die plantastischen gesichtserschueinungen*, p. 20.

toutes les fois qu'on veut fixer l'attention sur ces fantômes pour les étudier, ils disparaissent. On ne peut, en effet, prolonger cet état intermédiaire à la veille et au sommeil qu'en s'abstenant de tout effort d'attention et en restant le plus possible spectateur passif. Il y a donc une sorte d'antagonisme entre l'exercice actif de la volonté et de l'attention, et l'exercice involontaire de la mémoire et de l'imagination (1).

Les hallucinations hypnagogiques sont, suivant M. Maury, identiques avec les hallucinations du sommeil; ce sont elles qui souvent conduisent le rêve et produisent ses incohérences (2). L'observation suivante vient à l'appui de cette manière de voir : Un soir, avant de s'endormir, M. Maury, eut à plusieurs reprises, lorsque ses yeux étaient fermés, la vue d'une espèce de chauve-souris aux ailes verdâtres, à la tête rouge et à la figure grimaçante. A cette vision en succédèrent d'autres qu'il a oubliées, puis celle d'un paysage qui représentait une vue des Pyrénées, dont le souvenir n'était pas très-éloigné dans son esprit. Il s'est rappelé fort bien cette dernière hallucination, parce que, dans ce moment, on apportait de la lumière dans sa chambre ; il rouvrit les yeux, redevint tout-à-fait conscient de lui-même, et s'aperçut de la disparition de son chimérique paysage. Une heure après, il fut réveillé d'un sommeil réel, et il se rappela alors très-nettement le songe qu'il venait de faire. Il avait vu, je ne sais dans quel château, une chauve-souris analogue à celle dont il a été parlé, puis une pierre était tombée de l'édifice en ruines, et, à travers l'ouverture d'une sorte de ma-

(1) Baillarger (*Annales médico-psychol.* 1845) a étudié particulièrement ces fausses sensations chez les fous hallucinés.

(2) *Annales médico-phsychol.* t. XI, p. 16 et suiv.

chicoulis, il avait aperçu un paysage tout semblable à celui qui avait terminé le cours des hallucinations avant ce premier sommeil.

Voilà donc deux hallucinations hypnagogiques qui s'étaient reproduites en rêve dans le même ordre relatif, et qui avaient appelé chacune un cortége d'idées associées dans l'esprit de l'auteur à des images de cette sorte. Une chauve-souris lui avait fait penser à un vieil édifice en ruines où ces animaux se logent d'ordinaire, à un vieux château à machicoulis, puis il avait choisi pour fond du tableau un paysage fantastique ou pyrénéen (1).

Dans l'état de rêve, la pensée n'obéit plus à la volonté; l'esprit est passif : il est rempli par ces images que l'imagination abandonnée évoque sans cesse, il est ravi par elle comme en dehors de lui, et, la réflexion lui faisant défaut, il contemple comme lui étant étrangères les images qui sont pourtant son œuvre : ces images ne sont autres que les idées des sensibles concrétées, matérialisées. « La pensée, dit M. Maury, s'offre à l'esprit du dormeur avec une telle force, en même temps qu'elle prend un tel caractère d'objectivité, que l'esprit la prend pour une image ou une sensation externe, ou, tout au moins, pour l'effet d'un être, d'une cause, étrangers à lui.»

« Ce phénomène, ajoute-t-il, démontre la grande puissance de révivification de la fantaisie, car c'est elle qui ravive tout-à-coup l'idée, au point de lui prêter une forme sensible (2).»

L'image n'est pas tout, dans les rêves. Aristote avait déjà remarqué que le dormeur pense quelque chose au-delà même des images qui lui ont apparu. La pensée se pour-

(1) Maury, *loco cit.*
(2) Maury, *loco cit.*

suit, c'est-à-dire qu'elle agit encore indépendamment et au-delà de ce qui lui est alors présent. Cependant, ce qui constitue le fond du rêve, c'est l'image, et, en cela, le rêve, comme la mémoire, relève de l'imagination.

Quoi qu'il en soit, une condition indispensable pour que les rêves soient sensibles, c'est un sommeil léger; sans cela point de rêves, ou, du moins, pour parler d'une manière plus conforme à nos idées, les rêves sont comme non avenus pour celui qui les a faits. C'est ainsi que le sommanbule, plongé dans un sommeil de plomb, ne conserve aucun souvenir des perceptions de la nuit.

On comprendra maintenant pourquoi les physiologistes affirment que les rêves sont nuls dans un profond sommeil. Mais c'est là, à mon sens, une erreur; les rêves, ne manquent jamais, seulement les sens, plongés dans un profond engourdissement, sont incapables de traduire d'une manière sensible les opérations de notre âme. Mais l'âme ne cesse pas d'agir par le fait du sommeil. Et comment en serait-il autrement? Comment concevoir qu'un principe immatériel et essentiellement actif puisse demeurer inerte, et obéir aux lois qui régissent la matière? Non, le principe immortel qui veille en nous ne saurait s'éclipser, et même pendant le sommeil le plus profond, il est toujours actif, toujours sentant, toujours pensant, et les sens externes ne lui sont pas indispensables pour manifester sa puissance. Ainsi, éveillés ou endormis, notre esprit est sans cesse en mouvement; car, comme le dit Malebranche, « l'idée générale de l'Infini est inséparable de l'esprit, et elle en occupe entièrement la capacité, lorsqu'elle ne pense point à quelque chose de particulier. Car, quand nous disons que nous ne pensons à rien, cela ne veut pas dire que nous ne pensons pas à cette idée générale, mais simplement que nous ne pensons pas à quel-

que chose de particulier. Assurément, si cette idée ne remplissait pas notre esprit, nous ne pourrions pas penser à toutes sortes de choses, comme nous le pouvons, car enfin on ne peut penser aux choses dont on n'a aucune connaissance... Ainsi on pense davantage à l'Etre général et infini quand on pense moins aux êtres particuliers et finis ; et l'on pense toujours autant en un temps qu'en un autre (1). » Ce qui revient à dire : que tout être intelligent a sans cesse présent à l'esprit quelque chose de contingent; mais il ne peut penser au contingent sans penser à sa raison, c'est-à-dire au nécessaire. Ces considérations s'appliquent à l'état de sommeil comme à l'état de veille, puisqu'elles s'appliquent à l'âme en général ; seulement les facultés intellectuelles ne s'exercent pas de la même manière dans l'un et dans l'autre état. « Ainsi l'âme, comme le remarque M. Pezzani, ne veut pas, n'aime pas, ne sent pas de même dans le sommeil que dans l'état de veille ; mais s'il y a des différences incontestables entre les modes d'exercice des facultés, il n'y a pas opposition radicale. Rêver et penser sont les deux faces d'une même vie, les deux manières d'être d'une même essence...» Et plus loin : « La pensée est le produit ordinaire de l'action de l'âme sur la sensibilité externe; le rêve est le produit de la même action sur la sensibilité interne (2). » Si cela est, il est donc inexact de dire, avec Brillat-Savarin, que l'âme pendant le sommeil est comme le pilote pendant le calme, comme un miroir pendant la nuit, comme un luth dont personne ne touche, attendant de nouvelles excitations ; mais il serait plus conforme à la vérité d'affirmer, avec le comte Rederer,

(1) *Recherches sur la vérité*. Liv. VI, part. 1, chap. 5.

(2) Lettres à M. Lelut sur le *sommeil*, le *somnambulisme*, etc., par A. Pezzani. Lyon, 1855.

qu'elle ne cesse jamais d'agir, et la preuve en est : que tout homme qu'on arrache à son premier sommeil, éprouve la sensation de celui qu'on trouble dans une opération à laquelle il serait sérieusement occupé.

Cette assertion ne peut être prouvée, il est vrai, ni par l'expérience, ni par des arguments démonstratifs absolus, car, pour cela, il faudrait connaître la véritable essence de l'âme, ce qu'il ne nous est point donné ici-bas. Notre assertion n'est donc qu'une hypothèse, mais une hypothèse basée sur l'analogie que les rêves ont avec le somnambulisme naturel. Or, il est reconnu que les somnambules oublient complètement leurs songes. Pourquoi n'en serait-il pas de même des rêves d'un profond sommeil? Il y a d'ailleurs une foule de rêves dont l'existence est démontrée, et dont le rêveur à son réveil ne garde aucun souvenir. Ajoutons que cette hypothèse a pour défenseurs Hippocrate, Leibniz, Descartes, Galluppi, Maine de Biran, Carus, Formez, Cabanis, Jouffroy (1) et la plupart des philosophes et des physiologistes les plus distingués. Locke seul soutient la doctrine opposée sans produire de preuves ; il se contente de dire que, s'il était vrai que nous pensions pendant le sommeil profond, nous devrions nous rappeler nos pensées (2). Mais cet argument n'a aucune valeur. En effet, combien de pensées que nous oublions même dans l'état de veille par la raison que nous ne leur avons prêté aucune attention ? J'affirme que le soir nous ne nous rappelons pas la centième partie des

(1) « Le fait que l'esprit veille quelquefois pendant que les sens dorment, est établi; le fait qu'il dorme quelquefois avec eux ne l'est pas ; les analogies sont donc pour qu'il veille toujours. » Jouffroy. *Nouv. biblioth. médic.*, 1827, t. II, p. 354.

(2) « Je dis que l'homme ne saurait penser, en quelque temps que ce soit, soit qu'il veille ou qu'il dorme, sans s'en apercevoir. » Locke. *Essai sur l'entendement humain*, liv. II, c. 1.

idées qui ont traversé notre esprit pendant la journée; et dans le délire fébrile, dans l'ivresse, dans certaines formes de folie violente, combien d'actes intellectuels qui ne laissent aucune trace dans l'esprit?

Pour qu'il y eût suspension complète des exercices des facultés de l'âme dans le sommeil, il faudrait que les fonctions vitales fussent aussi complétement suspendues. Or, il est évident que les fonctions vitales ne cesseront qu'avec la mort, et l'imagination passive, comme le remarque Maine de Biran, n'est, pas plus que la sensibilité organique dont elle dépend, sujette à des intermittences. Chacune des impressions émanée de cette sensibilité peut ébranler sympathiquement le cerveau et réveiller une image proportionnée à la nature de l'affection et du sentiment excitateur: *d'où il résulte que tout sommeil doit être rempli de songes.*

Quoi qu'il en soit, il existe des rapports intimes entre nos occupations habituelles et nos rêves, et partant, il est vrai de dire, qu'en thèse générale, le berger rêve troupeaux, le chasseur rêve gibier, le guerrier combats et le marin la mer. Métastase a exprimé parfaitement cette loi dans les vers suivants:

Sogna il guerrier le schiere,
Le selve il cacciator,
E sogna il pescator
Le reti e l'amo.
Sopito in dolce oblio
Sogno pur io così
Colei che tutto il dì
Sospiro e chiamo.

Cette règle souffre cependant de très-nombreuses exceptions. Les rêves tiennent quelquefois au travail des

organes de la digestion, ou à la gêne du centre circulatoire et des gros vaisseaux; les idées pénibles et les sentiments désagréables qui les accompagnent peuvent, dans ce cas, n'avoir aucun rapport avec ce qui, pendant la veille, nous avait le plus occupés.

Les dispositions d'esprit, dans lesquelles nous nous trouvons, influent aussi sur la nature de nos rêves, comme elles influent sur les idées de la veille. Ainsi, par exemple, si nous nous endormons à la suite d'émotions pénibles profondes, ou après avoir échappé, comme par miracle, à un grand danger, notre sommeil est ordinairement troublé par des songes effrayants, et il nous arrive souvent de nous éveiller tout épouvantés. C'est alors le cauchemar sous toutes les formes qui nous assiége et nous tourmente. Nous voyons sous nos pieds des précipices effrayants, ou bien nous assistons à des scènes de meurtre et de carnage auxquelles nous prenons part ou dont nous sommes la victime.

L'âge exerce aussi une influence marquée sur la nature des rêves. « Dans l'enfance, on rêve jeux, jardins, fleurs, verdure et autres objets riants ; plus tard, plaisirs, amour, combats, mariage; plus tard, établissements, voyages, faveurs du prince ou de ses représentants; plus tard, enfin, affaires, embarras, trésors, plaisirs d'autrefois et amis morts depuis longtemps (1). »

Le caractère et le tempérament individuels doivent aussi influer sur la nature oppressive ou expansive des rêves. L'homme gai et joyeux fera des rêves dorés, et le mélancolique des rêves tristes et lugubres. Le sommeil de l'homme lâche et pusillanime doit être troublé par des

(1) Brillat-Savarin. *Physiologie du goût.*

songes terribles et effrayants, et l'homme brave et courageux rêvera exploits immortels et gloire.

Quoi qu'il en soit, comme tout le monde a pu le remarquer, la sensibilité physique et morale est souvent modifiée d'une manière remarquable dans les rêves. Les peines et les douleurs qu'on éprouve dans cet état sont beaucoup plus vives et plus profondes que les peines et les douleurs de la veille; c'est au point qu'on peut, en pareil cas, se réveiller tout brisé de fatigue, tout trempé de sueur ou tout mouillé de larmes. De même les plaisirs et les joies des songes sont infiniment supérieurs aux plaisirs et aux joies de la vie réelle. « Il n'y a que peu de mois, dit Brillat-Savarin, que j'éprouvais en dormant une sensation de plaisir tout-à-fait extraordinaire. Elle consistait en une espèce de frémissement délicieux de toutes les parties qui composent mon être. C'était une espèce de fourmillement plein de charmes qui, partant de l'épiderme depuis les pieds jusqu'à la tête, m'agitait jusque dans la moëlle des os. Il me semblait avoir une flamme violette qui se jouait autour de mon front.

Lambare flamma comas et circum tempora pasci.

J'estime que cet état, que je sentis bien physiquement, dura au moins trente secondes, et je me réveillai rempli d'un étonnement qui n'était pas sans quelque mélange de frayeur.

» De cette sensation, qui est encore très-présente à mon souvenir, et de quelques observations qui ont été faites sur les extatiques et sur les nerveux, j'ai tiré la conséquence que les limites du plaisir ne sont encore ni connues ni posées, et qu'on ne sait pas jusqu'à quel point notre corps peut être béatifié. J'ai espoir que dans quelques

siècles la physiologie à venir s'emparera de ces sensations extraordinaires, les procurera à volonté comme on provoque le sommeil par l'opium, et que nos arrière-neveux auront par là des compensations pour les douleurs atroces auxquelles nous sommes quelquefois soumis (1). »

L'espoir et les pressentiments de Brillat-Savarin se sont en partie réalisés. Le hachich détermine des sensations de plaisir et de joie ineffables qui n'ont point d'analogue dans la vie normale.

Avant de donner la théorie, d'expliquer le mode de production des songes, afin d'introduire plus de clarté et plus de méthode dans notre travail, nous allons les diviser en trois classes parfaitement distinctes. Dans la première, nous rangerons les rêves sensoriaux, dans la seconde les rêves affectifs, et dans la troisième les rêves psychiques ou intellectuels. Ces trois classes de rêves peuvent se présenter à l'état morbide et donner ainsi lieu à une division générale en rêves physiologiques et en rêves morbides ou pathologiques. Ces derniers sont provoqués et entretenus par un travail morbide latent ou apparent.

Cette classification, comme on le voit, n'est point arbitraire. Elle est fondée sur la nature intime des choses, et nous verrons que la théorie varie et diffère dans chacune de ces classes.

(1) *Physiologie du goût.*

CHAPITRE III.

RÊVES PHYSIOLOGIQUES.

§ 1.

RÊVES SENSORIAUX.

Les rêves sensoriaux sont ceux dans lesquels prédominent les sensations. Ils sont intra-crâniens ou extra-crâniens, suivant que les nerfs sont ébranlés par leurs extrémités internes ou leurs extrémités externes. Les premiers correspondent aux hallucinations externes ou sensoriales proprement dites, et les seconds aux illusions.

1° Rêves sensoriaux intra-crâniens ou Rêves-hallucinations.

Les rêves qui forment ce premier groupe sont analogues, j'allais dire identiques aux hallucinations sensoriales. Dans l'un et dans l'autre cas, en effet, le phénomène est le même, au degré près; dans l'un et dans l'autre cas, il y a spontanéité d'action du cerveau , ou action spontanée

et automatique de l'esprit; dans l'un et dans l'autre cas, la pensée a secoué le joug de la volonté, elle erre à l'aventure et s'offre à l'esprit avec une telle vigueur et revêt un tel degré d'objectivité qu'elle est prise par lui pour une véritable sensation; en d'autres termes, la pensée se concrète, se matérialise et devient, comme le dit M. Lelut, une image visuelle, un son, une odeur, une saveur, une sensation tactile. Dans les rêves comme dans les hallucinations, l'âme se replie, se réfléchit sur elle-même, elle acquiert un sens si exquis, une sonoréité telle, si je puis m'exprimer ainsi, qu'elle devient l'écho de nouvelles sensations qui viennent prendre place au foyer de son intelligence, malgré l'absence de toute impression sensoriale.

Les perceptions du sommeil se prolongent quelquefois dans la veille et dégénèrent ainsi, chez quelques sujets, en véritables hallucinations. Un médecin, affligé de la maladie d'un de ses enfants, s'endort dans son fauteuil, et voit en rêve la figure d'un babouin gigantesque; il se réveille tout effrayé, se promène dans sa chambre bien éveillé, et pourtant il aperçoit encore très-distinctement pendant quelques secondes le babouin faisant les mêmes grimaces que dans son rêve.

Une veuve entend pendant trois nuits consécutives une voix qui lui crie : « Tue ta fille, tue ta fille. » Elle résiste d'abord et chasse ses pensées en se réveillant; mais l'idée ne tarde pas à devenir fixe, elle ne disparaît plus avec la veille. Ces paroles homicides retentissent sans cesse à son oreille, et l'infortunée immole son enfant.

Aristote avait déjà rapproché le rêve de l'hallucination, comme nous le faisons ici, là où il dit : « Il est encore évident que la cause qui fait que dans certaines maladies nous nous trompons même tout éveillés, est celle aussi

qui, dans le sommeil produit sur nous l'impression des rêves (1). »

Entre les rêves et les hallucinations, dit M. le docteur Rufin-Szafkowski (2), il n'y a d'autre différence que plus ou moins de netteté dans les impressions qu'elles font sur *l'esprit*, c'est-à-dire plus ou moins d'intensité dans les *sensations* qu'on croit éprouver : M. Brierre de Boismont avait déjà dit que les hallucinations de l'homme éveillé ne diffèrent de celles qui surgissent dans les rêves que par une vivacité plus grande. En d'autres termes, les rêves consistent en des sensations purement subjectives et ne diffèrent des véritables hallucinations que par l'absence des phénomènes sensoriaux (3).

La théorie des rêves-hallucinations est donc la même que celle des hallucinations sensoriales ; ils se produisent sous l'influence d'un changement inconnu qui s'opère

(1) *Psychologie d'Aristote*, chap. I, p. 184, trad. de Barth. de Saint-Hilaire.

(2) *Gazette médicale de Montpellier*. 15 Août 1847.

(3) M. Baillarger établit deux sortes d'hallucinations : 1o des hallucinations complètes et composées de deux éléments, l'un psychique, l'autre sensorial ; 2o des hallucinations incomplètes, constituées par un seul élément, l'élément intellectuel. * Font partie de cette dernière classe d'hallucinations les malades qui entendent la pensée sans aucun bruit de paroles, qui conversent d'âme à âme, qui sont doués d'un sixième sens, le sens de la pensée, et qui entendent des voix secrètes intérieures, etc. Or, suivant M. Baillarger, c'est à cette classe d'hallucinations seulement que peuvent être comparés les rêves.—Nous ne partageons pas cette manière de voir, car on entend quelquefois en rêve des sons, des voix parfaitement caractérisés, au point de vous éveiller.

Cette distinction, comme l'a dit M. Baillarger lui-même, a été faite par les auteurs mystiques, comme le prouve le passage suivant des *Lettres sur l'oraison mentale* : « Il y a, dit l'auteur, des locutions et des voix *intellectuelles* qui se font dans l'esprit et dans l'intérieur de l'âme, il y en a d'imaginatives qui se font dans l'imagination, et il y en a de *corporelles* qui frappent les oreilles du corps. Mais en définitive le phénomène est le même dans les deux cas, au degré près.

* Cette classe correspond à nos *hallucinations intuitives*. Voyez mon Mém. sur les *hallucinations*, *annales médico-psychol.* 1846.

dans les centres nerveux, d'une modification moléculaire encéphalique, ou d'une vibration des fibres cérébrales qui correspondent aux nerfs sensoriaux, car les filets nerveux, comme l'observe Mallebranche, peuvent être ébranlés par leurs bouts extra-crâniers; on perçoit alors les sensations ordinaires; ou bien par leurs bouts intra-crâniers, c'est le cas des rêves et des hallucinations où l'âme perçoit des sensations malgré l'absence de toute impression sensoriale (1). La seule différence qui existe entre ces deux phénomènes, c'est que les rêves ont lieu dans le sommeil, c'est-à-dire dans un état qui suspend l'action des organes extérieurs, qui modifie à différents degrés celle de plusieurs organes intérieurs, ainsi que les impressions qu'ils reçoivent, et augmente parfois la sensibilité et la force d'action de quelques-uns d'entre eux, tandis que dans les hallucinations les organes externes et internes continuent, tout en percevant de fausses sensations, à exercer leurs fonctions; en d'autres termes, ils ne sont pas endormis, leur action n'est point suspendue, comme dans les rêves, ils veillent. Mais toujours est-il que la cause des rêves et des hallucinations est la même *au degré près*.

(1) « Toutes nos impressions sont transmises des extrémités nerveuses aux centres nerveux; les causes qui les produisent portent leur action primitive sur les filets terminaux des nerfs, les seuls points sur lesquels elles puissent agir. Mais que, par une circonstance quelconque, la cause d'excitation se trouve en rapport, non plus avec la terminaison d'un nerf, mais avec sa partie moyenne, avec son tronc, ou avec son origine dans les centres nerveux, chaque sensation n'en sera pas moins rapportée par notre esprit à cette partie du corps d'où elle devrait provenir, où aboutissent les ramifications terminales du nerf lui-même. Qu'une impression ait donc son siége, non plus à l'extrémité d'un nerf de sensation spéciale, par exemple, mais sur le trajet de ce nerf, la perception qui en résultera donnera naissance à une image inexacte, à une conception fausse; car la sensation sera rapportée à l'extrémité du nerf et attribuée à l'agent ordinairement en rapport avec cette extrémité; si la stimulation siège plus haut, si elle est produite dans certaines régions des centres nerveux, une sensation analogue n'en aura pas moins lieu, et la conception en sera d'autant plus étrange. » LONGET. *Traité de physiologie.*

On a remarqué, et la même remarque a été faite également pour les hallucinations, que les rêves qui se rapportent au sens de la vue, de l'ouïe et du toucher sont bien plus fréquents que ceux du goût et de l'odorat. « Il est très-rare, dit Brillat-Savarin, que les sensations qu'on éprouve en rêvant se rapportent au goût et à l'odorat (1). Quand on rêve d'un parterre ou d'une prairie, on voit des fleurs sans en sentir le parfum; si l'on croit assister à un repas, on en voit les mets sans en savourer le goût. « Ce serait, ajoute-t-il, un travail digne des plus savants que de rechercher pourquoi deux de nos sens n'impressionnent point l'âme pendant le sommeil, tandis que les quatre autres (le quatrième dont veut parler Brillat-Savarin est le sens génésique), jouissent de presque toute leur puissance. Je ne connais aucun psychologue qui s'en soit occupé. »

Voici, selon nous, la raison de ce phénomène : c'est que les sensations du goût et de l'odorat, à cause sans doute de leur moins forte impression sur notre esprit et dans notre mémoire, sont bien moins déterminées, bien moins définies, bien moins précisées par les signes du langage que les sensations de la vue, de l'ouïe et du toucher.

(1) Cette règle souffre des exceptions. En effet, tout dernièrement j'ai eu un rêve de l'odorat parfaitement caractérisé : la sensation que j'éprouvai dans mon rêve était si vive, qu'elle me réveilla, et persista un instant encore après mon réveil. Il me semblait sentir l'odeur infecte qu'exhalent les langes récemment salies d'un enfant.

Madame M*** me raconta qu'elle fut une fois éveillée par une forte odeur d'échalotte, au point qu'elle crut au premier abord qu'il faisait jour et que cette odeur lui arrivait de la cuisine. Convaincue du contraire par le silence et l'obscurité, elle se rendormit ; mais elle fut réveillée une seconde, puis une troisième fois par la même odeur qui allait cependant en diminuant d'intensité à chaque fois. Après chaque fausse sensation se manifestait une colique dont la violence était également en rapport avec le degré de la sensation éprouvée dans ces trois rêves successifs.

Or, il est, ce me semble, de la dernière évidence que si les signes qui servent à désigner les sensations du goût et de l'odorat sont vagues et mal déterminés, les idées que ces signes traduisent doivent nécessairement être confuses et obscures, et partant leur traduction plus rare et plus difficile ; c'est précisément ce qui a lieu dans les rêves qui se rapportent à ces deux sens (1).

De tous les signes, les plus précis sont ceux qui désignent les sensations de la vue; ces sensations sont gravées, sculptées en quelque sorte dans la mémoire; elles sont *concrétées, matérialisées*, chaque couleur, chaque nuance, chaque forme, chaque objet, ayant, en effet, un nom ou

(1) Il est certain que les expressions manquent pour définir d'une manière exacte et précise les différentes nuances des saveurs et des odeurs. Nous disons bien : cette substance est amère, celle-ci est acide, celle-là est douce ; cette odeur est suave, cette autre est infecte. Mais combien n'y a-t-il pas de variétés et de nuances d'amertume, d'acidité et de douceur? combien n'y a-t-il pas d'odeurs suaves et d'odeurs infectes que nous ne saurions rendre par des mots techniques, par des expressions définies, déterminées? Aussi toutes les classifications que les physiologistes nous ont données jusqu'à ce jour sont-elles imparfaites, et elles le seront sans doute toujours, car je ne crois pas qu'on parvienne jamais à *concréter*, à *matérialiser*, à l'aide du langage, les sensations du goût et de l'odorat, à leur donner, en un mot, un signe transmissible. En effet, quel est le gourmet qui se rappelle exactement la saveur d'un mets ou d'un vin? Quel est le parfumeur qui se rappelle parfaitement l'odeur d'un baume, d'une essence, d'une fleur, etc.? — On n'a à ce sujet que des souvenirs vagues et confus. Ce n'est que pendant qu'on savoure ce mets, qu'on goûte ce vin, qu'on flaire cette odeur, qu'on se rappelle les avoir déjà savouré, goûté, flairé. Les rêves, comme M. Archambault l'a dit pour les hallucinations (voyez mon Mémoire sur la *démonomanie* et mon autre Mémoire sur les *hallucinations*, *Annales médico-psychol.*, 1843 et 1846), sont donc des phénomènes de mémoire dont l'ordre de production, sous le rapport de la fréquence relative, répond à un fait physiologique, c'est-à-dire au degré de mémoire qui caractérise chaque sens.—Qu'il me soit permis d'appeler ici l'attention des observateurs sur les gourmets, sur les cuisiniers, sur les parfumeurs, etc., en un mot, sur les personnes qui, par leur profession, exercent d'une manière spéciale les sens du goût et de l'odorat, pour s'assurer si les rêves qui se rapportent à ces sens ne sont pas plus fréquents chez elles que chez toute autre personne.

un signe propre, caractéristique, qui le dessine, le représente, le *matérialise* à l'esprit. Aussi les perceptions du sommeil qui se rapportent à ce sens sont-elles les mieux dessinées, les mieux caractérisées. Celle de l'ouïe le sont déjà moins, parce que le degré de mémoire qui caractérise ce sens est moindre que celui qui caractérise le sens de la vue, et partant les signes qui les traduisent, qui les transmettent à notre esprit, sont moins précis. En effet, les sons et les voix que l'on entend en rêve sont ordinairement sans bruit, ils sont purement psychiques ou intellectuels; ce n'est que d'une manière exceptionnelle qu'ils deviennent réellement sensoriaux. Je dois avouer cependant qu'il m'arrive assez souvent à moi-même d'entendre en rêve des voix si bien accentuées, si sensoriales, si je puis m'exprimer ainsi, qu'elles me réveillent sur le champ. Ces voix m'appellent ordinairement par mon nom et ne prononcent jamais deux mots de suite (1).

Les fausses sensations du toucher, enfin, sont ordinairement assez bien tranchées; elles sont cependant plus mobiles et d'une appréciation plus difficile que celles de la

(1) Les sourds et les aveugles par accident sont sujets, comme les autres, pendant leur sommeil, à percevoir des fausses sensations de l'ouïe et de la vue. Cependant, si les accidents qui nous ont privé de ces sens nous ont frappé dans un âge encore tendre, il peut arriver, comme le fait remarquer M. Charma (*du Sommeil*, p. 34), qu'à la longue l'aveugle cesse de percevoir des images dans ses rêves, le sourd d'entendre des sons. Darwin (Macnish, *Philosophy of sleep*) cite l'exemple d'un gentilhomme qui, atteint de surdité dans sa jeunesse, en était venu, après trente ans, à ne plus s'entretenir avec ses amis, même en rêve, que par écrit ou par gestes. Dans le sommeil comme dans la veille, les sons n'existaient plus pour lui.

Voici comment M. Pezzani explique ce phénomène, dans un manuscrit qu'il m'a confié: « La base de la sensibilité externe, dit-il, étant le non-moi antérieur, c'est-à-dire, la mémoire des impressions précédemment perçues, il est clair qu'après un long temps et quand l'organisme se sera maintes fois renouvelé, cette mémoire s'émoussera, et qu'ainsi l'aveugle cessera de percevoir des images dans ses rêves, le sourd d'entendre des sons. »

vue et de l'ouïe, parce que les signes qui expriment les sensations du toucher sont plus obscurs et bien moins déterminés que ne le sont ceux des deux sens intellectuels (1).

Pendant le sommeil les sens n'entrent pas tous en même temps et au même degré dans l'inertie; ils s'endorment en raison directe de leur activité. « Au moment où le sommeil commence, les organes des sens tombent peu à peu dans l'inaction, le goût d'abord, la vue et l'odorat ensuite, l'ouïe veille encore et le toucher toujours, car il est là pour nous avertir par la douleur du danger que le corps peut courir (2). » Cullen avait déjà remarqué, qu'au début et pendant toute la durée du sommeil, les divers organes peuvent ne s'assoupir que successivement ou d'une manière très-inégale, et que l'excitation partielle des points du cerveau qui leur correspondent, en troublant l'harmonie de ses fonctions, doit alors produire des images irrégulières et confuses qui n'ont aucun fondement dans la réalité des objets. Il est certain que l'inégalité dans l'état des divers départements de l'organe de la pensée, nous rend compte en partie de l'extravagance des rêves ; mais ce n'est pas là la cause unique de cette extravagance. Nous avons vu que le degré plus ou moins profond, plus ou moins léger du sommeil, influe puissamment sur la netteté ou sur le vague des songes ou même sur leur oubli complet. Supposons, en effet, que nous passions alternativement d'un sommeil léger à un sommeil profond et *vice versa*, il est évident que les rêves suivront ces alternatives, et seront tantôt clairs et lucides, tantôt obscurs et fugaces, et parfois nuls ou plutôt

(1) Dans le somnambulisme spontané, le toucher, comme le remarque M. Lelut, est très-éveillé. C'est ce sens dont l'action surexcitée donne aux somnambules les moyens d'écrire, de distinguer et de choisir, parmi les objets les plus tenus, ceux qu'ils destinent aux ouvrages les plus délicats.

(2) *Physiologie du goût.*

inaperçus; et comme le jugement et la réflexion ne président pas à l'association des idées et des images, et que les rapports de temps et d'espace ne sont point conservés dans cet état, il s'ensuit que toutes ces images, toutes ces idées vagues ou lucides s'associent, se combinent, se confondent sans aucun ordre logique, et donnent naissance à des assemblages étonnants de bizarrerie, d'étrangeté, de chimères et d'incohérence; et cela doit être, puisque, dans le sommeil, l'unité de temps et de lieu, qui marque et classe les événements par ordre chronologique, est effacée.

Une troisième cause de l'incohérence des songes, c'est la succession extrêmement rapide des différentes images qui se déroulent aux regards de l'esprit, et qui entraînent avec elles autant d'idées secondaires; elle occupe tout entière notre âme et ne nous permet pas de revenir sur nous-mêmes. Ce retour sur nous-mêmes s'opère cependant quelquefois (surtout lorsque le sommeil est incomplet), mais d'une manière fugitive: c'est lorsqu'au milieu de nos rêves, nous nous prenons à douter de leur réalité et que nous avons une vague conscience que nous sommes le jouet d'un songe.

Une dernière cause enfin de l'extravagance des rêves, c'est l'association vicieuse et irrégulière des idées qui, comme le dit M. Maury, au lieu de s'enchaîner par leur ordre logique, de se combiner suivant les besoins du discours et de l'argumentation, s'associent par des ressemblances tout-à-fait indépendantes de leur sens, de leur caractère propre. Le lien secret qui rattache entre elles les idées en apparence si éloignées les unes des autres chez le rêveur, c'est tantôt l'assonance, tantôt la similitude, l'identité des mots, ayant cependant des sens différents : ainsi, par exemple, le mot *corps* amènera par l'effet de

l'identité du son, celui de *cor* et le rêve se terminera par l'idée attachée à ce dernier mot (1).

L'auteur que nous venons de citer a eu un rêve qui avait commencé par un pèlerinage à Jérusalem ou à la Mecque. Après bien des aventures il se trouva à Paris chez M. Pelletier, le chimiste, qui lui donna une pelle en zinc, laquelle pelle joua un grand rôle dans un rêve subséquent qui a été plus fugace que les précédents. — Voilà, dit-il, trois idées, trois scènes principales qui me paraissent liées entre elles par les mots *pèlerinage*, *Pelletier*, *pelle*, c'est-à-dire par trois mots commençant de même, qui s'étaient associés évidemment par cette assonance, et étaient le lien d'un rêve en apparence fort incohérent.

Le même auteur pensait une autre fois au mot *kilomètre*, et il y pensait si bien qu'il était occupé en rêve à marcher sur une route où il lisait les bornes qui marquent la distance à un point donné évaluée avec les mesures itinéraires. Tout-à-coup il se trouve sur une de ces grandes balances dont on fait usage chez les épiciers ; un homme était occupé à accumuler des *kilos* sur un des plateaux afin

(1) Suivant l'école philosophique allemande, l'état de veille, chez l'homme, consiste dans le double conflit que l'organisme vivant entretient, d'une part, avec les objets extérieurs, par le moyen des sens, et, d'autre part, avec l'âme par le moyen des centres nerveux; dans l'état de sommeil complet, il y a suspension de ce double conflit, les organes des sens étant fermés aux excitants extérieurs, et l'âme n'étant plus en relation avec l'organisme ; tandis que dans l'état de rêve il n'y a de suspendu que le conflit extérieur, les agents environnants ne pouvant plus impressionner les sens, mais le moi peut jusqu'à un certain point rester en relation, en conflit avec les centres nerveux, et alors il trouve, dans des organes fermés au monde extérieur, des sensations distinctes. Il y a dans ces organes persistance ou reproduction des changements que les objets extérieurs y suscitent dans l'état de veille. Or, le désordre, l'incohérence, la bizarrerie dans toutes les idées qu'on observe dans les rêves reconnaîtraient pour cause la suspension de l'un des deux conflits dont il a été parlé : l'organisme dans cet état, en effet, n'est plus, par son côté extérieur, en relation avec les objets environnants, parce que les organes des sens sont fermés aux excitants extérieurs, et que ce côté de l'organisme n'est plus impressionné par les stimulants physiques.

de connaître le poids de l'auteur, puis cet épicier lui dit qu'il n'était pas à Paris, mais dans l'île de *Kilolo*. Puis le rêve changea tout-à-coup et il eut successivement plusieurs images dans lesquelles il voyait la fleur nommée *Lobélia*, le général Lopez, dont il venait de lire la déplorable fin à Cuba, enfin il se réveilla en faisant une partie de *loto*. — Il est certain que ces mots à assonance semblable avaient associé ces idées fort disparates dans les rêves.

Les mots *jardin, chardin*, et *Janin*, jouèrent un grand rôle dans les rêves d'une autre personne. Ces mots s'associèrent si bien dans son esprit, qu'elle vit tour-à-tour le jardin des plantes où elle rencontra le voyageur en Perse Chardin, qui lui donna à lire le roman de M. Janin, de l'*Ane mort et la femme guillotinée*. —Je pourrais citer plusieurs autres exemples analogues, mais ceux-ci suffisent pour l'intelligence du fait énoncé.

Ainsi donc, comme on le voit, une fois l'hallucination du rêve produite, une fois l'esprit en possession de la sensation apparente, sans cause externe, qui vient d'avoir lieu, le rêveur, comme le dit M. Maury, bâtit sur cette image, ce son, cette sensation tactile, etc., une idée qu'il poursuit jusqu'à ce que une nouvelle hallucination éveille à son tour une idée nouvelle qui la dérange de son chemin. L'intelligence marche, dans ce cas, comme un aveugle qui suivrait la même route, jusqu'à ce qu'une main étrangère le poussât dans une route nouvelle, qu'il prendrait alors et suivrait comme la première, jusqu'au moment où une autre main l'aurait fait dévier et ainsi de suite (1).

(1) Maury. *Observ. sur les analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale*. Annales médico-psychol. Juillet 1853.

2° Rêves sensoriaux extra-crâniens ou Rêves-illusions.

Les rêves qui composent ce second groupe sont à ceux du premier ce que les illusions sont aux hallucinations. Ils sont toujours produits par des impressions extérieures, telles qu'un bruit, la piqûre d'un insecte, le contact d'un corps étranger, un changement de température, une position pénible ou gênante, une attitude inaccoutumée, etc.; ainsi, par exemple, si une impression sensoriale quelconque, assez légère pour ne pas rompre le sommeil, vient à retentir dans l'organe cérébral, cette impression peut provoquer de longs rêves, très-détaillés, dans lesquels des choses, qui semblaient presque effacées du souvenir, se retracent quelquefois avec une force et une vivacité singulières; ou bien cette impression est aussitôt adaptée par l'homme qui dort à la teneur de ses idées actuelles avec une merveilleuse promptitude, et fait à l'instant même partie de ses rêves; d'autres fois, enfin, les impressions extérieures peuvent imprimer une nouvelle direction aux rêves. Dans tous ces cas la sensibilité externe est, suivant M. Pezzani, absorbée par la sensibilité interne et vient se fondre avec elle.

Fodéré, dans son *Traité du Délire*, avait déjà signalé cette association dans le rêve de sensations fantastiques et de sensations réelles incomplètes; de là la confusion entre ce que l'esprit perçoit réellement du dehors et ce qu'il tire de ses propres chimères.

Le rêveur entend-il une détonation? le voilà en présence de deux armées ennemies qui en viennent aux mains; il voit le sang couler, il entend les décharges de mousquetterie et le grondement du canon, le cliquetis

des armes, les cris des combattants, les gémissements des blessés et des mourants.

Un son mélodieux frappe-t-il ses oreilles? tout-à-coup il se trouve en face de celle qu'il aime, qui, s'accompagnant de son clavecin, lui dit ses plus tendres, ses plus pathétiques romances; ou bien il s'imagine assister à une fête où il entend les accords de l'orchestre qui l'invitent à la danse.

Le simple son d'une cloche peut reporter aussitôt nos pensées vers les sensations de notre enfance et nous plonger dans de douces rêveries, ou faire naître tout-à-coup l'image d'un convoi funèbre ou d'une solennité religieuse, selon l'état actuel de notre sensibilité.

Qu'un corps étranger, les draps, par exemple, viennent à chatouiller légèrement la muqueuse du pénis, et soudain le dormeur se trouve assailli par des rêves érotiques.

Qu'une douleur rhumatismale ou névralgique s'éveille dans une partie quelconque de notre corps, ce sont des animaux féroces qui nous déchirent et nous dévorent. Tout récemment je rêvais qu'un brigand me portait des coups de poignard au cœur, et je ressentis à mon réveil une douleur aigue dans la région précordiale.

Le soleil du matin dardait ses rayons dans la chambre d'une jeune femme en proie au sommeil, et elle rêva qu'une lumière éblouissante frappait douloureusement ses yeux, et qu'elle cherchait à l'éviter en se cachant dans les coins les plus obscurs et en fermant convulsivement les paupières.

La piqûre d'une puce fait rêver à Descartes qu'il est percé par un coup d'épée.

Une personne dont parle Stewart, ayant fait appliquer, dans un état d'indisposition, une boule d'eau très-

chaude à ses pieds, rêve qu'elle fait un voyage au Mont-Etna.

Une autre personne, ayant un vésicatoire sur la tête, s'endormît et fit un rêve très-long et très-suivi dans lequel elle se voyait prisonnière et sur le point d'être mise à mort, puis scalpée par les sauvages de l'Amérique.

Une mauvaise position du cou fait rêver au célèbre bénédictin dom Calmet qu'on l'étrangle. La chute des couvertures nous fait rêver que nous sommes exposés aux injures de l'air et aux intempéries des saisons.

Le rêve que fait don Rodrigue, atteint de la peste, dans les *Fiancées* de Manzoni, est un exemple frappant de rêve-illusion. « Après s'être retourné longtemps dans son lit il s'endormit enfin, et commença à être assailli par des rêves effrayants. Et, de rêve en rêve, il lui sembla qu'il se trouvait dans une vaste église au milieu d'une foule, sans pouvoir se rendre compte ni comment il y était allé, ni comment la pensée d'y aller lui était venue, dans ce temps surtout, et il en était furieux. Il regardait la foule environnante : c'étaient des visages jaunes, décharnés, avec des yeux brillants et des lèvres pendantes, avec des habits en lambeaux, à travers lesquels on apercevait des taches et des bubons. « Arrière canaille ! » lui semblait-il s'écrier, en regardant la porte qui était fort éloignée, et accompagnant ses paroles d'un air menaçant sans bouger cependant, tout au contraire se faisant petit, se resserrant le plus qu'il pouvait pour ne pas toucher ces corps infects qui ne le touchaient déjà que trop de toutes parts. Mais aucun de ces malheureux ne faisait mine de vouloir s'éloigner, ni même d'avoir entendu ; ils le pressaient au contraire davantage, et il lui semblait surtout que quelqu'un d'entr'eux lui pressait du coude le côté gauche entre le cœur et l'aisselle, où il ressentait un point dou-

loureux. Et s'il se contournait pour chercher à s'en délivrer, aussitôt quelque chose de nouveau venait le blesser dans le même endroit. — Furieux il voulut mettre l'épée à la main, mais il lui sembla que cette arme avait remonté le long de son corps, et que c'était son pommeau qui le blessait dans cet endroit ; mais en y mettant la main il n'y trouva point d'épée, et en place il sentit une douleur plus vive. Il faisait grand bruit, il était tout haletant et voulait crier plus fort lorsqu'il lui sembla que tous ces visages se tournaient vers le même point ; il regarda à son tour et vit une chaire d'où commença à poindre quelque chose de convexe, de lisse et de brillant, puis parut nette et distincte une tête chauve, une figure, une longue barbe blanche, un moine, enfin, debout hors de la chaire jusqu'à la ceinture. C'était le Père Cristoforo promenant son regard sur son auditoire. Il sembla à don Rodrigue que ce regard s'était arrêté sur lui. Le moine éleva la main dans l'attitude même qu'il avait prise jadis dans le salon de son palais. Lui aussi éleva alors précipitamment la sienne, fit un effort comme pour s'élancer et saisir ce bras étendu ; une voix qui murmurait sourdement dans son gosier éclata en un grand cri et il se réveilla ; il laissa tomber le bras qu'il avait en effet levé, eut quelque peine à se remettre, à bien ouvrir les yeux, car la lumière déjà avancée du jour l'incommodait fort ; il reconnut son lit, sa chambre et comprit qu'il avait été le jouet d'un songe : l'église, le peuple, le moine, tout avait disparu, tout, hormis une chose, hormis cette douleur du côté gauche. En même temps il éprouvait des palpitations violentes, de l'oppression ; il avait dans les oreilles un tintement continuel, une pesanteur dans tous les membres plus grande que lorsqu'il s'était couché ; il était dévoré d'une soif ardente ; il hésita un instant avant de regarder le côté douloureux,

enfin il le découvrît, lui jeta un coup d'œil en tremblant, et aperçut un bubon livide (1).

L'exemple suivant n'est pas moins frappant; ici on remarque deux sensations externes transmises par les sens imparfaitement endormis, lesquelles donnaient naissance aux conceptions fantastiques du songe. « Je me rappelle que, dans mon enfance, dit M. Maury, m'étant assoupi par un effet de la forte chaleur, je rêvai qu'on m'avait placé la tête sur une enclume et qu'on me martelait à coups redoublés. J'entendais en rêve très-distinctement le bruit des lourds marteaux, mais, par un effet singulier, au lieu d'être brisée, ma tête se fondait en eau; on eût dit qu'elle était faite de cire molle. Je m'éveille, je me sens la figure inondée de sueur, transpiration qui n'était due qu'à la haute température. Mais, ce qui était plus remarquable, j'entendis dans une cour voisine, habitée par un maréchal, le bruit très-réel du marteau. Nul doute que ce ne fût ce son que mes oreilles avaient transmis à mon esprit engourdi. Il y avait là une sensation réelle, associée à un fait imaginaire, le martellement de ma pauvre tête, que je sentais aussi très-réellement se fondre en eau (2). »

Dans tous les cas que nous venons de citer, il y a rapport intime et évident entre la cause et l'effet, entre les rêves et l'impression qui les a produits, et partant ces rêves ressemblent singulièrement aux illusions. Ce n'est pas en effet l'extrêmité intra-crânienne des nerfs qui est ici d'abord ébranlée, comme dans les hallucinations, mais bien

(1) *I promessi sposi*, chap. XXXIII.—Quoique ce rêve ne soit qu'une invention de l'auteur, nous avons cru néanmoins le rappeler ici, car il est vraiment admirable et calqué tout-à-fait d'après nature.

(2) *Loco citato*.

l'extrêmité extra-crânienne, comme dans les illusions. Seulement, pendant le sommeil, la raison, le jugement, la réflexion étant suspendus, ou tout au moins très-affaiblis, les impressions externes sont mal appréciées, mal interprétées, précisément comme les aliénés les apprécient et les interprétent dans leurs illusions.

Nous avons dit plus haut que les impressions extérieures étaient adaptées par l'homme qui rêve à la teneur de ses idées avec une merveilleuse promptitude. On ne saurait vraiment se faire une idée d'une telle promptitude, ni de l'extrême rapidité avec laquelle la pensée s'effectue dans les rêves.

> A slumbering thought, is capable of years,
> And curdles a long life into one hour (1).

L'exemple suivant en donnera une idée approximative. M. Maury (*loc. cit.*) raconte qu'étant un jour malade et endormi, il lui tomba sur la partie postérieure du cou la flèche du lit, où il était couché. Il se réveilla aussitôt, mais voici le rêve qu'il fit dans le très-court intervalle qui se passa entre la chute de la flèche du lit et le réveil. Il rêva de la Terreur, il assista à des scènes de massacre, comparut devant le tribunal révolutionnaire, vit Robespierre, Marat, Fouquier-Thionville, toutes les plus vilaines figures de cette époque terrible, discuta avec eux; enfin, après bien des évènements, il fut jugé, condamné à mort, conduit en charrette, au milieu d'un concours immense, sur la place de la Révolution, monta sur l'échafaud; l'exécuteur le lia sur la planche fatale, la fit bas-

(1) Byron. *The dream.* — « Une pensée du sommeil est capable d'embrasser des années et de concentrer en une heure la plus longue vie. » Trad d'Amédée Pichot.

culer, le couperet tomba et il sentit la tête se séparer de son tronc; il s'éveilla en proie à la plus vive angoisse et se trouva sur le cou la flèche du lit dont il a été parlé et qui était tombée sur les vertèbres cervicales à la façon du couteau de la guillotine.

Macnish rapporte le fait suivant : « Dernièrement, en rêve, dit-il, je faisais un voyage aux Grandes-Indes : Je m'arrêtais quelques jours à Calcutta; je revenais en Angleterre; je m'embarquai pour l'Egypte où j'allais visiter les cataractes du Nil, le Grand-Caire, les Pyramides, et, pour couronner le tout, j'avais l'honneur d'une entrevue avec Méhémet-Ali, Cléopâtre et Alexandre-le-Grand. Tout cela était l'affaire d'une nuit, probablement d'une heure ou même de quelques minutes; et cependant ces évènements me semblaient avoir occupé au moins douze grands mois (1). »

Casimir Bonjour racontait à ses amis qu'un soir, à la première représentation de l'une de ses pièces, accablé de fatigue, il s'était assoupi dans la coulisse au moment même où le rideau se levait. Pendant son sommeil, il avait vu passer sous ses yeux ses cinq actes entiers avec tout l'accompagnement des impressions diverses qu'éprouvait et manifestait le parterre à chaque scène. Arrivé à la fin du drame, il s'entendait nommer avec bonheur au milieu des plus vifs applaudissements. Tout-à-coup, il s'éveille; éveillé, il regarde; il n'en pouvait croire ni ses yeux, ni ses oreilles; on en était encore aux premiers vers de la première scène, il n'y avait pas deux minutes qu'il s'était endormi.

Cardan, fit également un songe de ce genre. Il me semblait, dit-il, avoir été de Milan dans une ville incon-

(1) *Philosophy of sleep.*

nue, éloignée de trois cent mille pas, et avoir parcouru tant de lieux différents, de montagnes et de vallées, qu'il aurait fallu plus de six jours pour en faire autant. Je croyais avoir dormi longtemps, mais le son de l'horloge m'avertit qu'à peine j'avais reposé pendant une heure.

Une telle accélération de la pensée s'observe aussi quelquefois à l'article de la mort et dans les dangers imminents. Au moment de mourir, des personnes ont vu se dérouler devant elles le tableau de leur vie entière, dont elles embrassaient tous les détails en un instant, vérifiant ainsi ce passage de l'Ecriture : « A l'heure du jugement, toutes vos actions seront retracées en un clin d'œil. » — Je connais ce phénomène par expérience. Un jour, en me baignant dans la Seine, je pensai me noyer. Dans cet instant suprême, toutes les actions de ma vie se déroulèrent comme par enchantement aux regards effrayés de mon esprit. Le cerveau est comme le cœur, dit M. Maury, l'émotion en accélère les mouvements.

Si l'on réfléchit maintenant sur les faits que nous venons de rapporter, on demeurera convaincu que les impressions qui donnent naissance à certains rêves, sont bien plus vives et bien plus fortes pendant le sommeil que pendant la veille. Des stimulations, des irritations qui passeraient inaperçues dans le second cas, acquièrent dans le premier une énergie et une intensité vraiment prodigieuses. Nous verrons plus tard tout le parti qu'on peut tirer de cette exaltation de la sensibilité dans la pratique médicale.

§ 2.

RÊVES AFFECTIFS.

Les rêves affectifs sont ceux dans lesquels les émotions prédominent, où les sentiments jouent le principal rôle. Leur point de départ est la sensibilité interne, ou le système ganglionnaire; ils correspondent aux hallucinations viscérales ou internes (1).

Les rêves affectifs ne sont pas, à beaucoup près, aussi fréquents que les rêves sensoriaux et intellectuels; ils ne peuvent même pas exister indépendamment de ceux-ci, car, comme nous le prouverons plus tard, l'intervention de l'idée est indispensable à la sensibilité pour produire un sentiment; c'est donc de l'association de l'élément intellectuel à l'émotion que naissent les rêves affectifs, comme c'est de l'association du même élément à la sensation que naissent les rêves sensoriaux.

Les incubes et les succubes sont des rêves affectifs par excellence. Comme tout le monde sait, on appelle incubes des fantômes du sexe masculin avec lesquels les femmes ont commerce dans leurs rêves, et, par contre, on donne le nom de succubes à des fantômes du sexe féminin qui excitent aux jouissances de la chair les hommes en proie au sommeil. Ces rêves prennent donc leur point de départ

(1) Voyez mon Mém. cité sur les *hallucinations*.—*Annales médico-psychol.* Novembre 1845 et Janvier 1846.

dans la sensibilité génitale; — ce sont des rêves *génésiques*, pour nous servir du mot créé par Brillat-Savarin. — Lorsque ces rêves ont lieu chez des personnes éveillées, ils prennent le nom d'hallucinations et forment une variété de la folie.

Chez les anciens, la superstition donnait un corps, une forme réelle aux êtres imaginaires qui paraissaient en songe aux incubes et aux succubes et les appelait de noms divers.

Chez les Juifs, c'étaient des êtres surnaturels appelés Asmodée (dieu des ténèbres), Haza, Lilith, etc., qui jouaient le rôle d'incubes.

Chez les Grecs et les Romains, c'étaient les syrènes, les nymphes, les dryades, les naïades, les faunes et les satyres.

Chez les Gaulois, c'étaient les Dusiens. — Chez les Orientaux, d'après Avicennes, ils étaient connus sous le nom d'Albedilon et d'Alcrates. Averroës les appelle Elgades, et Azaravius les désigne sous le nom d'Alcaïbes; — chez les sauvages de l'Amérique, c'était le redoutable Cocoto, et pour les chrétiens du moyen-âge, c'était le démon sous toutes les formes. Et cette croyance était si générale que les hommes instruits eux-mêmes y ajoutaient une foi entière. Les docteurs juifs, en effet, étaient convaincus que les incubes et les succubes étaient des créations imparfaites que Dieu, surpris par le *Sabbat*, n'avait pas eu le temps d'achever.

Dans les siècles primitifs de l'Eglise, les auteurs sacrés se sont sérieusement occupés de savoir si les incubes et les succubes étaient propres à la fécondation; — la plus grande lumière du moyen âge, saint Thomas d'Aquin, Lactance et autres étaient pour l'affirmative; — saint Jérôme, saint Grégoire de Naziance, etc., soutenaient le

contraire, et, si toutefois, ajoutent-ils, il en provient quelque chose, ce serait plutôt un diable incarné qu'une créature humaine.

Saint Augustin n'ose se prononcer. « Une constante tradition, dit-il, que plusieurs confirment par leur propre expérience ou par les récits de personnes dont la sincérité ne peut être suspecte, publie que les sylvains et les faunes, généralement appelés incubes, ont souvent assouvi sur les femmes leurs sauvages instincts; que certains démons, appelés Dusiens dans les Gaules, tentent sans cesse et accomplissent les mêmes violences; et ici le nombre et la gravité des témoignages rendraient la négation presqu'impudente : *je n'oserais toutefois décider* si certains esprits revêtus d'un corps aérien (car l'air agité par un éventail, éveille la sensibilité corporelle, il devient sensible au toucher même), aient jamais été possédés de cet esprit de luxure, et capables, dans les conditions de leur nature, d'un commerce sensible avec les femmes (1). »

On conçoit que l'autorité de ces grands noms en ait imposé à la multitude, et ait fait pénétrer profondément dans les masses une telle croyance, au point que celles-ci étaient intimement convaincues de la réalité de ces démons fornicateurs qui se plaisaient à troubler leur sommeil. — Les religieuses, les vierges consacrées à Dieu, étaient souvent en butte à leurs poursuites. Dans les congrégations religieuses, ces rêves régnaient quelquefois d'une manière épidémique.

Aujourd'hui encore, nous sommes le jouet de ces mêmes songes, seulement nous ne les attribuons plus à des influences surnaturelles; nous les regardons pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire comme de simples rêves.

(1) *Cité de Dieu*. Liv. XVI, ch. 23. trad de L. Moreau.

Lorsque nous nous endormons couchés sur le dos, par exemple, il est rare que nous ne soyons pas assaillis par des rêves érotiques, qui ne sont autres que des incubes, de là des pertes nocturnes qui, chez quelques sujets, se répètent souvent plusieurs fois dans la nuit. Ce phénomène tient évidemment à ce que, dans une telle position, les organes du bas-ventre pèsent de tout leur poids sur les vésicules séminales, les excitent et provoquent des rêves voluptueux qui font entrer en action l'appareil générateur.

Une continence absolue et longtemps prolongée produit le même effet par l'accumulation de la liqueur fécondante qui distend outre mesure et irrite ses réservoirs.

Les sorciers du moyen âge étaient tout simplement de malheureuses victimes de rêves affectifs. Ces prétendus sorciers, comme on sait, fixaient pour leurs assemblées un certain jour, ou plutôt une certaine nuit de la semaine ; car la nuit préside aux songes, elle est l'amie des mystères : c'était le *Sabbat*. Le lieu du rendez-vous était une île déserte, une roche escarpée, une caverne entourée d'une antique forêt, un vieux château abandonné, une chapelle en ruines, un cimetière, etc. Pour s'y rendre, ils commençaient par évoquer les esprits infernaux par des pratiques et des cérémonies superstitieuses; ils lisaient la description du *Sabbat*, ce qui était très-propre à faire de fortes impressions sur leur imagination, ils se frottaient ensuite le corps avec des pommades narcotiques, et notamment de *datura stramonium,* appelé pour cela *herbe aux sorciers.* Dans leur sommeil, ordinairement provoqué par des breuvages et des frictions narcotiques, leur imagination ardente, exaltée par une pensée dominante, par une croyance aveugle dans les pratiques du *Grimoire*, enfantait mille objets terribles, diaboliques,

fantasmagoriques, et quand la lumière du jour venait les tirer de cet état, leur cerveau encore faible avait conservé l'impression des visions du sommeil, et les rêves étaient pour ces intelligences malades des réalités ; leurs convictions, à cet égard, étaient telles qu'ils ne craignaient point d'affronter les flammes du bûcher plutôt que d'y renoncer.

Le cauchemar et le vampirisme sont également des types de rêves affectifs ; il en sera question lorsque nous traiterons des rêves morbides.

Une sensibilité exquise, la frayeur, l'ennui, le désespoir, les chagrins, le spectacle du malheur, les privations des choses nécessaires à la vie, la perspective d'un avenir malheureux, les substances narcotiques, etc. donnent souvent naissance à cette classe de rêves.

L'exilé, en proie à la nostalgie, est souvent le jouet des rêves affectifs. La patrie absente vient souvent le consoler dans son sommeil. Dans ses songes il voit sans cesse les lieux chéris de son enfance ; il est transporté tout-à-coup au milieu des objets de ses affections, il entend les doux accents de ses parents et de ses amis. Mais hélas ! le réveil ne tarde pas à dissiper ses illusions, et à le plonger dans la triste réalité ; c'est alors qu'il s'écrie douloureusement avec les poëte :

> O quater, ò quoties, non est numerare beatum,
> Non interdicta cui licet urbe frui.
>
> Ovid.—*Trist.*

L'amour fait souvent le sujet des rêves de la jeune fille qui s'approche de la puberté.

La pudeur fait souvent rêver aux femmes sensibles

qu'elles se trouvent toutes nues exposées aux regards de la multitude.

Le criminel, rongé par les remords, est pendant son sommeil la proie de rêves terribles et effrayants.

La faim peut donner origine à des songes de bonne chère, par l'irritation de la membrane muqueuse de l'estomac.

Trenck rapporte que, mourant presque de faim dans son cachot, tous ses rêves lui rappelaient chaque nuit les bonnes tables de Berlin; qu'il les voyait chargées de mets les plus délicats et les plus abondants, et qu'il se croyait assis au milieu de convives, prêt à satisfaire enfin le besoin importun qui le tourmentait. Et chose pénible! il arrive souvent qu'on ne peut savourer le goût des mets qui flattent vos regards. Cette remarque a déjà été faite par Brillat-Savarin. — C'est alors un véritable supplice de Tantale pour le rêveur affamé.

Certaines femmes d'un tempérament sanguin, à l'approche de leurs époques cataméniales, assistent souvent, dans leurs songes, à des scènes de sang et de carnage.

Les rêves affectifs reconnaissent souvent pour cause des irritations ou des lésions chroniques des viscères.

Des songes pénibles, des précipices effrayants, des monstres horribles, le cauchemar sous toutes les formes, en un mot, troublent souvent le sommeil des personnes dont les digestions sont pénibles et laborieuses. L'hydropique, dévoré de soif, rêve à l'eau, et le fébricitant à des incendies.

« Plusieurs impressions intérieures de douleurs, dit Moreau de la Sarthe, produisent également des rêves qui se rattachent quelquefois à ces affections d'une manière plus ou moins directe. Les cauchemars les plus pénibles sont ceux des personnes qui ont des spasmes du bas-ven-

tre, ou une respiration très-difficile, ou une maladie du cœur. Les hypocondriaques, les femmes nerveuses, hystériques, enfin tous les individus qui ont des digestions laborieuses sont exposés aux mêmes rêves (1). »

Les rêves dont l'origine est une lésion chronique ou une irritation des viscères, sont, à proprement parler, des rêves-illusions, mais des rêves-illusions internes ; leur point de départ est toujours la sensibilité interne ou le système nerveux ganglionnaire, et partant ce sont de véritables rêves affectifs. Mais arrêtons-nous, n'anticipons point sur les rêves pathologiques ou morbides.

La théorie des rêves affectifs est la même que celle des hallucinations viscérales et des illusions internes, avec cette seule différence que ces hallucinations et ces illusions sont des rêves qui ont lieu chez des sujets tout éveillés, et reconnaissent pour cause une lésion de l'entendement, tandis que, dans les rêves, l'entendement est parfaitement sain, et partant leur cause ne peut être que dans la passivité de l'esprit du dormeur, comme nous le prouverons bientôt. — Mais soit dans les hallucinations viscérales ou ganglionnaires, soit dans les rêves affectifs, l'intervention de l'idée est indispensable, autrement l'émotion ou le travail morbide qui s'opère dans les profondeurs de l'organisme demeurerait à l'état de trouble vague et confus; je le répète, cette émotion, ce travail pathologique qui n'est autre qu'une sensation morbide interne obscure, ont besoin de l'élément intellectuel, du contact de la pensée; pour être transformés soit en rêves, soit en hallucinations ou en illusions.

(1) *Grand Dictionnaire des sciences médicales*, art. Rêves.

§ 3.

RÊVES PSYCHIQUES OU INTELLECTUELS.

J'appelle psychiques les rêves dans lesquels prédomine l'élément intellectuel ou l'idée ; ils correspondent à mes hallucinations intuitives (1), leur source est dans l'appareil psycho-cérébral. Ils sont presque exclusivement l'apanage des hommes qui se livrent aux nobles travaux de l'intelligence. Ils sont ordinairement occasionnés par une préoccupation ou une forte contention de l'esprit, par un effort de pensée avant de s'endormir, qui, loin de se suspendre pendant le sommeil, continue ou se renouvelle quelquefois avec plus de force et de liberté que pendant la veille.

Les sens ne prennent part à ces rêves qu'accessoirement, et, parfois même, ils restent complètement étrangers. Cela prouve que l'intervention des sens n'est pas toujours indispensable à l'âme humaine pour manifester sa puissance. Dès-lors que deviennent les doctrines de Locke et de Condillac qui accordent tant aux sens dans la formation des idées (2) ? Evidemment, lorsque Condillac dit

(1) Voyez mon Mémoire cité sur les *hallucinations*.

(2) Dans la doctrine de Condillac, tous les faits de l'ordre moral et intellectuel sont représentés comme des faits d'excitation sensoriale entièrement passifs. L'homme y apparaît comme une machine organisée qui est mise en mouvement par les agents extérieurs plutôt que comme un être actif qui se meut spontanément, en vertu d'une force morale qui lui est propre, et qui constitue sa personnalité. L'attention n'y figure que comme une sensation forte et prolongée; la mémoire y joue le rôle d'une sensation renouvelée automatiquement; l'idée n'y apparaît que comme une sensation transformée; la réflexion, la volonté elle-même ne sortent pas de ce cercle fatal dans

que le jugement, la réflexion, les passions, toutes les opérations de l'âme, en un mot, ne sont que la sensation qui se transforme, Condillac se trompe grossièrement, car entre la sensation et l'idée, la différence est immense. « La sensation, comme le dit M. Flourens, est une chose toute physique, toute matérielle; et l'idée une chose toute métaphysique, toute spirituelle; il y a autant de différence entre la sensation et l'idée qu'il y en a entre le corps et l'esprit, entre la matière et l'âme » (1). Et les idées apodictiques, morales et métaphysiques, telles que celles du juste et de l'injuste, du bien et du mal, les idées d'unité, d'infini, de sainteté, etc., ne combattent-elles pas victorieusement cette doctrine? Les sens peuvent-ils les produire? Ne nous révèlent-elles pas notre nature intime? « Etrange conception! — s'écrie saint Augustin, en parlant des opinions des Epicuriens et des philosophes du même ordre, qui attribuent aux sens la perception de la vérité, et prétendent qu'à cette règle fausse et trompeuse se doivent rapporter toutes nos connaissances, — étrange conception! et comment peuvent-ils la concilier avec leur adage : le seul sage est beau? — Est-ce par les jeux de la chair qu'ils observent l'éclat et les charmes de la sagesse? (2) »

Ah! certes, ce ne sont pas les sens qui pensent, mais l'âme. En effet, « un aveugle, dit Buffon, n'a nulle idée de l'objet matériel que nous représentent les images des corps; un lépreux dont la peau serait insensible n'aurait

lequel est emprisonnée l'activité méconnue de l'homme. Locke, du moins, n'est pas si exclusif. Selon ce philosophe, en effet, nos idées découlent de deux sources, la sensation et la réflexion; il admet dans l'esprit plusieurs facultés élémentaires, à savoir : la perception, la contemplation, la mémoire, le jugement, la comparaison, le raisonnement, l'abstraction, la volonté et le désir. Condillac, par contre, comme on vient de le voir, n'admet qu'une seule et unique source des idées, la sensation.

(1) *Histoire des travaux et des idées de Buffon.*

(2) *Cité de Dieu*, livre VIII, chap. 7, trad. de L. Moreau.

aucune des idées que le toucher fait naître ; un sourd ne peut connaître les sons. Qu'on détruise successivement ces trois moyens de sensation dans l'homme qui en est pourvu, l'âme n'en existera pas moins, ses fonctions intérieures subsisteront, et la pensée se manifestera toujours en dedans de lui-même. » Et M. Flourens ajoute judicieusement à ces paroles de Buffon : « entre moi et mes organes, entre l'esprit et le corps, il n'y a que des rapports d'occasion et non des rapports de nature. Ceux qui, à l'exemple de Cabanis, veulent tirer la pensée de la matière se trompent; ceux qui, à l'exemple de Sthall, veulent expliquer toutes les opérations du corps par les opérations de l'âme se trompent : une limite fixe sépare les causes métaphysiques des causes physiques, l'esprit du corps, l'âme de la matière (1). »

D'après tout ce qui précède on est en droit de conclure que, contrairement aux sensualistes, la connaissance sensitive n'est que le dernier de nos moyens de connaître. Une faculté supérieure, la raison, nous dévoile un autre ordre de choses, qui est aussi supérieur aux forces de l'intelligence, que l'univers matériel surpasse l'appréciation des sens et de l'imagination. Tel est le monde intelligible qui embrasse les substances, les causes et les innombrables relations, et en s'étendant jusqu'à la dernière des forces créées, il nous montre dans chacune de celles-ci un petit monde potentiel qui se développe lentement dans le temps et dans l'espace. Sortant ensuite des confins du temps et de l'espace, et s'élevant aux réalités extemporanées et ultramondaines, il nous ouvre l'ordre moral des existences, la réalité apodictique de la vie future, la durée éternelle des esprits, et nous fait

(1) *Hist. des travaux et des idées de Buffon.*

pressentir, au-delà de ce monde matériel, un autre monde, à savoir : l'université des intelligences créées. — Telle est la sublime conception que nous trouvons indiquée dans les anciens et particulièrement dans Platon. Et si le penseur vulgaire n'a qu'une conception vague et confuse des vérités rationnelles, et ne peut trouver rien de positif et de réel au-delà de ses sens et de l'imagination, il n'en est pas ainsi pour le philosophe vraiment digne de ce nom. Celui-ci, en comparant l'évidence, la certitude, la valeur objective des deux ordres d'existences, n'hésite pas à conclure que les choses assujetties aux sens ne sont qu'une très-minime partie de l'Univers, et que le monde intelligible doit être antérieur et supérieur au monde sensible.

Mais revenons à notre sujet. — C'est dans les rêves psychiques que la sphère de l'intelligence s'étend et s'agrandit d'une manière vraiment prodigieuse : les idées sont alors plus vives et plus lucides, l'imagination plus hardie, la mémoire plus exquise ; le jugement plus prompt et plus sûr. On dirait en vérité que l'esprit cherche à briser les liens qui le rattachent à la terre et s'élance dans des régions éthérées, dans l'éblouissant séjour de la vérité (1). Combien de chefs-d'œuvres littéraires et artistiques ont été inspirés au flambeau des rêves intellectuels !

Galien a dit « qu'il devait une grande partie de son

(1) « Pendant l'état de sommeil, une idée séjourne dans le cerveau et s'y élabore, sans qu'elle puisse être remplacée par une autre ayant sa raison d'être dans les corps extérieurs ou dans nos sensations. Aussi est-il facile de comprendre qu'elle pourra acquérir des développements d'autant plus parfaits, atteindre des proportions d'autant plus étendues, une lucidité d'autant plus complète, qu'aucune image étrangère ne viendra lui disputer le champ de l'intelligence où elle règne sans partage. Quand une pensée nous occupe profondément, elle amène presque toujours un état analogue à celui que nous trouvons dans cette forme de sommeil, une sorte d'état extatique pendant lequel le monde réel, l'univers des sensations n'existe plus pour nous ; seule elle nous possède, car la matière est dominée par la pensée qui est en lui, et à laquelle il ne peut se soustraire. » — LONGET, *ouvr. cité*, 9.

expérience aux lumières qui lui ont été données dans les songes. »

Hermas écrivit, dit-on, son livre le *Pasteur* sous la dictée d'une voix qu'il entendait en rêve. — On prétend que la *Divine Comédie* de Dante, ce monument gigantesque dans lequel se trouve, pour ainsi dire, incarnée la civilisation chrétienne, a été inspirée à son auteur par un songe.

Voltaire s'imagina un jour avoir rêvé le premier chant de la *Henriade* autrement qu'il l'avait composé. Frappé de cette singularité, « j'ai dit en rêvant, écrivit-il, des choses que j'aurais dites à peine dans la veille; j'ai donc eu des pensées réfléchies malgré moi, et sans y avoir la moindre part; je n'avais ni volonté, ni liberté, et cependent je combinais des idées avec sagacité et même avec quelque génie. »

B. Francklin croyait avoir été plusieurs fois instruit en rêve de l'issue des affaires qui l'occupaient dans le moment. « Sa tête forte, et d'ailleurs entièrement libre de préjugés, n'avait pu, dit Cabanis, le garantir de toute idée superstitieuse par rapport à ces avertissements intérieurs. Il ne faisait pas attention que sa profonde prudence et sa rare sagacité dirigeaient encore l'action de son cerveau, pendant le sommeil, comme on peut l'observer souvent même pendant le délire chez l'homme d'un moral exercé. En effet, l'esprit peut continuer ses recherches dans les songes, il peut être conduit par une certaine suite de raisonnements à des idées qu'il n'avait pas; il peut faire à son insu, comme il le fait à chaque instant durant la veille, des calculs rapides qui lui dévoilent l'avenir, enfin certaines séries d'impressions intérieures qui se coordonnent avec des idées antérieures, peuvent mettre en jeu toutes les puissances de l'imagination et même présenter à l'individu une suite de raisonnements, dont il croira

quelquefois entendre dans une conversation régulière le récit et les détails (1). »

Condillac avouait qu'en travaillant à son cours d'études, il était souvent forcé de quitter, pour dormir, un travail déjà tout préparé, mais incomplet, et qu'à son réveil, il l'avait trouvé plus d'une fois terminé dans sa tête.

Cardan a composé un de ses ouvrages en rêve.

Des mathématiciens ont souvent pu résoudre, en dormant, des problèmes qui avaient échappé aux investigations de leur esprit éveillé (2).

« Le 17 juin 1822, dit Burdach, en faisant la méridienne, je rêvai que le sommeil, comme l'allongement des muscles, est un retour sur soi-même qui consiste dans une suppression de l'antagonisme : tout joyeux de la vive lumière que cette pensée me paraissait répandre sur une grande masse de phénomènes vitaux, je m'éveillai; mais aussitôt tout rentra dans l'ombre, parce que cette vue était trop en dehors de mes idées du moment; mais elle est devenue le germe de vues qui, depuis se sont développées dans mon esprit (3). »

« C'est surtout la poésie, dit M. Longet, qui souffle pendant le sommeil ses inspirations les plus belles. Il n'est pas de poëte qui n'ait rêvé ses vers et souvent les meilleurs; il n'est pas d'esprit cultivé dont le discours n'ait pris en rêve une teinte vague de poésie (4). »

La célèbre sonate du Diable de Tartini fut composée dans un rêve. Le diable parut en songe au compositeur, et lui proposa d'achever un thème auquel il n'avait pu réussir la veille, à la condition qu'il lui abandonnerait son

(1) Cabanis. *Rapports du physique et du moral.*

(2) Carus. *Physiologie*, t. II, p. 208.

(3) Burdach. *Traité de physiologie*, t. V. p 213, trad. de l'allemand

(4) Longet. *Traité de physiologie*, t, II.

âme. La proposition est acceptée et aussitôt le démon exécute sur le violon, avec un charme inexprimable, la sonate devenue si fameuse. Tartini, à son réveil, écrivit le brillant morceau qu'il avait entendu dans son rêve.

Evidemment ce n'étaient ici ni anges, ni démons qui inspiraient ou dictaient les idées et les pensées aux dormeurs. Ceux-ci attribuaient à des personnages différents des pensées et des idées qui n'étaient que les leurs, qui étaient l'œuvre d'une seule et même intelligence.

Il se fait ici comme une scission, comme un dédoublement de notre personnalité. Ce phénomène se remarque surtout chez les aliénés. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé à moi-même de soutenir en rêve, avec un interlocuteur, des discussions où nous faisions valoir des arguments opposés, et qui n'étaient autres que les objections que je me faisais à moi-même. Tout le monde, assurément en a fait autant dans quelques-uns de ses songes. « Cette scission, qui s'opère dans l'esprit, et où le docteur Wigan voit une des preuves de sa thèse paradoxale : *The duality of the Mind,* n'est la plupart du temps qu'un phénomène de mémoire ; nous nous rappelons le pour et le contre d'une question, et, en rêve nous rapportons à deux êtres différents les deux ordres d'idées opposées (1). »

Il arrive souvent que l'un des interlocuteurs de notre esprit semble nous révéler des faits que nous ignorions complétement. C'est encore là un phénomène de mémoire. Nous verrons bientôt quel développement prodigieux acquiert cette faculté de l'âme dans les rêves psychiques. Le rêve lui-même n'est souvent qu'un phénomène de mémoire. L'esprit reproduit quelquefois exactement dans les songes ce qu'on a vu ou entendu dans la veille. Mais le plus souvent cette reproduction est confuse, parce que

(1) A. Maury. — *Loco citato.*

d'autres hallucinations surgissent de toute pièce, et viennent se mêler et se confondre avec celles évoquées par la mémoire.

Les facultés de l'entendement, comme nous l'avons dit, sont si développées dans les rêves psychiques qu'il n'est pas rare d'avoir en songe des idées supérieures à notre intelligence normale et parfois même étrangères au sujet même de nos études habituelles.

Que de fois ne m'est-il pas arrivé de rêver que je lisais des écrits scientifiques ou philosophiques, où je puisais des idées d'une grande profondeur, qui, certes, n'avaient jamais traversé mon esprit, et, à mon réveil, j'étais tout étonné de ce que j'avais appris en dormant. Ce n'est pas tout : les livres qu'il me semblait avoir sous les yeux et que je comprenais parfaitement étaient écrits dans des langues étrangères qui me sont très-peu familières.

Parmi les facultés de l'âme, la mémoire est une de celles qui se développe le plus dans les rêves psychiques. Elle devient si exquise que les souvenirs les plus lointains et les plus fugitifs se retracent avec une netteté et une exactitude merveilleuses. Telle sensation, telle pensée, tel souvenir qui paraissaient éteints à tout jamais dans le jour, parce que les distractions les offusquent, peuvent se réveiller tout-à-coup plus brillants, plus élaborés dans le repos nocturne ou la concentration somnambulique. La chaîne des événements intermédiaires nous ayant échappé ou se faisant à notre insu, nous présente tout-à-coup quelque vérité frappante. Mais comme nous n'en voyons pas la source, elle paraît venue d'inspiration. Nous allons rapporter quelques exemples qui mettront hors de doute la vérité de cette assertion :

« M. R. de Bowland, propriétaire de la vallée de Gala, était poursuivi en justice pour une somme considérable

d'argent, provenant des arrérages accumulés d'une dîme, dus, disait-on, à une famille noble. M. R. était intimement convaincu que son père, d'après un usage particulier à la loi écossaise, avait racheté ces dîmes du titulaire, et qu'en conséquence la demande actuelle était sans fondement. Mais après des recherches minutieuses dans les papiers de la succession, dans les actes publics, et après une enquête fort longue parmi les personnes qui avaient été en rapport d'affaires avec son père, il ne put trouver aucune preuve en sa faveur. Le terme fatal étant près d'expirer, il se disposa à partir le lendemain pour Edimbourg, afin d'arranger son affaire aux conditions les moins onéreuses possibles. Il alla se coucher dans cette disposition d'esprit; à peine était-il endormi, qu'il eût le songe suivant : son père, mort depuis plusieurs années, lui apparut et lui demanda ce qui lui troublait ainsi l'esprit. En rêve on n'est point surpris des apparitions. M. R. lui fit connaître la cause de son inquiétude, ajoutant que le payement d'une somme aussi considérable lui était d'autant plus désagréable qu'il avait la conviction qu'elle n'était pas due, quoiqu'il ne pût fournir aucune preuve à l'appui de son dire. Vous avez raison, mon fils, répondit l'ombre, j'ai payé ces dîmes pour lesquelles vous êtes maintenant poursuivi. Les papiers relatifs à cette transaction sont dans les mains de M., avoué, qui est maintenant retiré des affaires et demeure à Inveresck, près d'Edimbourg; j'eus recours à lui dans cette circonstance, quoiqu'il n'ait jamais été chargé de mes affaires. Il est très-possible que M... ait oublié cette particularité, qui remonte maintenant à une date très-ancienne; mais vous pourrez la lui rappeler, en disant que lorsque je vins pour régler son compte, il s'éleva une difficulté sur le change d'une pièce

d'or du Portugal, et que nous convînmes de boire la différence à la taverne.

M. R... s'éveilla le matin, l'esprit plein de son rêve ; il jugea convenable de se détourner de son chemin pour aller à Inveresk, au lieu de se rendre directement à Edimbourg. Arrivé dans cet endroit, il trouva la personne dont son père lui avait parlé : c'était un homme très-avancé en âge. Sans lui dire un seul mot de son rêve, il lui demanda s'il se rappelait s'être chargé autrefois d'une affaire pour le compte de feu son père. Le vieux monsieur n'en avait point conservé le souvenir ; mais la circonstance de la pièce d'or lui remit tout en mémoire; il fit la recherche des papiers et les trouva, de sorte que M. R... put porter à Édimbourg les documents nécessaires au gain du procès qu'il était sur le point de perdre. » (1)

Il est certain que M. R... avait entendu raconter autrefois cette histoire à son père, mais que depuis longtemps elle s'était effacée de son esprit.

« Un de mes amis, dit Abercombee, employé dans une des principales banques de Glascow en qualité de caissier, était à son bureau, lorsqu'un individu se présenta, réclamant le payement d'une somme de six livres.

» Il y avait plusieurs personnes avant lui qui attendaient leur tour; mais il était si impatient, si bruyant et surtout si insupportable par son bégaîment, qu'un des assistants pria le caissier de le payer pour qu'on en fût débarrassé. Celui-ci fit droit à la demande, avec un geste d'impatience et sans prendre note de cette affaire. A la fin de l'année qui eut lieu huit ou neuf mois après, la balance des livres ne put être établie, il s'y trouvait toujours une erreur de

(1) Abercombee.—*Inquiries, concerning the intellectuel power and the investigation of truth.* Cité par Brierre de Boismont dans ses *Hallucinations.*

six livres. Mon ami passa inutilement plusieurs nuits et plusieurs jours à chercher ce déficit. Vaincu par la fatigue, il revint chez lui, se mit au lit et rêva qu'il était à son bureau, que le bègue se présentait, et bientôt tous les détails de cette affaire se retracèrent fidèlement à son esprit. Il se réveilla la pensée pleine de son rêve, et avec l'espérance qu'il allait découvrir ce qu'il cherchait si inutilement. Après avoir examiné ses livres, il reconnut, en effet, que cette somme n'avait point été portée sur son journal et qu'elle répondait exactement à l'erreur » (1).

M. F..., dit M. Maury, avait visité, dès son enfance, les environs de Montbrison, où il avait été élevé. Vingt-cinq ans après, il fait un voyage dans le Forez, dans le but de reparcourir le théâtre de ses premiers jeux, et de revoir de vieux amis de son père, qu'il n'avait jamais rencontrés depuis. La veille de son départ, il se croit en rêve arrivé au but de son voyage, il est près de Montbrison dans un certain lieu qu'il n'a jamais vu, où il rencontre un monsieur dont les traits lui sont inconnus, et qui lui apprend être M. T..., un ami de son père, qu'il avait vu, en effet, dans son enfance, mais dont il ne se rappelait que le nom. M. F... arrive à Montbrison. Quel n'est pas son étonnement de reconnaître la localité qu'il avait vue en songe et de rencontrer le même M. T... qu'il reconnut avant même qu'il se nommât, pour l'avoir vu quelques jours auparavant en rêve; ses traits seulement étaient un peu vieillis (2).

Une jeune maîtresse de piano rêvait souvent la nuit qu'elle étudiait des morceaux de musique d'une difficulté extrême qu'elle avait à peine parcourus la veille. et, à son

(1) *Loco citato.* — (2) *Loco citato.*

grand étonnement, le lendemain elle les exécutait avec une aisance parfaite (1).

Les exemples que nous venons de relater prouvent donc que l'esprit peut, dans certaines circonstances et par des voies inconnues, reproduire de lui-même, indépendamment de la volonté, soit une impression antérieure, une perception ancienne, soit des actes de la vie intellectuelle qui paraissaient oubliés à tout jamais. Ce phénomène est dû sans doute à un ébranlement particulier des fibres du cerveau qui se fait spontanément et pour ainsi dire machinalement à des intervalles irréguliers ; sans règles ni lois appréciables, dans un état particulier du système nerveux.

Il se développe quelquefois dans les rêves un phénomène beaucoup plus étrange, beaucoup plus étonnant que celui dont il vient d'être question. Je veux parler d'un sentiment sympathique très-exquis et très-délicat à l'aide duquel un ami peut voir tout éveillé ce que son ami a rêvé, lorsqu'il y a entre eux des rapports intellectuels intimes.

« Un homme instruit qui s'occupait beaucoup de la lecture de Platon, dit saint Augustin, assurait qu'une nuit, dans sa chambre, et avant de se livrer au sommeil, il avait vu venir à lui un philosophe qu'il connaissait inti-

(1) M. Maury pense que la cécité donne lieu aussi au développement de la mémoire. «Le capitaine P..., dit-il, qui a perdu les yeux en Afrique à la suite de blessures m'apprenait que, depuis ce malheur, le souvenir de certaines localités auparavant tout-à-fait oubliées par lui, lui était revenu avec une extrême netteté.» Voilà sans doute pourquoi l'antiquité représentait aveugles les plus célèbres devins, tels que Tirésias et Amphiaraüs.

mement, et qui développa des propositions platoniques, chose qu'il avait jusqu'alors refusé de faire.

« Le lendemain ayant demandé à ce philosophe comment il se faisait qu'il lui expliquât dans une maison étrangère ce qu'il avait refusé dans la sienne propre. — Je n'ai rien fait, répondit ce philosophe, mais j'ai rêvé que je l'avais fait.

» Ainsi, ajoute saint Augustin, l'un voit et entend au moyen d'une image fantastique, étant parfaitement éveillé, ce que l'autre a vu en songe.

» Pour nous, dit-il encore, si la chose nous était racontée indifféremment par toutes sortes de gens, nous croirions indigne de nous d'y ajouter foi ; mais nous pouvons assurer que la personne de qui nous tenons le fait n'est pas capable de nous en avoir imposé » (1).

Le fait suivant offre beaucoup d'analogie avec celui rapporté par saint Augustin; seulement le phénomène eut lieu cette fois dans l'état de veille.

Un terrain était à vendre judiciairement dans une commune des environs de Paris. Personne n'y mettait l'enchère, quoique la mise à prix fût excessivement minime, parce que ce terrain était saisi au père G..., qui passe parmi les paysans pour un sorcier dangereux. Après une longue hésitation, un cultivateur nommé L..., séduit par le bon marché, se risqua et devint acquéreur du champ.

Le lendemain matin, notre homme, la bèche sur l'épaule, se rendait en chantant à sa nouvelle propriété, quand un objet sinistre frappa ses regards. C'était une croix à laquelle était attaché un papier contenant ces mots : « Si tu mets la bèche dans ce champ, un fantôme viendra te

(1) *Cité de Dieu.*

tourmenter la nuit. » Le cultivateur renversa la croix et se mit à travailler la terre, mais il n'avait pas grand courage, il pensait, malgré lui, au fantôme qui lui était annoncé; il quitta l'ouvrage de bonne heure, rentra chez lui et se mit au lit; mais ses nerfs étaient surexcités, il ne put dormir. A minuit, il vit une longue figure blanche se promener dans sa chambre et s'approcher de lui en murmurant: « rendez-moi mon champ. »

L'apparition se renouvela les nuits suivantes. Le cultivateur fut saisi par la fièvre. Au médecin qui l'interrogea sur la cause de sa maladie, il raconta la vision dont il était obsédé, et déclara que le père G... lui avait jeté un sort. Le médecin fit venir cet homme, et, en présence du maire de la commune, il l'interrogea. Le sorcier avoua que, chaque nuit, à minuit, il se promenait chez lui, revêtu d'un drap blanc afin de faire endéver l'acquéreur de son champ. Sur les menaces qui lui furent faites de le mettre en état d'arrestation s'il continuait ses pratiques nocturnes, il se tint tranquille. Les apparitions cessèrent et le cultivateur recouvra la santé.

Comment ce sorcier, se promenant chez lui, pouvait-il être vu du paysan dont la demeure est à un kilomètre de distance? Nous n'expliquerons pas ce phénomène; nous dirons seulement que ce fait n'est pas sans précédents, et qu'il s'appuie sur une autorité irrécusable, celle du célèbre docteur Récamier.

Il y a quelques années, M. Récamier venait de Bordeaux, il traversait en chaise de poste un village; une des roues de la voiture vint à se briser; on courut chez le charron dont la demeure était près de là. Mais cet homme était malade au lit, et l'on fut obligé d'aller chercher un de ses confrères qui demeurait dans le village voisin. En attendant que l'accident fût réparé, M. Récamier entra chez le

paysan malade, et lui adressa des questions sur l'origine de son mal. Le charron répondit que sa maladie provenait du manque de sommeil, et il ajouta qu'il ne pouvait dormir, parce qu'un chaudronnier qui demeurait à l'autre bout du village, et à qui il avait refusé de donner sa fille en mariage, l'en empêchait en frappant toute la nuit sur un de ses chaudrons.

Le docteur alla trouver le chaudronnier, et, sans préambule, il lui dit :

— Pourquoi frappes-tu toute la nuit sur ton chaudron ?

— Pardienne, répondit-il, c'est pour empêcher Nicolas de dormir.

— Comment Nicolas peut-il t'entendre, puisqu'il demeure à une demi-lieue d'ici ?

— Oh ! oh! reprit le paysan en souriant d'un air malin, je savons bien qu'il entend.

M. Récamier enjoignit au chaudronnier de cesser son tapage, en le menaçant de le faire poursuivre si le malade venait à mourir. La nuit suivante, le charron dormit paisiblement ; quelques jours après il reprit ses occupations.

Dans les considérations dont il accompagne le récit de ce fait, M. Récamier l'attribue au pouvoir de la volonté, dont on ne connaît pas encore toute l'énergie, et qui s'était spontanément révélé à un paysan inculte. Le phénomène, du reste, ne semblera pas extraordinaire à ceux qui sont initiés aux mystères du magnétisme animal.

L'art est parvenu, depuis ces derniers temps, à reproduire assez facilement des phénomènes semblables, et M. le baron du Potet en rend témoin chaque dimanche une centaine de personnes.

Ce n'est pas tout : on cite des choses bien plus surpre-

nantes encore. Il est des personnes très-instruites et de très-bonne foi qui prétendent que les hallucinations des rêves ont été quelquefois l'annonce d'évènements imprévus qui se sont réalisés. « Je sais parfaitement, dit le docteur Rufin Szafkoswski, que, dans ce siècle, tout ce qui ne saurait être compris ou expliqué, est relégué parmi les contes de bonne femme, et peu digne, comme on dit, d'occuper un homme sérieux. Je le sais ; aussi je ne veux entrer ici dans aucune discussion à cet égard : je ne fais que constater un fait, et j'en laisse l'explication à tous ceux qui voudront la chercher suivant leurs croyances et leur manière de voir. Mais, sans être taxé d'un penchant au merveilleux, ne peut-on pas dire qu'il y a des évènements qui semblent sortir des lois communes? Du reste, je suis assuré qu'il y a peu de personnes qui, dans leur vie, n'aient éprouvé ce phénomène plus ou moins caractérisé. Il convient sans doute de se tenir dans une réserve prudente chaque fois qu'on examine ces faits, mais quand ils sont rapportés par des hommes instruits et dignes de foi, le doute, comme le dit M. Brierre de Boismont, n'est plus possible ; la divergence est dans l'explication (1). »

M. de Maistre a soutenu avec beaucoup d'éloquence, dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que l'esprit prophétique est naturel à l'homme, et ne cessera de l'agiter dans le monde. « L'homme, dit-il, en essayant, à toutes les époques et dans tous les lieux, de pénétrer l'avenir, déclare qu'il n'est pas fait pour le temps, car le temps est quelque chose de forcé qui ne demande qu'à finir. De là vient que dans nos songes jamais nous n'avons l'idée du temps, et que l'état de sommeil fut toujours jugé favorable aux communications divines. »

(1) *Gazette médicale de Montpellier*. 15 Août 1847.

Il n'est peut-être pas de philosophe qui ait médité profondément sur les facultés de l'âme, qui ne soit enclin à accepter les faits de prévision. « Cette opinion, dit un autre écrivain illustre, que la vérité se présente quelquefois pendant le sommeil, est répandue chez tous les peuples de la terre. Les plus grands hommes de l'antiquité y ont ajouté foi, entre autres Alexandre, César, les Scipions, les deux Catons et Brutus, qui n'étaient pas des esprits faibles. L'Ancien et le Nouveau Testament nous fournissent quantité d'exemples de songes qui se sont réalisés. Pour moi, je n'ai besoin, à cet égard, que de ma propre expérience, et j'ai éprouvé plus d'une fois que les songes semblent des avertissements que nous donne quelque intelligence qui s'intéresse à nous. Que si l'on veut combattre ou défendre avec des raisonnements des choses qui surpassent la raison humaine, c'est ce qui n'est pas possible... » (1)

Bacon a dit qu'on voyait des exemples frappants de prévision de l'avenir dans les songes, dans les extases et aux approches de la mort. *Anima in se reducta atque collecta, nec in corporis organa diffusa, habet ex vi propria essentiæ suæ aliquam prænotionem rerum futurarum* (2).

L'Ecriture, enfin, tout en reconnaissant qu'il y a des songes mensongers, en admet de prophétiques, comme ceux de Pharaon, par exemple, expliqués par Joseph, ou ceux de Nabuchodonosor, expliqués par Daniel, etc.

Quoi qu'il en soit, l'antiquité croyait à la divination par les songes. Aussi y avait-il des interprètes pour expliquer ceux qui semblaient obscurs. Quelques-uns de ces interprètes eurent une grande célébrité. Amphiaraüs, devin de profession, eut, après sa mort, des temples où il rendait

(1) Bernardin de Saint-Pierre. *Paul et Virginie.*

(2) Bacon. *Argum. scientiarum*, liv. IV.

des oracles. Il fallait se laver et se purifier avant d'approcher de ses autels; on lui immolait ensuite un bélier sur la peau duquel on passait la nuit couché dans le temple, pour avoir des songes dont les prêtres attachés au service d'Amphiaraüs donnaient l'explication. Ensuite vint Artémidore, un des plus fameux onéirocritiques, ou juges des songes, qui aient existé. Ses ouvrages sont passés jusqu'à nous. Les rois avaient à leur cour des devins qui expliquaient les songes, et en tiraient des inductions pour la direction à donner aux affaires et pour le gouvernement de l'état. On allait dormir dans les temples, non-seulement dans celui d'Amphiaraüs, mais dans beaucoup d'autres, afin d'y trouver les inspirations des dieux et connaître l'avenir (1).

Les magistrats de Sparte couchaient dans le temple de Pasiphaé, pour être instruits en songe de ce qui concernait le bien public, pour deviner l'avenir, etc.

Ajoutons que cette croyance universelle paraissait avoir quelque fondement dans plusieurs faits qui tendraient à prouver que les hallucinations des rêves peuvent réellement faire connaître un évènement futur, ou bien un évènement qui se passe au moment même du rêve.

Les faits de ce genre ne sont pas rares, et il n'est presque personne qui ne puisse en citer quelques exemples. Sans avoir la prétention d'expliquer le mécanisme mystérieux de leur production, on peut admettre que si les pressentiments, pendant le sommeil ou pendant la veille, peuvent s'élever jusqu'à la vision claire et précise des faits actuels ou futurs, c'est surtout lorsqu'ils s'exercent sur l'objet d'une affection vive, passionnée, ou de préoccupations incessantes.

(1) Leuret. *Frag. psychol. sur la folie.*

Citons-en quelques exemples :

Calpurnie, femme de Jules César, vit en songe son mari, la nuit même qui précéda sa mort, blessé mortellement par les sénateurs : le lendemain elle le conjura de ne pas aller au sénat. César ne tint aucun compte de ses avertissements ; il y alla, et il y fut assassiné (1).

La nuit qui précéda la bataille de Philippes, Minerve parut en songe à Artorius, médecin d'Auguste, et lui dit de presser César, quoique gravement malade, de se rendre au combat. Auguste suivit ce conseil, et il se fit porter sur le champ de bataille. La chaleur de l'action l'anima, il y combattit avec courage ; et tandis qu'il était au centre de son armée, Brutus, qui lui en voulait personnellement, et qui le regardait comme le plus grand obstacle au rétablissement de la liberté publique, força son camp, pilla sa tente, et l'aurait certainement mis à mort, s'il l'y eût rencontré. En effet, les ennemis se jetèrent en foule sur la litière où ils le croyaient couché et la percèrent de mille coups. Ainsi la confiance qu'Auguste eut au songe de son médecin lui sauva la vie et le conserva à l'empire (2).

Le poète Simonide, à la veille de s'embarquer, aperçut un cadavre sur les bords de la mer ; il le fit ensevelir ; la nuit suivante, l'ombre du naufragé lui parut en songe et le dissuada de se mettre à la mer. Cet avertissement fit changer le poète de résolution, et l'on sut depuis que le vaisseau sur lequel il devait s'embarquer avait fait naufrage. Simonide célébra en vers ce fait remarquable, et fit élever un superbe monument au corps du pauvre naufragé qui lui sauva la vie (3).

(1) Valer. Maximum. Lib. I.
(2) Val. Max.—Suetone. *In Augusto.*
(3) Val. Max. Lib. I.

Deux jeunes gens d'Arcadie arrivèrent à Mégare : l'un d'eux alla loger chez un de ses amis, et l'autre dans un hôtel. A peine le premier est-il endormi, qu'il voit devant lui son compagnon de voyage, qui, d'un air triste, lui dit que son hôte a formé le projet de l'assassiner, et qu'il se hâte de venir à son secours. Le rêveur s'éveille, veut courir à l'hôtel de son ami ; mais après une courte réflexion sur la fallace des songes, il se recouche et ne tarde pas à se rendormir. Son ami lui apparaît de nouveau et le conjure de se hâter, parce que les meurtriers vont entrer dans sa chambre. Plus troublé, il s'étonne de la persévérance de ce rêve, et se dispose à aller trouver son camarade, mais le raisonnement et la fatigue triomphent encore et il ne bouge pas de son lit. Alors son ami lui apparaît pour la troisième fois, mais pâle, sanglant, défiguré ; il était blessé à mort : « Malheureux, lui dit-il, tu n'es point venu lorsque je t'implorais ! C'en est fait, je n'existe plus. Maintenant venge-moi. Au lever du soleil tu rencontreras à la porte de la ville un char plein de fumier, arrête-le, et ordonne qu'on le décharge, tu trouveras mon cadavre caché au milieu : rends-moi les derniers honneurs et poursuis mes meurtriers. »

Une ténacité si grande, des détails si suivis ne permettent plus l'hésitation, l'ami se lève, court à la porte de la ville indiquée, y trouve le char, arrête le conducteur qui se trouble, et, dès les premières recherches, le corps de son ami est découvert. La justice informe et l'assassin est condamné à mort (1).

Amilcar, général carthaginois, assiégeant Syracuse, entendit en rêve une voix qui lui dit que le jour suivant il souperait dans la ville. Amilcar s'en réjouit comptant sur

(1) Val. Max. Lib. I.—Cic. *De Divinatione*

la victoire. Mais lorsqu'il disposait son armée pour l'assaut, les Siciliens et les Carthaginois qui la composaient, se prirent de querelle : sur ces entrefaites, les Syracusains firent une vigoureuse sortie, forcèrent le camp des assiégeants, et firent prisonnier Amilcar lui-même qui alla en effet souper dans la place, mais captif et non victorieux comme il se l'était promis (1).

« Lorsqu'Alexandre-le-Grand marchait sur Jérusalem, courroucé de la désobéissance des Juifs qui ne voulaient point se soumettre à lui tant que Darius, à qui ils avaient juré fidélité, serait en vie, Jaddus, le grand-prêtre, qui gouvernait sous les Perses, se voyant exposé avec tout le peuple à la colère du vainqueur, eut recours à la protection de Dieu, ordonna des prières publiques pour implorer son secours et lui offrit des sacrifices. Dieu lui apparut en songe la nuit suivante, et lui dit de faire répandre des fleurs dans la ville, de faire ouvrir toutes les portes et d'aller, revêtu de ses habits pontificaux, avec tous les sacrificateurs, aussi revêtus des leurs, et tous les autres vêtus de blanc, au devant d'Alexandre sans rien appréhender de ce prince, parce qu'il les protégerait. Ces ordres furent exécutés ponctuellement. Cette auguste procession, dès le lendemain, s'avança hors de la ville jusqu'à un endroit élevé qu'on appelait *Sapha*, d'où l'on découvrait tout le plat pays, aussi bien que le temple et la ville de Jérusalem. On y attendit dans cet état l'arrivée d'Alexandre.

» Les Syriens et les Phéniciens qui étaient dans son armée ne doutaient pas, dans la colère où était ce prince, qu'il ne fît une punition exemplaire du grand sacrificateur, et qu'il n'allât pour détruire cette ville comme il avait détruit celle de Tyr; et, pleins de joie, ils s'attendaient

(1) Cœlius, cité par Valer. Max.

à repaître leurs yeux des malheurs d'une nation qu'ils haïssaient mortellement. Quand les Juifs apprirent que le roi était proche, ils allèrent au devant de lui de la manière pompeuse qui a été décrite. Alexandre fut frappé à la vue du souverain sacrificateur, qui portait sur la tiare et sur le front une lame d'or sur laquelle le nom de Dieu était écrit. Dès qu'il l'aperçut, plein d'un profond respect, il s'avança vers lui, s'inclina en terre, adora ce nom auguste, et salua le grand-prêtre avec une vénération religieuse. Les Juifs s'étant assemblés autour d'Alexandre, élevèrent leurs voix pour lui souhaiter toute sorte de prospérités. La surprise de tous les assistants fut inexprimable. A peine en croyaient-ils le témoignage de leurs propres yeux, et ils ne comprenaient rien à un spectacle qui renversait toutes leurs idées, et qui était contre toute vraisemblance.

» Parménion, qui ne pouvait revenir de son étonnement, demanda au roi d'où venait donc que lui, qui était adoré de tout le monde, adorait le grand sacrificateur des Juifs. « Ce n'est pas, lui répondit Alexandre, le grand sacrificateur que j'adore, mais c'est le Dieu de qui il est le ministre. Car, lorsque j'étais encore à Die, en Macédoine, et que, l'esprit plein du grand dessein de la guerre contre la Perse, je délibérais par quel moyen je pourrais conquérir l'Asie, ce même homme, et avec les mêmes habits, m'apparut en songe, m'exhorta à ne rien craindre, me dit de passer hardiment le détroit de l'Hellespont, et m'assura que son Dieu marcherait à la tête de mon armée et me ferait vaincre l'armée des Perses. » Alexandre ajouta qu'il n'avait pas plutôt aperçu ce prêtre, qu'il l'avait reconnu à son habit aussi bien qu'à sa taille, à son air et à son visage, pour la même personne qui lui était apparue à Die; qu'il ne pouvait douter que ce ne fût par les ordres et sous la conduite

de Dieu qu'il avait entrepris cette guerre, qu'il se tenait assuré désormais de vaincre Darius et de détruire l'empire des Perses, et que c'était pour cela qu'il adorait ce Dieu en la personne de son prêtre. Alexandre, après avoir ainsi répondu à Parménion, embrassa le grand sacrificateur et les autres prêtres, marcha ensuite au milieu d'eux, arriva en cet état à Jérusalem, monta au temple, et offrit des sacrifices à Dieu en la manière que le grand sacrificateur lui dit qu'il le fallait faire. Il accorda ensuite de grands priviléges aux Juifs (1). »

Au moment même où Pompée errait sur la mer sur une frêle barque de pécheur, en fuyant devant la fortune de César, le pilote d'un navire qui trafiquait sur cette côte, oisif au milieu du jour sur le pont de son bâtiment, racontait à ses matelots un songe étrange de sa nuit. Bien qu'il n'eût jamais vu le grand Pompée, ce pilote avait cru le voir pendant son sommeil, non dans le costume splendide et majestueux sous lequel il se représentait un si auguste citoyen, mais sous des habits vulgaires, souillés de poussière et déchirés par l'indigence (2). La barque de Pompée doublant alors un petit promontoire qui lui dérobait la vue du navire à la voile, les matelots aperçurent la frêle embarcation, ils l'indiquèrent au pilote, en lui disant qu'elle semblait chargée d'un grand nombre d'hommes qui leur faisaient des signes de détresse en agitant leurs mains et leurs vêtements au-dessus de leurs têtes. Le pilote qui se nommait *Pépicius*, se lève à ces mots, regarde la barque, reconnaît dans Pompée la figure qu'il

(1) Rollin. *Histoire ancienne*, liv. xv, S 7.

(2) On sait en effet qu'après la bataille de *Pharsale*, Pompée se fit dépouiller de ses armes et de ses insignes de commandant, et revêtant des habits de deuil d'apparence vulgaire, il se déroba de son camp et fit presque seul et à pied la route qui conduisait du fond de la Thessalie au bord de la mer.

avait vue en songe ; et, se frappant le front de douleur avec ses deux mains, il ordonna à ses compagnons de descendre la chaloupe à la mer, y descend lui-même, s'approche de Pompée, pressent son désastre, lui tend avec respect la main pour passer dans sa chaloupe, et le fait monter avec sa suite dans son vaisseau (1).

Plutarque, Cicéron, Valère-Maxime et d'autres auteurs anciens rapportent un grand nombre de songes divinateurs ; l'historien Josèphe dit dans ses écrits, qu'il en eut lui-même dans lesquels Dieu lui fit connaître les malheurs qui arriveraient aux Juifs, et les heureux succès qu'il réservait aux Romains. Les auteurs modernes en citent également des exemples.

Joseph Franck rapporte l'histoire suivante dans son grand ouvrage de *Pathologie médicale* : « Une noble Lithuanienne, âgée de 20 ans, d'une constitution scrofuleuse, se réveilla, dans l'une des premières nuits de sa grossesse, avec un cri terrible, et toute frissonnante, raconta à son époux le songe qu'elle venait de faire : il me semblait, lui dit-elle, que j'étais entrée dans une église, et qu'étant descendue dans les caveaux, j'avais aperçu une femme assise dans une tombe ouverte, allaitant deux enfants. Comme son aspect me remplissait de terreur, elle me dit : Ne t'effraie point, ma fille, car je suis ton image ; le lendemain du jour où tu auras eu deux fils, tu viendras dormir à ma place. Le mari fit tout ce qui était en son pouvoir pour détruire la profonde impression laissée par ce songe effrayant, il ne put y réussir. Son épouse imbue, dès l'enfance, des contes de sorciers et de revenants, tomba dans une mélancolie sombre, surtout aux approches de l'accouchement. Ce jour étant venu, après la sortie d'un

(1) De Lamartine. *Le Civiliteur, Vie de Cicéron*, § 19.

enfant, l'accoucheuse dit à la mère de la jeune dame, qu'il y avait encore un enfant dans l'utérus. Que ma fille l'ignore à jamais, s'écria la mère prudente ! Mais on ne put le lui cacher, et cette infortunée dit à son époux avec un accent désespéré : Mon rêve s'accomplit. En effet, la fièvre puerpérale l'enleva peu de jours après.

Un ministre protestant s'était rendu à Edimbourg, d'un endroit peu éloigné. Il dormait dans une auberge lorsqu'il vit en songe sa maison brûler, et un de ses enfants au milieu des flammes. Il s'éveille aussitôt, quitte à l'instant la ville pour retourner chez lui. Lorsqu'il fut en vue de sa maison, il la trouva en feu, et s'élança à temps pour sauver un de ses enfants qui avait été abandonné au milieu de l'alarme et de la confusion d'un pareil évènement (1).

Le jour de la mort de saint Martin, à Tours (an 400), saint Ambroise en fut averti dans l'église de Milan, au moment où il célébrait la messe. C'était d'usage que le lecteur vînt se présenter au célébrant avec le livre, et ne lût la leçon que lorsqu'il en avait reçu l'ordre du célébrant. Or, il arriva que le dimanche dont il s'agit, pendant que celui qui devait lire l'épître de saint Paul était debout devant l'autel, saint Ambroise, qui était à célébrer la messe, s'endormit lui-même sur l'autel.

Deux ou trois heures se passèrent sans qu'on osât le réveiller. Enfin, on l'avertit du long temps que le peuple attendait : Ne soyez pas troublé, répondit-il, ç'a a été pour moi un grand bonheur de m'endormir, puisque Dieu a voulu me montrer un si grand miracle ; car sachez que l'évêque Martin, mon frère, vient de mourir. J'ai assisté à ses funérailles, et, après le service ordinaire, il ne restait plus à dire que le capitule lorsque vous m'avez réveillé.

(1) Abercrombee. *Loc. cit.*

Les assitants furent dans une grande surprise. On nota le jour et l'heure, et il fut reconnu que l'instant du trépas du bienheureux confesseur avait été précisément celui où l'évêque Ambroise disait avoir assisté à ses funérailles (1).

Dans une petite ville du centre de la France (à la Charité-sur-Loire, département de la Nièvre), il était une jeune fille appartenant à la classe du peuple, mais ravissante de grâce et de beauté. Plusieurs prétendants aspiraient à sa main, parmi lesquels s'en trouvait un qui, à cause de sa fortune, plaisait fort aux parents de la jeune personne : aussi la sollicitaient-ils sans cesse à l'épouser. La jeune fille s'y refusait constamment, parce qu'elle ne l'aimait pas. Enfin, un jour, poussée à bout par leurs instances opiniâtres, elle alla à l'église, se prosterna devant l'image de la Vierge, et la pria avec ferveur de l'inspirer dans le choix d'un mari.

Sa prière ne tarda pas à être exaucée. La nuit suivante le sommeil était à peine descendu sur sa paupière, qu'elle crut voir passer devant ses yeux un jeune homme en habit de voyage, avec un large chapeau de paille, et une voix intérieure lui dit que ce sera là son mari.

A son réveil, l'esprit plein de son rêve, et confiante dans sa sainte protectrice, elle alla trouver ses parents, et leur dit d'une voix ferme et respectueuse à la fois, qu'elle était décidée à ne point épouser l'homme de leur choix. Depuis, il n'en fut plus question.

Quelque temps après, se trouvant à un bal de la ville, quelle ne fut pas sa surprise d'y rencontrer le jeune voyageur qui lui était apparu en songe? — A cette vue, son cœur battit tumultueusement dans sa poitrine, l'incarnat de la pudeur colora ses joues; et, chose étrange, le jeune

(1) Grégoire de Tours. *De miraculis sancti Martini.*

homme éprouva, en la voyant, les mêmes émotions et les mêmes sentiments. Et peu de temps après ils étaient mariés.

Ce jeune homme habite Paris, où il cultive les lettres avec succès ; c'était la première fois de sa vie qu'en voyageant il passait dans cette ville (1).

Une dame de la même ville me racontait un jour qu'elle vit en songe la maison d'un de ses amis dévalisée par deux hommes qu'elle connaissait parfaitement, et le lendemain elle apprit avec étonnement que l'ami en question avait

(1) Cet homme de lettres est M. Emile de la Bédollière, un des rédacteurs du journal le *Siècle*. Voici la lettre qu'il m'écrivit en réponse aux renseignements que je lui demandai sur l'exactitude du rêve en question :

« Monsieur,

« Le fait que vous me rappelez est de la plus complète exactitude. C'est dans un petit bal par souscription, chez Jacquemart, que je vis pour la première fois Angèle Bobin. J'arrivai à la Charité, accompagnant en vacances un de mes amis, Eugène Lafaure, étudiant en droit. Usant des priviléges du voyageur, je portais un chapeau de paille de Manille. Le trouble de celle qui devait devenir ma femme fut très-sensible à mon approche. Elle déclara dès le soir même, à une de ses amies, qu'elle avait reconnu le jeune homme de son rêve, à son chapeau de paille et à ses lunettes.

» C'était au mois d'août 1833.

» Je possède d'ailleurs et conserve précieusement la brochure où vous avez déjà consigné ce fait, et il me semble avoir déjà eu l'occasion de vous le certifier de vive voix.

» Mon beau-père qui était alors boulanger, est maintenant éclusier à Marseille-les-Aubigny, et pourrait confirmer mon assertion.

» Mes concurrents étaient MM. M*** et F***, tous deux devenus notaires, et M. U***, libraire.

» L'institutrice (mademoiselle Porcerat), chez laquelle ma femme était en pension, avait reçu d'elle mon signalement long-temps avant mon apparition à la Charité, contrée où le hasard m'a conduit.

» Vous pouvez me nommer, si cela vous fait plaisir, et compter sûr moi pour apprécier votre livre.

» Agréez, etc.

» *Signé* Emile de la Bédollière.

» Paris, ce 13 décembre 1854. »

été effectivement volé dans la nuit. Les hommes soupçonnés comme auteurs du vol étaient précisément les deux individus de son rêve.

Madame E. Martignon, de la Charité-sur-Loire, la veille de la mort de sa mère, rêva qu'elle était occupée à pêcher dans un étang bourbeux, d'où elle retirait des poissons morts, et à demi putrifiés, qui lui inspiraient un invincible dégoût, et firent naître dans son cœur de tristes pressentiments. — Tout récemment, la veille de la mort de son mari, elle fit exactement le même rêve. A son réveil, sa pensée se reporta sur une vieille tante agonisante, dont elle envoya immédiatement quérir des nouvelles. Hélas ! l'infortunée ne se doutait pas que son mari, qui était le matin plein de vie et de santé, n'existerait plus à onze heures du soir ; il mourut de mort subite.

Voici un fait qui s'est passé dans ma famille et que je donne pour authentique. Madame Macario partit, le 6 juillet 1854, pour Bourbon-l'Archambault, afin d'y prendre les eaux pour une affection rhumatismale. Un de ses cousins, M. O***, qui habite Moulins, et qui rêve ordinairement ce qui doit lui arriver d'un peu extraordinaire, fit, la nuit qui précéda le voyage de ma femme, le rêve suivant : Il vit Madame Macario, accompagnée de sa petite fille, prendre le chemin de fer pour se rendre aux eaux de Bourbon. A son réveil il dit à sa femme de se préparer à recevoir deux cousines qu'elle ne connaissait pas encore ; elles arrivent aujourd'hui même à Moulins, ajouta-t-il, et partiront ce soir pour Bourbon ; elles ne manqueront pas, j'espère, de venir nous voir. En effet, ma femme et ma fille ne tardèrent pas à arriver à Moulins ; mais, comme il faisait un temps affreux (la pluie tombait à verse), elles descendirent chez un ami près la gare du chemin de fer, et n'allèrent point rendre visite (le temps leur manqua), à

leur cousin qui habite un quartier fort éloigné de la ville. Celui-ci ne se découragea pas. Ce sera pour demain, pensa-t-il, mais cette fois encore il fut trompé dans son attente. Persuadé cependant (nous l'avons déjà fait remarquer, M. O*** a l'habitude de rêver vrai), que les avertissements de son rêve étaient justes, il alla au bureau de la diligence qui fait le service de Moulins à Bourbon, pour s'enquérir si une dame, accompagnée de sa fille, dont il donna les signalements, n'était pas partie la veille pour Bourbon. Il lui fut répondu affirmativement ; il demanda alors où cette dame était descendue à Moulins, on le lui indiqua et là il apprit que toutes les particularités de son rêve étaient parfaitement exactes.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de faire observer que M. O*** n'avait aucune connaissance ni de la maladie, ni du voyage de madame Macario qu'il n'avait vue depuis plusieurs années.

Le *Newcastle-Journal*, du 10 novembre 1850, cite un nouveau fait qui, comme les précédents, vient à l'appui des nombreux exemples de pressentiments mystérieux que les esprits forts révoquent en doute, et que les partisans du merveilleux cherchent à expliquer en les rattachant au somnambulisme magnétique.

Jeudi, 7 novembre 1850, au moment où les mineurs de la charbonnerie de Belfast se rendaient à leur travail, la femme de l'un d'eux lui recommanda d'examiner avec soin la corde de la benne ou cuffard qui sert à descendre au fond du puits: J'ai rêvé, dit-elle, qu'on la coupait pendant la nuit. » Le mineur n'attacha pas d'abord grande importance à cet avis ; cependant il le communiqua à ses camarades. On déroula le câble de la descendrie, et, à la grande surprise de tous, on le trouva hâché en plusieurs

endroits. Quelques minutes plus tard, les travailleurs allaient monter dans la benne, d'où ils auraient été infailliblement précipités. ; et, s'il faut en croire le *Newcastle-Journal*, ils n'ont dû leur salut qu'à un rêve.

Les faits extraordinaires que nous venons de relater devraient tout naturellement nous amener à aborder la question de clairvoyance, de seconde vue tant controversée, et qui, d'après le témoignage d'hommes respectables, a lieu quelquefois dans le somnambulisme naturel et magnétique. Mais nous nous proposons de traiter cette question avec tout le soin qu'elle mérite, dans un chapitre à part, lorsque nous traiterons du somnambulisme artificiel. Nous essayerons alors de donner la théorie de la prévision de l'avenir, qui est évidemment la même, soit qu'elle ait lieu dans les rêves, dans le somnambulisme ou dans tout autre état névropathique. En attendant, nous allons passer aux rêves de la seconde division, c'est-à-dire, aux rêves morbides.

CHAPITRE IV.

RÊVES PATHOLOGIQUES OU MORBIDES.

Ægri somnia. — HORACE.

Quel est le rôle que jouent les rêves dans les maladies ? — Ce sujet est presque vierge encore. On trouve bien éparses çà et là quelques observations de rêves morbides, mais sans suite, sans ordre, non coordonnées pour un but précis et déterminé. Il serait donc à désirer que les médecins dirigeassent leurs vues vers un point si important ; il ne pourrait qu'en résulter des enseignements utiles pour la pratique de l'art.

Nous n'avons point la prétention de traiter ici d'une manière approfondie ce sujet spécial qui demandrait un champ d'observation autre que celui dont nous disposons. Cependant ne fût-ce que pour appeler l'attention des praticiens, nous allons essayer de combler cette lacune et de recueillir les éléments épars çà et là dans la science, afin de les réunir, le plus méthodiquement qu'il nous sera possible, en un corps de doctrine.

Les rêves morbides peuvent précéder les maladies avant leur développement, les accompagner une fois qu'elles sont développées, ou bien former par eux-mêmes de véritables maladies. En d'autres termes, ils peuvent être prodrômiques, symptômatiques ou pathologiques dans toute la rigueur du mot.

§ 1.

RÊVES PRODROMIQUES.

Les rêves peuvent-ils réellement être considérés comme des symptômes précurseurs, comme des prodrômes d'une affection qui ne serait pas encore développée ?

Il est un fait physiologique incontestable : c'est que la sensibilité se développe quelquefois d'une manière extraordinaire pendant le sommeil. La plus légère impression, celle qui résulte d'une piqûre de puce, d'un bruit imperceptible, d'un pli des draps dans lesquels nous sommes couchés, etc., acquiert pendant le sommeil une intensité telle qu'elle peut devenir la cause occasionnelle d'une foule de rêves, dont un médecin habile et observateur peut tirer des inductions de la plus haute portée. Ainsi donc le propre des rêves est d'exagérer les sensations tant internes qu'externes, au point qu'une piqûre devient un coup d'épée ; une couverture qui nous presse, un poids énorme ; l'engourdissement d'un membre, la paralysie de ce même membre, etc.

Aristote avait déjà remarqué cette exaltation singulière de la sensibilité pendant le sommeil là où il dit : « Dans

le sommeil, les plus petits mouvements paraissent énormes. On s'imagine entendre la foudre et les éclats du tonnerre, parce qu'un tout petit bruit s'est produit dans les oreilles... On croit traverser des brasiers et être brûlé, parce qu'on a quelque petite cuisson dans une partie quelconque du corps (1) » ; et il avait cherché à attirer sur ce point l'attention des hommes de l'art. Mais les paroles du grand Stagyrite ne trouvèrent point d'écho et demeurèrent stériles. On négligea presque entièrement cet ordre de faits qui, s'il était poursuivi avec pesévérance, pourrait devenir une source de résultats d'une grande importance pour la pratique médicale.

En effet, comme on le sait, les maladies commencent, en général, par un travail pathologique ou morbide latent, mais qui n'en a pas moins lieu dans les profondeurs de l'organisme ; c'est ce qu'on appelle la période d'incubation. Pendant cette période, les malades jouissent en apparence d'une parfaite santé, et assurément ils sont loin de se croire menacés d'un danger imminent. Eh bien ! pendant le sommeil, ce travail morbide peut, dans certains cas, devenir sensible et appréciable et provoquer des rêves qui auront des rapports plus ou moins directs ou sympathiques avec l'organe dans lequel s'opère ce commencement de travail pathologique. Ainsi, par exemple, supposons que l'organe lésé soit le foie ou le cœur. Eh bien ! le malade rêvera qu'il est percé par un poignard, une épée, un instrument quelconque qui traversera ces organes; et si ces rêves se répètent souvent, on peut les regarder comme des signes précurseurs d'une affection grave dont le médecin pourra peut-être prévenir les effets par des moyens préventifs appropriés. Les exemples suivants prouvent la

(1) *De divinatione ex insomniis.* Trad. de Barth. Saint-Hilaire, ch. I, § 7, p. 2.

vérité de cette assertion : Arnaud de Villeneuve rêve qu'il est mordu par un chien à la jambe, et peu de jours après un ulcère cancéreux se développe dans le même point.

Galien parle d'un malade qui se vit, en rêve, portant une jambe de pierre, et quelque temps après, cette même jambe est frappée de paralysie.

Le savant Conrad Gesner rêva une nuit qu'il était mordu au côté gauche de la poitrine par un serpent, et une lésion grave et profonde ne tarda pas à se montrer dans cette même partie. — C'était un anthrax malin qui se termina par la mort au bout de cinq jours.

M. Teste, l'ancien ministre de la justice, puis des travaux publics sous Louis-Philippe, mort dernièrement à la Conciergerie, rêva trois jours avant sa mort, qu'il avait eu une attaque d'apoplexie, et trois jours après son rêve il succombait effectivement à cette affection.

Une jeune femme voit en songe les objets confus et brouillés comme à travers un épais nuage, et elle est atteinte d'amblyopie et menacée de perdre la vue.

Une femme, à laquelle j'ai donné des soins, rêve (c'était à l'époque de ses mois), qu'elle adresse la parole à un homme qui ne peut pas lui répondre, car il est muet, et à son réveil elle est aphone.

Moi-même j'ai rêvé une nuit que j'avais un violent mal de gorge. A mon réveil j'étais bien portant, mais quelques heures plus tard, je fus atteint d'une amygdalite intense.

Plusieurs fièvres ataxiques, le typhus, l'apoplexie idiopathique, la fièvre thyphoïde, les convulsions des enfants sont souvent signalés par des rêves. On a même vu des maladies épidémiques dont les songes étaient le symptôme précurseur constant.

Les maladies du cœur et des gros vaisseaux sont sou-

vent annoncées, alors qu'on ne le soupçonne pas encore, par des rêves tristes et alarmants. J'ai donné des soins à une jeune femme qui fut prise de palpitations violentes à la suite de rêves pénibles ; et elle succomba plus tard à une maladie de cœur.

« Le comte de N..., dit Moreau, de la Sarthe, chez lequel j'ai observé pendant plusieurs mois, et sans pouvoir l'arrêter, le développement d'une péricardite chronique et latente, s'était trouvé d'abord et constamment tourmenté chaque nuit par des rêves pénibles et effrayants. Ces rêves avaient attiré mon attention ; ils me donnèrent un premier aperçu sur le véritable caractère de son état, et m'inspirèrent de tristes pressentiments, que l'issue funeste de cette maladie ne justifia que trop dans la suite.

» Du reste, ajoute ce médecin, la constriction, le resserrement de poitrine pendant le sommeil, l'oppression, l'impression de souffrance, d'irritation qui peuvent résulter d'une phlegmasie latente, d'une congestion sanguine, d'un état rhumatismal ou névralgique de quelques-uns des organes renfermés dans cette cavité, pourront occasioner différentes espèces de rêves qu'un observateur attentif aura soin de remarquer (1). »

Les différents modes d'affections morbides des viscères du bas ventre pourront être également reconnus et soupçonnés avant leur entier développement, chez plusieurs personnes, par la nature et le sujet de leurs rêves.

Les congestions sanguines, certaines hémorrhagies, sont souvent annoncées par des songes particuliers, caractéristiques. Ce sont des incendies, des spectacles sanglants, des scènes de meurtre et de carnage qui troublent le sommeil des personnes qui vont en être atteintes. Galien

(1) *Grand Dictionn. de médecine*, ART. RÊVES.

annonça qu'une crise hémorrhagique allait avoir lieu par la pituitaire chez un malade qui avait de ces rêves *rouges*, si je puis m'exprimer ainsi (1).

Certaines femmes d'un tempérament sanguin sont également tourmentées par ces sortes de rêves à l'approche de leurs époques cataméniales. La menstruation est alors ordinairement douloureuse et difficile.

Certaines hémorrhagies périodiques sont également précédées par des rêves semblables. Un médecin dont parle Moreau, de la Sarthe, avait, pendant sa jeunesse, été sujet à de pareilles hémorrhagies, mais sans rêves ni trouble pendant le sommeil. Dans un âge avancé, les hémorrhagies, qui ne furent pas aussi fréquentes, étaient toujours précédées d'une irritation générale, annoncée pendant la veille par l'état du pouls, la chaleur de la peau, et pendant le sommeil par des rêves pénibles. Ces rêves roulaient presque exclusivement sur des actions violentes, dans lesquelles le malade croyait tantôt se battre et recevoir des blessures, tantôt marcher sur un volcan ou se précipiter dans des gouffres de feu.

Le travail pathologique des viscères de la poitrine (2) et de l'abdomen, tout-à-fait insensible pendant la veille, donne souvent naissance à une foule de rêves auxquels la seméïotique doit accorder une grande importance, comme le dit l'auteur cité, car, dans tous ces cas, ces rêves sont un indice précieux qu'il ne faut pas négliger ; il est alors possible de prévenir la maladie qui se prépare, et surgira bientôt menaçante, si l'on n'y prend garde.

Mais de toutes les affections qui affligent l'espèce hu-

(1) *Ibidem.*

(2) J'ai donné des soins à une jeune personne asthmatique qui huit jours avant ses accès est constamment assaillie par des rêves pénibles et effrayants.

maine, ce sont, sans contredit, les névropathies et surtout la folie, qui sont le plus souvent précédées par des rêves bizarres et extraordinaires, qui, par leur nature, peuvent faire connaître à l'observateur attentif le genre de folie ou de névropathie dont on est menacé (1).

Dans le *Traité des songes*, l'auteur dit que traverser des fleuves, se battre avec des ennemis, voir des gens armés, se trouver en présence d'objets hideux, effrayants, sont des avant-coureurs de manie (2).

Les songes qui se manifestent dans l'état intermédiaire à la veille et au sommeil précèdent quelquefois de plusieurs années le développement des hallucinations.

Il est à remarquer que, dans tous ces cas, les rêves sont mieux dessinés, plus accentués, et se gravent mieux dans la mémoire qu'en état de parfaite santé. Aussi MM. Leuret et Baillarger les rangent-ils parmi les véritables hallucinations.

Nous rapporterons à l'article *Cauchemar* deux exemples remarquables de rêves pénibles qui ont précédé la folie.

M. Sauvet a publié dans les *Annales médico-psychol.* (mars 1844), une observation analogue.— Ce sont d'abord de simples rêves auxquels le malade n'attache pas d'autre importance que celle que nous y attachons nous-mêmes. Peu à peu ces rêves acquièrent une telle vivacité, reviennent si constamment, que A*** les accepte comme des visions auxquelles il s'efforce de trouver un sens mystérieux... Bientôt ce ne sont plus des rêves. A*** s'était trompé sur la nature réelle des phénomènes étranges qui se pas-

(1) Nous ne saurions douter que le délire, et, en particulier, l'état hallucinatoire, chez un grand nombre d'aliénés, n'ait son point de départ, sa source première et constante dans l'état de sommeil.» — J. Moreau, de Tours. *Du Hachisch et de l'Aliénation mentale*, p. 263.

(2) Œuvres d'Hippocrate.—*Des Songes*, chap. VIII. Trad. de Gardeil.

sent, depuis quelque temps, dans son sommeil ; ce sont des avertissements du Ciel. Ce qu'il voit, ce qu'il entend est réel, non pas (ce sont les expressions du malade) « d'une réalité ordinaire, naturelle, mais d'une réalité voulue de Dieu. » Ce qu'il voyait ou entendait était en dehors des choses communes et de la puissance des hommes ; mais cela arrivait par ordre de la divinité. Ses sens n'étaient donc point dans l'erreur. C'étaient, si l'on veut, des visions, mais ces visions n'impliquaient nullement qu'il fut aliéné. De semblables visions (c'est toujours le malade qui parle), ne sont-elles pas une des bases des livres saints qui ont été inspirés par Dieu, et qui sont la vérité même ?... etc., etc.

M. Moreau, de Tours, en cite plusieurs exemples dans son livre *du Hachisch et de l'aliénation mentale.*

D'après les faits que nous venons de citer, on voit que des rêves peuvent quelquefois faire soupçonner une maladie très-grave que ne révèle encore aucun signe pendant la veille, maladie qui, une fois bien caractérisée, est souvent incurable. Les praticiens ne sauraient donc trop se livrer à un examen si important. C'est une nouvelle carrière à explorer.

§ II.

RÊVES SYMPTOMATIQUES.

Passons maintenant aux rêves symptômatiques, aux rêves qui accompagnent et compliquent les maladies tout-à-fait caractérisées.

Parmi ces maladies, la folie assurément occupe le premier rang.

Tout le monde sait que les conceptions délirantes, les hallucinations, les illusions des prétendus sorciers prenaient leur source dans les fausses perceptions du sommeil; ces malheureuses victimes des préjugés dominants étaient si persuadées de leur réalité, qu'elles bravaient les souffrances les plus atroces de la torture et la mort même plutôt que de renoncer à leurs convictions.

Le vampirisme n'est que le résultat d'un rêve qui règne souvent d'une manière épidémique chez les Morlaques et les Hongrois; il en sera question à propos du cauchemar, dont il est une variété.

Le sommeil chez les monomaniaques est un sujet d'indications précieuses. Esquirol a souvent passé des nuits à les écouter, et plus d'une fois ses veilles ont été récompensées, parce que les malades lui révélaient en dormant le sujet de leur délire.

La nature et le caractère des rêves varient suivant l'espèce de folie qu'ils compliquent ou qu'ils accompagnent. Dans la lypémanie, ils sont ordinairement tristes et oppressifs, et laissent une impression profonde et durable. Il n'est pas rare de voir des lypémaniaques se réveiller en sursaut trempés de sueur et baignés de larmes. C'est le cauchemar sous toutes ses formes qui trouble généralement le sommeil de ces malheureux insensés.

Dans la monomanie expansive, les rêves, au contraire, sont gais et riants; ils sont en rapport avec les idées des malades.

Dans la manie, ils se ressentent du bouleversement et de l'activité extraordinaires des facultés intellectuelles qui caractérisent cette forme de folie; ils sont étranges, bizarres, désordonnés et fugaces.

Dans la stupidité, les songes sont vagues, obscurs, incohérents, mais tristes, parce que la stupidité n'est, comme l'a démontré M. Baillager, que le plus haut degré de la lypémanie, ou plutôt elle n'est qu'un rêve long et pénible. Le stupide est taciturne, immobile et presque insensible aux impressions extérieures, et lorsque ces impressions sont perçues, elles sont à l'instant tranformées et deviennent le point de départ d'une foule de rêves-illusions.

Enfin, dans la démence, les songes sont rares et fugaces, et ne laissent, en général, aucun souvenir. Cela doit être, car dans la démence les facultés de l'intellect sont singulièrement affaiblies.

Les manigraphes ont remarqué que les désordres de la folie se sont quelquefois reproduits pendant le sommeil après la guérison.

Un maniaque eut, une semaine après son rétablissement complet, des rêves dans lesquels il fut assailli par les mêmes pensées rapides et par les mêmes passions violentes qui l'avaient agité pendant sa maladie (1).

Le médecin doit en outre tenir compte de la nature des rêves dans les différentes périodes de l'aliénation mentale, car, à mesure que les facultés reviennent à leur type régulier, les songes doivent, ce me semble, s'approcher de plus en plus de ceux qu'on éprouve dans l'état de santé, devenir de plus en plus normaux.

Chez les hypochondriaques, les hystériques, les femmes vaporeuses, la digestion est ordinairement laborieuse. Le tube digestif, et l'estomac en particulier, est fortement distendu par les gaz ; de là un état spasmodique plus ou moins violent de cet appareil, et cet état provoque le plus

(1) Grégory cité par Brierre de Boismont.—*Des Hallucinations.*

souvent des rêves pénibles et effrayants. Le sommeil d'un hypochondriaque auquel je donne des soins, est souvent agité par des rêves terribles, au point qu'il s'éveille en sursaut et demeure pendant quelque temps en proie à une anxiété et à une agitation extrêmes. L'hypochondrie est ici compliquée de pulsations nerveuses que je cherche à calmer par les antispasmodiques et les sédatifs.

Les maux de tête peuvent également provoquer des rêves morbides. Une jeune dame fait chaque nuit des songes effrayants qui se lient à une céphalalgie périodique très-intense que j'ai déjà combattue avec succès, et que je combats encore dans ce moment par le sulfate de quinine.

Dans certaines fièvres intermittantes, le sommeil est souvent troublé par des songes pénibles ; les malades se réveillent en sursaut, la frayeur et l'anxiété peintes sur leur visage. Ces rêves, suivant Moreau de la Sarthe, annoncent que la maladie sera longue, et qu'elle se rattache à une affection organique. Suivant cet auteur, on doit alors être circonspect dans l'usage des fébrifuges.—Nos observations infirment complètement l'assertion du praticien que nous venons de citer. Nous avons, en effet, traité un grand nombre de fiévreux dont le sommeil était agité par des rêves effrayants, par le cauchemar, et jamais nous n'avons constaté la moindre lésion organique. D'ailleurs, quand même celle-ci existerait, il n'en faudrait pas moins administrer les fébrifuges, afin d'écarter une complication toujours fâcheuse.

L'embarras gastrique est souvent compliqué de rêves morbides ; tout le monde est à même de le remarquer. A peine sommes-nous endormis, que des fantômes effrayants, des tableaux hideux, des scènes tragiques nous assiégent aussitôt et nous remplissent de terreur. — Il en est de même de l'irritation du canal intestinal causée par la pré-

sence des vers, ou chez les enfants par le travail d'une dentition pénible. Ces rêves sont alors accompagnés, comme l'observe l'auteur cité plus haut, de tremblements convulsifs et d'un effroi spasmodique, de cette terreur nocturne dont quelques médecins ont voulu faire, à tort, suivant nous, une affection spéciale.

Moreau (de la Sarthe) donne l'histoire d'une personne qui, pendant une névrose gastrique à laquelle elle pensa succomber, ne pouvait s'endormir quelques instants sans être exposée à rêver qu'elle avait dans l'estomac un jambon on tout autre aliment indigeste, dont elle croyait sentir le poids, et qui lui faisait éprouver les angoisses d'une indigestion.

Une excitation morbide directe ou sympatique des organes de la reproduction provoque des rêves érotiques et partant des pollutions nocturnes. Un vieillard avait constamment de ces rêves, suivis de pertes qui le fatiguaient beaucoup, toutes les fois qu'un rhumatisme chronique se portait sur la membrane fibreuse des testicules.

La pneumonie, la pleurésie aiguës et chroniques, les névroses partielles de la cavité abdominale, les phlegmasies chroniques, etc. sont presque constamment accompagnées de rêves morbides, qui, dans tous ces cas, se montrent surtout dans le premier sommeil, ce qui est d'un fâcheux augure, suivant Moreau, de la Sarthe.

On a fait la remarque que les songes qui compliquent les maladies du cœur et des gros vaisseaux, sont très-courts et promptement suivis d'un réveil en sursaut ; et il s'y mêle presque toujours la crainte d'une mort prochaine avec des circonstances tragiques.

Chez les chlorotiques, les rêves se rapportent particulièrement aux sens de l'ouïe. Ces malades se croient ordinairement à la campagne, ils entendent le doux murmure

de l'onde, le bruit du vent à travers le feuillage; si c'est en ville, ce sont des chants harmonieux, de douces mélodies, de brillants concerts, et sur ce thème uniforme leur imagination compose d'innombrables variations dont l'origine plus ou moins facile à retrouver, est toujours ce son entendu pendant le silence de la nuit, c'est-à-dire, le souffle, le murmure musical, le chant des tourterelles, le bruit de diable produit par la circulation du sang chlorotique dans les artères du cerveau. C'est là ce bruit qui, sans l'intermédiaire des parties extérieures de l'organe de l'ouïe, est perçu par la région de l'encéphale destinée aux sensations auditives. Que la maladie, qui entretient le sang dans les conditions favorables à la production des bruits musicaux dans les artères soit guérie, aussitôt les rêves changent de nature, et ne présentent plus ce caractère spécial qu'ils empruntent à leur cause particulière (1).

De tout ce qui vient d'être dit, on peut donc conclure que certaines affections graves sont souvent précédées, annoncées quelquefois longtemps d'avance par des rêves, et que toutes les maladies sans distinction sont presque constamment accompagnées de songes morbides qui, dans l'un et l'autre cas, ont toujours des rapports directs ou sympathiques avec l'organe lésé qui les occasionne.

Les rêves morbides, considérés sous ce point de vue, acquièrent, comme on le voit, un très-haut intérêt en séméiotique, et on ne saurait trop conseiller aux médecins de se livrer sérieusement à une étude aussi utile et aussi féconde.

Quant à nous, nous nous estimerons heureux, si nous parvenons à faire entendre notre faible voix, et à appeler l'attention des observateurs sur cet important sujet.

(1) Longet. *Traité de physiologie*, t. II. p. 416 et 417.

§ 3.

RÊVES MORBIDES ESSENTIELS.

DU CAUCHEMAR.

> . . . . . Con fantasmi di morte tremendi
> Più che il vegliar mi dan martiro i sogni.
> ALFIERI.—*Mirra*, atto III, sc. II.

Le cauchemar (incube, éphialte) est un rêve affectif dont le caractère principal est une perception de suffocation ou de pesanteur sur la poitrine, avec un désir ardent de changer de place sans qu'il soit possible au patient de le faire. Le malheureux livré au cauchemar est en proie à une angoisse, à une oppression affreuse, et cependant la respiration conserve son type physiologique. Il lui paraît qu'un danger imminent et terrible le poursuit. S'il veut appeler à son secours, sa voix meurt étouffée dans sa gorge ; veut-il fuir ; sa monture, s'il est à cheval, s'arrête immobile comme un rocher ; s'il est à pied, il demeure cloué sur place, comme un arbre ; ou bien, s'il parvient à s'enfuir, c'est à travers des précipices effrayants où l'ennemi qu'il fuit à tire d'ailes le poursuit avec la même vitesse. D'autres fois, c'est un gouffre épouvantable, un souterrain mystérieux vers lequel il est entraîné par une force irrésistible, et l'imminence du danger seule amène la crise.

Alors il s'éveille plein de terreur, baigné de sueur, le pouls accéléré, éprouvant un sentiment de constriction et de malaise qui cesse bientôt.

Il est une variété de cauchemar dans lequel des monstres horribles, une femme décrépite et hideuse etc., s'approchent de vous, s'appuient sur votre poitrine de tout le poids de leur corps. L'infortuné éprouve alors des angoisses inexprimables; la sueur ruisselle de tous ses pores, toutes les fibres de son être frémissent d'horreur; puis tout-à-coup, comme par enchantement, ces monstres, cette vieille sorcière se transforment quelquefois en une jeune et jolie personne, les organes reproducteurs sont alors excités par cet être imaginaire, ils entrent en action et la crise a lieu.

Les rêves du cauchemar restent quelquefois très-profondément gravés dans la mémoire, au point que les personnes qui les éprouvent les considèrent comme des réalités; et il est souvent impossible de les en dissuader; elles ne s'aperçoivent de leur erreur qu'après guérison.

J. Franck cite, d'après Schenk, le fait suivant: « Un médecin raconte qu'il arriva à Averne, dans un monastère; un pharmacien qui était avec lui fut pris en dormant d'un cauchemar, et accusa ceux qui étaient dans la même chambre de l'avoir presque tué dans la nuit, en cherchant à l'étrangler.—Comme ses compagnons niaient le fait avec force et rejetaient toute la faute sur lui, qui avait passé la nuit sans dormir et dans un état de fureur, on le fit coucher la nuit suivante seul dans une chambre bien fermée, après un souper copieux dans lequel on lui avait servi des aliments flatulents. Le paroxysme revint, et il déclara cette fois que c'était un démon; il en décrivit même la figure et les gestes et on ne put lui persuader le

contraire qu'après un traitement qui le guérit de son cauchemar. »

Un ecclésiastique alla consulter Janson. Monsieur, lui dit-il, si vous ne me secourez pas, c'en est fait de moi, je tombe dans le marasme. Voyez comme je suis maigre et pâle, je n'ai plus que la peau et les os ; moi qui d'ordinaire suis si frais et qui ai bonne mine, maintenant je ne suis plus qu'un spectre, que l'ombre d'un homme. — Qu'avez-vous, lui demanda Janson, et à quoi attribuez-vous votre maladie ? — Je vais vous le dire, répondit-il, et vous en serez certainement étonné. Presque toutes les nuits, une femme dont la figure ne m'est pas inconnue, vient vers moi, et se jette sur ma poitrine, et me presse si violemment que je puis à peine respirer ; je cherche à crier, mais elle étouffe ma voix ; et plus je veux l'élever, moins je le puis. Je ne puis me servir ni de mes bras pour me défendre, ni de mes pieds pour m'enfuir. Elle me tient enchaîné et immobile. — Mais, lui dit en riant le médecin, ce que vous me racontez n'a rien d'étonnant (il reconnut le cauchemar), c'est un simple être imaginaire, une ombre, un fantôme, un effet de votre imagination. — Je prends Dieu à témoin que l'être dont je parle, je l'ai vu de mes yeux, je l'ai touché de mes mains. Je suis éveillé et en pleine connaissance, quand je vois cette femme devant moi, je la sens qui m'attaque et je m'efforce de lutter contre elle, mais la crainte, l'anxiété et la langueur m'en empêchent. J'ai couru çà et là, cherchant continuellement du secours contre un état aussi misérable ; j'ai consulté, entre autres personnes, une vieille femme que le bruit populaire disait fort habile et un peu sorcière. Elle me recommanda d'uriner vers le crépuscule et de boucher aussitôt mon pot-de-chambre avec une bottine du pied droit ; elle m'assura



que le même jour la femme dont il s'agit ne manquerait pas de venir me trouver.

Quoique cela me parût ridicule, et que la religion même me détournât de faire cette expérience, vaincu cependant par la longue durée de ce mal, je l'essayai. Effectivement, le même jour, cette méchante femme vint chez moi, en se plaignant d'une horrible douleur dans la vessie, mais quelque chose que je pusse faire, soit par prière, soit par menace, je ne pus obtenir d'elle qu'elle cessât de me tourmenter par ses visites nocturnes.—Janson chercha en vain à détourner cet homme de sa folle idée; mais après deux ou trois conversations, il commença à être convaincu de la nature de sa maladie et à concevoir l'espérance de la guérison (1).

Le cauchemar règne quelquefois sous forme épidémique. Simaque, médecin de l'école d'Hippocrate, au rapport de Cœlius Aurélianus, a vu à Rome le cauchemar régner épidémiquement, et se terminer par la mort.

Le vampirisme n'est qu'une variété de cauchemar épidémique ou plutôt endémique dans certaines contrées.

En Morlaquie, il n'y a guère de hameau, dit Charles Nodier, où l'on ne compte plusieurs *vukodlacks*, et il y en a certains où le *vukodlack* se retrouve dans toutes les familles, comme le *sain* ou le *crétin* des vallées alpines. Ici la maladie n'est pas compliquée par une infirmité dégradante qui altère le principe même de la raison dans ses facultés les plus vulgaires. Le *vukodlack* subit toute l'horreur de sa perception, il la redoute et la déteste; il se débat contre elle avec fureur; il recourt, pour s'y soustraire, aux re-

(1) Janson. *De Morbis cerebri.*—J. Franck attribue à tort ce fait à Schenk.

mèdes de la médecine, aux prières de la religion, à la section d'un muscle, à l'amputation d'une jambe, au suicide quelquefois ; il exige qu'à sa mort ses enfants traversent son cœur d'un pieu et le clouent à la planche du cercueil pour affranchir son cadavre, dans le sommeil de la mort, de l'instinct criminel du sommeil de l'homme vivant. Le *vukodlack* est d'ailleurs un homme de bien, souvent l'exemple et le conseil de la tribu, souvent son juge et son poète.

A travers la sombre tristesse que lui imposent le souvenir et le pressentiment de sa vie nocturne, vous devinez une âme tendre, hospitalière, généreuse, qui ne demande qu'à aimer. Il faut que le soleil se couche, il faut que la nuit imprime un sceau de plomb sur les paupières du pauvre *vukodlack* pour qu'il aille gratter de ses ongles la fosse d'un mort, ou inquièter les veilles de la nourrice qui dort au berceau du nouveu-né ; car le *vukodlack* est vampire, et les efforts de la science et les cérémonies de l'église ne peuvent rien sur son mal. La mort ne l'en guérit point, tant qu'il a conservé dans le cercueil quelque symptôme de la vie. Et, comme sa conscience, torturée par l'illusion d'un crime involontaire, se repose alors pour la première fois, il n'est pas étonnant qu'on l'ait trouvé frais et riant sous la tombe : l'infortuné n'avait jamais dormi sans rêver !...

En Dalmatie, les sorcières ou les *ujestize* du pays, plus raffinées que les *vukodlacks* dans leurs abominables festins, cherchent à se repaître du cœur des jeunes gens qui commencent à aimer, et à le manger rôti sur une braise ardente.

Un fiancé de vingt ans, qu'elles entouraient de leurs embûches et qui s'était souvent réveillé à propos, au moment où elles commençaient à sonder sa poitrine du regard et de la main, s'avisa, pour leur échapper, d'assister son

sommeil de la compagnie d'un vieux prêtre qui n'avait jamais entendu parler de ces redoutables mystères, et ne pensait pas que Dieu permît de semblables forfaits aux ennemis de l'homme. Celui-ci s'endormit donc paisiblement après quelques exorcismes dans la chambre du malade qu'il avait mission de défendre contre le démon. Mais le sommeil était à peine descendu sur ses paupières, qu'il crut voir les *ujestize* planer sur le lit de son ami, s'ébattre et s'accroupir autour de lui avec un sourire féroce, fouiller dans son sein déchiré, en arracher leur proie et la dévorer avec avidité, après s'être disputé ses lambeaux sur des réchauds flamboyants. Pour lui, des liens impossibles à rompre le retenaient immobile sur sa couche, et il s'efforçait en vain de pousser des cris d'horreur, qui expiraient sur ses lèves, pendant que les sorcières continuaient à le fasciner d'un œil affreux, en essuyant de leurs cheveux blancs leurs bouches toutes sanglantes. Lorsqu'il s'éveilla, il n'aperçut plus que son compagnon, qui descendit du lit en chancelant, essaya quelques pas mal assurés, et vint tomber froid, pâle et mort à ses pieds, parce qu'il n'avait plus de cœur.

Ces deux hommes, ajoute Nodier, avaient fait le même rêve, à la suite d'une perception prolongée dans leurs entretiens; et ce qui tuait l'un, l'autre l'avait vu. Voilà ce qui en est de notre raison abandonée aux *idées du sommeil* (1).

Le cauchemar revêt quelquefois le type périodique, mais il faut bien prendre garde; cette périodicité n'est souvent qu'apparente; on ne peut être sûr de sa réalité

(1) *Voyage en Dalmatie.*

que lorsque le cauchemar revient toujours à la même heure et sous la même forme, ou bien lorsqu'il prend le type tierce ou quarte ; car, ne se manifestant que pendant le sommeil, et le sommeil ayant ordinairement lieu pendant la nuit, on conçoit qu'il ne puisse être que périodique ; mais cette périodicité est due plutôt au sommeil qu'au cauchemar lui-même. Cependant on cite des cas de cauchemar réellement périodiques. On trouve dans Forestus (1) un incube à type tierce. Sylvius a publié l'observation faite sur lui-même d'un cauchemar intermittent. Les deux observations citées au commencement de cet article sont des incubes périodiques. On peut encore considérer comme tel le cas suivant cité par M. Brierre de Boismont dans son livre sur les *Hallucinations :* Un jeune homme vit pendant plusieurs nuits de suite des hommes qui venaient se placer au pied de son lit pour en tirer les draps. Il engageait avec eux une lutte dans laquelle il était toujours vaincu ; et lorsqu'il était complètement découvert, il sortait de sa crise.

Le docteur A. Ferrez a publié, dans la *Gazette médicale* de Lyon (15 mai 1856), l'observation d'un cauchemar réellement intermittent. Un officier espagnol Fernand *Z....* après avoir passé quarante-deux nuits au chevet de sa fille très-dangereusement malade, fut atteint d'un cauchemar horrible.

Toutes les nuits, à la même heure, il était réveillé par des rêves effrayants, qui, irritant son cerveau, produisirent bientôt des crampes, des mouvements convulsifs, des afflux de sang dans le tissu cérébral, une tristesse qu'il ne pou-

(1) Lib. x, obs. 52.

vait vaincre, et un sentiment continuel et invincible de sa mort prochaine.

Le malade, jadis fortement constitué, est tombé dans un état de maigreur déplorable, sa figure est pâle, son expression triste et contractée par la lutte qu'il livre sans cesse à son mal, les pupilles sont rétrécies, les yeux larmoyants, les paupières sont agitées de mouvements convulsifs et se ferment involontairement, tant la lumière lui est sensible. En un mot, les souffrances du malade sont grandes, d'autant plus grandes qu'il les cache soigneusement à sa famille. Les vers suivants, faits par le malade lui-même, donneront une idèe de son état malheureux.

Fernand toujours se lève
A l'heure de minuit,
Éveillé par un rêve
Dont l'horreur le poursuit.
C'est sa fille mourante,
Pâle, raide, sanglante,
Puis, morte dans son lit.
Il la voit toujours belle,
Mais aucune étincelle
Dans son regard ne luit.
O dure et triste chose,
Elle est comme une rose
Morte en donnant son fruit.
Sitôt que l'heure sonne,
Où ce tableau d'horreur
Viens déchirer son cœur,
Le sommeil l'abandonne,
Il s'éveille au malheur.
Si ce rêve ne cesse,
De sa longue tristesse,
Fernand enfin mourra.
S'il faut qu'il y succombe,

Qu'on grave sur sa tombe
Les deux vers que voilà :
Ici repose un père
Qui trop sa fille aima, etc

La gymnastique, une grande sobriété, les boissons émollientes, l'étude, la poésie demeurèrent sans effet. Des épistaxis fréquentes amenaient seules quelque soulagement aux souffrances du malade. C'est après tous ces effets infructueux que le malade se décida à consulter le docteur Ferrez. Ce médecin lui conseilla de faire connaître avant tout son état à sa famille, de continuer la gymnastique, mais d'une manière modérée, de ne plus manger le soir et, avant de se coucher, de boire de l'eau froide, de se faire pratiquer de fortes frictions sur la peau de tout le corps, de poser des sinapismes aux extrémités, de dormir la tête élevée et découverte, de se lotionner souvent la tête avec de l'eau froide pendant la nuit, de renoncer à la poésie et de s'adonner à l'étude des mathématiques et de l'économie politique. Ce traitement fut suivi rigoureusement dès le jour même. Mais sa fille qui avait été la cause involontaire de la maladie, ajouta à ces prescriptions un moyen excellent qui seul aurait suffit pour guérir son père. Toutes les nuits elle réveillait le malade à minuit avant l'invasion du cauchemar. Ce moyen eut un plein succès.

Il est probable que le sulfate de quinine et l'hydrothérapie auraient également amené la guérison.

Le docteur Laurent rapporte également un cas de cauchemar périodique très-remarquable. Ici le cauchemar n'eut que deux accès, et se déclara, ce qui est plus étonnant, sur un grand nombre de personnes à la fois.

« Le premier bataillon du régiment de la Tour-d'Auvergne, dont j'étais chirurgien-major, dit M. Laurent, se

trouvant en garnison à Palmi en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence pour se rendre en toute diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flotille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin ; la troupe avait à parcourir près de quarante mille du pays ; elle partit à minuit, et n'arriva à sa destination que vers sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu de temps et ayant souffert considérablement de l'ardeur du soleil. Le soldat trouva en arrivant la soupe faite et son logement préparé. Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et 800 hommes furent placés dans un local, qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre sur de la paille, sans couverture, et par conséquent ne purent se déshabiller. C'était une vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait conserver ce logement, parce que toutes les nuits il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité ; mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés ! Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye ; qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre sous la forme d'un très-gros chien à longs poils noirs, qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair, et avait disparu par le côté opposé de celui par lequel il s'était introduit. Nous nous moquâmes de leur terreur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute

naturelle, et n'était qu'un effet de leur imagiuation trompée. Nous ne pûmes ni les persuader, ni les faire rentrer dans la caserne. Ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer, et dans tous les coins de la ville.

» Le lendemain j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats ; ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits, ni aux revenants, et me parurent persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de l'imagination, mais bien la réalité, qu'ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit, qu'ils l'avaient bien vu, et qu'ils avaient manqué en être étouffés, au moment où il leur avait sauté sur la poitrine. Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et, la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement ; mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en promettant d'y passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet, à onze heures et demie du soir, avec le chef de bataillon ; les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans les chambrées, nous ne pensions guère voir se renouveler la scène de la veille ; les soldats rassurés par la présence de leurs officiers qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil, lorsque vers une heure du matin, et dans toutes les chambrées à la fois, les mêmes cris se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter de nouveau sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour bien observer ce qui arriverait, et, comme on pense, nous ne vîmes rien paraître.

» La flotille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi. Nous avons, depuis cet évènement, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens

et dans toutes les saisons. Nos soldats ont souvent été entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit. Nous pensons que la marche forcée qu'ils avaient été obligés de faire pendant une journée très-chaude, en fatiguant les instruments de la respiration, les avait affaiblis, et les avait disposés à éprouver cet éphialte, qu'ont dû déterminer la position gênée dans laquelle ils étaient obligés de se tenir couchés tout habillés, la raréfaction de l'air, et peut-être son mélange avec quelque gaz nuisible. » (*Gr. Dict. de Méd.*, art. Incube.) (1).

Charles Nodier cite le fait suivant de cauchemar périodique qui est très-remarquable par sa tenacité ; il revenait toutes les nuits et toujours à la même heure : « Il y a vingt-quatre ans, dit-il, que je voyageais en Bavière avec un jeune peintre italien, dont j'avais fait la rencontre à Munich. Sa société convenait à mon caractère et à mon imagination de ce temps-là, parce qu'il se trouvait une douloureuse conformité entre nos sentiments et nos infortunes.

(1) La théorie que donne le docteur Parent sur la production de cet étrange phénomène, n'est pas admissible. « En effet, dit M. de Mirville (*Des Esprits et de leurs manifestations fluidiques*. Paris, 2e édition, 1854), ce n'était ni la fatigue, ni la chaleur de la route, puisque le lendemain, *après toute la journée de repos et toute la soirée si fraîche passée sur le bord de la mer*, le phénomène s'est exactement répété comme la nuit précédente.—Ce n'était ni la position, ni la gêne des uniformes, *puisque des citadins en frac, des paysans sans habits* y avaient éprouvé de tout temps la même chose.—Ce n'était pas *le cauchemar du sommeil*, puisque, malgré la non-perception du phénomène par le médecin et le chef du bataillon, les sous-officiers et les plus vieux soldats avaient déclaré eux-mêmes *n'être pas endormis*, lorsqu'il avait commencé à paraître, et que *dormeurs et éveillés*, *tous* avaient exactement vu la même chose.—Enfin ce n'était pas un fait exceptionnel dû à toutes ces circonstances réunies, puisqu'on avait eu soin de les prévenir que c'étaient *toutes les nuits*, et que déjà *plusieurs* régiments en avaient fait le malheureux essai.—Singulier cauchemar, qui a lieu *toutes* les nuits à la même heure, par conséquent par des températures différentes et qui montre au même instant à *huit cents* hommes, *endormis ou non* et répartis dans *bien des chambres différentes*, le même fantôme opérant le même effet. » —Page 236.

» Il avait perdu, quelque temps auparavant, une femme qu'il aimait, et les circonstances de cet évènement qu'il m'a souvent racontées, étaient de nature à lui laisser une impression ineffaçable. Cette jeune fille, qui s'était obstinée à le suivre dans les misères d'une cruelle proscription, et à lui déguiser l'altération de ses forces, finit par céder, dans une des haltes de leurs nuits vagabondes, à l'excès d'une fatigue parvenue à ce point où elle n'aspire qu'au repos de la mort.

» Le pain leur manquait depuis deux jours, quand ils découvrirent un trou de roche où se cacher. Elle se jeta sur son cœur, et, quand ils furent assis, il sembla qu'elle lui disait : « Mange-moi, si tu as faim. » — Mais il avait perdu connaissance, et quand il lui revint assez de forces pour la presser dans ses bras, il trouva qu'elle était morte. Alors il se leva, la chargea sur ses épaules, et la porta jusqu'au cimetière du premier village, où il lui creusa une fosse qu'il couvrit de terre et d'herbes, et sur laquelle il planta une croix composée de son bâton, qu'il avait traversé de son épée. Après cela, il ne fut pas difficile à prendre, car il ne bougeait plus. Quelqu'un de ces évènements si communs alors lui rendit la liberté ; le bonheur, c'était fini.

» Mon compagnon de voyage, qui ne conservait, à vingt-deux ans, que les linéaments d'une belle et noble figure, était d'une extrême maigreur, peut-être parce qu'il mangeait à peine pour se soutenir. Il était pâle, et, sous son épiderme un peu basané, la pâleur de l'Italien était livide. L'activité de sa vie morale semblait s'être réfugiée tout entière dans deux yeux d'un bleu transparent et bizarre, qui scintillaient avec une puissance inexprimable, entre deux paupières rouges, dont les larmes avaient, selon toute

apparence, dévoré les cils ; car ses sourcils étaient d'ailleurs très-beaux.

» Comme nous nous étions avoué l'un à l'autre que nous étions très-sujets au cauchemar, nous avions pris l'habitude de coucher dans deux chambres voisines, pour pouvoir nous éveiller réciproquement, au bruit d'un de ces cris lamentables qui tiennent plus de la bête fauve que de l'homme. Seulement il avait toujours exigé que je fermasse la porte de mon côté, et j'attribuais cette précaution à l'habitude inquiète et soupçonneuse d'un malheureux qui a été longtemps menacé dans sa liberté, et qui jouit peu du bonheur de se remettre à la garde d'un ami.

» Un soir, nous n'eûmes qu'une chambre et qu'un lit pour deux. L'hôtellerie était pleine, il reçut cette nouvelle d'un front plus soucieux que de coutume. Il divisa les matelas de manière à faire deux lits, délicatesse dont je me serais peut-être avisé et qui ne me choqua point. Ensuite, il s'élança sur le sien, et me jetant un paquet de cordes dont il s'était muni : « Viens me lier les pieds et les mains, me dit-il, avec l'expression d'un désespoir amer, ou brûle-moi la cervelle. »

» Je raconte, je ne fais pas un épisode de roman fantastique. Je ne rapporterai pas ma réponse et les détails d'un entretien de cette nature : on les devinera.

» L'infortunée qui me dit de la manger pour soutenir ma vie ! s'écria-t-il, en se renversant avec horreur et en couvrant ses yeux de ses mains..., il n'y a pas une nuit que je ne la déterre et que je ne la dévore dans mes songes ; pas une nuit où les accès de mon exécrable somnambulisme ne me fassent chercher l'endroit où je l'ai laissée, quand le démon qui me tourmente ne me livre pas son

cadavre. Juge maintenant si tu peux coucher près de moi, près d'un vampire !...

» Il serait plus cruel pour moi que pour le lecteur d'arrêter son attention sur ce récit. Ce que je puis faire, c'est d'attester sur l'honneur que tout ce qu'il y a d'essentiel est exactement vrai ; qu'il n'y a pas même ici cette broderie du prosateur qui accroît les dimensions de l'idée en la couvrant de paroles (1). »

Le songe vénérien accompagne souvent le cauchemar. Sauvages a emprunté un cas de ce genre à Fortis. Mais ce phénomène se montre aussi dans d'autres rêves que le cauchemar. Les personnes qui se livrent aux travaux intellectuels et à la méditation, sont sujettes à des pertes qui se lient presque toujours à des rêves voluptueux. Cet état devient souvent alarmant à cause de l'épuisement qu'il produit : il faut alors y apporter remède, autrement le marasme peut s'ensuivre, et la mort ne peut tarder alors à venir mettre un terme à la vie des infortunés qui sont atteints de cette étrange affection.

L'invasion du cauchemar a lieu ordinairement dans le premier sommeil. Il est rare qu'il survienne plusieurs fois dans la nuit, à moins que le mal ne soit ancien ; dans ce cas on peut en éprouver plusieurs atteintes successivement, sans qu'il y ait réveil complet dans les intervalles. — Les paroxysmes sont généralement très-courts ; ils ne durent que quelques instants. On les voit survenir tantôt tous les mois, tantôt toutes les semaines ou toutes les nuits ; d'au-

(1) *Ouvr. cité.*

tres fois le cauchemar ne se montre qu'une fois ou deux dans la vie. Forestus en a été atteint une fois dans son enfance : il lui paraissait qu'un chien noir s'était couché sur sa poitrine, et le pressait si fort, qu'il craignait d'étouffer. Il se réveilla frappé de terreur, et, jetant quelques cris pour appeler ses parents, il ne put, dans le premier moment, leur parler ; mais au bout de quelques instants tous les symptômes de l'incube disparurent, et il n'en fut plus attaqué le reste de sa vie. (*Lib.* x, *obs.* 51.)

Le cauchemar s'observe ordinairement chez les femmes hystériques, chez les hypochondriaques, chez les personnes timides et pusillanimes. Forestus va jusqu'à dire que les hommes doués de courage n'en sont jamais atteints. Je déclare cette assertion fausse de tous points, car le cauchemar tient à un état de souffrance de l'organisme, à une perturbation de la force vitale ou à une lésion organique. Je connais d'ailleurs des hommes très-courageux qui sont sujets au cauchemar.

L'âge de quinze à vingt ans y prédispose singulièrement. Certaines affections organiques, les lésions du cœur, par exemple, sont dans le même cas. Morgagni a fait l'autopsie d'un homme qui était sujet au cauchemar ; il trouva de la sérosité dans la plèvre, et le cœur se présenta dans un tel état de grosseur, qu'on n'en avait jamais vu auparavant d'aussi volumineux, à cause surtout de l'extrême dilatation du ventricule droit et de l'oreillette qui lui est unie ; mais l'aorte était extraordinairement resserrée et contractée près du cœur (1).

La croyance aux spectres, aux fantômes, aux revenants, la terreur produite par certains récits, par certains tableaux, par des idées superstitieuses, surtout lorsqu'elles

(1) Morgagni. *De sedibus et causis morborum.* Epist. XVIII, § 6.

se trouvent réunies avec quelques causes physiques ou organiques, et avec une constitution médicale particulière, peuvent devenir l'occasion du cauchemar, et surtout du cauchemar épidémique. Les fatigues, les veilles prolongées, les marches forcées, l'ardeur du soleil, les chagrins, la tension trop forte et trop soutenue de l'esprit, la crapule et la débauche, une vie sédentaire, les flatuosités, les affections vermineuses, une constitution pléthorique, l'embarras gastrique, la rétention des menstrues et de la liqueur séminale, un air vicié, le décubitus dorsal, etc., etc., sont autant de causes de cauchemar.

Il est important de faire cesser au plus tôt un tel état morbide, car, outre les angoisses qu'éprouve, pendant son sommeil, le malheureux en proie au cauchemar, il peut donner lieu à l'épilepsie, à la catalepsie, à l'apoplexie, ou à l'aliénation mentale. Les auteurs citent plusieurs exemples de ces transformations. Enfin Lachner cite un cas de mort : *incubus in juvene læthalis* (1).

Le moyen le plus efficace contre cette affection consiste dans un régime sévère et dans l'éloignement de toute cause excitante. Dans le traitement, on aura égard surtout à la nature des causes et à la constitution du sujet. Le cauchemar est-il produit par le trouble des fonctions digestives, on aura recours aux évacuants et aux stomachiques, selon les cas. — Est-il, par contre, le résultat d'un état pléthorique, on n'hésitera pas à recourir aux émissions sanguines. — Est-il sous la dépendance d'une affection nerveuse, de l'hystérie, par exemple, on combattra ces maladies par les divers procédés hydrothérapiques, les antispasmodiques, etc. — A-t-on affaire à la chlorose, les toniques, les ferrugineux, les douches froides seront

(2) *Acad. nat. cur. dec.* II, an 5, 1686, p. 446.

couronnés de succès. Il faut rappeler la menstruation, si elle est supprimée, par tous les moyens possibles et surtout par la galvanisation localisée. Si le cauchemar est périodique, les préparations de quinquina sont naturellement indiquées. — Les anthelmintiques sont héroïques lorsque les vers en sont la cause. Il ne faudra pas négliger de conseiller au malade les distractions de toute sorte, l'exercice et les voyages; on leur prescrira aussi les frictions sèches ou légèrement excitantes, et, par dessus tout, le sommeil sur un lit dur.

Il est inutile de dire, que lorsque les paroxismes se répètent fréquemment, il faut surveiller les malades et les faire changer de position aussitôt qu'on s'aperçoit que l'accès va avoir lieu. Bonnet cite l'observation d'un homme robuste qui, depuis deux mois, éprouvait des attaques de cauchemar toutes les fois qu'il lui arrivait de dormir couché sur le dos. Ce malade prit le parti de faire coucher dans son lit un domestique qui, lorsqu'il s'apercevait que son maître avait une attaque de cauchemar, le retournait sur le côté. Ce procédé ne manqua jamais de faire cesser immédiatement l'accès.

L'officier espagnol dont j'ai rapporté plus haut l'observation fut guéri de son cauchemar par le réveil forcé avant l'invasion des accès.

Enfin, lorsque l'accès est déclaré, il faut réveiller le malade avec douceur et avec précaution.

DU SOMNAMBULISME NATUREL.

Voyez, en esprit, ces blessures : l'esprit, quand on dort, a des yeux, et quand on veille il est aveugle.

ESCHYLE.

. . . . Furtif et lent,
Descend du lit d'ivoire et d'or étincelant ;
Il va, d'un pied prudent, chercher la lampe errante
Dont il garde les feux dans sa main transparente ;
Son corps blanc est sans voile ; il marche pas à pas.
L'œil ouvert, immobile...

ALFRED DE VIGNY.—*Le Somnambule.*

Le somnambulisme naturel, ou noctambulisme est un sommeil dans lequel le système locomoteur et tous les autres organes peuvent entrer en action sous l'influence d'un rêve.

Quelques médecins ont divisé le somnambulisme naturel en somnambulisme *physiologique* et en somnambulisme *naturel spontané*. Le premier se manifeste ordinairement la nuit comme un rêve (1); le second tient à un état mor-

(1) Le plus simple degré de somnambulisme physiologique s'observe chez les enfants d'un système nerveux irritable, qui s'agitent pendant le sommeil, appellent, crient, se laissent consoler, comprennent les discours qu'on leur adresse, ouvrent même les yeux et reconnaissent les personnes, mais qui cependant, malgré leur aptitude à exercer des mouvements volontaires et à recevoir des impressions par les sens, sont longtemps

bide spécial du système nerveux; il forme souvent une des phases de leurs accès et le plus ordinairement il les termine; il complique souvent l'hystérie, l'épilepsie, la catalepsie, les affections convulsives en un mot. Il coexiste ou alterne avec l'état convulsif; d'autres fois, il succède aux spasmes, aux convulsions, au délire; il les termine alors à l'instar d'une crise salutaire et heureuse.

Le somnambulisme physiologique peut se développer au milieu de la plus parfaite santé tandis que le somnambulisme naturel spontané constitue toujours une maladie; mais tous les deux ont ceci de commun qu'ils se manifestent toujours spontanément, naturellement et involontairement, et sont accompagnés de phénomènes identiques. Il sera question de l'un et de l'autre indistinctement dans cet article.

Le somnambule, quoique plongé dans un profond sommeil, cause, discute, lit, écrit, se livre à des travaux intellectuels, monte à cheval, parcourt des précipices effrayants avec une adresse merveilleuse, mange, boit, vaque à ses affaires absolument comme s'il était en état de veille, et souvent même beaucoup mieux qu'en état de veille. Comme dans les rêves intellectuels, ses facultés se développent quelquefois à un degré éminent et dépassent la mesure qu'on lui connaît. Quelquefois la vie semble

encore avant qu'on puisse les arracher au rêve qui les tourmentait. Ici la conception est éveillée jusqu'à un certain point; mais elle ne peut produire d'idées suffisamment claires pour ramener l'équilibre dans la masse troublée des idées. » — Muller. *Traité de physiologie*, t. II, p. 556.

J'ai une petite fille âgée de dix ans qui offrait tous les phénomènes du somnambulisme physiologique; à son réveil elle oubliait complètement ce qui s'était passé dans son rêve. Elle est guérie sous l'influence d'un traitement hydrothérapique. Je viens de guérir par le même moyen une petite fille âgée de cinq ans et demi, Mlle Christine de Noüe, fille du général de ce nom. Huit à dix douches en poussière ont suffi pour faire cesser cet état somnambulique dont les accès avaient lieu presque toutes les nuits à la même heure.

s'être concentrée sur un seul organe, la vue, l'ouïe, etc., ou sur une faculté spéciale de l'esprit. Dans cet état, le somnambule voit et n'entend pas, ou entend et ne voit pas, ou bien il se livre à un travail intellectuel qui ne met en exercice qu'un des éléments de l'intelligence. Cette concentration vitale peut se faire sur deux ou plusieurs organes, au lieu d'un seul, et, selon les parties qui veillent et celles qui dorment, amener les résultats les plus étranges, les plus bizarres et les plus inattendus.

Les organes sur lesquels s'accumule la force vitale acquièrent alors une intensité d'action vraiment prodigieuse; de là la vivacité et l'éclat des conceptions partielles des somnambules. Une fois l'accès passé, ils oublient tout et ne se souviennent pas seulement d'avoir rêvé. Quand on les réveille pendant l'accès, ils sont tout surpris de ne pas se trouver dans leur lit.

Les passions agitent et dominent le somnambule peut-être plus fortement qu'en état de veille. Il se livre à la joie, à l'espérance, à la colère, au désespoir. Est-il en proie à la haine et au sentiment de la vengeance, l'œil étincelant, la figure pâle, les lèvres tremblantes, les muscles crispés et agités de mouvements convulsifs, la main brandissant une arme homicide, il fond sur son adversaire et lui porte parfois des coups mortels.—Un moine, sombre et mélancolique de sa nature, rêve que son supérieur a tué sa mère, l'ombre de cette dernière lui apparaît en songe et l'excite à la vengeance, et aussitôt il se lève, saisit un poignard et court comme un forcené à l'appartement de l'abbé, s'approche de son lit et frappe à coups redoublés, puis il regagne calme et tranquille sa cellule solitaire. Heureusement le prieur, auquel les coups étaient adressés, n'était pas encore couché; il était occupé à son bureau, sur lequel deux lampes brillaient de tout leur éclat, et le som-

nambule passa devant lui, les yeux ouverts, sans le voir. Cela prouve que les somnambules sont insensibles aux impressions du dehors, hormis celles qui sont en rapport avec leurs idées, leurs pensées et leurs sentiments.

Nous allons relater ici les observations les plus intéressantes du somnambulisme naturel que nous avons recueillies çà et là dans les archives de la science, et nous tracerons ensuite l'histoire de cette étrange affection.

Une femme de mœurs perdues, introduisit clandestinement un jeune homme dans la chambre d'une jeune somnambule en proie à un accès. Cet homme se porta sur cette infortunée aux dernières extrémités, tandis que sa camarade lui fermait la bouche avec le drap et triomphait ainsi de la vigoureuse résistance qu'elle opposait, malgré son état, à leur brutalité.

Le lendemain la jeune somnambule ne conservait aucun souvenir des événements de la nuit, et ce fut seulement dans un des paroxysmes suivants qu'elle révéla à sa mère la criminelle tentative dont elle avait été victime.

Ainsi cette fille, dans ses accès, se rappelait les choses qui avaient excité son attention pendant les paroxysmes précédents; mais qu'elle avait entièrement oubliées dans l'intervalle, tandis qu'en sortant de ses accès, les impressions qui l'avaient affectée auparavant dans l'intervalle lucide, se présentaient de nouveau à son esprit.

Un jeune séminariste, dont l'histoire est rapportée dans *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences et des arts*, se levait la nuit, écrivait des sermons, faisait des corrections minutieuses, écrivait de la musique, traçait son papier avec une canne, distinguait bien toutes les notes, et lorsque les paroles ne correspondaient pas aux notes, les recopiait dans un autre caractère; il relisait ensuite ce

qu'il venait d'écrire, *même quand on interposait une feuille de carton entre ses yeux, d'ailleurs bien fermés.*

Un autre somnambule écrivait les yeux fermés, mais en se levant il avait cru avoir besoin d'une lumière ; il en alluma une : les personnes qui l'observaient l'éteignirent. Aussitôt il s'aperçut qu'il était, ou plutôt il crut être dans l'obscurité, car il y avait d'autres lumières dans la chambre, et alla rallumer sa bougie. Il ne voyait qu'avec celle qu'il avait allumée lui-même.

Le docteur Rosiau cite le fait suivant qu'il observa, en 1811, à l'institution de MM. Bernard et Augier, rue d'Assas, à Paris. « Je me promenais, dit-il, avec les professeurs dans la cour de l'institution. La conversation tomba sur l'élève Belin que l'on avait renfermé dans une chambre retirée au fond de l'établissement, parce qu'il était dans un accès de somnambulisme depuis la nuit précédente. Je témoignai le désir de le voir ; on me conduisit au bas de l'escalier et l'on m'indiqua la chambre où il était renfermé à clef. J'y montai seul et sans faire de bruit ; à peine avais-je l'œil au travers de la serrure, que Belin, couché sur son lit au fond de la chambre, se mit sur son séant, regarda vers la porte et m'appela par mon nom. Il me connaissait à peine et je n'avais aucune relation avec lui. Voyant que je ne lui répondais pas, il saisit d'une main l'une des pommettes de son lit et menaça de me la lancer à la tête. Quel est celui de ses sens qui l'avait averti de ma présence ? Son professeur, homme digne de foi, m'assura que Belin, accablé par cette maladie, était très-faible dans sa classe (cinquième) ; que néanmoins il lui arrivait quelquefois, dans ses accès, de s'exprimer en langue latine avec facilité et élégance.

Une jeune veuve, reçue à l'hôpital de Wilna, le 7 mai 1815, a été examinée par J. Franck pendant vingt-une

nuits consécutives. Pendant ses accès elle causait, avec une étonnante tranquillité d'esprit, d'affaires domestiques, et répondait très-bien sur sa maladie, et à chaque question qu'on lui adressait, elle répondait d'une manière très-appropriée : ainsi elle se plaignait de spasmes, de douleurs de tête, des lombes et de l'abdomen, de soif, de faim et d'un prurit général ; elle indiquait les bains, des émissions sanguines, des frictions camphrées, l'emploi de pruneaux et de feuilles de séné, comme les meilleurs remèdes pour sa maladie. Et si le fil de son discours était interrompu soit par un sommeil plus tranquille ou de quelque autre manière, elle savait le reprendre parfaitement.

Chez cette femme, l'accès se manifestait entre 10 heures et une heure de la nuit, tantôt après avoir à peine joui de quelque sommeil, tantôt après avoir dormi plus longtemps : la malade s'agitait tout-à-coup et se levait sur son séant, se frottait les yeux et les bras, éprouvait une dyspnée considérable suivie de gémissements et de cris qui semblaient attester, dit Franck, le sentiment d'une profonde douleur ou d'une conscience agitée.

Chaque nuit cette somnambule s'habillait, et lorsqu'on cachait ses habits à dessein, elle demandait une lumière pour les chercher, et les retrouvait toujours ; puis, sans se laisser troubler ni par la lumière qu'on approchait de ses yeux entr'ouverts, ni par les assistants qui l'examinaient, elle sortait et, foulant aux pieds toute pudeur, elle s'asseyait sur le pot comme pour satisfaire à ses besoins, sans cependant y parvenir, et retournait ensuite se coucher, après s'être déshabillée et avoir arrangé son lit sans tâtonner aucunement. Plus d'une fois elle regardait une pendule qui était sur son chemin, indiquait l'heure parfaitement, et évitait les siéges qu'on avait à dessein mis à sa rencontre. Parmi plusieurs verres elle choisissait celui qui

contenait de l'eau, et faisait même dans l'obscurité plusieurs choses de ce genre. L'accès continuait jusqu'au point du jour. Alors elle s'endormait d'un sommeil calme, et à son réveil elle avait tout oublié.

J. Franck a guéri cette somnambule de ses accès en se conformant autant que possible aux indications données par elle-même durant la nuit, c'est-à-dire par des bains, des saignées, de légers purgatifs, et plus tard il y a ajouté l'émétique, dont il porta graduellement la dose jusqu'à 40 centigrammes (1).

Jacques Horstius, cité par J. Franck, rapporte qu'un somnambule se leva nu, s'approcha en silence de la fenêtre, saisit la corde d'une poulie et, grimpant sur le toit de la maison, il rencontra un nid d'oiseaux, serra les petits dans sa chemise et les rapporta dans son lit où il s'endormit d'un profond sommeil.

Un chevalier de Malte se leva la nuit comme pour combattre les Maures, prit ses armes et courut à cheval sur le rivage (2).

Un autre somnambule jouait de la flûte d'après des feuillets de musique, ayant les yeux fermés (3).

Le docteur Encontre, de Montauban, a publié, dans le *Journal de médecine de Bordeaux*, l'observation très-curieuse d'un jeune homme de 14 ans qui distinguait parfaitement les objets dans l'obscurité la plus profonde. Cet enfant, après avoir éprouvé diverses indispositions, fut tout-à-coup pris d'accès de somnambulisme, pendant lesquels il faisait mille extravagances. Mais les parents, en suivant avec anxiété tous les actes de leur enfant, s'aper-

(1) J. Franck. *Pathologie médicale.*

(2) *Reics elys. jucund. Quæst. comp. Qu.* 37.

(3) Feder. L. c, p. 83, cité par J. Franck.

çurent bientôt que bien que pendant ses accès il eût les yeux fermés, il voyait assez pour se conduire, et même qu'il pouvait lire et écrire dans l'obscurité, comme il le faisait en plein jour.

M. Encontre, préveuu de l'existence de ce singulier phénomène, se livra à de nombreuses expériences qui ne lui permirent pas de conserver le moindre doute sur ce phénomène. Ce jeune homme perdait l'usage de l'ouïe pendant ses accès; il ne pouvait prononcer aucune parole ; de plus il conservait les yeux fermés ; mais en revanche l'odorat semblait acquérir une grande perfection, et il flairait les objets qui l'environnaient et les évitait ainsi en marchant aussi sûrement que s'il eût les yeux ouverts.

Pour se convaincre que cet état extraordinaire n'était point le résultat d'une coupable supercherie, le docteur Encontre écrivit une question au crayon sur du papier, fit éteindre les bougies, et, prenant son malade par la main, il le conduisit auprès d'une table, lui présenta le papier et lui remit le crayon : celui-ci passa rapidement la main gauche sur les lignes tracées par le médecin, et écrivit à l'instant la réponse avec autant de sûreté que s'il n'eût pas été dans une obscurité complète.

Ce phénomène n'avait lieu que pendant les accès de somnambulisme qui se déclaraient tout-à-coup et sans qu'on eût rien fait pour les provoquer. L'accès terminé, le malade ne conservait aucune faculté extraordinaire ni aucun souvenir de ce qui s'était passé.

M. Pezzani rapporte le fait suivant : « Un jeune homme de 12 ans était sujet à des accès de somnambulisme qui se reproduisaient à peu près tous les mois. Le commencement de l'accès se manifestait à 11 heures du soir. Il se levait brusquement, allait dans la chambre voisine, et là, dans

l'obscurité la plus parfaite, il ouvrait son secrétaire, y prenait un papier qui contenait une assez longue prière, il s'agenouillait dévotement et récitait à haute et intelligible voix tout ce qui se trouvait écrit, sans hésiter aucunement et sans se reprendre, donnant toutes les marques d'une piété ardente et extraordinaire; puis, après avoir passé quelque temps en silence, il renfermait soigneusement le papier à sa place accoutumée, et il gagnait alors son lit, où il était pris d'un sommeil profond. — Une particularité est à noter ici. Les nuits où il devait prendre ses accès, il ne pouvait jamais s'endormir avant, de telle sorte qu'il était toujours éveillé quand il entrait en somnambulisme. Ainsi, dans ce fait curieux on voit bien le sommeil succéder au somnambulisme, mais non le précéder. Un jour, M. Pezzani l'interrogea, pendant la veille, sur cette prière qu'il lui avait entendue réciter pendant ses accès, lui manifestant l'envie de la connaître, et l'engageant à la lui dire. Il lui répondit qu'elle était longue et qu'il ne la savait pas par cœur, mais que s'il voulait la voir ou la copier, il allait la lui chercher. Il la lui apporta, en effet, et il put constater que l'écrit avait une page et demie, et qu'il était très-difficile de le lire. Il le pria d'essayer toutefois, parce qu'il réussirait mieux que lui. Il commença cette lecture, s'arrêtant à chaque ligne, épelant et hésitant. Les mots *comme un fils respectueux* étaient, entre autres, indéchiffrables, et M. Pezzani se les rappela pour les avoir entendus distinctement prononcer par le somnambule. Ainsi il constata deux choses : la première, c'est que le somnambule ne lisait pas son papier par les moyens de sensibilité ordinaire, puisque la chambre était obscure et qu'on ne pouvait rien distinguer; la seconde, c'est que pendant l'état de somnambulisme, Joseph jouissait d'une perspicacité qui lui faisait défaut dans la veille.

Un ecclésiastique somnambule se levait la nuit pour écrire ses sermons. Quand il avait composé une page, il la corrigeait sans le secours des yeux. Dans ces mots : *ce divin enfant*, il substitua *adorable* à *divin :* plus tard, s'apercevant de l'hiatus, il ajouta un *t* après *ce*. Une autre fois il se figure qu'un enfant se noie, et il s'agite comme un nageur. Après s'être beaucoup fatigué, il dit qu'il est gelé, demande un verre d'eau-de-vie, se fâche quand on lui donne de l'eau, et boit avec plaisir un verre de liqueur; il se couche ensuite et continue à dormir. On pouvait lui enlever ses papiers à son insu, pourvu qu'on en substituât de même dimension; il ne prenait jamais l'encrier pour le poudrier. Il mangeait avec plaisir une dragée quand il en avait fait la demande ; dans le cas contraire il la rejetait. (*Encycl. méthod.* Observ. fournie par un archevêque.)

Une jeune personne à laquelle j'ai donné des soins pour une affection de poitrine, très-bien élevée et très-digne de foi, m'a assuré, à plusieurs reprises, qu'à l'âge de 13 ans elle fut prise de convulsions : après ses paroxismes nerveux, elle tombait dans un état de somnambulisme spontané, et, dans cet état, les yeux étant fermés, elle distinguait les objets qui l'entouraient, causait parfaitement, et à son réveil elle ne se souvenait de rien.

Soave rapporte, dans ses *Opuscules métaphysiques*, l'histoire détaillée d'un somnambule nommé Castelli, élève en pharmacie chez Porati, à Milan, chez lequel le somnambulisme était constamment précédé d'une légère convulsion tonique. Dans ses accès somnambuliques il préparait des médicaments, corrigeait les erreurs faites à dessein par les médecins dans leurs ordonnances, distribuait les remèdes préparés, en recevait le prix et rendait le surplus de l'argent, déterminait les caractères botaniques des plantes, soutenait des discussions suivies sur la chimie ; mais si

dans la discussion on substituait un nouvel ordre d'idées, il cessait d'entendre la voix de son interlocuteur et ne répondait plus. L'impression de l'air frais le faisait tomber aussitôt dans l'assoupissement. Il ne reconnaissait pas les personnes avec lesquelles il causait. Ainsi, par exemple, si son maître s'annonçait à lui pour une autre personne, il croyait avoir réellement affaire avec la personne désignée. Le goût et l'odorat paraissaient suspendus pendant les accès de somnambulisme. Ce jeune homme fut guéri de son affection par l'usage du quinquina et des bains froids.

Un jeune paysan âgé de 16 ans, doué d'une intelligence assez développée pour son âge et sa condition, timide et méticuleux, ayant vu mourir subitement son père quelques semaines auparavant, crut voir, pendant son sommeil, deux hommes inconnus et affreux qui s'avançaient lentement vers son lit, et d'un air menaçant et avec une voix farouche, lui ordonnaient de les suivre sur-le-champ, sans quoi la nuit suivante ils l'enlèveraient de force et l'entraîneraient avec eux. Ce jeune homme, effrayé, n'en devint que plus triste. Deux jours après, tandis qu'il prenait un sommeil paisible, voici que l'ombre de son père se présenta à son esprit, accompagnée des deux mêmes hommes, et ordonna à ses compagnons d'emporter son fils, malgré lui, dans leurs bras. Il croit qu'on le transporte à travers une vaste étendue de campagnes agréables; il entend les accords harmonieux de flûtes et d'instruments à cordes résonnant de toutes parts; il voit des jeunes gens qui dansent au milieu de riantes prairies et se rassasie de mets délicats au milieu d'une illustre compagnie. Mais tout-à-coup la scène change; l'ombre de son père s'évanouit, et ses farouches compagnons l'enlèvent au milieu des airs et le laissent tomber tout-à-coup dans un tonneau : les domestiques étant allés traire les vaches, trouvent le jeune hom-

me dans l'étable ; et, en effet, renfermé dans un tonneau vide, couvert d'une petite couverture qu'il avait emportée avec lui, tout engourdi par le froid et presque inanimé. Ramené par des frictions et par une douce chaleur, il ne se souvenait de rien autre chose que du songe rapporté ci-dessus. Au bout d'une semaine, il se leva de nouveau au milieu de la nuit, mais ayant tenté vainement d'ouvrir la porte que l'on avait bien fermée, il retourna bientôt se mettre au lit. Ensuite le mal cessa entièrement (1).

Un tailleur juif, dans ses accès de somnambulisme, les yeux et la bouche ouverts, les pupilles insensibles à l'approche d'une lumière, récitait à voix basse ses prières accoutumées en hébreu; arrivé à certains versets, il élevait tout-à-coup la voix, criait avec force et imitait les gestes des rabbins dans les synagogues. Ensuite sa figure devenait pâle, et présentait des mouvements convulsifs simulant des pleurs; toute la surface de son corps se couvrait d'une sueur abondante, visqueuse et froide. Le pouls concentré donnait jusqu'à 130 pulsations. Cette crise effrayante était suivie d'une prière plus tranquille, à laquelle tôt ou tard succédait une nouvelle fureur, et il en était ainsi tour à tour pendant une heure ou deux, jusqu'à ce que les prières eussent atteint le terme prescrit.

En secouant fortement le malade, il s'éveillait tout effrayé; mais en le laissant de nouveau en repos durant son nouveau sommeil, il reprenait exactement la suite de ses prières à l'endroit même où il avait été interrompu. Eveillé, il avoua n'avoir aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

Les paroxismes se montraient tous les jours, excepté

(1) J. Franck. *Pathologie interne.*

mardi. Ce malade avait un frère également somnambule (1).

Le 23 janvier 1853, un berger de Brion-sur-Ource (Côte-d'Or), nommé Pastolet, a été plongé dans un état complet de somnambulisme pendant toute la journée et celle du lendemain dimanche. Il agissait comme de coutume; mais il fit des révélations si singulières, si extraordinaires, qu'il appela sur lui l'attention de toute la commune et même des étrangers qui la traversaient.

Pressé de questions de toute nature, auxquelles il répondait avec un grand sang-froid et un aplomb imperturbables, Pastolet vient de s'acquérir la réputation d'un somnambule extra-lucide.

Nous ne rapporterons pas toutes les choses extraordinaires qu'il a dites; nous nous en tenons aux premières qui se présentent à notre esprit.

Ainsi, Pastolet a dit à plusieurs personnes leur âge, le jour qu'elles sont nées, l'argent qu'elles ont en bourse ou chez elles. On lui présente des objets, il en dit le prix, la date de leur achat et le nom des vendeurs.

Un charpentier de Brionne le questionne sur la disparition de plusieurs de ses outils. Il lui répond : « C'est X... qui vous les a volés; il les a vendus à M. R..., charpentier à Belan, pour tel prix. » (Le fait vérifié est reconnu exact, et les outils sont retrouvés.)

Le *Moniteur universel*, placardé à Brion, est couvert de boue dans la nuit. Pastolet, consulté, répond : « C'est un tel qui l'a barbouillé avec de la boue qu'il a délayée dans un sabot : allez dans tel jardin, vous trouverez le sabot et le morceau de bois qui a servi à cela. » (Exact.)

Un individu lui dit : « J'ai perdu une serpe ; pourrais-tu dire depuis quand, et où elle est? » — Réponse : « Votre

(2) J. Franck. *Loc cit.*

serpe a été perdue, il y a un an, tel jour ; elle est encore dans un tas de terre, en tel endroit. Il faut s'empresser d'aller la chercher, car demain la personne à qui appartient cette terre va l'enlever. C'est X... qui vous a fait cette serpe, et elle vous a coûté tant.» (On pioche le tas de terre et on trouve la serpe.)

Un autre lui demande ce qu'est devenue une chaîne qu'il avait.—Réponse : «C'est un tel qui vous l'a prise; allez la lui demander, et il vous la rendra.» (La chaîne a été rendue le jour même.)

Une personne de Brion lui dit qu'elle a été volée et lui demande s'il connaît le voleur. — « Sans doute, répond-il ; vous avez été volé il y a dix-huit ans, le 13 août. On vous a dérobé 42 francs. Celui qui a commis ce vol existe encore, mais il n'a plus *besoin de peigne* (il est chauve), et si vous voulez, je vais vous conduire chez lui, quoique en ce moment il ne puisse vous restituer ce qu'il vous a pris, car il ne possède que cinq francs. »

M. H... lui demande s'il sait combien il a de chevaux, ce qu'ils font et où ils sont. — Il répond : « Oui, trois. Deux sont dans votre écurie, et l'autre en route. Vous l'avez prêté à M. V... et à M. M... Tenez, les voilà qui le fouettent... Ils entrent dans votre cour... Et si vous voulez vous assurer qu'ils l'ont battu, regardez-lui les fesses, vous y compterez les coups de fouet qui y sont bien marqués. »

Deux individus s'arrêtent en passant devant le somnambule, et le questionnent. L'un d'eux lui demande s'il les connaît, et s'il pourrait leur dire où ils vont, et ce qu'ils ont à faire. — « Certainement, leur dit-il aussitôt, je sais qui vous êtes; vous vous nommez X..., vous êtes de..., vous allez à Châtillon pour toucher une somme de 400 francs chez M. L..., et vous arrivez de C... »

Un autre étranger arrive à Brion et questionne Pastolet.

Il lui demande s'il le connaît, son nom, ses prénoms, d'où il vient, où il va, combien il doit rester de temps sorti de chez lui, etc., etc. — Réponse : « Vous vous nommez P. R..., vous venez de..., vous allez à Châtillon, chez M. X..., vous resterez un jour absent, etc., etc. »

Un propriétaire lui demande ce qui se passe chez lui.— Réponse : « Votre berger entre en ce moment dans l'écurie de vos moutons pour les emmener aux champs. » — Combien ai-je de moutons ? —Réponse : « Oh ! c'est facile à savoir ; tenez, je vais les compter pendant qu'ils sortiront. » Et Pastolet compte comme si les moutons étaient présents : Deux, quatre, six, huit, etc., jusqu'au nombre juste.

Tous ces détails, qui pouvaient se vérifier sur-le-champ, étaient de la plus rigoureuse exactitude. Mais voici un fait qui n'a pu l'être, et dont on ne peut affirmer la véracité. Pastolet paraissait absorbé par un rêve, quand tout-à-coup il se lève et dit : « M. de C... est bien malade, voici qu'on va l'administrer. » — Ce M. de C... est sorti de Brion depuis fort longtemps ; on n'en a pas entendu parler depuis, et Pastolet n'a pu le connaître. Il entre dans de longs détails sur sa vie passée, puis il ajoute : « Le curé dit qu'il n'aura peut-être pas le temps de l'administrer. » Puis, un quart-d'heure après : « Ah ! M. de C... est mort. »

Pastolet est tous les jours dans cet état, et tous les jours on peut obtenir de lui des réponses aussi extraordinaires (1).

Maintenant, si l'on jette un coup d'œil attentif sur les observations que nous venons de relater, on demeurera convaincu que le somnambulisme offre différents degrés. En effet, il est des somnambules qui parlent seulement

(1) F. Lebeuf. *Le Châtill. et l'Auxon.*

et ne bougent pas, comme le Juif de J. Franck. Cette variété est très-commune, c'est la *somniloquence*. Il en est d'autres qui agissent sans parler, comme le chevalier de Malte, le moine dont il a été question plus haut, etc., etc., c'est le *somnambulisme* proprement dit; d'autres agissent et parlent à la fois, comme Castelli. d'autres enfin parlent, agissent et éprouvent en même temps diverses sensations corporelles, telles que les sensations du froid, de la chaleur, etc.

Nous ne parlerons point ici de la clairvoyance, de la lucidité que, suivant plusieurs auteurs, on observe quelquefois dans le somnambulisme naturel (nous en avons d'ailleurs rapporté un exemple). Il en sera question lorsque nous traiterons du somnambulisme artificiel.

Les somnambules sont insensibles aux impressions du dehors, hormis celles qui sont en rapport avec leurs idées, leurs pensées et leurs sentiments. C'est ainsi qu'une personne en proie au somnambulisme passera devant un objet ou un individu avec lesquels il n'est point en communication, sans les voir, quoiqu'elle ait les yeux ouverts. Ce phénomène a lieu également dans certaines circonstances, en état de veille, quoique à un moindre degré. C'est ainsi que lorsque nous sommes fortement préoccupés de quelque chose, les objets qui nous entourent ne font aucune impression sur nos sens et sur notre esprit. Archimède méditant une découverte est étranger à tout ce qui l'environne; une partie seule de son cerveau veille et agit. Syracuse est prise par l'ennemi, et il n'est tiré de ses méditations ni par le chant de victoire du vainqueur, ni par les cris et les gémissements des assiégés, des blessés et des mourants.

J'ai lu quelque part que Dante, assis sur un banc à la porte d'une pharmacie, dans une rue de Florence, était

tellement absorbé par la lecture, qu'il ne s'aperçut point d'une rixe sanglante qui eut lieu devant lui, entre les deux partis qui divisaient alors la ville.

Les somnambules, avons-nous dit, sont sensibles aux objets qui sont en rapport avec leurs idées et leurs sentiments. En effet, comment ne tomberaient-ils point dans les précipices effrayants qu'ils côtoient parfois, s'ils ne les apercevaient distinctement? Comment saisiraient-ils les objets qni sont à leur convenance? Comment monteraient-ils à cheval? Comment pourraient-ils lire, écrire, etc., s'il en était autrement? De toute nécessité il faut donc que les somnambules voient et sentent distinctement les objets avec lesquels ils sont en rapport. Mais, d'un autre côté, comment peuvent-ils voir dans les ténèbres ou les yeux fermés? — Le docteur Louyer-Villermay, qui dans son jeune âge a été somnambule, dit qu'il lui semblait voir en dedans de sa tête ce qu'il voulait écrire sans le secours des yeux. Il y aurait donc illumication du cerveau, illumination capable d'éclairer les sensations restées dans l'obscurité, comme le dit M. Brierre de Boismont. Avouons qu'il est impossible d'expliquer physiologiquement cet étrange phénomène. Quoi qu'il en soit, le fait paraît certain; mais, je l'avoue franchement, je refuserais d'y croire, si une jeune personne, digne de toute confiance, ne m'avait assuré l'avoir éprouvé elle-même maintes et maintes fois. Il est d'ailleurs admis comme vrai par des savants illustres. M. Lélut paraît l'accepter comme un fait avéré, car il dit : « Que les yeux restent à demi-voilés par les paupières, ou bien que, largement découverts, ils aient ce regard fixe et profond qui semble plutôt *se réfléchir vers l'organe de la fantaisie que se diriger vers les objets extérieurs*, il est hors de doute que dans l'un et l'autre cas, le somnambule parmi les impressions de ces objets

sur la rétine, perçoit au moins celles qui sont en harmonie avec ses fausses perceptions visuelles. *L'occlusion absolue des paupières n'empêcherait même pas ce résultat*, une action plus énergique et plus exclusive de la partie cérébrale du sens de la vue donnant au somnambule la faculté de recevoir des impressions lumineuses auxquelles il serait insensible dens l'état de veille.»

Le sens de l'ouïe est également sensible aux sons, car il est certain que quelques somnambules naturels répondent parfaitement aux questions qui leur sont adressées. Castelli et la jeune veuve de l'hôpital de Wilna, dont parle J. Franck, en sont des exemples. L'action actuelle, chez les somnambules, ne s'exerce donc point sur des souvenirs, sur des réminiscences, comme le prétendent certains auteurs, mais sur les impressions du moment.

Le sens du goût ne reste pas non plus toujours inactif chez les somnambules, comme le prouvent le jeune paysan de J. Frank et l'ecclésiastique dont nous avons relaté l'observation, lequel ayant demandé un verre d'eau-de-vie, se fâcha lorsqu'on lui offrit en place un verre d'eau.

Quant au sens de l'odorat, je ne sache pas de somnambules, excepté celui du docteur Encontre cité plus haut, qui l'aient exercé pendant leurs accès. Chez Castelli, il paraissait tout-à-fait nul. Darwin cite bien un cataleptique qui flairait avec délices une tubéreuse, mais le somnambulisme et la catalepsie ne sont pas deux affections identiques.

Un somnambule auquel on fit respirer de l'ammoniaque, accusait une odeur de soufre, il est vrai, mais ce fait prouve plutôt, à mon avis, la perception d'une impression vive, d'une irritation, qu'une véritable sensation.

Mais, de tous les sens, c'est celui du toucher qui, chez le somnambule, aquiert le plus haut degré de surexcitation. C'est par le sens du toucher, en effet, qu'il peut s'a-

venturer sans danger au bord des abîmes les plus effrayants, et dont la vue seule le glacerait d'effroi en état de veille. C'est par ce sens que l'artiste peut se livrer à la musique, l'homme de lettres à l'écriture et l'horloger aux ouvrages les plus fins et les plus délicats. « Actes complexes, difficiles, dit M. Lelut, qui nécessiteraient, dans l'état de veille, l'exercice le plus attentif du sens de la vue. »

C'est donc le tact qui remplace ordinairement la vue chez les somnambules ; c'est lui qui leur fait remarquer les corps dont ils se doivent détourner ; c'est lui, en un mot, qui les met ordinairement en rapport avec les objets extérieurs, et non une sensibilité *spéciale*, comme l'a dit Aristote, ou un sixième sens, comme le veut M. Pezzani, ou l'imagination, comme l'affirme l'abbé Richard.

Dans certaines circonstances, le sens du toucher peut acquérir, même en état de veille, une finesse inouïe et vraiment fabuleuse. Des gens très-dignes de foi racontent que Mademoiselle Mac-Evoy, de Liverpool, étant devenue aveugle, lisait un livre avec le bout des doigts. — Un digne et vénérable prélat racontait à l'illustre philosophe Rosmini le fait suivant : « Ayant prié Mademoiselle Mac-Evoy de me dire l'heure qu'indiquait ma montre, elle en toucha le verre avec les doigts, puis elle me dit : Vous avez mis quelque chose sous ce verre, de sorte que je ne puis pas distinguer les heures. — J'avais, en effet, interposé entre le verre et le cadran un morceau de papier pour savoir si elle s'en apercevrait. Mais ayant ôté le papier, elle m'indiqua sur-le-champ l'heure précise, jusqu'à la demi-minute. »

Ce fait vient à l'appui de la doctrine que nous professons.

Pendant les accès de somnambulisme, les yeux sont tantôt ouverts mais fixes, tantôt fermés, et parfois le globe

oculaire est agité de mouvements convulsifs, et les pupilles sont insensibles à la lumière la plus vive. La chaleur de la peau est ordinairement à l'état normal, mais on l'a vue quelquefois couverte d'une sueur froide et visqueuse ; les extrémités sont souvent froides ; le pouls est variable : il est tantôt petit, faible et lent; tantôt dur, contracté et fréquent.

Les accès de somnambulisme ne se manifestent ordinairement que dans le commencement de la nuit, après une ou deux heures de sommeil, et une fois l'accès terminé, le somnambule se recouche et continue de dormir d'un sommeil calme et tranquille, et à son réveil il ne conserve aucun souvenir des perceptions qui l'ont agité pendant son sommeil (1). Leur durée est de deux ou trois heures.

Le sommeil somnambulique est plus ou moins léger, plus ou moins profond : il suffit quelquefois d'appeler les somnambules par leur nom pour les réveiller ; d'autres fois ils ne se réveillent pas même au bruit du tambour ou à l'explosion d'une arme à feu. Il est des somnambules qui sont réveillés par le chatouillement ou en leur ouvrant les yeux. Lorsqu'ils se trouvent dans quelque endroit périlleux, il peut être dangereux de les réveiller, car une fois

(1) Cette règle souffre des exceptions. Gassendi rapporte qu'il a connu un jeune homme de Digne en Provence, qui se levait en dormant, s'habillait, ouvrait les portes, descendait à la cave, tirait du vin et faisait d'autres actions semblables. Quelquefois il écrivait, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que dans la nuit la plus obscure il distinguait tous les objets comme en plein jour ; si sa femme l'appelait, il lui répondait à propos, et après s'être éveillé, *il se ressouvenait exactement de tout ce qui s'était passé ;* car s'il cessait de dormir, étant ou dans la cave ou dans la rue, quoiqu'il se trouvât dans les ténèbres, il regagnait à tâtons sa chambre et son lit, sachant bien où il était.

Toutes les fois qu'il s'éveillait en cet état, il éprouvait un tremblement général et de fortes palpitations de cœur.

éveillés, l'imminence du danger se présentant soudain à leur esprit, le vertige peut les saisir et causer leur perte. C'est ainsi qu'un somnambule qui dans un accès se jeta à l'eau en nageant parfaitement, se noya après qu'on l'eut réveillé en l'appelant par son nom. Un autre qui était à cheval sur une croisée, fut, à son réveil, horriblement effrayé du danger qu'il avait couru, et pensa tomber dans la rue.

Il y a dans le somnambulisme deux existences distinctes. Sans doute le somnambule conserve son individualité, son identité personnelle dans ces deux existences, mais il en perd le sentiment dans l'une d'elles, la vie normale; il le conserve, au contraire, dans la vie somnambulique. Dans celle-ci, il sait ce qu'il est et ce qu'il fait; dans l'autre, le lien qui unit les deux existences ne se brise qu'au moment du retour à la vie normale, et le somnambule nous représente, dans ce mystérieux dualisme, deux personnalités qui se confondent pendant la phase somnambulique, et qui se divisent dès que le somnambulisme cesse; on peut dire, en d'autres termes, que le somnambulisme représente deux personnes dont l'une connaît l'autre, et n'en est pas connue (1). »

Dans ce passage l'auteur, quoiqu'il pense le contraire, semble admettre le dédoublement de la personnalité dans l'état somnambulique, mais ce dédoublement n'est qu'apparent. Par un examen attentif on ne tarde pas à se convaincre que le somnambule ne perd jamais sa personnalité ou son identité personnelle. « Le moi réel et raisonnable, comme le dit M. Lemoine, peut, dans les songes et les visions somnambuliques, prendre un masque trompeur, jouer un personnage emprunté; mais sous ces traits de fantaisie, à travers ces fictions du rêve, perce toujours le

(1) Bellanger. *Histoire critique, analyt., philos. et méd. du magnét. animal.*

moi vérttable, et la réalité se fait jour par quelque endroit au milieu du délire.

« Le dormeur, le sorcier, le fou qui s'imagine être un loup-garou, a beau se lever hors de son lit pour hurler la nuit dans la campagne et marcher à quatre pattes, perd-il donc sérieusement son caractère d'homme? Le passé est-il donc complètement aboli pour sa raison égarée? C'est là, sans doute, une étrange aberration du bon sens, mais il lui reste encore assez de sa personnalité, sinon de sa dignité humaine, pour qu'il soit encore le même être, la même personne, sensée naguère, folle aujourd'hui. Un insensé renie ses parents et ses amis ; est-ce là une preuve suffisante que son moi n'est plus le même ? N'arrive-t-il pas aussi souvent que celui qui se croit roi ou grand seigneur comprenne tous les siens dans sa folie, et par conséquent embrasse dans le mensonge du présent une partie de son passé véritable? Pour celui-là, sa femme est reine et ses enfants sont dauphins ou princesses du sang. Les sorciers et les loups-garous emmènent les leurs en songe dans l'enfer et dans les bois pour faire le sabbat et hurler en famille (1). »

L'identité personnelle nous est révélée par la mémoire. —Mais, dira-t-on, la mémoire est infidèle, elle laisse des lacunes, dans le somnambulisme surtout.—N'importe ; le défaut de mémoire, comme le dit avec raison M. Cousin, n'altère pas la croyance à l'existence continue, ne brise pas la chaîne de l'identité dans notre conscience. «Nous avons beau oublier la plus grande partie de notre passé, chacun se sait le même, la même personne, le même moi, depuis le premier et le plus lointain souvenir jusqu'à l'action présente qu'il exécute en ce moment (2).»

(1) Lemoine. *Dn Sommeil au point de vue physiol. et psych.*, p. 356.
(2) Lemoine, *loco cit.* p. 344.

Il y a plus. La personnalité humaine existe, et c'est là un dogme consolant, jusqu'au delà de la tombe ; autrement, comment pourrions-nous être responsables de notre passé, comment notre âme pourrait-elle recevoir la récompense de ses bienfaits ou la punition de ses fautes?

« Il n'est donc pas besoin, pour que la conviction de notre identité personnelle subsiste dans le sommeil ou dans la veille, que le souvenir se conserve sans lacune, de toutes les sensations qui ont rempli l'un ou l'autre. Il suffit que la trame du souvenir soit comme celle de notre existence, sans solution. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit partout la même, toujours aussi serrée et d'un aussi précieux tissu ; au contraire, la valeur en doit imiter celle de la vie qu'elle représente ; lâche et vaine quand la vie n'est remplie que de pensées et d'actions indifférentes, elle devient plus serrée et plus précieuse quand la vie de l'esprit a plus de prix et de dignité. . . . .

» Représentons-nous clairement la valeur relative du présent, de l'avenir et du passé, et nous verrons qu'un souvenir, si promptement qu'il puisse s'effacer, persiste toujours assez longtemps pour donner la main à un autre souvenir et toujours ainsi, et former, malgré l'oubli du passé, malgré l'ignorance de l'avenir, une chaîne qu'aucune autre puissance ne peut interrompre que l'anéantissement, pas même le sommeil. C'est la condition de tout être intelligent ou même sensible, dont l'existence est successive (1).»

Le sommeil somnambulique peut donc répandre des ténèbres sur la conscience, sur le souvenir, sur la personnalité humaine, mais il ne l'efface pas. « Ainsi, de la direction réfléchie de l'esprit qui s'observe, à l'abandon déréglé

(1) Lemoine, *loc. cit.*, p. 347, 348, 349.

de la pensée, de la veille au sommeil, de la possession du bon sens au délire de l'intelligence, du rêve au somnambulisme, du somuambulisme à l'extase, il y a pour le même homme continuation et identité de la personne. La conscience de cette identité personnelle, claire et distincte dans la veille réfléchie, s'obscurcit et se voile dans le délire extatique. Il y a décroissance et obscurcissement, mais non pas abolition et métamorphose (1). »

Nous avons dit plus haut que le somnambule *sait ce qu'il est et ce qu'il fait*. Or, si cela est, le somnambule n'est-il pas responsable de ses actes ?

Il n'en est rien, cependant, car la volonté est subjuguée, anéantie dans l'état de somnambulisme ; le libre arbitre, par conséquent, est aboli, et le jugement, qui seul préside véritablement aux actes réfléchis de moralité, est suspendu. Dans le somnambulisme comme dans les rêves ordinaires, le jugement cède le pas à l'imagination. Le somnambule n'est donc pas responsable de ses actes. Aussi la législation se désarme-t-elle de ses rigueurs en pareille circonstance, comme elle le fait à l'égard des aliénés ; car, comme le dit Brillat-Savarin, l'homme qui dort n'est déjà plus l'homme social ; la loi le protége encore, mais ne lui commande plus. Le vulgaire même connaît d'instinct cette disposition de la loi : aussi des criminels ont-ils essayé d'échapper à sa juste vengeance en cherchant à donner le change aux juges, c'est-à-dire à leur faire croire que les actes qui leur étaient imputés avaient été accomplis par eux pendant des accès de somnambulisme. Hoffbauer a déjà soutenu que le somnambule n'est pas maître de ses actions. En effet, dit-il, les sens du somnambule étant fermés à la plupart des impressions, toutes ses facultés étant

(1) Lemoine, *loc. cit.*, p. 360.

paralysées par le sommeil, à l'exception de celle qui se trouve actuellement en exercice, on ne peut dire que le somnambule agisse avec la même réflexion et le même discernement que dans l'état de veille ordinaire. Le trouble qu'il éprouve, les accidents auxquels il est exposé, s'il vient à être réveillé brusquement, prouvent suffisamment qu'il n'obéissait auparavant qu'à une sorte d'impulsion machinale, qu'il n'a réellement pas la connaissance de ses actions.

Muyart de Vauclans, Fodéré et Hoffbauer ont prétendu que si le somnambule avait commis en état de somnambulisme un attentat contre un individu connu pour être son ennemi capital, on devrait le lui imputer à crime et le déclarer coupable, attendu que cet attentat ne serait alors que l'exécution de projets criminels précédemment conçus et nourris dans sa pensée. Mais ce serait n'arriver que par des présomptions à une intention incertaine; et, en admettant même des projets formés pendant l'état de veille, la culpabilité serait encore contestable, puisqu'il faut, pour qu'il y ait *crime*, le concours simultané et non successif du fait et de la volonté. Au reste, le somnambulisme, de même que tout autre égarement de l'esprit, pourrait être simulé; c'est à celui qui l'invoque pour excuse à prouver que cet état moral lui est habituel, et qu'au temps de l'action, particulièrement, il s'y trouvait soumis (1).

De toutes ces considérations il résulte que le somnambulisme n'est pas du ressort de la justice mais de celui de la médecine. En est-il de même devant Dieu? Les somnambules comme les rêveurs ordinaires ne sont-ils point, jusqu'à une certaine limite, moralement responsables de la nature de leurs rêves? En vérité, il est permis de le crain-

(1) Briand. *Médecine légale*, p. 522.

dre, lorsque nous voyons un des plus grands Pères de l'Eglise, saint Augustin, s'accuser, à son réveil, des impuretés qui avaient souillé ses rêves, et supplier Dieu avec la même ferveur qu'il le faisait pour des taches qui lui étaient bien évidemment imputables, d'en purger enfin son sommeil. Et M. Charma nous semble être dans le vrai lorsqu'il dit : « La vie éveillée est un fait, une réalité ; la vie endormie, sous quelques rapports du moins, est une apparence, un fantôme ; la liberté, pendant la veille, c'est une voix, un corps ; pendant le sommeil, c'est un écho, une ombre. Que demander à ce simulacre de volonté ? Pour être responsable, avant tout il faut être. Mais cet effet, quel qu'il soit, ne laisse pas d'avoir une cause. Qui produit cette ombre, sinon ce corps ? Qui engendre cet écho, sinon cette voix ? Faites que la veille ait toujours été irréprochable ; auriez-vous quelque chose à reprocher au sommeil ? (1). »

Les causes du somnambulisme naturel sont très-variées et très-nombreuses. L'hérédité y prédispose d'une manière singulière. Willis cite l'exemple d'une famille dont le père et les enfants étaient somnambules. Hortius parle aussi de trois jeunes frères qui l'étaient à la même époque.

Les hommes semblent plus sujets que les femmes à cette affection. D'après un relevé statistique de toutes les observations de somnambulisme naturel qu'il m'a été donné de recueillir dans les auteurs, j'en compte quarante-quatre appartenant au sexe masculin et huit seulement au sexe féminin. Le tempérament nerveux ne serait donc pas une cause prédisposante, car, comme on le sait, les nerfs ne jouent pas, à beaucoup près, un aussi grand rôle chez l'homme que chez la femme.

(2) Charma. *Du Sommeil*, p. 15 et 16.

L'adolescence, la jeunesse et la virilité y prédisposent également. Je ne sache pas qu'il existe d'exemple de somnambulisme avant l'âge de quatre ou cinq ans et après celui de soixante.

La tension trop forte et trop soutenue de l'esprit, les veilles prolongées et souvent répétées, la colère, etc., sont regardées comme pouvant donner naissance au somnambulisme spontané. Je n'examinerai pas ici toutes les causes citées par les auteurs ; elles sont les mêmes que celles de toutes les névropathies. J'ajouterai seulement qu'il n'est pas de désordres qui ne puissent se produire sous l'influence des émotions qui ont leur retentissement dans les profondeurs de l'organisme. J'ai entendu parler d'une jeune personne qui entrait en somnambulisme sous l'influence de la plus légère émotion.

Quant à la cause prochaine, elle est fort obscure. Selon quelques médecins, elle résiderait dans l'imagination frappée par quelque objet qu'elle se crée à elle-même, ou que la mémoire lui présente. Il est certain, en effet, que l'imagination joue un rôle vraiment extraordinaire dans la production des affections nerveuses. « Sous l'empire de l'imagination, dit notre ami le docteur Cerise, l'homme fait surgir dans sa mémoire un grand nombre d'éléments divers qu'il combine et coordonne de manière à les transformer en une création idéale, forme plus ou moins riante de la satisfaction désirée, forme plus ou moins sombre de la déception redoutée (1). » C'est ainsi que dans l'absence de toute impression réelle, la puissance de l'imagination fait naître des impressions idéales. Ainsi jaillit au gré d'une volonté subjuguée, et pour ainsi dire sous les coups d'une baguette magique, une source inépuisable d'émotions. Là

(1) Cerise. *Des fonctions et des maladies nerv.*

est souvent la cause du somnambulisme, comme des rêves et des hallucinations, et en général de toutes les névropathies.

Le somnambulisme spontané est une maladie qu'il importe de combattre énergiquement, car outre l'effroi qu'il inspire et les accidents dont il peut être cause, il peut amener à sa suite le dérangement des facultés intellectuelles, l'épilepsie, l'apoplexie, etc. On conseillera donc aux somnambules un exercice modéré, les distractions, un régime sévère, l'air pur de la campagne. Ils éviteront le décubitus dorsal et coucheront la tête élevée. L'hydrothérapie leur est utile. — Castelli a été guéri par les bains froids et le quinquina ; moi-même j'ai guéri tout récemment deux petites filles somnambules par les douches froides dans l'Institut hydrothérapique de Serin.— Je connais un maréchal-des-logis de gendarmerie qui en a été délivré par les eaux de Néris, qu'il prenait pour des douleurs rhumatismales. — S'il y a pléthore, on aura recours aux émissions sanguines ; s'il y a dérangement des fonctions digestives, il faut les rétablir dans leur type normal. Les antispasmodiques et les narcotiques sont utiles lorsqu'il y a prédominance du somnambulisme nerveux; les toniques, les martiaux peuvent aussi rendre de grands services; et peut-être pourrait-on essayer avec succès la magnétisation directe.—Pendant les paroxysmes on prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents auxquels pourraient donner lieu leurs excursious nocturnes.

CHAPITRE V.

DU SOMNAMBULISME ARTIFICIEL.

> Se tu sei or, lettor, a creder lento
> Ciò che io dirò, non sarà maraviglia,
> Ch'io che'l vidi, appena il mi consento.
> DANTE.—*Infer.* canto XXV.

J'éprouve en vérité une grande répugnance à aborder ce sujet. Lorsque l'Académie de médecine a décidé par un vote solennel qu'elle ne s'occuperait jamais de magnétisme animal et de somnambulisme artificiel, elle a jeté les médecins dans un grand embarras et les a mis dans une fausse position. Dans la crainte de se perdre dans l'opinion de ses confrères, aucun médecin sérieux n'ose plus, depuis ce vote, aborder l'étude des faits qui sont du ressort du magnétisme humain, qui est dès-lors tombé dans des mains indignes et étrangères à toute notion médicale. Les charlatans s'en sont emparés et en ont fait un objet de spéculation industrielle.

Les savants et les médecins particulièrement, répudiant une solidarité qui les humilie, abandonnent le magnétisme humain comme une panacée universelle et ridicule à ces avides empiriques.

Dans des mains indignes, le magnétisme perd tout ca-

ractère scientifique, et devient, comme le dit le docteur Bellanger, une mystification, une jonglerie, une spéculation honteuse.

L'Eglise n'a pas imité la conduite des académies à l'égard du magnétisme humain. Malgré l'ardeur intempestive de quelques théologiens pour lui arracher une condamnation, elle a toujours opposé la sagesse et la prudence qu'elle reçoit de l'Esprit saint, à un zèle qui voulait la rendre solidaire de ses opinions ; elle n'a ni approuvé, ni réprouvé, ni autorisé, ni défendu le magnétisme animal. La question magnétique demeure donc intacte vis-à-vis de l'autorité de l'Eglise.

Quoiqu'il en soit, l'approbation ou la désapprobation des corps savants à l'endroit du magnétisme et du somnambulisme artificiel, la profanation que font de ses phénomènes la plupart des magnétiseurs, ne peuvent changer la nature des choses. Il serait bien plus sage d'étudier le magnétisme que de s'en moquer. Les dédains et les railleries ne peuvent rien contre les merveilles qu'il nous a révélées.

L'étude de tout ce qui se rattache au système nerveux, l'influence du physique sur le moral et réciproquement du moral sur le physique, ne sont encore et ne seront à jamais que dans une perpétuelle enfance. Or, pourquoi rejeter un phénomène par cela seul qu'on n'en peut trouver l'explication dans aucune des lois que nous connaissons ? Ce n'est pas là raisonner assurément, et se conduire ainsi c'est poser des bornes au progrès de l'esprit humain, c'est se tracer un cercle étroit au-delà duquel on nierait tout. Mais, est-ce que tout n'est pas mystère dans la nature ? Le soleil qui nous éclaire et nous inonde de lumière, ces astres suspendus sur nos têtes, qui parcourent avec une exactitude merveilleuse la voie que le doigt de Dieu leur

a tracée; cette graine presque imperceptible qui, tombant dans le sein de la terre, donne naissance à des arbres séculaires, la foudre qui sillonne et éclate avec fracas dans les nues, comme pour témoigner de la terrible puissance de la main qui la lance dans l'espace, ne sont-ce pas des mystères impénétrables ? La vie humaine elle-même n'est-elle pas un mystère ? Et Dieu enfin n'est-il pas le plus grand, le plus profond de tous les mystères ?

Des hommes graves dont le nom fait autorité dans la science, ont parlé du magnétisme et des phénomènes somnambuliques avec une réserve propre à ébranler les sceptiques les plus endurcis. C'est ainsi que M. de Talleyrand avoue franchement, dans ses *Mémoires*, qu'il a vu de tels miracles opérés par le magnétisme, que son intelligence, dit-il, recula presque épouvantée devant les conséquences qu'il faudrait en tirer. « Je voudrais, ajoute-t-il, que la science, renonçant au mépris avec lequel elle accueillit la circulation du sang, la transfusion des métaux, l'antimoine, l'électricité, l'inoculation du vaccin, et tout récemment la vapeur, encourageât à éclairer la question et à la constater par des expériences réfléchies et de toute bonne foi. »

C'est ainsi que le Père Lacordaire disait un jour, dans une de ses conférences à Notre-Dame de Paris, que « le magnétisme animal est une parcelle brisée d'un grand palais, le dernier rayon de la puissance adamique, destinée à confondre la raison humaine et à l'humilier devant Dieu, un phénomène qui appartient à l'ordre prophétique..... Plongé dans un sommeil factice, l'homme voit à travers les corps opaques, à distance, etc. » Et les paroles de l'illustre orateur étaient confirmées par l'archevêque de Paris qui, s'adressant aux fidèles assemblés, dit : « Mes frères, c'est Dieu qui parle par la bouche de l'illustre Dominicain : allez, et répandez ces vérités. »

Le savant Georget, qu'une mort prématurée a enlevé à la science au moment où il s'occupait de recherches sur le magnétisme et le somnambulisme, exposa, dans son grand ouvrage sur la physiologie du système nerveux, le résultat des expériences magnétiques qu'il avait, y est-il dit, pratiquées par lui-même, et qui sont conformes *à celles* de Deleuze et de Puységur, et ce savant, qui avait professé le matérialisme, a été ramené à de plus saines doctrines par les phénomènes somnambuliques, comme le prouve le passage suivant extrait de son testament : « En 1821, dans mon ouvrage sur la physiologie du système nerveux, j'ai hautement professé le matérialisme ; l'année précédente, j'avais publié un traité sur la folie, dans lequel sont émis des principes contraires, ou du moins sont exprimées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues ; à peine avais-je mis au jour la physiologie du système nerveux, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, le somnambulisme, ne me permirent plus de douter de l'existence, en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout-à-fait différent des existences matérielles ; ce sera, si l'on veut, l'âme et Dieu. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables. Cette déclaration ne verra le jour que lorsqu'on ne pourra plus douter de sa sincérité et suspecter mes intentions. *Si je ne puis la publier moi-même, je prie instamment les personnes qui en prendraient connaissance à l'ouverture du présent testament, c'est-à-dire après ma mort, de lui donner toute la publicité possible.* Ce 1er mai 1826. »

Messieurs Rostan, Fouquier, Cloquet, Orfila, Adelon, professeurs à la Faculté de médecine de Paris ; MM. Marc, Bousquet, Ribes, Réveillé-Parise, Husson, Pariset, membres de l'Académie de médecine et une foule d'autres

savants illustres, entre autres de Jussieu, Cuvier, Laplace, Lordat, l'illustre physiologiste de Montpellier, Ellioston, Kant, Schlégel, Klaproth, Kerner, Eschenmayer, Hufeland et tant d'autres, n'hésitèrent pas à prendre publiquement la défense du magnétisme et du somnambulisme artificiel. « Si les détracteurs du magnétisme, dit M. Ed. Auber, si certains membres-bornes des sociétés savantes, magnifiquement ignorants et pompeusement débiles, savaient mieux, ou même savaient un peu ce que c'est que le magnétisme, ils cesseraient de clabauder avec tant d'impertinence contre une science qu'ils ne comprennent pas, et qui finira par les écraser tôt ou tard sous le poids même du ridicule qu'ils s'efforcent de soulever contre elle (1). »

C'est l'autorité de ces noms vénérés qui nous porte à croire que tout n'est pas chimère dans le magnétisme animal et le somnambulisme artificiel.

Cependant, je le répète, quelque imposante que soit l'autorité des savants illustres que nous venons de citer, c'est avec répugnance que nous nous engageons dans ce dédale mystérieux, dans ce monde féérique qu'on appelle somnambulisme. Il ne fallait rien moins que notre ardent désir de compléter le sujet que nous traitons, pour vaincre nos scrupules à l'endroit de cette nouvelle branche de la physiologie humaine.

Les faits donc qui constatent l'action de l'homme sur l'homme ont sans doute été grossis, dénaturés et surtout impudemment exploités par un charlatanisme effronté, mais enfin, dans une proportion quelconque ces faits existent, et peuvent par conséquent être scientifiquement étudiés.

(1) Ed. Auber. *Traité de la science médicale*. Paris, 1853, p. 271.

Chose étrange ! Le magnétisme est provoqué sous toutes les latitudes du méridien, à tous les horizons du globe, et il faudrait supposer que toutes ces populations si différentes se seraient concertées pour exécuter une jonglerie ! — Non, cela n'est pas, cela ne peut pas être. Si cela était, pourquoi soixante-quinze ans d'expériences, de sarcasmes et de mépris n'en ont-ils point fait une éclatante justice ? Il faut le dire, si le magnétisme n'a jamais été complètement vainqueur nulle part, il n'a jamais été non plus complètement vaincu.

Il importe, sans doute, de se tenir en garde contre tous les phénomènes somnambuliques et ne les accepter qu'après mûr examen, et sous bénéfice d'inventaire, mais il ne faut pas les rejeter sans les examiner, comme on a coutume de le faire (1), car s'il est vrai que le doute est sagesse, il est vrai aussi que l'incrédulité quand même est sottise. Quant à nous, nous nous proposons de soumettre les phénomènes du somnambulisme à l'étude sévère de la science. En pénétrant dans ce monde mystérieux où souvent le vertige vous gagne, nous tâcherons de ne point nous laisser entraîner par l'imagination, qui tend sans cesse à voir un grand incendie là où il n'existe en réalité qu'un peu de fumée.

Mais d'abord, qu'est-ce que le magnétisme ? — Selon Mesmer, disciple de Macwel, les sphères célestes, la terre et tous les êtres créés sont plongés dans un immense océan

(1) « Quelque surprenants que soient les phénomènes du somnambulisme, quelque variables qu'ils nous paraissent, et quel que soit l'agent de ces phénomènes, sur la nature duquel on est encore loin d'être parfaitement d'accord, nous devons apporter une grande attention à leur examen et nous garder surtout de les rejeter quand nous ne les avons pas vus, sous le banal prétexte qu'ils nous paraissent inexplicables. En effet, nous sommes si loin de connaître les merveilles de la nature, qu'il serait absurde de nier l'existence de certains phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. » — Ed. Auber. *Traité de la science médic.* p. 273.

de fluide, âme du monde, susceptible de flux et de reflux, et de réflexion comme la lumière, par l'intermédiaire duquel ils exercent les uns sur les autres une influence permanente. Cette influence, analogue aux propriétés de l'aimant, Mesmer l'appelait fluide magnétique.

Rassembler une portion du fluide universel, la concentrer sur un point, l'éparpiller sur d'autres, en diriger le mouvement ou le courant, le communiquer à son semblable, soit par le contact immédiat, soit à une certaine distance, par la simple direction du doigt ou d'un conducteur quelconque, en imprégner certains corps qui la transmettaient à d'autres corps, l'insinuer dans les nerfs et faire éprouver ses effets salutaires aux corps animés, c'était magnétiser, et posséder un tel pouvoir, c'était, selon Mesmer, posséder le pouvoir de guérir. « La santé, disait-il, consiste dans l'action régulière de la nature; s'il survient des obstacles, la nature fait effort pour les surmonter. De là les crises salutaires quelquefois, quelquefois funestes, mais inévitables et telles que le magnétisme seul les pouvait provoquer ou accélérer sans péril.—Il n'y a qu'une santé, qu'une maladie, qu'un remède, qui est le magnétisme animal. »

Cette théorie, comme on le voit, est liée à un système général du monde, et par conséquent elle tire fatalement au panthéisme.

Les procédés magnétiques, dont l'appareil du *baquet* n'était qu'une mise en scène fastueuse et jugée depuis superflue et inutile, offraient l'image de la communication la plus attractive, la plus extraordinaire qui eût jamais été imaginée. C'était en quelque sorte la vie de l'un passant d'une manière visible dans celle de l'autre. Le corps humain, comme tous les corps de la nature, était considéré comme ayant un *pôle nord* et un *pôle sud*; dès lors les

hommes devenaient comme des barreaux aimantés ; ils avaient des pôles opposés et les courants rentrants et sortants prenaient une direction différente, suivant ces pôles. Les corps animés ne sont pas tous susceptibles de recevoir le fluide magnétique ; il en est même qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit ses effets dans les autres corps.

Cette doctrine, dont Mesmer avait puisé les éléments dans les écrits des anciens, et particulièrement dans ceux de Van-Helmont, a été combattue à outrance par la commission du Roi, dont l'illustre et infortuné Bailly fut le rapporteur. Depuis lors les disciples de Mesmer n'ont plus été que les émules toujours raillés de la Cassandre antique, ils n'ont plus prêché que dans le désert. Mais il n'en est pas de même du somnambulisme moderne, qu'il faut bien se garder de confondre avec le mesmérisme. Le somnambulisme produit par le magnétisme était inconnu à Mesmer et à Bailly, et par conséquent ce dernier n'a pu le combattre, ainsi que vient de le dire M. Arago à l'Académie des sciences, dans sa notice sur ce même Jean-Sylvain Bailly, premier président de l'Assemblée constituante.

« Le rapport de Bailly, dit-il, renversa de fond en comble les idées, les systèmes, les pratiques de Mesmer et de ses adeptes : ajoutons sincèrement qu'on n'a pas le droit de l'invoquer contre le *somnambulisme* moderne. La plupart des phénomènes groupés aujourd'hui autour de ce nom, n'étaient ni connus ni annoncés en 1783. Un magnétiseur dit assurément la chose la moins probable du monde, quand il affirme que tel individu, à l'état de somnambulisme, peut tout voir dans la plus profonde obscurité, qu'il peut lire au travers d'un mur, et même sans le secours des yeux. Mais l'improbabilité de ces annonces ne

résulte pas du célèbre rapport. Bailly ne mentionne de telles merveilles ni en bien ni en mal ; il n'en dit pas un seul mot. Le physicien, le médecin, le simple curieux qui se livrent à des expériences de somnambulisme, qui croient devoir rechercher si dans certains états d'excitation nerveuse, des individus sont réellement doués de facultés extraordinaires, de la faculté, par exemple, de lire avec l'estomac ou le talon; qui veulent savoir nettement jusqu'à quel point les phénoménes qu'annoncent avec tant d'assurance les magnétiseurs de notre époque, ne seraient pas du domaine des fourbes et des escamoteurs ; tous ceux-là, dirons-nous, ne récusent nullement l'autorité de la chose jugée ; ils ne se mettent réellement pas en opposition avec les Lavoisier, les Franklin, les Bailly ; ils pénètrent dans un monde entièrement nouveau, dont ces savants illustres ne soupçonnaient pas même l'existence.

»Je ne saurais approuver le mystère dont s'enveloppent les savants sérieux qui vont assister aujourd'hui à des expériences de somnambulisme. Le *doute* est une preuve de modestie, et il a rarement nui aux progrès des sciences. On n'en pourrait pas dire autant de l'*incrédulité*. Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. La réserve est surtout un devoir quand il s'agit de l'organisation animale.

« Nos sens, malgré plus de vingt-quatre siècles d'études, d'observations, de recherches, sont loin d'être un sujet épuisé. Voyez, par exemple, l'oreille. Un physicien célèbre, M. Wollaston, s'en occupe ; aussitôt nous apprenons qu'avec une *égale sensibilité*, relativement aux sons graves, tel individu entend les sons les plus aigus, et tel autre ne les entend pas du tout ; et il devient avéré que certains hommes, avec des organes parfaitement sains, n'entendirent jamais le grillon des cheminées, ne se dou-

tèrent point que les chauves-souris poussent souvent des cris très-aigus ; et l'attention une fois éveillée sur ces singuliers résultats, des observateurs ont trouvé les différences de sensibilité les plus étranges entre l'oreille droite et leur oreille gauche, etc., etc.

» La vision offre des phénomènes non moins curieux et un champ de recherches infiniment plus vaste encore. L'expérience a prouvé, par exemple, qu'il existe des personnes absolument aveugles pour certaines couleurs, telles que le rouge, et qui jouissent d'une vision parfaite, relativement au jaune, au vert et au bleu. Si le système *newtonien* de l'émission est vrai, il faut irrévocablement admettre qu'un rayon cesse d'être lumière, dès qu'on augmente ou qu'on diminue sa vitesse d'un dix-millième. De là découlent ces conjectures naturelles et bien dignes d'un examen expérimental : les hommes ne voient pas tous par les mêmes rayons ; des différences tranchées peuvent exister à cet égard chez le même individu, dans des états nerveux divers ; il est possible que les rayons *calorifiques*, les rayons obscurs de l'un soient les rayons lumineux de l'autre, et réciproquement ; les rayons *calorifiques* traversent librement certaines substances dites *diathermanes* ; ces substances, jusqu'ici, avaient été appelées *opaques*, parce qu'elles ne transmettent aucun rayon communément lumineux; aujourd'hui les mots *opaque* et *diathermane* n'ont rien d'absolu. Les corps *diathermanes* laissent passer les rayons qui constituent la lumière de celui-ci ; ils arrêtent, au contraire, les rayons formant la lumière de celui-là. Peut-être trouvera-t-on, sur cette voie, la clef de plusieurs phénomènes restés jusqu'ici sans explication plausible.

» Rien, dans les merveilles du somnambulisme, ne soulevait plus de doutes qu'une assertion très-souvent reproduite, touchant la propriété dont jouiraient certaines

personnes à l'état de crise, de déchiffrer une lettre, à distance, avec le pied, avec la nuque, avec l'estomac. Le mot *impossible* semblait ici compètement légitime. Je ne doute pas, néanmoins, que les esprits rigides ne le retirent, après avoir réfléchi aux ingénieuses expériences dans lesquelles Môser produit aussi à distance des images très-nettes de toutes sortes d'objets, sur toutes sortes de corps, et dans la plus complète obscurité.

» En se rappelant encore dans quelles proportions énormes les actions électriques ou magnétiques augmentent par l'acte du mouvement, on sera moins enclin à prendre en dérision les gestes rapides des magnétisseurs.

» En consignant ici ces réflexions développées, j'ai voulu montrer que le somnambulisme ne doit pas être rejeté *à priori*, surtout par ceux qui se sont tenus au courant des derniers progrès des sciences physiques. J'ai indiqué des faits, des rapprochements dont les magnétiseurs pourraient se faire une arme contre ceux qui croiraient superflu de tenter de nouvelles expériences ou même d'y assister. Pour moi, je n'hésite pas à le dire, quoique malgré les possibilités que j'ai signalées, je n'admette les réalités de lectures, ni à travers un mur, ni à travers tout autre corps opaque, ni par la seule entremise du coude ou de l'occiput, je croirais manquer à mon devoir d'académicien si je refusais d'assister à des séances où de tels phénomènes me seraient promis, pourvu qu'on m'accordât assez d'influence dans la direction des épreuves, pour être certain de ne pas devenir victime d'une jonglerie.

» Franklin, Lavoisier, Bailly ne croyaient pas non plus au magnétisme mesmérien avant de devenir membres de la commission gouvernementale; et cependant on a pu remarquer avec quel soin minutieux, avec quel scrupule

ils varièrent les expériences. Les vrais savants doivent avoir constamment sous les yeux ces deux beaux vers :

» Croire tout découvert est une erreur profonde ;
» C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde. »

« En cherchant la cause imaginaire du magnétisme animal, on a, dit encore Arago, constaté la puissance réelle que l'homme peut exercer sur l'homme, sans l'intermédiaire immédiat et démontré d'aucun agent physique (1).

Ces paroles, sorties d'une telle bouche, nous donneront le courage nécessaire pour traiter la question si ardue et tant controversée du somnambulisme artificiel.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte qu'il y a réellement une forme singulière de la vie, un mode d'existence, un état dynamique du système nerveux qui comporte des facultés et des phénomènes sans analogues dans la vie normale ; qu'on voit dans certaines circonstances se produire une action directe, immédiate de l'homme sur l'homme ; qu'il y a enfin un état somnambulique qui n'est pas plus contestable que l'état hystérique ou l'état cataleptique. A ce titre, le somnambulisme est une branche de la physiologie, et mérite d'être étudié par les savants comme toute autre branche de la même science.

« Le système nerveux, comme le dit le docteur Bellanger, est en quelque sorte l'homme tout entier ; mais il ressemble plus à Protée qu'à Janus. Ce dernier n'avait que deux masques, le système nerveux a mille formes et mille langages ; tâchons de les voir et de les comprendre. Etudions

(1) Nous rapporterons bientôt les raisons qui paraissent démontrer que cet intermédiaire existe réellement, et qu'il n'est autre que le fluide nerveux ou la force nerveuse.

sans prévention, sans crédulité, l'action secrète de l'homme sur l'homme. Voilà le véritable magnétisme, le magnétisme scientifique. » Cette action est incontestable, et il est impossible de la révoquer en doute : il n'est personne qui ne l'ait éprouvée et ne l'éprouve journellement. Comment nier, par exemple, l'influence qu'exercent les grands capitaines sur leurs armées au moment du combat? Cette influence a souvent décidé de la victoire. — Personne ne l'ignore : c'est sur le champ de bataille que l'enthousiasme du courage, comme les terreurs paniques, se propagent avec une rapidité vraiment prodigieuse. Or, à quoi attribuer ce sentiment, si ce n'est à l'action que les hommes exercent réciproquement les uns sur les autres? —C'est par cette même raison que les généraux les plus intrépides, qui affrontaient la mort au milieu des combats avec le plus grand héroïsme, tremblaient sous la puissance du regard fascinateur de Napoléon. L'assassin de Marius ne peut supporter le regard de ce guerrier, il se voile le visage et recule comme poussé par une main invisible. — Laïs subjugua par ses tendres regards et sa douce voix plus d'un philosophe stoïque qui s'était cru jusque-là invulnérable aux charmes de la beauté et de l'amour. — Phryné, condamnée à mort pour crime d'impiété, fascina tellement ses juges par la puissance de ses yeux et de sa voix, qu'elle en fut absoute. — «Le regard de Cagliostro, dit la baronne d'Oberkirch, avait une profondeur presque surnaturelle. Je sentis ce regard, ajoute-t-elle, entrant dans mon sein comme une vrille, je ne trouve pas d'autre expression. Je ne saurais rendre l'expression de ses yeux : c'était en même temps de la flamme et de la glace; il attirait et il repoussait; il faisait peur et il inspirait une curiosité insurmontable. » — C'est un magnétiseur, dit M. Bellanger, que Virgile nous dépeint quand il fait intervenir un homme

imposant et grave au milieu d'une foule bruyante et frivole, et dans un langage qui devait magnétiser la postérité tout entière.

> Tum pietate gravem ac meritis si forte virum quem
> Conspexere, silent....

Par quelle puissance Van Ambourg, Martin et Carter parviennent-ils à fasciner de leurs regards les animaux les plus féroces? Par quel art les Cingulais des Indes, les Psylles d'Afrique et les Marses d'Italie parviennent-ils à charmer les reptiles de l'espèce la plus venimeuse, et à ne point craindre leur morsure si promptemeut et si fatalement mortelle (1)? Evidemment ce ne peut-être que

(1) Bruce, dont le témoignage est digne de foi à tous égards, a vu un céraste s'élancer sur un charmeur de serpents et le mordre entre le pouce et l'index, assez profondément pour faire jaillir le sang. «Le blessé, dit-il, ne témoigna ni douleur ni crainte, et nous le gardâmes quatre heures entières sans qu'il appliquât aucun remède à sa blessure, sans même qu'il parût songer à le faire. Pour m'assurer, ajoute-t-il, que l'animal était parfaitement complet, je priai l'homme de le tenir par le cou, de manière à le forcer à ouvrir la gueule et à lui faire mordre la cuisse d'un pélican que j'avais apprivoisé, et qui était aussi gros qu'un cygne. Le pauvre bipède mourut au bout de treize minutes, bien que cinquante secondes après sa morsure il eût paru déjà ressentir les effets du venin. En cette circonstance, cependant, nous n'avions pas mis, à l'égard du serpent, toute la loyauté possible, car il venait auparavant de mordre l'homme et de décharger ainsi une partie de son venin; et puis, c'est malgré lui que nous lui avions fait mordre le pélican; il n'y avait eu de son côté ni colère ni action.»

Quant à l'incantation, voici ce que Bruce en pense: «Il n'y a pas, dit-il, à douter de sa réalité. Les Ecritures en témoignent partout. Tous ceux qui ont parcouru l'Egypte en ont pu voir autant d'exemples qu'ils ont voulu. Il est vrai que des gens ont crié au charlatanisme, sous prétexte que les reptiles ainsi maniés avaient subi d'ailleurs une opération qui leur ôtait le pouvoir de nuire, et, contents de leur découverte, ces esprits forts s'y sont complus, sans pousser plus loin l'expérience. Mais, pour mon compte, je n'hésite pas à déclarer que j'ai vu au Caire, et chacun peut en voir autant tous les jours, sans gêne ni dépens, un homme qui avait pris un céraste avec la main, au milieu d'un grand nombre d'autres serpents roulés au fond d'un baquet. J'ai vu cet individu placer le céraste sur sa tête, enfoncer son bonnet rouge par dessus, reprendre l'animal, le

par quelque chose d'analogue au magnétisme animal, c'est-à-dire par cette action secrète que les êtres animés exercent les uns sur les autres.

Pourquoi le cheval, ce noble et fier animal, transporté dans les déserts de l'Afrique, s'il vient à flairer les vestiges d'un lion qu'il n'a jamais ni vu ni senti, est-il tout-à-coup saisi d'épouvante et de terreur?

Pourquoi le crapaud et la grenouille sont-ils attirés, malgré leurs efforts pour s'y soustraire, vers la couleuvre dont le regard les fascine, et décrivant autour de la gueule de leur ennemi des courbes de plus en plus étroites, finissent-ils par s'y précipiter et s'y engloutir? Des voyageurs racontent qu'ils se sont sentis entraînés, malgré eux, vers les serpents boas, par un courant auquel ils n'échappaient qu'en le brisant par le tournoiement rapide de leur bâton (1). Pourquoi enfin tous ces effets sympathiques et antipathiques qui existent aussi bien entre les végétaux (2) et les ani-

mettre dans sa poitrine, le nouer, comme un collier, autour de son cou. Après ses expériences, le jongleur fit mordre une poule par son céraste, et la poule mourut au bout de quelques minutes. Enfin, pour compléter l'expérience, ce même homme prit le serpent par le cou, et, commençant par la queue, le mangea cru, comme on pourrait faire d'une carotte ou d'un pied de céleri, sans montrer la moindre répugnance. » Le docteur Davy, sir Colin Campbell, gouverneur du Ceylan, relatent des faits de charmes analogues.

Witson rapporte les expériences qu'il a vu faire par des Arabes charmeurs sur les reptiles de l'espèce la plus terrible et la plus venimeuse du jardin zoologique de Londres, reptiles que ces Arabes voyaient pour la première fois. Rien de plus saisissant que ces redoutables exercices.—Voy. *Frazer's Magazine.*

Il est à remarquer que le reptile, quelque vif qu'il fût auparavant, dès qu'un charmeur le prend dans ses mains, il semble être saisi d'un malaise subit, il ferme les yeux et ne tourne jamais sa terrible gueule vers le bras qui le tient, et cherche toujours à fuir.

(1) « Je crois à la fascination du regard. Les animaux sont subjugués par les yeux de l'homme. Aucun militaire de ses armées ne pouvait supporter le regard de Napoléon, » —Général Pétiet. *Pensées, Maximes, Réflexions.*

(2) Il est certaines plantes qui ne peuvent vivre à côté de certaines autres, tandis qu'elles semblent rechercher leurs analogues.

maux qu'entre les individus de l'espèce humaine ? «Ne vous est-il pas arrivé, en vous promenant avec un ami, de songer à un air favori, et un instant après de le lui entendre fredonner? Ne vous souvient-il pas, au moment où vous alliez entamer une question, de vous être senti devancé par une autre personne ? Vous êtes dans la tristesse, dans un abattement moral indéfinissable, un homme fort apparaît et déjà votre courage est revenu. Qui n'a vu, du moins dans les souvenirs que nous trace l'histoire, dans les calamités les plus grandes, au moment où tout semble devoir s'abîmer à jamais, le courage et la force renaître avec l'espérance, parce qu'un homme a paru et qu'il porte en lui des émanations qui vous raniment? Pourquoi à la première vue vous sentez-vous entraîné vers une personne inconnue ? Pourquoi ressentez-vous pour une autre une répulsion invincible, et pourquoi, si vous êtes bien doué, cette première impression est-elle la plus sûre de toutes celles que vous éprouverez plus tard ? Médecin, vous arrivez près d'un malade en proie à des souffrances terribles, à une anxiété morale déchirante, et vous ne lui avez pas plus tôt saisi la main, que déjà ses douleurs et ses angoisses sont oubliées à demi. La mère calme dans ses embrassements la douleur de son enfant malade, comme un ami adoucit, même par son silence, les déchirements de votre cœur ulcéré (1). »

« La peur, dit le docteur Bellanger, descend au cœur des plus braves quand ils se trouvent seuls, la nuit, dans une forêt, dans un bois, un vallon. Le *magnétisme* sort de chaque buisson ; il est dans cette multitude de formes fantastiques, enfants capricieux de la pensée, qui voltigent devant vous ; il est dans le bruit, dans le silence. Qu'un enfant vous accompagne, tout diffère ; plus de visions, plus

(1) Gromier. *Magnétisme animal.* Revue de Lyon, Avril 1850.

de chimères, plus de fantômes. Cependant, ce compagnon n'est point un frère d'armes qui pourrait vous aider dans le péril, il a néanmoins remonté tous les ressorts de votre âme, il vous a magnétisé (1). »

Tous ces faits témoignent irrécusablement de l'action que les êtres animés exercent réciproquemeut les uns sur les autres. Partant, le magnétisme peut être défini la manifestation de la faculté que possèdent tous les êtres animés d'agir les uns sur les autres et chacun sur soi-même par la puissance de la volonté. Les passes, l'imposition des mains ne sont pas indispensables pour produire les effets magnétiques ; ce ne sont que des auxiliaires utiles.

Mais, quel est l'agent qui donne naissance à ces phénomènes ? Il en faut un évidemment, car il n'est point d'effet sans cause : ce ne peut être, à mon sens, qu'un fluide d'une nature spéciale qui prend sa source dans le système nerveux et agit, dans quelques circonstances, d'après des lois purement physiques sans que la volonté y ait aucune part, comme cela arrive dans le somnambulisme naturel, dans l'hystérie, la catalepsie, etc., et si la science n'est pas encore parvenue à saisir matériellement ce fluide, elle le prouve tellement par induction, qu'il me paraît impossible de révoquer en doute son existence. Comment, en effet, expliquer sans lui les phénomènes de la vie physique ? Comment expliquer sans lui cette torpeur qui envahit graduellement le magnétisé, au point de le plonger dans l'insensibilité la plus complète ? « Si le fluide nerveux n'existait pas, dit Cabanis, il aurait fallu l'inventer pour donner une explication satisfaisante de tous les phénomènes physiologiques, tels que les rêves, le somnambulisme, etc (2). »

(1) Bellanger, *loco cit.*

(2) *Rapports du physique et du moral de l'homme*, tome 1, p. 142.

L'existence du fluide nerveux, considéré comme source, cause et soutien des phénomènes de la vie, est donc un fait qui, entrevu d'abord par Aristote, Calisthène et Zénon, a pris depuis le caractère d'une vérité démontrée sous l'autorité de Van-Helmont, de Paracelse, de Fréd. Hoffmann et de Newton, dont les vues sont confirmées tous les jours, comme on peut s'en convaincre, par les travaux importants de Bogros, de MM. Turc, Durand, de Lunel et Bernard (1).

Les physiologistes ne sont pas d'accord sur la nature du principe nerveux : les uns le regardent comme identique avec le fluide électrique, les autres comme une modification de ce même fluide ; pour un troisième ordre de savants enfin, il est d'une nature spéciale, *sui generis*.

Les électro-nervistes s'appuient, pour soutenir leur opinion, sur ce que l'électricité peut suppléer la force nerveuse pour déterminer la contraction des muscles. On peut, en effet, faire entrer en mouvement les muscles d'un animal mort récemment, en mettant en rapport les nerfs qui s'y rendent avec une pièce métallique. C'est de la sorte que Galvani a découvert l'électricité animale.

D'un autre côté, Prévost de Genève a aimanté des aiguilles de fer doux, en les plaçant près des nerfs, et perpendiculairement à leur direction. L'aimantation a lieu, dit-il, au moment où, en irritant la moëlle épinière de l'animal, on détermine une contraction musculaire.

Beraudi rapporte qu'après avoir implanté trois aiguilles de fer dans le nerf sciatique d'un lapin et les avoir retirées au bout d'un quart d'heure, il vit avec surprise que chacune d'elles avait acquis la propriété d'attirer des parcelles de la limaille de fer (2).

(1) Ed. Auber. *Traité de la science médicale*, p. 499.

(2) *Archives générales de médecine*, tome xx, p. 423 et suiv. 1829.

Beclard est parvenu à faire mouvoir l'aiguille aimantée, en la soumettant à l'émanation des nerfs.

Lembert et Jobert ont vu des fils de lin être attirés par le nerf sciatique, par le cerveau et la moëlle épinière, mis à nu chez des animaux vivants (1).

Le baron docteur Despine a vu l'aimantation spontanée des plus petits instruments d'horlogerie par le simple attouchement d'une femme cataleptique qui s'appliquait à l'art de l'horloger.

D'après ces expériences, les électro-nervistes n'hésitent pas à conclure que les nerfs sont de véritables conducteurs organiques; que l'électricité doit en être considérée comme l'agent ou le principe moteur; qu'ils offrent, comme l'appareil organique, deux ordres de courants bien différents et bien distincts ; que l'un de ces courants, destiné aux fonctions de la sensibilité et de l'intelligence, se porte des sens externes et internes au cerveau ; l'autre, destiné aux fonctions nutritives et locomotives, se dirige, au contraire, du cerveau, ou de la moëlle épinière aux différentes parties du système musculaire et du vaste appareil capillaire.

Cependant les expériences de Person sur des jeunes chats, des chiens et des lapins, infirment complètement l'hypothèse des courants électriques dans le système nerveux. Cet habile physicien a mis les pôles du galvanomètre en communication avec les parties antérieures et postérieures de la moëlle épinière; il a fait pénétrer les fils de l'instrument dans différents points de l'épaisseur de plusieurs nerfs volumineux, espérant les mettre ainsi en rapport avec des courants dirigés en sens inverse; il a répété

(2) *Notes sur le développement d'un courant électrique qui accompagne la contraction de la fibre musculaire.* — *Biblioth. univ. de Genève*, Nov. 1837.—*Annales des sciences naturelles*, tome VIII, p. 319, 1837. ZOOLOGIE.

ces expériences, après avoir injecté dans l'abdomen de la teinture de noix vomique, afin de pouvoir exciter à volonté la contraction musculaire. Il a fait des essais analogues sur des anguilles et des grenouilles, qui vivent longtemps sous l'influence de la strychnine, et jamais il n'a aperçu un indice certain d'électricité (1).

MM. Longet et Matteucci ont entrepris une série d'expériences sur le cheval, à l'aide du galvanomètre de Rumkorff qui est, comme on sait, d'une extrême sensibilité, et leurs résultats, comme ceux de Person, ont toujours été négatifs.

Il importe de rappeler ici que pendant la durée de ces expériences, par suite de la douleur que volontairement on excitait chez l'animal, son train postérieur était le siége d'efforts énergiques et répétés, et que par conséquent les extrémités du galvanomètre ont été mises en rapport avec le nerf sciatique au moment même où il transmettait l'influence excitatrice aux muscles de la cuisse et de la jambe (2).

Quant à l'expérience de Lembert et Jobert, elle a réussi également bien à M. Longet avec les muscles, le doigt humide, et tout corps même inerte, imprégné d'eau tiède. La prétendue attraction, suivant M. Longet, résulte ici de l'impulsion de l'air froid qui souffle le fil vers le corps chaud, tandis qu'un courant d'air chaud mêlé de vapeur aqueuse s'élève de ce corps. L'électricité n'a donc rien à revendiquer dans un pareil résultat (3).

Les électro-nervistes prétendent que l'électricité peut

(1) *Sur l'hypothèse des courants électriques dans les nerfs*, dans le *Journal de physiologie expérimentale*, tome x, p. 216, 1830.

(2) *Annales médico-psychol.* Nov, 1844.—Longet. *Traité de Physiologie.*

(3) Longet. *Traité de Physiologie*, t. II, p. 133.

suppléer la force nerveuse pour déterminer la contraction des muscles. C'est encore là une erreur, comme l'a démontré M. Longet. «En effet, dit-il, j'ai prouvé qu'un nerf moteur, séparé de l'axe cérébro-spinal, perd, après le quatrième jour, tout son principe actif, et qu'alors, si on applique l'électricité même à ses ramuscules terminaux, aucune contraction ne se manifeste plus. Or, si l'électricité et la force nerveuse étaient identiques, si l'une pouvait suppléer l'autre dans ses effets, il est évident que les mouvements musculaires devraient persister, d'autant mieux que les muscles demeurent encore irritables pendant un laps de temps indéterminé, même sous l'influence des stimulants mécaniques. Il est vrai qu'alors même que le nerf isolé a perdu, avec la force nerveuse, son aptitude à faire contracter la fibre musculaire, si l'on fait passer un courant seulement dans une portion de son trajet, il ne s'en montre pas moins conducteur de l'électricité, comme toute partie animale humide, quand l'un des réophores est mis en rapport avec lui, et l'autre avec les muscles; mais les contractions qu'on observe, dans ce cas, dépendent d'une action directe et immédiate sur la fibre musculaire, dont la propriété contractile persiste, comme je l'ai démontré, en l'absence de toute force nerveuse motrice, et aussi longtemps que cette fibre conserve ses caractères organiques.»

«Ainsi le fluide électrique ne peut donc pas remplacer la force nerveuse une fois qu'elle est éteinte dans les cordons nerveux, et il agit seulement comme un excitateur spécial de cette force inconnue tant qu'elle n'est point épuisée. (1).»

(1) Longet. *Traité de physiol. et Rech. expér. sur les conditions nécessaires à l'entretien et à la manifestation de l'irritabilité musc. avec application à la physiologie.* Paris, 184.

Quant à l'expérience de Wilson Philip (1), qui aurait fait digérer des aliments dans l'estomac d'un animal dont il aurait coupé les nerfs pneumo-gastriques, en remplaçant leur action par celle d'un courant électrique, elle ne prouve aucunement, suivant Longet, l'identité de ce dernier avec la force nerveuse, car, après qu'on a coupé un nerf moteur, son bout périphérique conserve encore pendant quelque temps, si on vient à l'irriter d'une *manière quelconque,* la faculté de remplir jusqu'à un certain point son rôle ordinaire (2).

Enfin, ce qui achève de prouver d'une manière péremptoire la non-identité de l'électricité et de la force nerveuse, c'est que la première est transmissible par le névrilème ou les ligatures, tandis que la seconde ne l'est point.En outre, les courants électriques même les plus faibles ne suivent pas les ramifications des nerfs, comme le fait le principe nerveux, mais ils passent dans les parties animales voisines, dans les muscles, par exemple, quand elles leur offrent le chemin le plus court pour se rendre à l'autre pôle (3).

Il ne faut pas confondre, et c'est peut-être là la cause de l'erreur des électro-nervistes, le fluide nerveux avec les courants électriques moléculaires qui ont lieu dans les muscles, courants qui sont appréciables au galvanomètre, comme l'a prouvé Matteucci (4). Cette électricité *musculaire* se forme dans le muscle, indépendamment de l'action du système nerveux, car le courant se produit de même, quand on a enlevé les nerfs du muscle par une dissection

(1) *On experim. into. the laws of the vit. funct.*, etc. London, 1818.

(2) Longet, *loco cit.*

(3) Person, *loc. cit.* — Longet. *Traité de physiol.*

(4) Matteucci. *Traité des phén. électro-physiol.* Paris, 1844.

minutieuse, comme quand la moëlle épinière de l'animal sur lequel on expérimente a été détruite par un fer rouge. Cette électricité est le produit des actions chimiques qui accompagnent particulièrement la nutrition des muscles dont le tissu est le siége de réaction entre les éléments du sang et l'oxygène absorbé dans les voies aériennes, et n'est nullement sous la dépendance *immédiate* du système nerveux, et partant la prétendue circulation de l'électricité dans les nerfs musculaires des animaux vivants est loin de trouver là un argument en sa faveur.

Maintenant que nous avons démontré que le fluide électrique et le principe nerveux ne sont point identiques, il nous reste à prouver qu'il n'y a non plus aucune analogie prochaine entre ces deux agents.

Voici les arguments à l'aide desquels on a essayé d'établir cette analogie. — La rapidité de transmission est, dit-on, la même pour les phénomènes nerveux et les phénomènes électriques ; — les causes de leur manifestation sont à peu près les mêmes ; en effet, les frictions, les combinaisons chimiques, le contact des matières hétérogènes, la chaleur, etc., mettent également en jeu l'électricité et la force nerveuse ; — l'un et l'autre agent donne naissance à plusieurs phénomènes analogues, tels qu'élévation de température, décomposition de certains produits, recomposition de quelques autres.

Nous ne nous arrêterons point à combattre ces propositions, car elles ne reposent sur aucune observation directe : c'est vainement, en effet, qu'on a essayé de calculer la vitesse de propagation de l'électricité et de la force nerveuse ; et rien ne prouve que les frictions, les combinaisons chimiques, la chaleur, etc., mettent en jeu le prin-

cipe nerveux. Quant à la décomposition et la récomposition de certains produits par la force nerveuse, c'est là une assertion gratuite ; car, comme le dit M. Longet, le rôle du système nerveux n'agit ici que comme régulateur, et la nutrition est le résultat d'une force inhérente à toutes les molécules animales vivantes, c'est-à-dire de la force vitale.

La force nerveuse n'engendre pas non plus aucune élévation de température, car le système nerveux n'est pas la source immédiate de la chaleur animale ; ce système, comme le dit encore M. Longet, ne concourt à la calorification que médiatement ou par suite de son action sur les fonctions respiratoires et circulatoires qu'il accélère, retarde ou suspend, suivant les troubles qu'il subit luimême (1).

Mais voici d'autres arguments qui semblent plus sérieux et paraissent au premier abord établir une analogie entre les fluides nerveux et électriques ; nous allons les passer au creuset d'une critique sévère, au fur et à mesure qu'ils se présenteront sous notre plume.

1° Le courant électrique, disent les partisans de cette analogie, est, entre tous les modificateurs du système nerveux, celui qui réveille son excitabilité avec plus d'énergie et le plus longtemps.

Nous admettons la vérité de cette assertion, mais elle ne prouve pas l'analogie des deux agents. « Nul doute que l'électricité n'exerce sur le système nerveux une influence qui, sous plusieurs rapports, diffère de celle des autres stimulants ; mais ici la différence dans le mode d'action nous semble tenir essentiellement à ce que le courant électrique

(1) Longet, *ouvr. cité*, t. II, p. 143.

peut être changé dans sa direction, et surtout à ce qu'il agit sans désorganiser la fibre nerveuse, privilége que ne possèdent ni les irritants chimiques, ni les irritants mécaniques, car, en définitive, comme les autres modificateurs, il ne fait jamais que provoquer, pour ainsi dire, un réveil de la force nerveuse existante, une excitation de la fonction à laquelle préside le nerf soumis à son influence (1). » En d'autres termes, le système nerveux, dans ses rapports avec l'électricité, ne joue que le rôle d'un galvanomètre de forme et de nature particulière, traduisant la présence et l'intensité d'un courant par sa manière spéciale de répondre aux excitations extérieures. L'aiguille aimantée par sa déviation, le fil de platine par son échauffement, les dissolutions salines par leur décomposition, ont servi à découvrir l'existence de l'électricité dynamique partout où elle existait ; un filet nerveux avec sa masse musculaire (*patte galvanoscopique* de Matteucci) peut les remplacer et nous traduire, par une *contraction*, la présence de l'agent électrique (2).

2° Agissant sur un nerf mixte, le courant électrique seul peut exciter séparément, tantôt une sensation, tantôt une contraction, suivant la direction dans laquelle il le parcourt ; cette direction a-t-elle lieu des extrémités vers le cerveau, il produira une sensation; par contre, a-t-elle lieu du cerveau vers les extrémités, il produira une contraction.

Cela est vrai; mais il est évident qu'un pareil résultat s'explique, suivant M. Longet (3) par la possibilité de chan-

(1) Longet, *loco citato.*

(2) Gavarret. *Lois générales sur l'électricité dynamique.* Paris, 1853.

(3) *Loco citato.*

ger à volonté la direction de l'excitant, et que si cette possibilité existait pour les autres stimulants, les mêmes phénomènes devraient s'observer avec eux. Le courant électrique agit ici en déterminant dans son sens, un changement moléculaire dans le nerf qu'il parcourt longitudinalement, et de plus des mouvements ondulatoires d'un fluide nerveux se propageant dans la même direction.

3° Seul encore le courant électrique possède la faculté de rétablir promptement l'excitabilité des nerfs moteurs, quand il est transmis dans un sens contraire à celui d'un autre courant qui avait d'abord affaibli ou même suspendu cette excitabilité.

« Assurément, il est permis de supposer que le refoulement des molécules nerveuses, toujours dans la même direction, peut finir par modifier assez l'état matériel du nerf pour le rendre impropre à ses fonctions, tandis qu'un courant en sens inverse du premier tend à rétablir les parties dans leur disposition primitive. Ici la différence entre le mode d'action de l'électricité et celui des irritants ordinaires, dépend à la fois de ce que le courant électrique peut être changé dans sa direction, et de ce qu'il peut agir sur les nerfs sans les désorganiser (1). »

4° Enfin, si le courant électrique vient à passer d'une manière continue dans un nerf mixte, il ne détermine plus, au bout de quelques secondes, ni sensation ni contraction, quoique celles-ci puissent encore se manifester à l'instant même où le circuit est interrompu.

(3) Longet, *loco cit.*, p. 143.

Voici l'explication de ce phénomène, donnée par M. Longet : « Dans les premiers moments de l'expérience, la douleur et les mouvements éclatent lors de l'établissement et de la rupture du circuit, quel que soit d'ailleurs le sens du courant, ce qui prouve que le nerf étant parfaitement intact, ses molécules ou l'éther interposé se déplacent d'abord dans toutes les directions sous l'influence de l'électricité comme sous l'influence d'un stimulant quelconque. Il n'en est plus de même quand le courant devient continu, parce que les mouvements ondulatoires du fluide supposé sont limités entre les deux pôles, tandis que l'interruption brusque du circuit leur permet de nouveau de se propager soit vers l'encéphale pour produire une sensation, soit vers les extrémités pour déterminer une contraction musculaire (1).

De tout ce qui précède il résulte que l'opinion de ceux qui admettent entre le principe nerveux et l'électricité une analogie du même genre que celle qui paraît exister entre le calorique, l'électricité et la lumière, n'est pas fondée. Force est donc de regarder, dans l'état actuel de la science, le fluide nerveux comme une force *sui generis*. Mais du moins les effets de cette force inconnue résultent-ils de mouvements moléculaires dans la substance nerveuse, ou bien des vibrations de l'*éther* répandu entre les molécules de cette substance, comme entre celle de tous les corps de l'univers? — Il faut encore avouer ici notre complète ignorance, et peut-être cette ignorance sera-t-elle éternelle. Tout ce que nous savons, c'est que cette force se produit dans le système nerveux, et que le cerveau paraît en être le foyer ou le condensateur principal (2).

(1) Longet, *loc. cit.*

(2) M. Lordat n'admet point l'existence du fluide nerveux. Ce physiologiste explique

Quoi qu'il en soit, l'homme peut-il émettre hors de lui le fluide nerveux, comme le croit le Nestor des naturalistes, M. de Humbold ? peut-il le diriger à son gré ? — Il

tous les phénomènes nerveux par la force vitale dont les émissaires les plus expéditifs sont, suivant lui, les nerfs Nous ne concevons pas comment la force vitale, qui est *ubiquitaire* et donne une impulsion égale à tous les atomes de l'organisme, puisse siéger plus particulièrement dans un système. Il est beaucoup plus simple, ce nous semble, et plus conforme à la nature des choses, d'accorder au système nerveux une force spéciale distincte de la force vitale.

De l'aveu même de M. Lordat, la force vitale est antérieure à la formation, non-seulement du système nerveux, mais de tous les systèmes. C'est elle qui préside à la formation de l'organisme tout entier ; c'est elle qui vivifie, pénètre, anime tous les atomes de l'agrégat matériel, les retient dans le mode de crase convenable en dépit des affinités qui tendent à former des combinaisons. Cette force, suivant l'illustre savant de Montpellier, appartient à l'ordre métaphysique et a son siége partout. Or, pourquoi lui attribuer sans raison un siége plus spécial, plus concentré, si je puis m'exprimer ainsi, dans le système nerveux ?

La force vitale est donc le principe qui vivifie tous les systèmes organiques, mais elle n'est pas ces systèmes mêmes. Elle peut se passer de nerfs, comme le prouvent les végétaux et les animaux inférieurs privés de système nerveux, car, je le répète, elle est essentiellement et également *ubiquitaire*; — Mais quelle est la nature de la force vitale ? Les uns croient, avec M. Lordat, qu'elle est distincte de l'âme humaine ; les autres, qu'elle est une fonction de l'âme correspondant à une grande loi de la création, la loi de la formation et de la conservation des êtres organisés. Nous acceptons sans détour la doctrine de l'école de Montpellier, attendu que l'*animisme* est, en dernière analyse, l'expression logique du panthéisme. Dans cette doctrine, en effet, l'âme intelligente est à la fois principe de vie, de sensibilité et de raison ; la personnalité humaine est identifiée avec la force vitale ou végéto-animale qui se meut en dehors de la conscience et de la volonté ; et Sthal, qui est le chef de l'animisme, ne distinguait pas assez, de l'aveu même de Burdach, l'esprit créateur du monde de l'âme individuelle, et voyait dans cette dernière le principe de la vie ; il la représentait comme dirigeant à la fois les opérations les plus obscures de l'organisme et les actes les plus lumineux de l'intelligence. Il résultait de sa doctrine, ajoute Burdach, que l'embryon devait avoir la perspicacité nécessaire à la formation de son corps, que par conséquent les facultés de son esprit devaient, comme chez les brutes, dépasser de beaucoup celles de l'homme fait.—Les maladies, comme l'observe Sprengel (*Hist. de la Médecine*), assimilées à des erreurs et à des négligences de l'âme, accusent un trouble et une irrégularité dans le gouvernement de l'économie animale. Elles consistent souvent dans une lutte violente de l'âme contre les causes morbifiques ; et le retour à la santé est toujours le résultat de cet effort salutaire de l'âme réagissant énergiquement contre les désordres qu'elle a permis.—L'absurdité d'une pareille doctrine est évidente et n'a pas besoin d'explication.

paraît évident que l'homme peut étendre hors de lui son atmosphère nerveuse (1). La torpeur qui envahit graduellement les sujets soumis à la magnétisation en semble une preuve. Les effets nerveux, tels que les secousses partielles ou générales du corps, la céphalalgie sous la charge d'une magnétisation localisée, les attractions des membres, les degrés de sommeil, tous ces phénomènes purement physiques démontrent l'action d'un agent qui s'élance du corps du magnétiseur dans celui du magnétisé.—Ajouterai-je à ce que je viens de dire, que, suivant quelques magnétiseurs, plusieurs somnambules lucides aperçoivent le fluide s'échapper des doigts ou des diverses parties du corps du magnétiseur sous la forme d'une auréole lumineuse, pour se porter sur eux et les pénétrer ?

Mais, dira-t-on, les phénomènes somnambuliques peuvent se développer spontanément sans magnétisation aucune. C'est vrai. Il faut alors admettre que l'encéphale ou le système nerveux peut, dans certaines circonstances, développer ou mettre en mouvement par lui-même une assez grande quantité de fluide nerveux pour donner naissance aux phénomènes somnambuliques. C'est ce qui arrive, en effet, dans le somnambulisme naturel, dans l'hystérie, la catalepsie et peut-être aussi dans l'épilepsie.

Le lecteur nous pardonnera cette longue digression sur la force nerveuse ; elle était nécessaire pour combattre

(1) Selon M. de Humboldt, le fluide nerveux forme, par son expansion au dehors, une sphère d'activité analogue à celle des corps électrisés. « Des observateurs tres-sensés dit-il, rapportent des faits d'après lesquels il semble que certaines personnes ont la faculté d'éprouver une sensation à l'approche d'un corps sans le toucher. Je ne sais si le changement de température qui peut avoir lieu dans ce cas suffirait pour expliquer cette sensation, mais l'expérience prouve qu'un nerf dont l'atmosphère sensible est répandne autour de lui, pent recevoir et propager des impressions sans être touché. » — *Expériences sur le galvanisme*, p. 201.

l'opinion des savants qui nient l'intervention de toute espèce de fluide dans la production des phénomènes magnétiques, comme si on pouvait supposer qu'il y a des effets sans cause.

Revenons maintenant au magnétisme.

Les phénomènes produits sur l'homme par la magnétisation sont de deux ordres, à savoir, de l'ordre physique et de l'ordre moral et intellectuel. Les premiers sont du ressort de la physiologie, les seconds de la psychologie. Ces deux ordres de phénomènes peuvent se manifester aussi, comme nous l'avons déjà dit, dans le somnambulisme spontané, dans l'hystérie et la catalepsie.

Les phénomènes de l'ordre physique sont des perturbations nerveuses, des perversions de la sensibilité ou son abolition partielle ou générale, des troubles variés dans l'exercice des sens et de l'intelligence, des crises, des spasmes, des convulsions, la catalepsie, la suspension des fonctions de relation, l'attraction et la répulsion, des évacuations, des désordres dans les fonctions organiques, l'exaltation des organes des sens, et enfin, dit-on, la transmission de la sensation.

La plupart de ces phénomènes ont été constatés par des savants distingués, et entre autres par les commissaires du Roi et par ceux de l'Académie de médecine; seulement, au lieu de les attribuer au fluide magnétique, ils les ont attribués aux effets de l'imagination. D'accord, mais nous soutenons que l'imagination peut mettre en jeu cette action que les hommes exercent réciproquement les uns sur les autres (1). On a vu, dit-on, des personnes tomber en crise

(1) Cuvier s'exprime ainsi sur le rôle de l'imagination dans les expériences magnétiques :

« Dans les expériences qui ont pour objet l'action que le système nerveux de deux

sans être magnétisées, et par cela seul qu'elles croyaient l'être. Qu'est-ce que cela prouve?... Cela ne prouve pas l'absence de cette action, je pense, mais plutôt que la croyance d'être magnétisé a suffi pour la réveiller et partant donner lieu aux phénomènes nerveux dont il est question. Ces phénomènes d'ailleurs, se développent quelquefois d'une manière spontanée dans certaines névropathies ; le somnambulisme lui-même peut être spontané, et sa nature est identique à celle du somnambulisme artificiel, comme la catalepsie et les convulsions magnétiques sont identiques, en apparence du moins, à la catalepsie et aux convulsions ordinaires.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les phénomènes physiques du magnétisme ; nous dirons seulement que l'art de guérir pourrait tirer parti de quelques-uns d'entre eux, et notamment de l'abolition de la sensibilité dans les opérations chirurgicales.

Déjà à Calcutta il existe un hôpital connu sous le nom de *Mesmerian-Hospital*, où l'emploi de l'éther et du chloroforme dans le but d'annihiler la douleur dans les opérations chirurgicales, est remplacé par la magnétisation. Les malades plongés dans le sommeil magnétique supportent sans douleur les opérations les plus graves et les plus

individus différents peut exercer l'un sur l'autre, il faut avouer qu'il est très-difficile de distinguer l'effet de l'imaginatinn de la personne mise en expérience d'avec l'effet physique produit par la personne qui agit sur elle...

« Cependant les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance avant que l'opération commençât, ceux qui ont lieu sur d'autres personnes après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et ceux que présentent les animaux, ne permettent guère de douter que la proximité de deux corps animés, dans certaine position et certains mouvements, n'ait un effet réel, indépendant de toute participation de l'imagination d'un des deux. Il paraît assez clairement aussi que ces effets sont dûs à une communication quelconque qui s'établit entre leur système nerveux. » — *Leçons d'anatomie comparée.*

douloureuses. On commence les *passes* avant l'opération, et on ne les cesse qu'après que celle-ci est terminée. Le docteur Webb, qui dirige le service chirurgical de cet hôpital, attribue au magnétisme l'avantage d'être d'une innocuité parfaite et de ne jamais donner lieu à cette espèce d'excitation en retour qui accompagne quelquefois le réveil succédant à l'emploi de l'éther ou du chloroforme. Un chirurgien de la marine hollandaise, le docteur Vermeulen, qui a assisté à des opérations chirurgicales douloureuses pratiquées par M. Webb, garantit, dans le *Repertorium*, l'authenticité des détails qui précèdent.

Le docteur James Esdaille qui était, avant Webb, chirurgien du *Mesmerian-Hospital*, a publié sur le mesmérisme appliqué aux opérations chirurgicales, un mémoire très-intéressant : *The Introd. of mesmerisme into the hospital of India.* Perth, 1852. — Les faits nombreux publiés par le docteur Esdaille sont confirmés par un grand nombre de médecins, ainsi que par une commission nommée *ad hoc* par le gouvernement du Bengale.

M. Jules Cloquet avait déjà eu recours au magnétisme dans un cas d'amputation du sein (1) ; d'autres chirurgiens anglais, entre autres MM. Elliotson et Tropham, ont pratiqué des opérations analogues, mais on n'avait pas cru à la possibilité de généraliser l'emploi de ce moyen.

Les phénomènes moraux et intellectuels du magnétisme ne sont pas aussi généralement admis que les phénomènes

(1) C'est le 8 avril 1829 que M. Cloquet a fait l'opération d'un cancer ulcéré sur une dame âgée de 64 ans, demeurant rue Saint-Denis, nº 251. Cette femme fut endormie par le docteur Chapelain. L'opération a duré 10 à 12 minutes, et pendant tout ce temps la malade s'est entretenue tranquillement avec l'opérateur et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité.

physiques ; la plupart des savants même les nient formellement. Cependant des hommes graves et instruits n'hésitent pas à les proclamer et à en prendre la défense, de sorte que dans les deux camps on trouve des autorités également imposantes.

—De quel côté est l'erreur ? De quel côté est la vérité ? Faut-il les rejeter systématiquement sans examen ? Faut-il les admettre aveuglément ? — L'homme sage et prudent doit, ce me semble, éviter de tomber dans les excès des deux opinions contraires, car si tout rejeter est une preuve d'orgueil et de témérité, tout admettre est une preuve de faiblesse et d'ignorance.

Cela posé, poursuivons notre tâche, étudions les phénomènes psychiques du magnétisme, à savoir, le somnambulisme lucide. Et d'abord constatons que le somnambulisme lucide artificiel est toujours provoqué par l'action secrète de l'homme sur l'homme; que c'est la volonté du magnétiseur qui est transmise instantanément par des voies mystérieuses et tout-à-fait inconnues, au magnétisé. Les passes, les gestes, les attouchements et les frictions sont très-souvent inutiles ; il suffit d'une volonté forte et énergique, dirigée exclusivement vers le but que l'on veut atteindre sans distraction d'aucune sorte. L'homme *veut* et le somnambulisme *naît*. C'est le *fiat lux* de l'Eternel, et cela le distingue du somnambulisme naturel, qui naît de mille sources diverses.

En étudiant les actes du somnambulisme, nous allons être étonnés, déconcertés, dit le docteur Bellanger ; les lois du monde moral et du monde matériel vont nous sembler bouleversées ; nous allons nous croire séduits par des prestiges; notre raison va s'insurger contre nos sens ; nous allons voir des choses qui ressemblent à des miracles. En vain essaierons-nous de nous retrancher dans l'incré-

dulité, les merveilles vont se succéder, se renouveler pour nous imposer la foi; nous serons contraints de dire : *je crois;* je ne sais pas comment cela se fait, je n'y comprends rien, mais enfin je vois clairement, indubitablement, je ne puis pas récuser le témoignage de mes sens.

Entrons dans ce monde de fééries et de prodiges sans enthousiasme et sans prévention, et cherchons tranquillement la vérité.

Non-seulement les facultés de l'intellect acquièrent, dans l'état de somnambulisme, un éclat inaccoutumé et merveilleux, mais encore le somnambule doué de lucidité peut voir, dit-on, au delà des rayons qu'il est donné à l'œil de parcourir; distinguer parfaitement dans les ténèbres les plus épaisses, à travers les corps opaques, à des grandes distances, et même outre-mer, les objets sur lesquels il fixe son attention; il lit en son propre corps et dans celui des personnes qui sont en communication avec lui, comme en un livre ouvert, apprécie le degré de santé ou de maladie de chaque individu qu'il examine, et indique d'une manière sûre les remèdes à mettre en usage pour guérir non-seulement les corps malades, mais encore les âmes souffrantes ici-bas; il a le don des langues étrangères qu'il n'a jamais apprises; il lit, il saisit votre pensée et vos sentiments dans les replis les plus cachés de votre âme; il sent, goûte, touche et entend par une extension incommensurable de ses facultés de l'état de veille, ce qu'il veut goûter, toucher, entendre, soit de près, soit de loin, quant au présent, au passé, à l'avenir, car le temps et l'espace n'existent point pour lui. Aussi, nouveau prophète, le somnambule a-t-il le don de prescience et peut-il plonger ses regards dans l'avenir et y lire, en partie du moins, les secrets impénétrables de Dieu. — Et que

faut-il pour obtenir toutes ces merveilles? — *Croire* et *vouloir*.

Ce n'est pas tout. L'âme du somnambule se détache quelquefois réellement de son corps, quitte cette vallée de misère et de larmes et s'envole dans les cieux, où elle contemple face à face la Divinité dans toute sa splendeur.

Ce n'est pas tout encore. S'il faut prêter foi à certains magnétiseurs, la volonté humaine peut développer des phénomènes étranges, non-seulement sur les somnambules, mais encore sur des personnes tout éveillées. Les faits de magie, de sorcellerie des temps passés, les forêts et les palais enchantés, les charmes qui ont tant exercé la verve des poëtes, sont désormais tombés dans le domaine de la réalité. A l'aspect du *miroir magique* (1), les âmes des trépassés reviennent sur la terre converser avec les voyants. — Jette-t-on sur le *miroir* un peu de poussière recueillie dans un tombeau antique, dans un dolmen, par exemple, comme l'a fait M. Du Potet, aussitôt le voyant remonte le cours des âges, et voit se dérouler devant lui les scènes auxquelles ont assisté les personnages qui reposent dans ce tombeau. — A la voix, que dis-je? à la seule pensée du thaumaturge, un jeune homme frais et robuste se transforme tout-à-coup en un vieillard décrépit; ou bien un homme à jeun offre tous les signes les plus cyniques de l'ivresse; l'homme le plus doux, le plus paisible éclate soudain de rage et de fureur; l'âme se sépare du corps du voyant et va errer dans l'espace, ou s'élève jusqu'au pied du trône de l'Eternel.

Mais je m'arrête, car je ne finirais point si je voulais raconter tous les prodiges qu'on trouve dans les écrits des ma-

(1) Le miroir magique se forme en traçant avec un charbon un disque de quatre ou cinq centimètres sur le parquet ou sur une feuille de papier.

gnétiseurs. Ne dirait-on pas que l'homme est désormais en possession de cette puissance qu'a peinte en vives images le code immortel et divin où il est dit : *La foi transporte les montagnes ?* Mais malheureusement, l'enthousiasme, le penchant au merveilleux, et souvent d'autres motifs moins purs, ont beaucoup exagéré les phénomènes somnambuliques. « Telle est la marche de l'esprit humain, dit Buffon ; lorsqu'il est une fois frappé de quelque objet singulier, il se plaît à le rendre plus singulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques et souvent absurdes. » *Nihil tam absurdum dici potest*, a dit Cicéron bien longtemps avant Buffon, *quod non dicatur ab aliquo philosophorum* (1). C'est précisément ce qui est arrivé pour le somnambulisme magnétique. Nous allons passer au crible de la critique tous ces phénomènes. Par l'étude raisonnée des faits nous parviendrons peut-être à en élucider quelques-uns, et à distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux ; car, comme le dit M. Brierre de Boismont, « tous les faits qui s'écartent des lois communes doivent être soumis à un examen sévère et rejetés lorsqu'ils n'offrent pas les caractères de la vérité; mais, quand ils ont pour garants des hommes instruits et dignes de foi, le scepticisme n'est plus possible (2). »

Et d'abord, y a-t-il chez le somnambule développement de nouvelles facultés, ou bien n'y a-t-il que surexcitation de ses facultés naturelles ? — La première opinion me paraît absurde. En effet, comment supposer que l'homme peut, par le fait du somnambulisme, créer des facultés qui n'existaient point chez lui auparavant ? En vérité, c'est lui accorder un pouvoir surnaturel, et tomber par

(1) *Lib. de Divinatione.*
(2) *Des hallucinations*, p. 265.

conséquent dans les croyances superstitieuses du moyen-âge. Il n'y a donc point développement ou création de nouvelles facultés chez le somnambule ; il n'y a, il ne peut y avoir que surexcitation de ses facultés naturelles, dont la sphère d'activité se trouve alors prodigieusement agrandie. L'âme du somnambule ne brise donc point, si ce n'est par métaphore, les liens qui la rattachent à la terre ; ses sens ne sont pas même transposés, comme le prétendent certains magnétiseurs; seulement la sensibilité devient plus exquise, toutes ses facultés acquièrent une plus grande extension et une plus grande activité. Pour expliquer, autant qu'il est possible de le faire, les facultés des somnambules, il suffit donc d'étendre, d'amplifier le champ d'activité d'une faculté naturelle et commune à tous les hommes, à savoir, la perceptibilité. On voit déjà par là que l'étude des phénomènes somnambuliques entre dans le domaine de la physiologie.

La sensibilité, avons-nous dit, est surexcitée d'une manière prodigieuse chez les somnambules; elle est poussée au point que le magnétiseur, comme le dit un médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, M. Gromier, peut lui transmettre sa pensée tout entière, le faire agir comme un automate, c'est-à-dire, traduire par des actes et des paroles, ou des modifications organiques, toutes les impressions qu'il veut lui faire éprouver. « Il existe chez le somnambule, ajoute-t-il, deux sources distinctes d'inspiration : celle qu'il puise dans son propre fond, et celle que lui transmet le magnétiseur. Hors de là nous n'avons rien pu découvrir. La question se trouve entièrement déplacée. Il ne s'agit plus d'étudier des facultés nouvelles dans le somnambule ; tout consiste exclusivement à rechercher le mode d'excitation du système nerveux, et comment, par suite de cette excitation, une pen-

sée peut se transmettre avec toutes ses nuances intentionnelles. » Et plus loin : « Cette transmission de pensées, cette identification, pour ainsi dire, de deux êtres, l'un actif, l'autre passif, est le fait capital du magnétisme. »

Cette théorie du docteur Gromier rend assez bien compte d'un grand nombre de phénomènes somnambuliques, mais elle ne les explique pas tous. On conçoit, par exemple, que par la surexcitabilité, l'exaltation de la sensibilité interne, le somnambule puisse saisir dans toutes ses nuances le moindre travail pathologique qui s'opère dans son propre organisme, et que, d'après ce travail, latent en état de veille, il puisse calculer, à quelques jours, à quelques heures près, le temps qu'il emploiera pour devenir sensible et appréciable à nos sens. On conçoit encore, qu'à l'aide de cette grande sensibilité, il puisse percevoir votre pensée, votre volonté, vos sentiments, mais on ne conçoit plus qu'il puisse lire à travers des corps opaques et à des distances illimitées. M. Gromier, il est vrai, n'admet pas cette dernière faculté chez les somnambules; cependant elle paraît réelle. J'avoue que je ne l'ai jamais vue par moi-même, mais elle m'a été racontée par des personnes instruites et dignes de foi, au point que je croirais leur faire injure en doutant de leur véracité.

A la faculté de percevoir votre pensée, et à celle de saisir les phénomènes pathologiques et physiologiques qui s'opèrent dans les profondeurs de l'organisme, il faut donc ajouter la faculté de lire à travers les corps opaques et à des distances plus ou moins éloignées.

En vérité, la raison humaine se refuse à admettre les trois facultés dont nous venons de parler, car elles sont en opposition avec toutes les lois connues du monde matériel et moral, et, dans l'état actuel de la science, il est impossible d'en donner une explication satisfaisante. Mais,

de ce qu'elles échappent aux lois que nous connaissons, faut-il en conclure qu'elles n'existent pas ? — Ce serait là en vérité, une singulière manière de philosopher. Il faudrait alors nier aussi tous les actes de la vie et la vie elle-même, car tous ces actes sont aussi obscurs et aussi incompréhensibles que les trois facultés somnambuliques dont il est question. Rappelons-nous bien que tous les mystères de la nature ne sont tels que parce que nous ne connaissons point les essences des choses. Si nous connaissions parfaitement les lois de la vie, les phénomènes somnambuliques nous paraîtraient peut-être aussi clairs que le jour ; si nos sens étaient plus exquis qu'ils ne le sont actuellement, s'ils étaient aussi supérieurs à ceux que nous possédons, que l'œil armé du microscope ou du télescope l'est à l'œil nu, non-seulement les phénomènes somnambuliques nous sembleraient peu de chose, mais nous ne tarderions pas à découvrir dans le monde une infinité de merveilles dont nous ignorons complètement l'existence. Peut-être connaîtrions-nous alors que l'ensemble des systèmes solaires qui nous semblent maintenant constituer tout l'univers, ne forme qu'une très-minime partie de l'existence universelle. Mais revenons à notre sujet. Les trois facultés que nous venons d'admettre avec une quatrième dont il sera question plus tard, rendent compte de tous les phénomènes de clairvoyance rigoureusement constatés.

Ces phénomènes se rattachent tous à l'extase, c'est-à-dire à une activité plus grande de la perception naturelle.

La théorie du docteur Gromier, qui est basée exclusivement sur la transmissibilité de la pensée, est donc incomplète. Celle du docteur Bellanger, qui admet les trois facul-

tés énoncées plus haut, me paraît plus propre à expliquer la plupart des phénomènes magnétiques ; mais à l'une et à l'autre manque, selon nous, un élément indispensable, à savoir, l'intervention d'un agent qui mette ces facultés en action. Cet agent n'est autre que le fluide nerveux ou la force nerveuse, dont nous avons prouvé par induction l'existence. A la théorie du docteur Bellanger manque, en outre, pour être complète, une quatrième faculté, celle de prévision, dont il sera question plus tard.

Mais il ne suffit pas d'affirmer que les facultés dont nous venons de parler existent chez certains somnambules, à la vérité très-rares ; il faut prouver leur existence par des faits authentiques, car elles sont si merveilleuses, elles s'éloignent tellement de tout ce que nous connaissons des lois de la nature, que je ne m'étonne point qu'elles trouvent si peu de créance parmi les hommes. Ce sont des choses qu'on ne peut réellement bien croire qu'après les avoir vues, maintes fois vues, de ses propres yeux vues.

1° TRANSMISSION DE LA PENSÉE.

De toutes les facultés des somnambules, la transmission de la pensée est celle qui nous choque le moins, et qui par conséquent trouve le plus de croyants. Je l'ai constaté moi-même, en compagnie de plusieurs médecins de mérite. Voici ce que nous avons vu :

Premièrə expérience. — Sur la simple action de la volonté de son magnétiseur, un somnambule du sexe masculin, se mettait à chanter soit un air d'opéra, soit une romance qui lui était mentalement indiqué par le magné-

tiseur, et il cessait son chant au milieu d'une phrase, au milieu d'un mot, dès que le magnétiseur lui ordonnait mentalement de se taire.

Dans cette expérience, nous avions pris toutes les précautions imaginables afin de ne pas tomber victimes d'une jonglerie. D'abord le somnambule avait un épais bandeau sur les yeux, qui interceptait complètement la transmission des rayons lumineux, et son magnétiseur était placé derrière lui, à plusieurs mètres de distance ; aucun moyen matériel de communication n'existait entre eux. En outre, c'était un de nous qui transmettait l'ordre au magnétiseur, à l'aide d'un signe convenu d'avance, de faire chanter ou de faire taire son somnambule. J'ai vu ensuite enfoncer profondément dans les bras et les mains de ce somnambule de grosses épingles, sans qu'il donnât le moindre signe de douleur.

Cette expérience, je l'avoue, m'a vivement frappé, et ébranla un tant soit peu mon incrédulité à l'endroit du magnétisme animal.

Deuxième expérience.—Un soir le docteur Gromier, après avoir endormi par la magnétisation une femme hystérique, demanda au mari de cette femme la permission de faire une expérience, et voici ce qui se passa : Sans mot dire il la conduisit en pleine mer, mentalement, bien entendu ; la malade fut tranquille tant que le calme dura sur les eaux; mais bientôt le magnétiseur souleva dans sa pensée une effroyable tempête, et la malade se mit aussitôt à pousser des cris perçants et à se cramponner aux objets environnants; sa voix, ses larmes, l'expression de sa physionomie indiquaient une frayeur terrible. Alors il ramena successivement, et toujours par la pensée, les vagues dans des limites raisonnables. Elles cessèrent d'agiter le navire, et

suivant le progrès de leur abaissement, le calme rentra dans l'esprit de la somnambule, quoiqu'elle conservât encore une respiration haletante et un tremblement nerveux dans tous ses membres. « Ne me ramenez jamais en mer, s'écria-t-elle un instant après avec transport, j'ai trop peur; et ce misérable de capitaine qui ne voulait pas nous laisser monter sur le pont! » Cette exclamation nous bouleversa d'autant plus, dit M. Gromier, que je n'avais pas prononcé une seule parole qui pût lui indiquer la nature de l'expérience que j'avais l'intention de faire.

Troisième expérience.—Une autre fois, cette même malade était en proie à un profond désespoir. Voici ce que son médecin, le docteur Gromier, imagina pour ranimer son courage : Elle dormait d'un sommeil magnétique. Pourquoi, lui dit-il mentalement, perdre ainsi l'espérance? Vous êtes pieuse, la sainte Vierge viendra à votre secours, et vous guérirez, soyez-en sûre.—Puis il découvrit, par sa pensée, le toit de la maison; dans les angles il groupa des nuages portant des chérubins, et, au milieu, il fit descendre dans un globe de lumière la sainte Vierge, dans toute la splendeur de sa magnificence. La somnambule tomba aussitôt dans le ravissement, dans l'extase, se prosterna à terre et s'écria dans le plus grand transport : « Ah! mon Dieu, depuis si longtemps que je prie la Vierge Marie, voilà la première fois qu'elle vient à mon secours. »

Ces faits, s'ils sont vrais, et on a tort de les nier parce qu'on n'a pas su les produire, prouvent d'une manière irréfragable que certains somnambules acquièrent la faculté de pénétrer dans votre for intérieur, dans les replis les plus profonds de votre âme, de lire, en un mot, ce qui se passe dans votre cerveau, comme en un livre ouvert. Il s'établit entre le somnambule et vous un rapport si intime, une

communication intellectuelle et morale si parfaite, que le somnambule devient votre écho fidèle, un miroir qui réfléchit toutes vos idées, tous vos sentiments, toutes vos affections, et vous les rend conformes à son impression.

Cette faculté, la transmission de la pensée, rend compte d'un grand nombre de phénomènes somnambuliques, qu'on serait tenté, sans elle, d'attribuer à des influences d'un ordre surnaturel : elle explique, par exemple, le don des langues qu'on observe quelquefois, dit-on, chez quelques somnambules, c'est-à-dire, la faculté de comprendre ce qu'on leur dit en une langue étrangère qui leur est inconnue, ou de répondre par des expressions appartenant à une langue dont ils n'ont aucune connaissance ; car, s'il est vrai que le somnambule perçoit votre pensée, peu lui importe que vous lui parliez grec, latin ou arabe ; ce ne sont pas, en effet, vos expressions qu'il entend, il lit dans votre pensée, et par conséquent il doit comprendre aussi bien que si vous lui parliez dans sa langue natale.—Les faits confirment cette théorie. M. Gromier déjà cité, a adressé plusieurs fois des questions dans une langue tout-à-fait inconnue au somnambule. Celui-ci ne comprit pas d'abord, mais la volonté du magnétiseur persistant, il a fini par comprendre et par répondre convenablement à la question qui lui était adressée. Mais toutes les fois qu'il lui parlait dans une langue que lui, magnétiseur, ignorait, c'est-à-dire par des expressions dont il ne connaissait pas lui-même le sens, le somnambule ne répondait pas, et cela parce que le magnétiseur prononçait des mots auxquels n'était attachée aucune idée.

Quant à la faculté qu'auraient certains somnambules de parler des langues qui leur sont inconnues, elle n'est pas réelle ; cette faculté n'existe pas : ce ne peuvent jamais être que des réminiscences. Ainsi il peut très-bien arriver

qu'un somnambule puisse s'exprimer assez bien dans une langue qui lui est très-peu familière, ce qu'il ne pourrait certainement pas faire dans son état ordinaire ; car, nous l'avons déjà dit et répété plusieurs fois, les facultés intellectuelles acquièrent, dans l'état de somnambulisme, une extension fabuleuse ; la mémoire surtout acquiert un degré étonnant de précision ; dès lors les réminiscences les plus fugaces et les plus lointaines se retracent à l'esprit avec une grande netteté et une grande exactitude. Mais voilà tout. Jamais la surexcitation cérébrale ne remplacera l'éducation et les connaissances acquises.

Les apparitions fantastiques de M. Cahgnet, que tout le monde connaît, reçoivent également leur explication par le fait de la transmission de la pensée. «M. Cahgnet, dit le docteur Gromier, est un esprit imbu des doctrines hermétiques de Swedembourg ; il provoque par sa volonté, dans l'esprit de ses somnambules, des hallucinations qui se traduisent pas des paroles conformes à sa pensée ; il croit découvrir par ce moyen, les secrets de la vie future ; il accepte comme une révélation devant laquelle doivent céder toutes les religions, toutes les paroles que lui disent ses somnambules, parce qu'elles procèdent directement, selon lui, d'une transmission divine, et, dans sa simplicité, il ne se doute pas que tous les grands mystères qu'il nous révèle sont textuellement reproduits du *Prodromus Philosophiæ ratiocinantis* de Swedembourg ; que la religion qu'il voudrait produire, en généralisant les folies de ses hallucinés, existe déjà de toute pièce en Angleterre, sous le nom de nouvelle Eglise de Jérusalem. Je n'ai pas le courage de pousser plus loin l'examen de son ouvrage ; c'est une longue énumération d'hallucinations spontanées ou provoquées, dont il donne la plus fausse interprétation qu'un esprit illuminé puisse produire. » (*Loco cit.*)

La transmission de la pensée ne s'observe pas seulement dans l'état de somnambulisme; M. le docteur Gromier l'a observé également dans quelques maladies nerveuses, telles que l'hystérie, la catalepsie (1), et dans certains cas,

(1) La catalepsie peut présenter tous les phénomènes somnambuliques. Tout le monde connaît l'histoire de la cataleptique de Pététin. On sait que les sens de cette jeune malade étaient complètement fermés aux impressions du monde extérieur; et cependant elle entendait très-bien lorsqu'on lui parlait sur l'estomac; elle voyait distinctement son intérieur, les formes bizarres de ses organes enveloppées d'un réseau lumineux; elle décrivit avec une minutieuse exactitude les battements de son cœur. Lorsqu'elle était en proie à ses accès, personne n'entrait dans sa chambre qu'elle n'en fût aussitôt avertie, moins par le sens de la vue que par celui d'un tact particulier; car, dans la plus grande obscurité, elle signalait aussitôt ceux qui s'introduisaient avec précaution, en saisissant le moment où elle faisait le plus de bruit. Elle distinguait parfaitement les cartes que le médecin plaçait sur son épigastre, distingua une médaille antique que Pététin tenait serrée dans sa main, lit une lettre que ce médecin tenait soigneusement cachée sur sa poitrine, et prédit les heures de ses accès.

Pététin relate, dans son livre de *l'Electricité animale*, plusieurs autres faits de catalepsie qui lui offrirent les phénomènes les plus extraordinaires.

Avant Pététin, Cœlius Aurélianus, Tulpius, Fréd. Hoffmann, Dionis, Henricus-ab-Heers, Fernel, Zacatus Lusitanus, Tissot, etc., etc., avaient consigné dans leurs écrits des exemples de catalepsie dont les symptômes avaient excité le plus vif étonnement. Sauvages, dans sa *Nosologie*, en rapporte deux cas semblables à celui de Pététin. Depuis, beaucoup d'autres médecins ont eu occasion d'observer les mêmes phénomènes et de vérifier toutes ses assertions. Le célèbre Fouquet, de Montpellier, entre autres, répéta toutes les expériences indiquées par Pététin sur une cataleptique de ses malades, et le professeur Dumas, ne pouvant révoquer en doute les faits attestés par ce médecin, n'a pas craint de rendre hommage à la vérité. Voici ce qu'il dit à ce sujet : « Il est possible que, par un singulier concours de circonstances, certains organes deviennent capables d'exercer des propriétés, de remplir des fonctions qui leur étaient jusqu'alors étrangères, et qui même appartenaient à d'autres organes bien différents. Les parties de l'animal ou ses dispositions et ses qualités qui s'introduisent sont évidemment changées et transformées, quoique leur nouvel état ne coïncide point avec des changements relatifs dans le système de leur organisation. Si les faits rares et merveilleux ne m'inspiraient une grande défiance, je pourrais alléguer les transports extraordinaires de l'ouïe, de la vue qui, abandonnant leur siége véritable, ont semblé se placer à l'orifice de l'estomac, en sorte que les sons et les couleurs y excitaient les mêmes sensations que les oreilles et les yeux perçoivent naturellement*. Il y a cinq ans qu'une jeune fille de l'Ardèche, venue

* L'expression *transport des sens* est fausse et inexacte, car il n'y a point transposition des sens, comme nous le démontrerons bientôt.

chez l'homme éveillé soumis à la magnétisation. L'hystérie et la catalepsie s'accompagnent souvent, comme on sait, d'hallucinations terribles et effrayantes; et la crise revêt une forme particulière toujours en rapport avec la nature de l'hallucination. La cause qui a déterminé l'explosion de la maladie peut mettre sur la voie de l'espèce d'hallucination qui domine dans le moment.

La connaissance de ce phénomène peut être d'une grande utilité dans le traitement de ces effrayantes maladies : on peut faire cesser presque à l'instant plusieurs crises, en substituant une nouvelle série d'idées à celles qui provoquent actuellement les principaux désordres nerveux. C'est ce qu'a fait souvent M. Gromier. Ce praticien distingué fut appelé un jour auprès d'une hystérique qui était en proie à un accès qui durait depuis deux heures. Il la trouva sans connaissance, ne répondant à aucune question, indifférente à tout ce qui l'entourait, se livrant de temps en temps à des mouvements cloniques désordonnés, criant et portant la main à son cou, comme pour en arracher quelque chose qui l'étouffait.

Après s'être informé des causes de la crise et des circonstances qui l'avaient précédée, l'idée lui vint d'agir avec

à Montpellier pour consulter les médecins sur une affection hystérique avec catalepsie, donna l'exemple d'un phénomène aussi étrange. Elle éprouvait, pendant toute la durée de ses attaques, une telle concentration de la sensibilité vers la région précordiale, que les organes des sens y étaient comme entièrement fixés. Elle rapportait à l'estomac toutes les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, qui ne se produisaient pas alors dans les organes accoutumés. Je ne me dissimule pas que les faits de ce genre, en opposition avec toutes les lois connues de la nature, ne doivent point obtenir sans difficulté, sans restriction, l'assentiment des esprits sages qui craignent d'être abusés. Mais si l'on multiplie les observations à cet égard, si l'on consulte avec scrupule les moindres circonstances de chaque observation, il faudra bien reconnaître la possibilité d'un phénomène qui n'est aussi merveilleux que faute d'avoir beaucoup de faits auxquels on puisse le comparer. » —*Journal général de méd.* t. xxv.

elle comme avec une somnambule dont on veut faire cesser les mouvements convulsifs. Quelques minutes après, sous l'empire seul de la volonté, la crise avait cessé, et tout rentra dans l'ordre, parce qu'il substitua une nouvelle série d'idées et de sentiments aux idées et aux sentiments qui avaient fait éclater l'accès.

Ce premier succès n'était sans doute pas péremptoirement démonstratif; il pouvait tout au plus légitimer une présomption; mais l'expérience a eté renouvelée un grand nombre de fois chez beaucoup d'autres hystériques, et elle fut toujours couronnée de succès. M. Gromier a toujours réussi à faire cesser subitement l'accès par une simple action mentale, qui brisait le cours des émotions perturbatrices qui les avaient fait naître, et les remplaçait par une série d'idées nouvelles plus calmes.

M. le docteur Bellanger a répété avec le même succès les expériences de M. Gromier. Par le simple effet de sa volonté, il a fait cesser plusieurs fois des attaques hystériques comme par enchantement; il commandait, dit-il, au tumulte et au désordre; il commandait intérieurement à la malade de rentrer dans le repos, et il était aussitôt obéi. On conviendra que dès lors la présomption devient certitude. Je me propose d'expérimenter par moi-même à la première occasion.

Ces faits prouvent que l'hystérie et la catalepsie ont une grande analogie avec le somnambulisme. Ne voit-on pas, en effet, ces affections se terminer d'une manière critique par le somnambulisme naturel? L'état extatique ne leur est-il pas commun? Dans ces trois formes de la vie, les mêmes phénomènes se déclarent spontanément, irrésistiblement par le fait même de la maladie chez les hystériques et les cataleptiques, tandis qu'ils sont provoqués artificiellement chez les somnambules magnétiques.

Maintenant, comment s'opère cette mystérieuse transmission, j'allais dire cette identification de deux êtres, l'un actif, l'autre passif? Quel est le mécanisme, le mode d'action de cet étrange phénomène? Les âmes s'élancent-elles hors de leurs enveloppes mortelles pour se confondre ensemble, comme le veulent certains esprits; en d'autres termes, y a-t-il pénétration, communion des âmes? Ne serait-ce point par métaphore que saint Denis d'Alexandrie a dit que l'âme est comme la parole en repos, et la parole comme l'âme s'élançant au dehors pour aller s'unir à une autre âme? Et cette communion pourrait-elle se faire sans le secours du verbe, par l'effet seul de l'accumulation, de la concentration de la force vitale dans l'organe de la pensée? Laissons de côté ces explications par trop métaphysiques, et tâchons de donner une théorie plus naturelle et plus conforme aux lois de la nature que nous connaissons. — Dans la génération des idées, il faut de toute nécessité admettre une modification encéphalique, car il est impossible que la pensée puisse se manifester sans une activité matérielle des fibres cérébrales. Il nous paraît donc certain que pendant cet acte mystérieux il y a un ébranlement particulier, une vibration, une oscillation de certaines fibres cérébrales, une modification moléculaire quelconque de l'encéphale. Or, ces vibrations, ces oscillations doivent nécessairement imprimer à l'air des ondulations qui se propagent jusqu'au cerveau du somnambule, en y déterminant des mouvements analogues à ceux qui les ont produits. On conçoit dès lors qu'une pensée se répète d'un cerveau dans une autre, comme une image se réfléchit d'un miroir dans un autre miroir, ou bien encore comme on voit, dans *le pendule sympathique*, les mouvements d'un des deux pendules imprimer bientôt des mouvements analogues au pendule qui était en

repos. Ce phénomène est très-simple et très-facile à concevoir; mais si l'air atmosphérique n'était pas connu comme un corps vibrant, on aurait une peine infinie à le croire, et on ne manquerait pas de crier au miracle.

Cette théorie, qui du reste est celle du docteur Gromier, et qui est reproduite par le docteur Bellanger dans son *Histoire critique, etc. du magnétisme animal,* rend parfaitement compte du phénomène de la transmission de la pensée. Toute organique qu'elle est, elle n'exclut pas l'immortalité de l'âme, à laquelle nous croyons fermement; mais nous croyons aussi que l'âme, dans cette vie terrestre, a besoin de l'activité matérielle du cerveau pour se manifester au dehors; car le repos absolu du corps, c'est la mort. L'homme est composé d'un corps et d'une âme, *anima rationalis et caro unus est homo* (1), et la vie n'est que le résultat de l'action réciproque du physique sur le moral et du moral sur le physique.

— Mais, dira-t-on, si cette théorie est l'expression de la vérité, pourquoi votre pensée ne se transmet-elle pas à tous les individus qui sont à votre portée? — Par une raison toute simple, répondons-nous; c'est que dans l'état ordinaire de la vie, ces vibrations ondulatoires, provoquées par l'acte de la pensée, ont trop peu d'énergie pour devenir sensibles, pour être perçues; mais dans l'état somnambulique l'impressionnabilité étant prodigieusement développée, il s'ensuit que la moindre oscillation est saisie, perçue, et la transmission des idées a lieu.

Pour comprendre ce phénomène nous n'avons qu'à ajouter, comme le dit M. Bellanger, un degré de plus aux effets d'une faculté qui dans l'état normal nous a, pour

(1) Saint Athanase. *Off. de l'Egl. symb*

ainsi dire, accoutumés à ses merveilles. Ajoutez quelque chose à l'étonnante perceptibilité qui fait saisir à l'œil les rayons lumineux et à l'oreille tant de modifications délicates dans les vibrations sonores, et vous arriverez aisément à une perceptibilité qui rend sensibles les irradiations de la pensée elle-même.

« Au reste, ajoute l'auteur que nous venons de citer, peut-être avons-nous nous-mêmes, dans certaines circonstances, comme une *semi-perception* de la pensée des autres hommes. Serait-ce ainsi que s'établissent ces rapports mystérieux, soudains et involontaires que nous ne pouvons nous expliquer, et dont résultent les sympathies, les antipathies, les pressentiments et diverses coïncidences morales que nous attribuons au hasard ?... Il n'y aurait sous ce rapport de différences entre nous et les somnambules, que des différences en plus ou en moins. Tous les philosophes savent que c'est plus souvent dans de simples variations dans l'intensité, que dans la nature des causes, que l'on trouve la raison des plus énormes différences dans la nature. Une goutte d'eau qui s'évapore produit de l'électricité comme une pile voltaïque; l'une est insensible, échappe au vulgaire des hommes, et s'est longtemps dérobée aux savants ; l'autre est visible pour tout le monde, et peut même devenir foudroyante ; mais la nature du principe électrique est toujours la même. C'est toujours moins dans le nombre des causes primitives que la nature nous montre sa fécondité, que dans l'inépuisable variété des effets. »

Quoi qu'il en soit de cette théorie, la transmission de la pensée paraît un fait certain ; elle a été constatée maintes et maintes fois par des hommes recommandables. Elle est, suivant M. Gromier, le fait capital, le fait culminant du somnambulisme : « On peut en faire les applications les

plus fécondes et les plus heureuses dans l'explication des merveilles du magnétisme animal; il ne faut jamais la perdre de vue, si l'on veut se reconnaître dans les miracles, et débrouiller une foule d'histoires dans lesquelles l'esprit déconcerté n'aperçoit pas de relations raisonnables entre les choses; c'est le lien qui rattache les effets aux causes; c'est le rayon de lumière au milieu de la nuit. On dira que le fait est lui-même merveilleux, que c'est *un miracle*. Non, c'est tout simplement un fait de perception et d'observation ; il ne nous étonne que parce qu'il est exceptionnel, et que nous n'en connaissons pas d'une manière certaine le mécanisme. Il n'a rien qui répugne aux lois de la vie; la perceptibilité est une faculté dont les nuances et les degrés sont innombrables ; l'infini sépare les extrêmes ; à l'une de ces limites sont perçues les irradiations de la pensée elle-même. » (1)

2° VUE A TRAVERS LES CORPS OPAQUES ET A DES DISTANCES ILLIMITÉES.

Cette faculté n'est généralement pas admise par les savants. En effet, elle est si contraire à toutes les lois physiologiques connues, et si inexplicable, qu'il faudrait plutôt s'étonner qu'il en fût autrement. Cependant elle paraît certaine. Le docteur Bellanger s'en est convaincu par des expériences répétées. Plusieurs fois il a écrit chez lui sans témoin, en dehors de tout regard, une phrase quelconque sur une feuille de papier qu'il a pliée et repliée sur elle-même, et placée sous une double ou triple enveloppe soigneusement cachetée, et le somnambule a pu lire à tra-

(1) Bellanger. *Loc. cit.*

vers les feuilles opaques la phrase incluse, et la transcrire au dos de l'enveloppe.

Ce phénomène a déjà été constaté en 1831, par la commission de l'Académie de médecine. En effet, on lit dans son Rapport :

« M. Ribes, membre de l'Académie, présente un catalogue qu'il tire de sa poche. Le somnambule (c'était M. Petit d'Athis, magnétisé par M. du Potet), après quelques efforts qui paraissent le fatiguer, lit très-distinctement ces mots : *Lavater. Il est bien difficile de connaître les hommes.* Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très-fins. On lui met sous les yeux (fermés, bien entendu) un passeport ; il le reconnaît et le désigne sous le nom de *passe-homme;* on substitue au passeport un port d'armes, qu'on sait presque en tout semblable à un passeport, et on le lui présente du côté blanc. M. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée, assez semblable à la première. On le retourne : alors, après quelques instants d'hésitation, il dit ce que c'est, et lit distinctement ces mots : *De par la loi*, et à gauche : *Port d'armes.* On lui montre encore une lettre ouverte ; il dit ne pouvoir la lire, n'entendant pas l'anglais. C'était, en effet, une lettre écrite dans cette langue.

» M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée encadrée en or. Le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement : le cadre l'éblouissait, disait-il. Quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : « Je vois un chien ; il est comme dressé devant un autel. » C'est là, en effet, ce qui était représenté.

» Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement M. Petit ; on le laissa un instant reposer; puis, comme il

aimait beaucoup le jeu, on lui proposa, pour se délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier et le fatiguer, autant il fait avec aisance et dextérité ce qui lui fait plaisir, et ce à quoi il se porte de son propre mouvement.

« Un des assistants, M. Reynal, ancien inspecteur de l'Université, fit avec M. Petit un cent de piquet et perdit. Celui-ci maniait les cartes avec la plus grande agilité, et sans jamais se tromper. On essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut, en soustrayant ou en changeant des cartes. Il comptait avec une surprenante facilité le nombre des points marqués sur la carte à marquer de son adversaire. Pendant tout ce temps, on n'avait cessé de remarquer les yeux et de tenir auprès d'eux une lumière; on les avait toujours trouvés exactement fermés (1).

Un étudiant en droit, Paul Villagrand, paralysé du côté gauche du corps, mis en état de somnambulisme par le docteur Foissac, lit également les yeux fermés. « Les paupières étant tenues fermées constamment et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et le Rapporteur, on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie ; on les mêle, et Paul reconnaît facilement et successivement le roi de pique, as de trèfle, sept de carreau, dame de carreau et huit de carreau.

» On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par M. Segalas, un volume dont M. Husson s'était muni. Il lit sur le titre : *Histoire de France;* il ne peut lire les deux lignes intermédiaires, et lit sur la cinquième le nom seul d'*Anquetil*, qui y est précédé de la préposition *par*. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la première ligne :

(1) *Rapport de l'Acad. de méd.* en 1831.

le nombre de ses.... il passe le mot *troupes*, et continue : *au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval.....* Il lit également le titre courant : *Louis*, mais ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots *agglutination* et *magnétisme animal*. Il épèle le premier et prononce les deux autres.

» Dans une autre séance qui eut lieu le 13 mars suivant, Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre ; mais il lut encore, les yeux fermés, dans un livre ouvert au hazard, et cette fois ce fut M. le professeur Jules Cloquet qui lui boucha les paupières. M. Husson écrivit aussi sur un morceau de papier deux noms propres : *Maximilien Robespierre*, qu'il lut également bien. »

Ces faits, nettement établis dans le rapport rédigé au nom d'une commission de l'Académie de médecine par M. Husson, portent avec eux la sanction de la science et de l'impartialité.

Mais, à la rigueur, on pourrait soutenir ici que les somnambules ont vu ces phrases d'une manière indirecte, après les avoir trouvées dans la pensée des expérimentateurs. Cela peut être vrai pour quelques-unes des expériences académiques, mais cette explication ne peut plus s'appliquer aux faits suivants, car ici les expérimentateurs ne connaissaient pas eux-mêmes la phrase qu'ils ont fait lire aux somnambules.

Tout récemment, un de mes amis, le docteur N***, qui est assurément incapable d'en vouloir imposer, se trouvait dans une soirée où il y avait plusieurs artistes et des gens de lettres : toutes ces personnes se connaissaient intimement. Parmi elles se trouvait Alexis, le célèbre somnambule. M. Marcillet le magnétisa, et voici ce qui se passa :

Mon ami, le docteur N***, alla chercher un livre dans une pièce voisine, dont les feuilles n'étaient pas encore coupées, puis, sans l'ouvrir, il pria le somnambule de lire telle ligne de telle page. Le somnambule hésita un instant, parut faire des efforts d'intelligence, puis il demanda une plume et transcrivit la ligne indiquée; on coupa aussitôt les feuilles du livre, on chercha la page et la ligne indiquées, et tout le monde, saisi d'étonnement, constata que l'expérience avait parfaitement réussi; seulement la phrase était écrite en anglais dans le livre, et le somnambule, en la transcrivant, la traduisit en français.

Chose étrange! Ce même somnambule ne put, quelques minutes après, lire le mot *Paris*, écrit en grosses lettres sur une feuille de papier qu'on plia en quatre.

On ne peut assurément pas invoquer ici la transmission de la pensée, car, comme nous l'avons dit, M. N***, ignorait lui-même la phrase qu'il avait indiquée au somnambule.

On ne pourra pas non plus l'invoquer dans le fait suivant qu'on trouve exposé dans une lettre adressée à M. de Mirville par le célèbre prestidigitateur Robert Houdin. Voici cette lettre:

Monsieur,

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je tenais à une seconde séance, et celle à laquelle j'assistais hier chez M. Marcillet a été plus *merveilleuse* que la première, et ne me laisse plus aucun doute sur la lucidité d'Alexis. Je fus à cette séance avec l'arrière-pensée de bien surveiller la partie d'écarté qui m'avait tant étonné. Je pris cette fois de bien plus grandes précautions encore que la première, car, me méfiant de moi-même, je me fis accompagner d'un de

mes amis, dont le caractère calme pouvait apprécier froidement et établir une sorte d'équilibre dans mon jugement. Voici ce qui s'est passé, et l'on verra si jamais des *subtilités* ont pu produire des effets semblables à celui que je vais citer. Je décachète un jeu apporté par moi, et dont j'avais marqué l'enveloppe afin qu'il ne pût être changé... Je mêle... c'est à moi de *donner*... Je donne avec toutes les précautions d'un homme exercé aux finesses de son art. Précautions inutiles ! Alexis m'arrête, et me désignant une des cartes que je venais de poser devant lui sur la table : « J'ai le roi, me dit-il.—Mais vous n'en savez rien encore, puisque la retourne n'est pas sortie. — « Vous allez le voir, reprend-il, continuez. » Effectivement, je retourne le huit de carreau, et la sienne était le roi de carreau. La partie fut continuée d'une manière *assez bizarre*, car il me disait les cartes que je devais jouer, *quoique mon jeu fût en ce moment caché sous la table et serré dans mes mains*. A chacune des cartes jouées, il en posait une de son jeu, sans la retourner, et toujours elle se trouvait parfaitement en rapport avec celle que j'avais jouée moi-même.

Je suis donc revenu de cette séance aussi émerveillé que je puisse l'être, et persuadé qu'il est tout-à-fait impossible que le hasard et l'adresse puissent jamais produire des effets aussi merveilleux.

Recevez, etc.

Signé Robert Houdin.

16 Mai 1847.

Cette lettre est très-précieuse pour le somnambulisme, car le témoignage d'un homme tel que M. R. Houdin coupe court à toutes les accusations de jonglerie et de

compérage qu'on ne cesse de lancer contre la lucidité des somnambules.

Voici une autre lettre qui n'est pas moins intéressante que celle que nous venons de rapporter :

Monsieur,

« Il vaut mieux tard que jamais, » dit un vieux proverbe ; aussi regretté-je d'avoir autant attendu pour livrer à la publicité un fait étrange de somnambulisme qui m'est personnel.

» C'était en 1849, au mois d'août ; un de mes employés venait de disparaître de chez moi en m'enlevant une somme très-importante. Les recherches les plus actives faites par la police avaient été sans résultat, lorsqu'un de mes amis, M. Linstant, jurisconsulte, auquel je confiai mon malheur, sans me faire connaître alors son projet, se rendit chez le magnétiseur Marcillet pour y consulter son somnambule Alexis. Le rapport magnétique une fois établi, le colloque suivant eut lieu.

— Pourriez-vous me dire, Alexis, le motif qui m'amène auprès de vous?

— Vous venez, Monsieur, pour être renseigné sur un vol d'argent fait à un de vos amis par un de ses commis qui est en fuite.

— C'est vrai.

— La somme volée, continua Alexis, est très-considérable; elle s'élève à près de 20,000 fr.

— C'est encore vrai.

» Alexis, réfléchissant un instant, continua en disant que

le commis infidèle se nommait Dubois!... qu'il le voyait à Bruxelles.... *Hôtel des Princes*... où il était descendu.

— Partez tout de suite, ajouta-t-il, et vous le trouverez à l'endroit que je viens de vous indiquer.

» M. Linstant partit pour Bruxelles; malheureusement il ne se mit en route que le lendemain au soir ; il apprit à son arrivée que Dubois avait effectivemeut logé à *l'hôtel des Princes!*... mais que depuis quelques heures seulement il avait quitté la ville. Ne sachant sur quel point se diriger pour l'atteindre, M. Linstant revint à Paris ; s'étant rendu aussitôt chez moi, il m'apprit les singuliers phénomènes que je viens de raconter sur Alexis.

»Intéressé et curieux à mon tour de consulter ce clairvoyant, je priai mon ami de me conduire chez M. Marcillet; Alexis, une fois en rapport avec moi, m'assura qu'il voyait Dubois à la maison de jeu de Spa..., qu'il perdait beaucoup d'argent, et qu'au moment de son arrestation il n'aurait plus rien.

»Bien que cette prédiction fût peu encourageante, je partis néanmoins le soir même pour Spa. Arrivé à Bruxelles, je me rendis chez M. de Montigny, secrétaire de la légation française, qui voulut bien me remettre une lettre de recommandation pour le secrétaire général de la justice belge, pour pouvoir faire arrêter Dubois ; mais je ne pus obtenir cette autorisation , ayant négligé moi-même de faire pareille demande au parquet de Paris; je me vis donc obligé de rentrer en France pour me mettre en mesure, ce qui me fit perdre un temps précieux.

» Une instruction criminelle fut donc entamée et confiée aux soins de M. Berterand; une fois toutes les formalités remplies, je me mis de nouveau en route; arrivé à Spa, j'appris que Dubois l'avait quitté depuis quelques jours!... Pensant qu'il avait tout-à-coup abandonné le pays , je ne

restai dans cette ville que quelques heures. De retour à Paris, je me rendis aussitôt auprès d'Alexis.

—Vous avez eu peu de patience, me dit-il, avant même que je lui eusse adressé une question; depuis quelques jours Dubois est allé à Aix-la-Chapelle... il a continué de jouer... et a perdu considérablement. Je le vois maintenant de retour à Spa!... où il va finir par laisser au jeu le peu qui lui reste.... D'après ces nouveaux renseignements d'Alexis, j'écrivis immédiatement aux autorités de Bruxelles et de Spa, que j'étais instruit que Dubois était revenu en Belgique, et quelques jours après il fut arrêté à Spa!

» Comme Alexis l'avait également annoncé, cet homme avait tout perdu au jeu... Conduit à la prison de Verviers, il y mourut après quatre mois de détention préventive, au moment où son extradition en France venait d'être régularisée par les deux puissances.

» Agréez, etc.

» *Signé* E. Prevost,
» Commissionnaire au Mont-de-Piété, 9, rue du Mouton.

» Paris, ce 19 Septembre 1851. »

Qu'il me soit permis de relater un troisième et dernier fait également fort extraordinaire.

« Il y a trois mois, des papiers contenant une valeur de 18,000 f. en billets de banque se trouvèrent égarés chez moi. Après bien des recherches infructueuses, et ne pouvant éclaircir mes soupçons à l'égard de quelques-uns de mes domestiques, je me rappelai les choses merveilleuses opérées par le somnambulisme, dont j'avais entendu faire le

récit. Je pris au hasard un journal sur lequel je trouvai deux adresses de somnambules, l'une rue Basse-du-Rempart, l'autre rue de Seine. Je les consultai toutes deux.

» Aucune d'elles ne put seulement me dire le sujet qui m'amenait près d'elles. Désappointé par tant de charlatanisme, j'avais abandonné mes recherches, lorsque je rencontrai un de mes amis, auquel je racontai ma mésaventure. Il me conduisit, malgré ma grande répugnance, rue Lepelletier, nº 23, chez Mlle Clémence. La simplicité de cette jeune fille, qui contrastait singulièrement avec les somnambules que j'avais déjà vues, me prévint en sa faveur... Je lui demandai le motif qui m'amenait auprès d'elle. Voici la réponse qu'elle me fit : « Vous venez pour des papiers que vous croyez vous avoir été volés ; ils ne sont qu'égarés, je les vois, ce sont des billets de banque : j'en vois seize de 1,000 francs , mais je ne suis pas bien sûre du nombre. Votre domestique, en rangeant votre cabinet, les a mis dans un tiroir, ignorant ce que c'était; ce tiroir, dans lequel je vois deux pistolets , est le seul dans lequel vous n'avez pas cherché.»

» Je rentrai à la hâte chez moi, et effectivement je trouvai mes billets; ses indications étaient parfaitement justes.

» *Signé* De Moupas,

»Rue Saint-Georges.

» Ce 5 Février 1850. »

Enfin Mlle Pigeaire a lu , les yeux bandés , avec le plus grand soin , les différents livres, brochures ou écrits qui lui ont été présentés par MM. Orfila , Bousquet , Ribes, Pariset, Réveillé-Parise, membres de l'Académie de médecine, qui ont certifié le fait par leurs signatures.

Si tous ces faits sont vrais, il faut de toute nécessité admettre chez les somnambules la faculté d'apercevoir les objets sans l'intervention du sens de la vue.

On voit souvent les somnambules placer les objets qu'ils veulent voir ou savourer, derrière la nuque, ou sur le creux épigastrique, ou bien encore sur le front; et de là on a conclu qu'il y avait transposition des sens, c'est-à-dire qu'on pouvait voir ou savourer par les nerfs de la sensibilité générale; que les impressions lumineuses ou dégustatives peuvent se transmettre par les nerfs du plexus solaire, du plexus brachial, par les nerfs de l'occiput, etc. C'est en vain que la nature aurait déployé toutes les ressources de sa puissance formatrice dans la composition de l'organe du goût, et surtout de cet organe de la vue, si merveilleux et si compliqué!... Il suffirait d'un nerf communiquant par un de ses bouts avec la plante du pied ou la paume de la main, et par l'autre bout avec l'extrémité inférieure de la moëlle épinière, pour nous donner la *notion des couleurs et de la lumière*. Doctrine absurde qui ne mérite assurément pas les honneurs de la discussion, car elle ne tend à rien moins qu'à faire croire qu'un sens peut être suppléé dans sa fonction immédiate. Mais en dépit de toutes les assertions contraires, il demeurera toujours vrai que l'œil est fait pour voir, comme l'oreille est faite pour entendre, le goût pour savourer, l'odorat pour flairer, et e tact pour recevoir les impressions tactiles.

Lorsque le somnambule voit sans le secours de la vue, il n'y a donc ni action de la lumière, ni réfraction des rayons lumineux, ni aucun des phénomènes ordinaires de la vision. Mais comment voit-il donc? Je l'ignore, et peut-être l'ignorera-t-on toujours. Le parti le plus sage c'est de ranger ce phénomène parmi tant d'autres que nous ne comprenons pas davantage, et auxquels cependant nous

croyons. Il n'est pas donné à l'homme d'expliquer ni de comprendre ce qui est de sa nature inexplicable et incompréhensible. Nous ajouterons seulement que le somnambule ne reçoit certes pas l'impression du monde extérieur comme dans la vie ordinaire, mais par une sorte d'intuition, de vision interne, dont il nous est impossible de concevoir les moyens et les lois.

3° PRESSENSATION ORGANIQUE.

La troisième faculté des somnambules est la *prévision intérieure*, que le docteur Bellanger appelle *vision* ou *pressensation organique*. Elle peut exister isolée des deux autres. Grâce à cette faculté, le somnambule peut prédire, pronostiquer toutes les altérations qui pourront par la suite modifier son organisme ou celui des personnes avec lesquelles il est en rapport. Ainsi, un épileptique en état de somnambulisme prédira, par exemple, l'accès à venir, et en précisera la durée d'une manière remarquablement exacte. Cette faculté est commune aux hystériques, aux cataleptiques, et peut-être aussi aux épileptiques.

Le fait suivant, qu'on trouve dans le rapport sur le magnétisme animal rédigé au nom d'une commission de l'Académie de médecine, par M. Husson, semble prouver d'une manière péremptoire l'existence de cette faculté.

La commission académique ayant demandé à un épileptique plongé dans l'état de somnambulisme par le docteur Foissac, quand il aurait un accès, il répondit « que ce serait d'aujourd'hui en quatre semaines, c'est-à-dire *le 3 novembre, à 5 heures 5 minutes du soir*. On lui demande ensuite quand il en aurait un autre. Il répondit, après

s'être recueilli et avoir hésité, que ce serait cinq semaines après celui qu'il vient d'indiquer, *le 9 décembre, à 9 heures et 1/2 du matin.*» La commission prit toutes les précautions convenables pour observer l'accès du 3 novembre. Elle se rendit à 4 heures du soir chez M. Georges (c'était le maître chapelier chez lequel travaillait le malade) ; elle apprit de lui, de sa femme et d'un de ses ouvriers, que Cazot (c'était le nom du malade) avait travaillé toute la matinée jusqu'à 2 heures, et qu'en dînant il avait ressenti du mal de tête ; que cependant il était descendu pour reprendre son travail, mais que le mal de tête augmentant, et qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui, s'était couché et endormi. Alors MM. Bourdois, Fouquier et le rapporteur montèrent, précédés de M. Georges, vers la chambre de M. Cazot. M. Georges y entra seul et le trouva profondément endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte, qui était restée entr'ouverte sur l'escalier. M. Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras, sans pouvoir le réveiller, et à 4 heures 6 minutes, au milieu des tentatives faites par M. Georges pour le réveiller, Cazot fut saisi des principaux symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblable en tout à ce que nous avions observé sur lui précédemment.

» Le second accès, annoncé pour le 9 décembre, c'est-à-dire *deux mois d'avance,* eut lieu à 9 heures 1/2, et fut caractérisé par les mêmes symptômes que les précédents.

» Enfin, le 11 février, Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au 22 avril suivant, *à midi cinq minutes*, et cette annonce se vérifia comme les autres, à 5 minutes près.

» Enfin, Cazot annonce qu'il aura encore deux accès, l'un de demain en neuf semaines (25 juin), *à 6 heures 3 minutes*. Il ne veut pas penser au deuxième accès, parce qu'il faut songer à ce qui se passera auparavant ; alors il

ajoute qu'il deviendra fou environ trois semaines après l'accès du 25 juin; que sa folie durera trois jours, pendant lesquels il sera si méchant, qu'il se battra avec tout le monde, qu'il maltraitera sa femme et son enfant, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner des deux pieds. Enfin, ajoute-t-il, je serai guéri pour le mois d'août, et guéri pour jamais. C'est le 22 *avril* que toutes ces prévisions nous sont annoncées, et deux jours après, le 24, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents, fut précipité contre la roue d'un cabriolet, qui lui fracassa l'arcade orbitaire gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital, il mourut le 15 mai. »

L'étudiant en droit Paul Villagrand, dont il a été question, et qui a été paralysé de tout le côté gauche, a prédit également qu'il marcherait sans béquilles au bout de trois jours, si on lui faisait suivre le traitement qu'il s'était prescrit en état de somnambulisme; et la prédiction se vérifia. Enfin, le 11 octobre il annonça en présence de la commission, à l'hôpital de la Charité, qu'il serait complètement guéri à la fin de l'année, si on lui établissait un seton deux pouces au-dessous de la région du cœur; et sa prévision s'accomplit encore de point en point.

Ces deux faits portent avec eux un caractère d'authenticité remarquable, car ils ont été observés par la commission académique, composée de MM. Bourdois La Mothe, président, Fouquier, Guéneau de Mussy, Guersent, Itard, Leroux, Marc, Tillaye et Husson, rapporteur, tous hommes graves, profondément instruits, et qui ont assurément pris toutes les précautions pour ne pas tomber victimes d'une illusion ou d'une supercherie. M. Dubois, d'Amiens, a beau dire que ces malades ont bien joué leur rôle de compères, cela est impossible. Les commissaires

ont en effet constaté que Paul Villagrand était bien réellement paralysé. La paralysie datait depuis plus de deux années; elle était consécutive à une attaque d'apoplexie; il marchait avec des béquilles, sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même côté exécutait bien divers mouvements, mais Paul ne pouvait le lever qu'avec la tête. Il voyait à peine de l'œil droit, et avait l'ouïe très-dure des deux oreilles; le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit; la main droite serrait beaucoup plus fort que la gauche; la langue, tirée hors de la bouche, était portée vers la commissure droite, et, dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche. Tous ces signes ont été rigoureusement constatés par les commissaires. Or, je le demande, comment pouvait-il y avoir connivence ou compérage? Une telle assertion ne peut évidemment pas être soutenue d'une manière sérieuse.

Quant à Cazot, c'était un homme du peuple, tout-à-fait ignorant, et qui, à coup sûr, n'avait jamais entendu parler de magnétisme. Il me semble donc difficile de révoquer en doute l'authenticité de ces faits.

Ce n'est pas tout. Non-seulement il est donné aux somnambules de voir la maladie dont ils sont atteints, d'en indiquer le traitement, d'en annoncer le terme, d'en prévoir les attaques, mais ils peuvent encore juger la maladie des personnes avec lesquelles ils sont en rapport, en déterminer la nature et en indiquer le remède. C'est encore la commission de l'Académie de médecine qui a constaté ce fait.

Mademoiselle Cœline, après avoir été mise en état de somnambulisme, fut invitée à examiner l'état de santé d'un des commissaires, le docteur Marc. Elle appliqua la main sur le front et la région précordiale de l'Académicien,

et au bout de trois minutes, elle lui dit : « Le sang se porte à votre tête; vous avez souvent de l'oppression, surtout après les repas ; vous êtes souvent incommodé d'une petite toux, la partie inférieure de votre poitrine est gorgée de sang, et quelque chose gêne chez vous le passage des aliments. Pour vous guérir, il faut vous saigner largement, vous appliquer des cataplasmes de ciguë, et faire des frictions laudanisées à la partie inférieure de la poitrine, boire de la limonade gommée, manger peu et souvent, et ne pas vous promener immédiatement après les repas. »

Les commissaires apprirent avec étonnement de leur savant collègue, que la somnambule avait dit vrai ; seulement il ne ressentait, dit-il, aucune gêne dans le passage des aliments.

Une autre fois, cette même somnambule, après avoir été mise en rapport avec la fille du marquis de N***, âgée de 23 à 25 ans, qu'elle n'avait jamais vue de sa vie, elle dit, en présence du Rapporteur et du docteur Foissac, qui l'avait magnétisée, que tout le ventre de cette jeune personne était malade ; qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate, que les intestins étaient très-gonflés; qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés ; qu'il y avait des grosseurs du volume d'un œuf, dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes, et que ces grosseurs devaient être douloureuses; qu'il y avait au bas de l'estomac une glande engorgée de la grosseur de trois doigts; que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac et devait nuire à la digestion; que la maladie était ancienne, et qu'enfin la malade devait avoir des maux de tête. Elle prescrivit en outre un traitement approprié.

Tout ce que dit la somnambule était vrai.

Plus tard, Mlle Cœline, mise en rapport avec une jeune

malade, la comtesse de L. F., qui avait été soumise à un traitement mercuriel par plusieurs membres de l'Académie, dit, en présence du Rapporteur, que l'estomac de de cette malade avait été attaqué par une substance comme du poison ; que les intestins étaient légèrement enflammés; qu'il existait à la partie supérieure droite du cou une maladie scrofuleuse qui avait dû être plus considérable qu'elle ne l'était à présent ; qu'en suivant un traitement qu'elle allait prescrire, il y aurait de l'amélioration dans quinze jours ou trois semaines.

Le traitement suivi pendant quelque temps amena une amélioration notable. Mais malheureusement la malade, d'après le conseil de plusieurs médecins, reprit le traitement mercuriel. M. Husson cessa dès lors de la voir. Le mercure détermina des accidents graves du côté de l'estomac, et la mort ne tarda pas à s'ensuivre. L'autopsie faite par MM. Fouquier, Marjolin, Cruveiller et Foissac, constata un engorgement scrofuleux ou tuberculeux des glandes du col, deux légères cavernes remplies de pus, résultant de la fonte des tubercules au sommet de chaque poumon ; la muqueuse du grand-cul-de-sac de l'estomac était presque entièrement détruite. Ils constatèrent en outre que rien ne justifiait l'emploi du mercure.

« Il résulte de ces observations, dit le Rapporteur, 1° que dans l'état de somnambulisme, Mlle Cœline a indiqué les maladies de trois personnes avec lesquelles on l'a mise en rapport ; 2° que la déclaration de l'une, l'examen que l'on a fait de l'autre, après trois ponctions, et l'autopsie de la troisième, se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé ; 3° que les divers traitements qu'elle a prescrits ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître, ni de l'ordre des choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander, et qu'elle les a appliquées avec une sorte de discernement. »

Voici un dernier exemple exposé par le professeur Rostan à son cours, à l'hôpital de la Pitié, et recueilli sous sa dictée par l'abbé Laubert, alors élève en médecine : « En fait de prévision somnambulique, Messieurs, dit le professeur en s'adressant à ses élèves, j'ai vu des faits bien singuliers, et c'est à peine si j'ose en croire mes observations nombreuses. A l'hôpital de la Salpétrière, je fis entrer une femme en somnambulisme devant plusieurs médecins. Assise sur son lit, elle était dans le calme le plus profond ; tout-à-coup elle s'agite violemment comme une personne en proie à la souffrance. Nous lui demandons la cause de ce changement subit; elle ne veut pas répondre d'abord, puis enfin, elle nous dit : « Je sens Félicité qui s'approche. » En effet, au bout d'un instant la porte s'ouvre, et nous voyons entrer la malade qu'elle avait désignée. La somnambule paraissant souffrir de plus en plus, nous insistons pour en connaître la cause, mais elle s'excuse en disant qu'elle craint de chagriner son amie. Nous faisons sortir cette dernière, ne sachant pas trop à quelle révélation nous devions nous attendre, et nous pressons de nouveau les questions, afin de dissiper notre incertitude ; elle répond : « Les médecins croient qu'elle est attaquée de la poitrine ; mais il n'en est rien, c'est le cœur qui est malade. » Elle continue : « Dans quatre jours, dit-elle, samedi, à 5 heures, elle aura une violente hémorrhagie; vous la ferez saigner, mais vous ne l'empêcherez par de mourir *six jours après.*» L'hémorrhagie eut lieu, Messieurs, le samedi à l'heure indiquée ; on saigna, suivant l'indication de la science, et *six jours après*, la prévision eut son entier accomplissement. L'autopsie vérifia le diagnostic de la somnambule (1).

(1) Laubert. *Ouvr. sur le magnétisme.*

Tous ces faits établissent d'une manière péremptoire, ce me semble, que certains somnambules sont doués de la vision intérieure ou pressensation organique. Or, comment se fait-il que, malgré tout, le somnambulisme ait été mis à l'index par l'Académie de médecine, dont la commission lui est cependant favorable, et soit repoussé par tous les corps savants ? En vérité, la chose est incompréhensible. Faut-il voir dans cette opposition systématique une question d'amour-propre, comme tendraient à le faire croire ces paroles d'un académicien, prononcées en pleine séance : « Si les phénomènes magnétiques étaient vrais, la science officielle perdrait de moitié, » ou bien faut-il l'attribuer à ce que l'esprit ne renonce pas plus à ses habitudes que le cœur ? — L'une et l'autre de ces causes ont peut-être concouru à produire cet effet.

Quoi qu'il en soit, le phénomène paraît incontestable; il a été constaté par des hommes dignes de foi, dont les noms font autorité dans la science.

4° PRÉVISION DE L'AVENIR.

Aux trois facultés des somnambules dont il a éte question, faut-il en ajouter une quatrième, bien autrement étonnante, à savoir, la seconde vue, la prévision de l'avenir? Ce serait surtout dans l'extase que se développerait cette faculté. Dans cet état, les sens sont fermés au monde extérieur, l'esprit est replié, concentré en lui-même; c'est la mort sans la mort de Platon; on dirait que l'homme, encore lié à la terre, reçoit alors de véritables inspirations célestes. — Nous connaissons tous de ces moments pleins de troubles et de délices, où notre âme se dégageant, pour

ainsi dire, des liens matériels qui la retiennent captive, se sent tout-à-coup des aîles, s'élève d'un vol rapide vers les régions célestes, et va se retremper, se plonger, s'absorber dans l'idée de l'Infini, dans l'idée de Dieu. Ce sont là des éclairs de nostalgie divine, qui nous font revoir, à travers l'espace et la nuit, les lointaines images de la patrie perdue! C'est là une légitime revanche de l'esprit contre la matière, une protestation soudaine de la plus noble portion de notre être contre la plus vile, un précieux débris de l'héritage détruit par le péché originel, un gage de réhabilitation future! Sans doute il faut ici se mettre en garde contre l'exagération, l'exaltation de l'imagination et le charlatanisme, sans toutefois s'obstiner à nier ce qui pourrait devenir évident.

Et d'abord, il est certain que des faits donnés étant connus, les somnambules peuvent en prévoir les suites avec plus de netteté que ne le peuvent faire des esprits supérieurs par l'enchaînement logique des choses; car alors l'esprit du somnambule se concentre en lui-même comme les rayons lumineux dans un foyer, et devient très-lucide. Sa faculté de perception acquiert une activité surprenante, et sa mémoire un degré de précision fabuleux; les souvenirs les plus fugitifs et les plus éloignés se retracent alors avec une netteté et une exactitude qui tiennent du prodige. De ces réminiscences si précises et si fraîches, il pourra tirer des déductions d'une justesse telle, qu'elle semble appartenir à la divination; d'un fait accompli, d'un mot, de l'ombre d'un souvenir, du moindre indice, il tirera des conclusions pour l'avenir, et l'avenir viendra les justifier.

D'un autre côté, il paraît également certain qu'on trouve, en dehors du somnambulisme, des exemples assez

nombreux de pressentiments, de seconde vue, de prévision.

Des philosophes sceptiques, tels que Francklin et Cabanis, ont parlé de cette faculté en termes si graves, que tout ce qui a trait au somnambulisme doit attirer l'attention des savants, car il devient une question sérieuse de philosophie, de morale et d'histoire. Des hommes éminents, dans tous les temps et dans tous les lieux, ont soutenu cet argument. Bacon a dit qu'on voyait des exemples frappants de prévision de l'avenir dans les songes, dans les extases, aux approches de la mort. M. Cousin a répété la même chose : « L'inspiration prophétique, dit-il, la *faculté divinatoire* a pour fondement la vertu cachée de l'âme, qui, lorsqu'elle est retirée et recueillie en elle-même, peut voir d'avance l'avenir, dans les songes, dans l'extase et dans le voisinage de la mort. Le phénomène est plus rare dans l'état de veille et de santé. Quand l'intelligence est assoupie dans le sommeil ou la maladie, il n'est pas impossible qu'il y ait une communication plus directe entre la Divinité et elle (1). »—Saint Grégoire-le-Grand et saint Thomas d'Aquin avaient déjà avancé que l'âme, par sa nature spirituelle, peut prédire certaines choses futures, surtout aux approches de la mort : *Anima, quando appropinquat ad mortem, prœcognoscit quœdam futura subtilitatœ suœ naturœ.*

Voici un exemple de pressentiment, extrait du *Traité des erreurs et des préjugés*, où l'auteur, M. Gratien de Semur, qu'on ne saurait certes accuser de crédulité, est forcé d'avouer qu'il est quelques cas rares de pressentiments justifiés.

(1) *Cours d'hist. de la philosophie.* t. I. p. 445, et Introd. p. 13 et 15, v. 1.

« Dans notre enfance, dit-il, nous avons plusieurs fois vu, au milieu de notre famille, une Dame d'une quarantaine d'années, qui se nommait madame de Saulce ; son mari était un riche colon de Saint-Domingue. Tous deux, vers l'époque de la Révolution, étaient venus s'établir en France. M. de Saulce fit aux îles plusieurs voyages, pendant lesquels sa femme restait à Paris. Madame de Saulce était une fort bonne femme, toute simple, point nerveuse, ne tenant aucunement à ces imaginations à l'envers qui se frappent aisément. Pendant le dernier voyage de son mari, étant un soir dans une compagnie où elle faisait une partie de cartes, tout-à-coup elle s'écria, en tombant à la renverse sur son siége : « M. de Saulce est mort !...» On s'empresse autour d'elle, on lui démontre ce qu'une pareille vision a nécessairement du faux, et sa raison prend le dessus; toutefois elle ne pouvait, dans la solitude, secouer le pressentiment qui l'écrasait, et elle attendait des nouvelles de son mari avec une affreuse anxiété. Elle en reçut de favorables, mais leur date était antérieure au jour de son intuition. Enfin, une lettre arriva de Saint-Domingue, cachetée en noir, et dont la suscription n'etait pas de M. de Saulce. La lettre était d'un autre colon, et adressée à une tierce personne, pour atténuer la violence du coup que madame de Saulce devait ressentir au récit d'un événement tragique. M. de Saulce était mort assassiné par des nègres, le jour même où madame de Saulce ressentait le coup qui frappait son mari. Ce double événement, attesté par plus de vingt personnes bien posées dans le monde, est un de ceux qui frappèrent le plus vivement mes premières années. Dix ans s'étaient écoulés depuis, lorsque nous vîmes madame de Saulce toujours revêtue du deuil éternel auquel elle s'était vouée...

» Que dire de pareils faits ? Rien n'en peut démontrer

l'exactitude ou en prouver la fausseté; il faut croire ou ne pas croire. Cependant, on peut jusqu'à un certain point les appuyer sur des présomptions puisées dans des exemples analogues, et qu'une autorité comme celle de Sully a mis en dehors de toute contestation.

» Il n'est que trop constant, dit Sully dans ses Mémoires, que le Roi eut le pressentiment de sa cruelle destinée. Plus il voyait approcher le moment du sacre, plus il sentait la frayeur et l'horreur redoubler dans son cœur ; il venait l'ouvrir tout entier à moi dans cet état d'amertume et d'accablement dont je le reprenais comme d'une faiblesse impardonnable ; ses propres paroles feront une toute autre impression que tout ce que je pourrais dire : —« Ah! mon ami, me dit-il, que ce sacre me déplaît ! je ne sais ce que c'est, mais le cœur me dit qu'il m'arrivera quelque malheur ! » Il s'asseyait en prononçant ces paroles, et, livré à toute la noirceur de ses idées, il frappait des doigts sur l'étui de ses lunettes, en rêvant profondément. ».

Ainsi donc, travail du cerveau ou instinct du cœur, comme le dit M. Delrieu, les pressentiments existent, et il n'est personne qui n'en puisse citer quelques exemples. Le célèbre Joseph Franck ne les révoque pas en doute, « car dit-il, j'ai remarqué un trop grand nombre d'exemples d'hommes qui prédisaient ponctuellement leur maladie et leur mort prochaine, pour refuser confiance à ces présages de l'âme, qu'il faut bien distinguer des effets de l'imagination (1).»

Les exemples de prévision de l'avenir sont très-nom-

(1) *Pathologie médicale.— Maladies du système nerv. Du Somm.*

breux . je ne parlerai pas ici de la venue du Sauveur du monde, annoncée d'une manière si nette, si claire et si précise par les prophètes, ni des conquêtes d'Alexandre-le-Grand et de l'empire romain, prédites aussi longtemps d'avance ; ni de Joseph, fils de Jacob, qui prédit l'abondance, puis la stérilité de l'Egypte par l'interprétation des songes de Pharaon ; ni de Jérémie, annonçant d'une voix triste et lamentable la prise de la ville sainte par Nabuchodonosor et la captivité des Juifs ; ni de Daniel qui interpréta les songes de ce même monarque, prédit la destruction de Babylone par Cyrus-le-Grand, la mort de Balthasar et la délivrance du peuple d'Israël, car tous ces faits appartiennent à l'ordre divin. Les prophètes, en effet, étaient inspirés de Dieu, et partant ils ne sont pas du domaine de la science profane. Nous nous bornerons donc à citer des faits d'un ordre moins relevé, que les physiologistes rattachent généralement aux hallucinations. Mais malheureusement cette explication n'a aucune valeur, car elle ne sert qu'à reculer la difficulté. Pourquoi cette hallucination se trouve-t-elle confirmée par les faits ? C'est ce qu'il faut se demander et chercher à déterminer. L'explication en est impossible : ce sont des faits qu'on est libre de rejeter avec la plupart des savants, ou d'admettre avec quelques-uns d'entre eux, avec Bacon, de Maistre, Machiavel, Bernardin de Saint-Pierre et la plupart des magnétiseurs. Mais ici, pas plus qu'ailleurs, l'autorité des noms, quelque respectables qu'ils soient, ne doit servir de guide à notre jugement ; les principes admis et les faits avérés doivent être pesés consciencieusement, pour en accepter les conséquences sans détour. — Nous allons en citer quelques exemples des plus remarquables.

Savonarola, en 1484, prédit dans la ville de Brescia l'in-

vasion des Français sous le duc de Nemours, et les calamités de l'Eglise et les malheurs de l'Italie (1).

Ce même moine avoit toujours, dit Philippe de Comines, asseuré la venue du roy, disant qu'il estoit envoyé de Dieu pour chastier les tyrans d'Italie, et que rien ne pourroit resister ni défendre contre lui; avoit dist aussi qu'il viendroit à Pise, et qu'il y entreroit, et qu'en ce jour mourroit l'estat de Florence; et ainsi advînt; car Pierre de Médicis fut chassé ce jour, et maintes choses avoit preschées avant qu'elles advinssent, comme la mort de Laurent de Médicis; et aussi disait publiquement l'avoir par révélation, et preschoit que l'estat de l'Eglise seroit réformé à l'espée. Cela n'est point encore advenu, mais il en fut bien près (2).

Il y a une prédiction fort curieuse sur Venise : « Si tu ne changes pas, est-il dit à cette république altière, ta liberté, qui déjà s'enfuit, ne comptera pas un siècle après la millième année. »

En faisant remonter l'époque de la liberté vénitienne jusqu'à l'établissement du gouvernement sous lequel la république a fleuri, on trouvera que l'élection du premier doge date de 697, et si l'on y ajoute un siècle après mille, c'est-à-dire onze cents ans, on trouvera encore que le sens de la prédiction est littéralement celui-ci : « Ta liberté ne comptera pas jusqu'à l'an 1797. » Rappelez-vous maintenant que Venise a cessé d'être libre en l'an V de la République française, ou en 1796; vous verrez qu'il n'y eut jamais de prédiction plus précise et plus ponctuellement suivie de l'effet. Vous noterez comme très-remarquables ces trois

(1) Sismonde Sismondi. *Hist. ital.*

(2) *Mém. de Ph. de Comines*, liv. VIII, chap. 6.

vers de l'Alamanni, adressés à Venise, que personne pourtant n'a remarqués ;

Se non cangi pensier, l'un secol solo
Non conterrà sopra il millesimo anno
Tua libertà, che va fuggendo a volo (1).

L'autenr d'un sommaire de la vie de Cattho, archevêque de Vienne, raconte que celui-ci annonça le premier à Louis XI la mort de Charles-le-Téméraire : « A l'instant que ledict duc fut tué, le roy Louys oyait la messe en l'église saint Martin, à Tours, distant de Nancy de dix grandes journées pour le moins, et à ladicte messe lui servoit d'aumosnier l'archevesque de Vienne, lequel, en baillant le baiser audict seigneur, lui dyst ces paroles : « Sire, Dieu vous donne la paix et le repos ; vous les avez si vous voulez, *quia consumatum est ;* votre ennemi le duc de Bourgogne est mort ; il vient d'estre tué, et son armée desconfitte. Laquelle heure coltée fust trouvée estre celle en laquelle véritablement avoit été tué ledict duc (2). »

La Révolution française, comme le remarque M. Delrieu, a été non-seulement prévue dans ses causes, mais aussi prédite dans ses effets. Depuis l'épître dédicatoire de Nostradamus au roi de France, Henry II, jusqu'au sermon du Père Beauregard ; depuis les vers d'un anonyme, destinés au fronton de Sainte-Geneviève, jusqu'à la chanson de M. de Lille, jamais tempête sociale ne fut plus clairement annoncée (3).

(1) Ginguené. *Hist. litt. d'Italie*, t. IV, ch. 36.
(2) *Biographie univers.* Tome VIII.
(3) A. Delrieu. *Hist. du magnétisme animal.*

Treize ans avant la Révolution, le Père Beauregard, célèbre prédicateur, jeta, du haut de la chaire de Notre-Dame, ces paroles qui frappèrent de terreur son auditoire : « Oui, Seigneur, vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit ! Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

Plus tard, en 1789, dans la chapelle de Versailles, en présence de la cour, aux offices de carême, le même prédicateur dénonça, nouveau Jérémie, les secousses prochaines de la France.

A peu près dans le temps où ce célèbre Religieux ébranlait de sa voix prophétique les piliers de Notre-Dame, un officier au régiment de Champagne, M. de Lille, à la suite d'une orgie au cabaret, tomba dans une surexcitation nerveuse telle, que ses compagnons de débauche en furent épouvantés. Il entra dans sa chambre, s'y renferma et griffonna sur un bout de table la chansonnette que voici :

Vivent tous nos bons amis,
Encyclopédistes,
Du bonheur français épris,
Grands économistes ;
Par leurs soins, au temps d'Adam
Nous reviendrons, c'est leur plan.
Momus les assiste,
O gai !
Momus les assiste.

Ce n'est pas de nos bouquins
Que vient leur science ;
En eux, ces fiers paladins
Ont la sapience ;
Les Colbert et les Sully
Nous paraissent grands, mais fi !
Ce n'est qu'ignorance,
O gai !
Ce n'est qu'ignorance.

On verra *tous les états*
Entr'eux se confondre ;
Les pauvres sur leurs grabats
Ne plus se morfondre.
Des biens *on fera des lots*
Qui rendront les gens égaux.
Le bel œuf à pondre,
O gai !
Le bel œuf à pondre.

Du même pas marcheront
Noblesse et Roture ;
Les François retourneront
Au droit de nature.
Adieu, parlements et lois,
Adieu, ducs, princes et rois.
La bonne aventure,
O gai !
La bonne aventure.

Puis, devenus vertueux
Par philosophie,
Les Français auront des dieux
A leur fantaisie,
Nous reverrons un oignon
A Jésus damer le pion.
Ah ! quelle harmonie,
O gai !
Ah ! quelle harmonie,

Alors, d'amour sûreté
Entre sœurs et frères,
Sacrement et parenté
Seront des chimères.
Chaque père imitera
Noé quand il s'enivra.
Liberté plénière,
O gai!
Liberté plénière.

Plus de moines langoureux,
De plaintives nonnes;
Au lieu d'adresser aux Cieux
Matines et Nones,
On verra ces malheureux
Danser, abjurant leurs vœux.
Galante chaconne,
O gai!
Galante chaconne.

Partisans des novations,
La fine sequelle!
La France des nations
Sera le modèle,
Et cet honneur nous devrons
A Turgot et compagnons.
Besogne immortelle,
O gai!
Besogne immortelle.

A qui devrons-nous le plus?
C'est à notre maître,
Qui, se croyant un abus,
Ne voudra plus l'être.
Ah! qu'il faut aimer le bien
Pour de roi n'être plus rien!
J'enverrais tout paître,
O gai!
J'enverrais tout paître.

Cette étrange poésie, qui se vérifia de point en point, fut appelée, en 1778, *la prophétie turgotine*.

Nostradamus annonce, en 1547, une persécution chrétienne pour *l'an mil sept cent nonante-deux, que l'on cuidera estre une renovation de siècle*. Cette phrase est remarquable, puisque l'ère de la République commença le 22 septembre 1792.

Une paysanne du Périgord, nommée Suzanne Labrousse, se présenta un jour (en 1784), au séminaire de Périgueux, et se jetant au pied de la croix, annonça les Etats-Généraux, en fixa l'époque, et depuis ce moment jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée, elle recita tous les matins un *Ave Maria* solennel dans le couvent de la ville.

Tous ces faits sont assurément curieux, mais celui rapporté par La Harpe, qui en fut témoin, l'est bien davantage. Je veux parler de la fameuse prédiction de Cazotte, faite six ans avant la Révolution : toutes les phases de cette terrible catastrophe furent prévues avec une remarquable exactitude; puis, se tournant vers les convives du duc de Nivernais, car c'est au milieu d'un festin donné par ce seigneur aux membres de l'Académie française, que Cazotte prophétisa : «Vous, M. de Condorcet, dit-il, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; — vous, M. Vicq-d'Azir, vous vous ferez ouvrir six fois les veines dans un jour, et vous mourrez dans la nuit ; — vous, M. de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud ; vous, M. Bailly ; vous, M. de Malesherbes; vous, madame la duchesse de Grammont, vous périrez tous sur l'échafaud ; le roi et la reine de France auront le même sort,[1] etc. etc., et alors vous serez gouvernés par la seule raison ; il n'y aura plus d'autres temples que des temples de la raison. Ceux qui vous traite-

ront ainsi auront dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure (1).»

En 1793, dit Charles Nodier, il y avait à Besançon un jeune homme, jadis distingué par son savoir, appelé Jean-François T***, surnommé *les bas bleus*, parce qu'il n'en portait jamais d'autres, qui devint fou à la suite de chagrins d'amour.

Une des particularités les plus remarquables de sa folie, ajoute Charles Nodier, c'est qu'elle n'était sensible que dans les conversations sans importance. Mais il n'en était plus de même quand l'entretien se résumait avec précision en une question morale ou scientifique de quelque intérêt. Alors les rayons si divergeants, si éparpillés de cette intelligence malade, se resserraient tout-à-coup en faisceau, comme ceux du soleil dans une lentille, et prêtaient tant d'éclat à ses discours, qu'il est permis de douter que Jean-François eût jamais été plus savant, plus clair et plus persuasif dans l'entière jouissance de sa raison.

Un jour, c'était le 16 octobre 1793, Jean-François s'était arrêté comme un terme, dans une attitude contemplative, au milieu d'une place de la ville de Besançon : il avait les bras croisés, l'air tristement pensif, et les yeux imperturbablement fixés sur un point élevé de l'horizon occidental. Quelques passants s'étaient groupés autour de lui, et cherchaient vainement l'objet extraordinaire qui semblait absorber son attention. Ch. Nodier, qui revenait du collége avec plusieurs de ses camarades d'école, l'accoste sur ces entrefaites : « Eh bien! Jean-François, lui dit-il, qu'as-tu remarqué de nouveau ce matin dans la matière subtile de l'espace où se meuvent tous les mon-

(1) M. Sainte-Beuve a dernièrement révoqué en doute l'authenticité de la prophétie de Cazotte.

des ?...—Ne le sais-tu pas comme moi ? répondit-il, en déployant les bras, et en décrivant du bout du doigt une longue section de cercle, depuis l'horizon jusqu'au zénith. Suis des yeux ces traces de sang, et tu verras Marie-Antoinette, reine de France, qui va au ciel. »

Alors les curieux se dissipèrent en haussant les épaules, parce qu'ils avaient conclu de sa réponse qu'il était fou ; et je m'éloignai de mon côté, poursuit Ch. Nodier, en m'étonnant seulement que Jean-François *les bas-bleus* fût tombé si juste sur le nom de la dernière de nos reines, cette particulacité positive rentrant dans la catégorie des faits vrais dont il avait perdu la connaissance.

Mon père réunissait deux ou trois de ses amis à dîner, le premier jour de chaque quinzaine. Un de ses convives, qui était étranger à la ville, se fit attendre assez longtemps. — Excusez-moi, dit-il, en prenant place ; le bruit s'était répandu, d'après quelques lettres particulières, que la reine Marie-Antoinette allait être envoyée en jugement, et je me suis mis un peu en retard pour voir arriver le courrier du 13 octobre. Les gazettes n'en disent rien.

— Marie-Antoinette, reine de France, dis-je avec assurance, est morte ce matin sur l'échafaud peu de minutes avant-midi, comme je revenais du collége.

Ah ! mon Dieu, s'écria mon père, qui a pu te dire cela ?...—Je me troublai, je rougis, j'avais trop parlé pour me taire. Je répondis en tremblant : C'est Jean-François *les bas-bleus*. Je ne m'avisai pas de relever les regards vers mon père. Son extrême indulgence pour moi ne me rassurait pas sur le mécontentement que devait lui inspirer mon étourderie.

— Jean-François *les bas-bleus?* dit-il en riant. Nous pouvons heureusement nous tranquilliser sur les nou-

velles qui nous viennent de ce côté. Cette cruelle et inutile lâcheté ne sera pas commise.

— Quel est donc, reprit l'ami de mon père, ce Jean-François *les bas-bleus*, qui annonce les événements à cent lieues de distance, au moment où il suppose qu'ils doivent s'accomplir ? Un somnambule, un convulsionnaire, un élève de Mesmer ou de Cagliostro ?

— Quelque chose de pareil, répliqua mon père, mais de plus digne d'intérêt ; un visionnaire de bonne foi, un maniaque inoffensif, un pauvre fou qui est plaint autant qu'il méritait d'être aimé. Sorti d'une famille honorable, mais peu aisée, de braves artisans, il en était l'espérance et il promettait beaucoup. La première année d'une petite magistrature que j'ai exercée ici, était la dernière de ses études ; il fatigua mon bras à le couronner, et la variété de ses succès ajoutait à leur valeur, car on aurait dit qu'il lui en coûtait peu de s'ouvrir toutes les portes de l'intelligence humaine. La salle faillit s'écrouler sous le bruit des applaudissements quand il vint recevoir enfin un prix sans lequel tous les autres ne sont rien, celui de la bonne conduite et des vertus d'une jeunesse exemplaire. Il n'y avait pas un père qui n'eût été fier de le compter parmi ses enfants; pas un riche, à ce qu'il semblait, qui ne se fût réjoui de le nommer son gendre. Je ne parle pas des jeunes filles, que devaient occuper tout naturellement sa beauté d'ange et son heureux âge de 18 à 20 ans. Ce fut là ce qui le perdit ; non que sa modestie se laissât tromper aux séductions d'un triomphe, mais par les justes résultats de l'impression qu'il avait produite. Vous avez entendu parler de la belle madame de Sainte-N***. Elle était alors en Franche-Comté, où sa famille a laissé tant de souvenirs, et où ses sœurs se sont fixées. Elle y cherchait un précepteur pour son fils, tout au plus âgé de 12 ans, et la

gloire qui venait de s'attacher à l'humble nom de Jean-François détermina son choix en sa faveur. C'était, il y a quatre ou cinq ans, le commencement d'une carrière honorable pour un jeune homme qui avait profité de ses études, et que n'égaraient pas de folles ambitions. Par malheur (mais à partir de là je ne vous dirai plus rien que sur la foi de quelques renseignements imparfaits) la belle Dame qui avait ainsi récompensé le jeune talent de Jean-François, était mère aussi d'une jeune fille, et cette fille était charmante. Jean-François ne put la voir sans l'aimer; cependant, pénétré de l'impossibilité de s'élever jusqu'à elle, il paraît avoir cherché à se distraire d'une passion invincible qui ne s'était trahie que dans les premiers moments de sa maladie, en se livrant à des études périlleuses pour la raison, aux rêves des sciences occultes et aux visions d'un spiritualisme exalté; il devint complètement fou, et renvoyé de Corbeil, séjour de ses protecteurs, avec tous les soins que demandait son état, aucune lueur n'a éclairé les ténèbres de son esprit depuis son retour dans sa famille. Vous voyez qu'il y a peu de fond à faire sur ses rapports, et que nous n'avons aucun motif de nous en alarmer.

Cependant on apprit le lendemain que la reine était en jugement, et deux jours après, qu'elle ne vivait plus.

Mon père craignit l'impression que devait me causer le rapprochement extraordinaire de cette catastrophe et de cette prédiction. Il n'épargna rien pour me convaincre que le hasard était fertile en pareilles rencontres, et il m'en cita vingt exemples qui ne servent d'arguments qu'à la crédulité ignorante; la philosophie et la religion s'abstiennent également d'en faire usage.

Je partis peu de semaines après pour Strasbourg, où l'allais commencer de nouvelles études. L'époque était peu

favorable aux doctrines des spiritualistes, et j'oubliai aisément Jean-François au milieu des émotions de tous les jours qui tourmentaient la société.

Les circonstances m'avaient ramené au printemps.

Un matin (c'était, je crois, le 3 messidor), j'étais entré dans la chambre de mon père pour l'embrasser, selon mon usage, avant de commencer mon excursion journalière à la recherche des plantes et des papillons.

— Ne plaignons plus le pauvre Jean-François d'avoir perdu la raison, dit-il en me montrant le journal, il vaut mieux pour lui être fou que d'apprendre la mort tragique de sa bienfaitrice, de son élève et de la jeune demoiselle qui passe pour avoir été la première cause du dérangement de son esprit. Ces innocentes créatures sont aussi tombées sous la main du bourreau.

— Hélas! je ne vous avais rien dit de Jean-François, parce que je sais que vous craignez pour moi l'influence de certaines idées mystérieuses dont il m'a entretenu... Mais il est mort!

—Il est mort! reprit vivement mon père, et depuis quand?

Depuis trois jours, le 29 prairial. Il avait été immobile, dès le matin, au milieu de la place, à l'endroit même où je le rencontrai, au moment de la mort de la reine. Beaucoup de monde l'entourait, comme à l'ordinaire, quoiqu'il gardât le plus profond silence, car sa préoccupation était trop grande pour qu'il pût en être distrait par aucune question. A quatre heures, enfin, son attention parut redoubler. Quelques minutes après, il éleva les bras vers le ciel avec une étrange expression d'enthousiasme ou de douleur, fit quelques pas en prononçant les noms des personnes dont vous venez de parler, poussa un cri et

tomba. On s'empsessa autour de lui, on se hâta de le relever, mais ce fut inutilement; il était mort.

— Le 29 prairial, à 4 heures et quelques minutes, dit mon père en consultant son journal. C'est bien l'heure et le jour ! Encore, continua-t-il après un moment de réflexion, et les yeux fixément arrêtés sur les miens, ne me refuse pas ce que je vais te demander. Si jamais tu racontes cette histoire, quand tu seras homme, ne la donne pas pour vraie, parce qu'elle t'exposerait au ridicule.

— Y a-t-il des raisons qui puissent dispenser un homme de publier hautement ce qu'il reconnaît pour la vérité? répartis-je avec respect.

— Il y en a une qui les vaut toutes, dit mon père, en secouant la tête, la vérité est inutile (1).

Nous nous sommes étendu à dessein sur les prédictions qui ont trait à la Révolution française, parce que cet événement nous touche de près, et que s'il y a eu supercherie, il est facile de la dévoiler.—Mais si la faculté de prévision, de seconde vue, est réelle chez certaines personnes en état de veille, pourquoi ne l'admettrait-on pas également chez certains somnambules ?

M. de Mirville affirme sur l'honneur qu'il a su, en novembre 1847, par la voix de somnambules, consultés, il est vrai, par d'autres que par lui, qu'on allait avoir la République ; qu'elle durerait trois ou quatre ans, etc. Il affirme encore avoir su, au mois de mars 1848, alors que tout Paris tremblait sous la pression de ces deux cent mille souverains, que cet état d'anarchie durerait *jusqu'aux*

(1) Ch. Nodier. *Jean-François les bas-bleus.*

journées de la Saint-Jean, mais que *dans ces deux journées un général* y mettrait fin et organiserait la République.

« Plusieurs de nos amis, ajoute-t-il, plus initiés que nous, savaient en outre qu'un Pontife devait périr au même jour, et croyaient même pouvoir appliquer cette vaine prédiction au Saint-Père. Toujours est-il que, rentré au fond de notre province, et n'attachant pas la moindre importance, comme nous le ferons toujours, à des avertissements si trompeurs, nous condamnions, à la fin de la journée du 23, et la voyante et la vision, lorsque la sanglante vérité et la réalisation des prédictions somnambuliques arrivèrent jusqu'à nous (1). »

M. Eugène de Mirecourt, le célèbre auteur des *Contemporains*, fut mis en *communication* avec une somnambule de la rue Rambuteau, dans les premiers jours de janvier 1848.

Elle lui prédit d'abord des succès sans nombre en littérature. Interrogée ensuite sur les affaires politiques, elle répondit : Ça va mal, ça va très-mal. Une révolution terrible se prépare : avant six semaines on se battra dans les rues de Paris. La République sera proclamée. » Puis, s'interrompant tout-à-coup : « Connaissez-vous le prince Louis Napoléon ? demande-t-elle à Mirecourt... — Non. — Tant pis, car il faut que je lui parle sans retard ; il est destiné à jouer un grand rôle dans les événements qui se préparent. La République ne vivra pas ; il sera proclamé empereur. »

Ce fait, qui se vérifia avec une admirable exactitude, se trouve consigné dans la Biographie de M. Eugène de Mirecourt, par Th. Deschamps et M. Serpantié. Avant de le

(1) *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques*, p. 207. Paris, 1854.

reproduire, je me suis adressé à M. de Mirecourt lui-même, pour savoir s'il était authentique. Voici sa réponse :

« Entre une multitude de choses absurdes que contient l'œuvre dont vous me parlez, je dois dire cependant que le fait de la somnambule est parfaitement exact. Il a dû être communiqué aux auteurs du livre par un nommé Lambert, ancien avoué à Nancy, témoin du fait comme je l'ai été moi-même.

» Les prédictions de cette femme se sont réalisées avec une ponctualité si grande, que je n'ai jamais osé écrire la chose et la raconter, dans la crainte qu'on ne m'accusât de faire une *prophétie après coup*.

» M. Verteuil, sociétaire de la Comédie-Française, peut vous rendre là-dessus le même témoignage. »

Je n'ignore point que la très-grande majorité des lecteurs se refusera néanmoins à admettre la véracité des faits que nous venons de relater, parce qu'ils répugnent à la raison, qui se trouve dans l'impuissance de les expliquer. L'orgueil de l'homme est ainsi fait, il rejette tout ce qu'il ne peut comprendre. Machiavel, Bacon, de Maistre, Bernardin de Saint-Pierre, saint Thomas d'Aquin, qui n'étaient pourtant pas des sots, ne raisonnaient pas ainsi. Le premier de ces écrivains dit naïvement : « Je ne saurais en donner la raison, mais c'est un fait attesté par toute l'histoire ancienne et moderne, que jamais il n'est arrivé de grands malheurs dans une ville ou dans une province, qui n'ait été prédit par quelque devin, ou annoncé par des révélations, des prodiges, ou autres signes célestes. Il serait fort à désirer que la cause en fût discutée par des hommes instruits dans les choses naturelles et surnaturelles, avantage que je n'ai point. Quoi qu'il en soit, la chose est certaine (1). »

(1) Machiavelli. *Décad.* lib. I, cap. 56.

Peut-être, devant les faits que nous venons de relater, serait-il plus sage de reconnaître notre incompétence et de ne point essayer de les expliquer, l'état actuel de la science ne permettant pas de déchirer le voile qui cache les phénomènes de prévision. Nous allons cependant céder au besoin irrésistible qu'éprouve l'esprit humain de se rendre compte de tout ce qui le frappe. Nous dirons donc que si l'on admet l'immortalité de l'âme (et comment ne pas l'admettre?), ces phénomènes peuvent recevoir une solution assez satisfaisante, sans recourir à des influences surnaturelles (1). En effet, supposons l'âme dégagée de la matière, et il est évident qu'elle doit saisir jusque dans ses moindres détails tous les mystères de la création; car, pour l'âme libre, les conditions de temps et d'espace n'existent pas; le passé, le présent et le futur se confondent en un seul point, et dès lors, je le répète, elle saisit en un clin d'œil les rapports et l'ensemble de tout ce qui est.

D'autre part, les données physiologiques nous apprennent que les facultés de l'entendement, les idées, les conceptions de l'esprit, en un mot, ne sauraient se développer si le cerveau ne reçoit pas une impulsion, une surexcitation quelconque. Il y a plus : les idées et les conceptions sont d'autant plus vastes et plus sublimes, que la surexcitabilité encéphalique est plus profonde et plus énergique.

Or, certaines substances, telles que le café, le hachisch, jouissent de la propriété de stimuler, d'exciter à un haut degré le cerveau; sous leur influence on éprouve une plus grande facilité aux travaux de l'esprit, et une aptitude plus

(1) Nous ne nions cependant pas d'une manière absolue l'intervention d'une influence surnaturelle dans les faits de prévision de l'avenir, car il est certain qu'il y a des rapports entre le monde visible et le monde invisible; seulement ces rapports échappent à la perspicacité humaine. « Tout s'explique dans ce monde que nous voyons par un autre monde que nous ne voyons pas, » a dit M. de Maistre.

vive des sens à percevoir leurs stimulants spéciaux. En un mot, la sphère de l'intelligence s'agrandit. Mais, il est des cas de surexcitabilité nerveuse provoqués par un état pathologique ou autre, où ce phénomène singulier devient plus remarquable encore : tels sont l'hystérie, la catalepsie, l'extase, le somnambulisme, l'état de certains rêves, etc. Eh bien ! dans tous ces cas, l'âme, sous l'influence de la surexcitabilité cérébrale, tend à rompre, à briser, pour ainsi dire, les entraves qui la rattachent à l'organisme, ou, pour parler d'une manière moins métaphorique, sa sphère d'activité s'étend indéfiniment au delà de sa limite ordinaire ; elle prend un essor inaccoutumé, et tend à revendiquer en partie ses attributs immortels, qu'elle ne recouvre en entier qu'après la mort du corps. Mais toujours est-il que, dans un état pareil, il est permis de supposer qu'elle peut entrevoir une partie des mystères de l'univers, et y lire les décrets de Dieu.

Tous les faits que nous avons rapportés, et beaucoup d'autres encore qui sont enregistrés dans les archives de la science, viennent à l'appui de cette doctrine.

Certes, beaucoup de personnes trouveront plus commode de tout nier, faits et interprétation des faits. Cela dispense d'entreprendre des recherches laborieuses et de méditer sur les facultés de l'intellect. Mais pourquoi alors ne pas nier aussi les événements de l'histoire ? Pourquoi croire aux faits et gestes d'un Thémistocle, d'un Léonidas, d'un Alexandre, d'un Annibal, d'un Scipion, d'un César, etc. ? Car tous ces faits ne paraissent pas plus certains, pas plus authentiques que les faits de prévision dans le somnambulisme, l'extase, les songes, etc. Les uns et les autres sont également rapportés par des hommes dignes de foi (1).

(1) C'est à l'aide de la faculté de prévision que quelques écrivains ont essayé de rap-

Pour nous, nous avouons franchement que toute la création est un mystère, que la puissance de la raison humaine est bornée, et que rien n'est impossible à l'intelligence qui a créé et gouverne l'univers.

Mais, dira-t-on, si les somnambules sont réellement doués des facultés extraordinaires et merveilleuses dont vous parlez, pourquoi n'en tirent-ils point parti dans leur propre intérêt, comme dans celui de l'humanité? Pourquoi la police ne s'en sert-elle pas pour la recherche des crimes qui infestent plus que jamais la société? Pourquoi ne découvrent-ils point les trésors cachés? Pourquoi ne spéculent-ils point sur les évènements à venir? etc. etc. — Eh!

procher les prophètes sacrés des somnambules. Nous ne traiterons point ici cette question, qui exigerait beaucoup plus de temps et d'espace que nous n'en pouvons disposer. Nous nous bornerons à dire que les prophètes n'étaient point des somnambules, qu'ils étaient des hommes inspirés de Dieu, qui parlaient et agissaient par la volonté expresse de Dieu, qui s'était substituée à la leur. C'est par ce point seulement, c'est-à-dire par la passivité de l'esprit ou l'absence de leur volonté propre, que les prophètes offrent un point de ressemblance avec les somnambules. Mais voilà tout.

Lorsqu'on ne creuse pas, qu'on ne pénètre pas profondément dans l'étude des Livres sacrés, les apparences semblent donner gain de cause à ces savants. En effet, au premier abord il paraît y avoir une grande analogie entre le somnambulisme, voire même les hallucinations, et les inspirations des prophètes. Les auteurs sacrés eux-mêmes l'avouent «Elisée et les autres prophètes, dit saint Augustin, n'étaient point respectés par la plus grande partie du peuple, qui les regardait comme des insensés.» Mais les apparences, on le sait, sont souvent trompeuses, et ici elles sont dénuées de tout fondement. Il y a vraiment lieu de s'étonner et de gémir en même temps de la faiblesse de l'esprit humain, lorsqu'il est livré à lui-même, en voyant des hommes, très-recommandables sous tant de rapports, attaquer avec un aplomb imperturbable et une inconcevable légèreté les croyances de nos pères, croyances qui ont bravé à travers les siècles les attaques des philosophes et les persécutions de tant de tyrans, et sont parvenues jusqu'à nous aussi intactes qu'à leur origine. Non, les prophètes n'étaient point des somnambules ni des hallucinés. Il est temps de revenir de ces erreurs. L'affectation de méconnaître les faits divins fut le cachet de la philosophie du XVIII[e] siècle. Elle ne règne plus aujourd'hui; mais il y a encore des réminiscences contre lesquelles les meilleurs esprits ne sont pas toujours assez prémunis.

mon Dieu, par une raison toute simple. Et d'abord les somnambules très-lucides sont extrêmement rares, et ensuite, ceux-là même qui possèdent cette faculté à un très-haut degré, sont sujets à erreur, car leur lucidité n'est pas constante; elle varie souvent à chaque instant, ou ne se montre qu'à de très-rares intervalles. En outre, non-seulement les somnambules ne jouissent pas toujours des facultés extraordinaires que nous avons indiquées, mais encore, lorsqu'ils les possèdent, ils éprouvent souvent de grandes difficultés à les exercer, et sont obligés de se livrer à des efforts d'esprit inouïs pour parvenir à trouver ce qu'ils cherchent. Il ne faut pas croire que les somnambules aperçoivent les choses comme dans l'état normal; la manière dont ils voient est inexplicable, et eux-mêmes ne la comprennent pas. Il semble que c'est par une illumination soudaine du cerveau qu'ils exercent leur merveilleuse intuition; ils éprouvent comme des images intérieures, vagues et confuses qu'ils ont souvent peine à débrouiller; ils sont comme un miroir interne dans lequel vont se réfléchir leurs impressions. Comment dès lors s'étonner qu'ils soient si sujets à se tromper?

Chose digne de remarque, lorsque le somnambule se trompe, il ne veut souvent pas en convenir. C'est avec une assurance sans pareille qu'il vous débite les extravagances les plus folles. Aussi je crois que généralement il se trompe de bonne foi, qu'il est dupe d'une illusion; mais quelquefois aussi il persiste dans ses dires par vanité et par orgueil, car l'amour-propre et l'esprit de domination sont très-développés chez lui; de là sa grande susceptibilité qu'il est parfois dangereux de contrarier. On en a vu, dans ce cas, tomber dans des crises nerveuses effrayantes qu'on a eu beaucoup de peine à calmer. Mais hâtons-nous de dire que c'est là une exception, car, généra-

lement, le somnambule est entièrement soumis, comme un esclave, à la volonté du magnétiseur.

L'empire que le magnétiseur exerce sur le somnambule est même supérieur à celui qu'il exerce sur sa propre personne, car il peut à son gré frapper de paralysie un sens, un bras, une jambe, ou les muscles de la vie organique de son somnambule. C'est ainsi, par exemple, comme l'a constaté le savant Georget, qu'il est donné au magnétiseur de suspendre chez son somnambule les battements du cœur ou les mouvements de la respiration, et causer la mort du sujet. Il peut abolir ou surexciter la sensibilité, commander des actes de sécrétion ou d'excrétion, et donner de la sorte à ses impulsions mentales l'action et l'effet des agents matériels.

Ce n'est pas tout. On voit quelquefois les impressions physiques se répéter du magnétiseur au magnétisé. C'est ainsi qu'une douleur ressentie par le premier est aussitôt perçue par le second ; on voit le somnambule éternuer quand le magnétiseur prise ; on le voit tousser, rire, pleurer, quand le magnétiseur tousse, rit, pleure.

La volonté du somnambule est donc subjuguée et anéantie ; il n'est plus libre, et par conséquent il n'a ni responsabilité ni moralité ; sa personnalité est effacée ; c'est un automate qui agit par la volonté d'un autre, et il lui est impossible de résister jusqu'au bout au charme qui le fascine et qui le séduit. Il peut bien encore quelquefois entendre, sentir, comprendre ce qui se passe en lui et autour de lui, il est vrai, mais il vit sans liberté. Il sent le bien et le mal, mais comme il est incapable de faire le bien, il est impuissant à résister au mal, et encore cette conscience de lui-même n'est pas toujours conservée. Si

le magnétiseur le veut, si sa puissance se prolonge, et si le sommeil devient plus profond, le monde extérieur et le monde intérieur disparaissent pour le magnétisé, le souvenir s'efface dans ses moindres traces, et au réveil il perd entièrement la conscience de ce qui s'est passé pendant son sommeil. Etat plein de périls et de dangers pour le somnambule, qui est livré sans défense à la puissance du tyran qui l'opprime. On voit par là de quels abus il peut être victime; victime étrange, malheureuse, pareille à nulle autre; car, en revenant à la vie normale, les moyens d'obtenir justice ou de se venger lui font complètement défaut; il n'aura pas même, l'infortuné, la conscieuce de vous savoir coupable et partant de vous accuser.

Ce phénomène mérite assurément de fixer l'attention des moralistes et des législateurs; les abus et les scandales qui peuvent résulter du magnétisme confié ou abandonné à des mains indignes et imprudentes, sont incalculables. La morale, la religion, les bonnes mœurs, l'humanité exigent impérieusement que cet agent soit soumis aux lois règlementaires qui régissent la médecine, c'est-à-dire que la pratique du magnétisme animal soit exclusivement dévolue aux médecins, et alors seulement on verra cesser tout scandale, et le magnétisme ainsi réhabilité ne tardera pas à entrer dans les voies régulières de la science.

Maintenant que nous avons passé en revue les phénomènes magnétiques, il nous reste à parler de l'application qu'on a voulu faire de cet agent en médecine, et du parti qu'on a essayé de tirer de la lucidité somnambulique dans le diagnostic des maladies, et de l'indication des remèdes pour les combattre. Suivant la plus grande partie des magnétiseurs, la médecine classique est absurde; le magnétisme est destiné à la détrôner à jamais. « Ravir

l'exercice de la médecine à l'intelligence, dit M. Teste, pour le confier à l'instinct, tel est le vaste projet que je conçois. Et cette nouvelle pratique de l'art médical, j'entends qu'elle soit universelle et s'applique à tous les cas. L'étude de l'anatomie, des opérations, restera seule dans nos écoles pour nous former des chirurgiens. Mais encore, les actes de ces derniers seront-ils subordonnés aux instigations du somnambule?... Ecouter cette voix toute prophétique, enregistrer avec une minutieuse exactitude tous les mots qu'elle profère; un peu plus tard, suivre de point en point les conseils que j'en ai reçus, à cela seulement je veux borner mon rôle... Je me désiste de mon droit, je fais abnégation de mon chétif savoir, et je m'incline avec admiration devant ces révélations sublimes qui émanent de Dieu même. »

La prétention, comme on le voit, est grande. Voyons si elle est fondée. Je commence par avouer qu'il est possible de tirer parti en médecine de la magnétisation directe, car il me paraît absurde de refuser des effets thérapeutiques quelconques à un agent qui a le pouvoir de modifier si profondément l'organisme. C'est surtout dans les affections nerveuses, telles que l'hystérie, l'épilepsie, la catalepsie, l'hypochondrie, les spasmes de toute sorte, les crampes, les convulsions, les paralysies nerveuses, les névralgies, etc., que son influence doit être efficace.

Une Dame digne de foi m'a tout dernièrement assuré qu'elle a été délivrée comme par enchantement, à l'aide de la magnétisation, d'une douleur aiguë au genou droit, qui avait résisté pendant trois mois à divers traitements prescrits par des médecins du plus haut mérite. — Une autre personne fut guérie d'une sciatique par le même moyen. Le professeur Rostan, non-seulement partage la même opinion, mais il est en outre persuadé que le magnétisme

produit d'heureux effets dans les maladies aiguës et chroniques.

Hâtons-nous d'ajouter que les modifications produites par le magnétisme sur l'organisme malade peuvent quelquefois, au lieu d'aider au rétablissement de la santé, aggraver l'état maladif, suivant la prédisposition des malades et le talent du magnétiseur ; car, comme le dit le docteur Gromier, le magnétisme n'est ni un calmant, ni un excitant, ni un altérant, ni un évacuant, ni un tonique, ni un spécifique, ni un narcotique, puisque tour à tour il emprunte à ces différents genres de médications leurs formes multiples et sans cesse renaissantes.

La pratique et la surveillance du magnétisme doivent donc être exclusivement confiées aux médecins.

Je ne conteste donc pas, comme on le voit, l'influence de la magnétisation directe dans le traitement de certaines maladies, mais ce que je conteste, c'est l'application du somnambulisme à l'art de guérir; je conteste, en un mot, les facultés médicales des somnambules; car, comme nous l'avons déjà dit, la surexcitation encéphalique ne peut en aucune façon remplacer l'éducation et les connaissances acquises.

Sans doute les somnambules aperçoivent parfaitement l'intérieur du corps, ainsi que les modifications produites par les maladies dans les différents organes, mais étant étrangers aux connaissances anatomiques et médicales, il leur est impossible de distinguer ce qui est malade de ce qui ne l'est pas, et encore plus d'apprécier la gravité et les conséquences de l'altération organique existante ; en d'autres termes, ils *voient*, mais ils ne comprennent pas ce qu'ils voient. Et comment en serait-il autrement, à moins de leur supposer la science infuse ? Il s'ensuit donc que les somnambules ne peuvent prescrire un traitement ap-

proprié. Aussi la plupart de leurs prescriptions sont-elles absurdes et ridicules, et parfois même nuisibles, à cause des doses trop élevées de médicaments énergiques, et, en général, elles sont conformes aux idées dominantes dans le peuple relativement aux propriétés des remèdes prescrits. Nous attribuons au hasard les prescriptions rationnelles de quelques somnambules.

Les choses changent lorsque le magnétiseur ou le somnambule sont des médecins. Dans le premier cas, c'est-à-dire, lorsque le magnétiseur est médecin, le somnambule peut diagnostiquer une maladie et la combattre avantageusement, en vertu de la transmission des idées ; il est alors comme une glace qui réfléchit votre pensée et vous la renvoie conforme à son impression ; il prescrira convenablement selon vos idées. C'est, selon toute probabilité, le cas des somnambules cités dans le rapport de la commission académique. Laënnec cite l'exemple d'une somnambule célèbre dans son temps, qui, sous la direction d'un pharmacien instruit, se faisait remarquer par l'art avec lequel elle formulait les médicaments qu'elle prescrivait. Mais ces formules ne sortaient pas toutes faites de son cerveau, elle les lisait dans celui de son magnétiseur. Ce qui prouve la vérité de cette assertion, c'est que les somnambules des différentes nations font des prescriptions toujours conformes aux doctrines médicales dominantes, soit dans le peuple, soit dans les écoles de leur pays. Or, si le magnétisme pouvait produire quelque chose de nouveau, pourquoi ne le produirait-il pas de même à Vienne, à Londres, à Rome, à Turin et à Paris ?

Dans le second cas, c'est-à-dire, lorsque le somnambule est médecin, c'est un être précieux, car la prodigieuse extension des facultés intellectuelles qu'il acquiert en état de somnambulisme, le rend infiniment supérieur à lui-

même; dès-lors son jugement est plus sûr, sa perspicacité plus grande, et partant son diagnostic plus précis et son traitement plus approprié.

Si la lucidité somnambulique est généralement stérile en thérapeutique, il n'en est pas de même du somnambulisme en lui-même. Le médecin peut en tirer un grand parti dans certaines affections nerveuses, en transformant, par exemple, en somnambulisme, à l'aide de la magnétisation, les accès hystériques, cataleptiques et épileptiques, comme l'a fait le docteur Bellanger.

Il est encore possible d'utiliser, dans le traitement des affections convulsives, la transmissibilité des idées qui a lieu non-seulement chez les somnambules, mais encore, suivant le docteur Gromier, chez les hystériques, les cataleptiques, et peut-être aussi les épileptiques; car il est possible de faire cesser comme par enchantement les attaques de ces maladies, en substituant, chez les personnes qui en sont atteintes, par l'action seule de la pensée, une nouvelle série d'idées ou de sentiments aux idées ou aux sentiments perturbateurs qui les ont fait éclater. L'expérience a été tentée avec succès par M. Gromier, et renouvelée par M. Bellanger. Ce dernier a donné des soins à une femme hystérique qui avait chaque jour des accès qui se présentaient sous les formes les plus bizarres. Les plus légères causes d'émotion déterminaient dans la sensibilité, dans les mouvements, les sens et l'intelligence, des perturbations inattendues et souvent effrayantes. Des spasmes, des convulsions, du délire, des cris et des sanglots se succédaient en désordre; chaque accès éclatait ordinairement tout-à-coup avec la rapidité de l'éclair. La malade acquérait dans ses attaques une force herculéenne. Plusieurs hommes robustes pouvaient à peine la maîtriser et prévenir les coups violents qu'elle se donnait en se jetant contre

les murs, ou en se roulant sur le parquet par bonds tumultueux et désordonnés. M. Bellanger essaya sur cette malade le magnétisme ; sous son influence, les accès semblaient devenir moins longs et moins intenses, et au bout de quelques semaines il acquit un tel empire sur les accès, qu'il les arrêtait tout court, comme par enchantement. Et pour obtenir un tel effet, il n'employait ni passes ni gestes d'aucune sorte, il n'agissait que *mentalement;* il *voulait,* et par sa *pensée seule* il chassait les *idées perturbatrices* qui avaient fait éclater l'orage ; il commandait *intérieurement* à la malade d'entrer dans le repos, et il était obéi à l'instant, le calme se faisant aussitôt.

Avant de terminer, un mot sur l'influence pernicieuse que la transmission de la pensée peut, selon M. Gromier, exercer sur les somnambules. Si la théorie de ce médecin est vraie, il est de la plus haute importance pour tout praticien, de la connaître. Il est fréquent de rencontrer des somnambules qui vous prédisent soit leur mort prochaine, soit des crises nerveuses, soit toute autre maladie qui doit les atteindre. C'est là une manie qui, suivant M. Gromier, est très-commune chez eux. Or, malheur à ces somnambules, si le magnétiseur prête foi à leurs prédictions ! en vertu de la transmissibilité des pensées, ils ne manqueront pas de saisir dans son cerveau les émotions et les craintes qu'elles y ont fait naître, et le magnétiseur transmettra ainsi l'anxiété et l'inquiétude de son esprit à ses somnambules, et la prédiction pourra se justifier.

Ce genre de divination, ajoute l'auteur que nous venons de citer, n'a pas d'autre valeur que l'hallucinatiou dans son principe, et il dépend du caractère du magnétiseur de la transformer en réalité, en ce qui touche la production

d'une crise, une perturbation nerveuse, sans qu'il lui soit permis d'aller au-delà. Anssi, lors même que le somnambule prédit sa mort, la mort n'arrive pas, parce qu'heureusement l'influence nerveuse que le magnétiseur peut exercer sur le somnambule a des bornes qu'elle ne peut franchir. Vous pouvez bien transmettre le trouble qui règne dans votre esprit à la personne qui est sous votre dépendance, mais la perturbation qui en résulte ne va pas jusqu'à la mort.

Quel est le moyen d'éviter le danger, de s'opposer à la réalisation de la prédiction? — Ce moyen est très-simple ; il consiste tout bonnement à n'ajouter aucune foi aux prédictions des somnambules, et à les traiter comme des hallucinations.

Le docteur Bertrand était déjà arrivé à la même conclusion que M. Gromier, relativement aux moyens d'empêcher ces crises de se produire. « Je ne veux pas, disait-il à une de ses malades qui avait prédit sa mort, je ne veux pas qu'il vous arrive rien de mal. » Et le mal n'est pas arrivé. —Il est rare que ce moyen manque son but, il est presque toujours couronné de succès.

Telle est la doctrine du médecin de l'Hôtel-de-Dieu de Lyon ; si elle est vraie, on conçoit quelle est son importance, et quelle peut être son utilité dans la pratique médicale.

Le docteur Viancin a cherché dernièrement à introduire dans la thérapeutique ce qu'il appelle le *pharmaco-magnétisme*, qui consiste à magnétiser les individus malades à travers des substances médicamenteuses. Ce praticien pense « que le fluide magnétique, en se combinant et en traversant les corps inorganiques, emporte quelque chose de la qualité substantielle de ces corps, et peut ensuite agir

sur l'organisme humain, dans le même sens que ces substances elles-mêmes. »

Le docteur Charpignon a répété les expériences de M. Viancin, mais il n'adopte cette doctrine qu'avec réserve, et il conseille, pour s'assurer des faits, d'agir sur un médicament enfermé dans un papier, et dont le magnétiseur ignore la nature.

M. Gromier explique ce phénomène par la transmission des idées; il pense que l'influence de la pensée en est l'élément principal. Il est parvenu, en effet, à obtenir des évacuations comme avec l'aloès, en soufflant à travers de son tube à vide, par la seule raison qu'il le désirait.

Ici se termine ce que j'avais à dire sur le somnambulisme artificiel. Comme on a pu le voir, mon expérience personnelle me fait ici complètement défaut. J'ai bien essayé, il est vrai, d'expérimenter par moi-même sur plusieurs personnes qui me paraissaient susceptibles de recevoir l'impression magnétique, mais je dois l'avouer, je ne suis jamais parvenu, malgré mes efforts répétés, à endormir les sujets qui voulurent bien se prêter à mes expériences. C'est que probablement je ne suis doué d'aucune puissance magnétique et que je manque de cette foi robuste qui transporte les montagnes.

D'un autre côté, confiné au fond d'une province, éloigné du commerce des villes, il ne m'a pas été possible d'expérimenter sur des sujets magnétisés par d'autres que par moi. J'ai donc dû m'en rapporter, pour la rédaction de cet article, aux écrits et aux assertions d'hommes instruits et dignes de foi qui se sont occupés de magnétisme animal et de somnambulisme artificiel.

Avouer un tel fait, c'est *décliner toute responsabilité per-*

sonnelle des phénomènes somnambuliques dont j'ai esquissé l'histoire, car lorsqu'il s'agit de tels phénomènes, on ne peut vraiment bien affirmer qu'après avoir vu, maintes fois vu, de ses propres yeux vu.

Cela étant, nous aurions peut-être dû nous abstenir de donner la théorie des faits et des phénomènes somnambuliques que nous avons rapportés ; car, comme le dit Fontenelle, « avant d'expliquer les faits, il est nécessaire de les constater; on évite ainsi le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point. »

CHAPITRE VI.

NOUVELLE THÉORIE DES FACULTÉS DE L'AME.

(Mens) Dei imago ; pars nostri melior...
VIDA.

Maintenant que nous avons décrit le sommeil et ses phénomènes, il est temps de donner la théorie des facultés de l'âme, afin de pouvoir traiter ensuite avec connaissance de cause la question de l'état de ces facultés pendant le sommeil.

Que faut-il donc entendre par facultés de l'âme, et quelles sont-elles ?

La lumière est loin d'être faite sur ce sujet ; une grande confusion règne encore aujourd'hui sur les divers ordres des facultés de l'âme, sur leurs rapports et leur action. Nous n'essayerons point d'embrouiller à notre tour la question; nous nous bornerons à dire que dans l'état actuel de la science, on entend par facultés de l'âme les opérations à l'aide desquelles nous acquérons la connaissance. Ces facultés se distinguent entre elles, suivant l'objet auquel elles tendent, ou la manière suivant laquelle elles l'apprennent. C'est ainsi, par exemple, que la différence qui existe entre

les sensibles et les intelligibles absolus, entre ceux-ci et les intelligibles relatifs, nous amène tout naturellement à distinguer les deux forces ou puissances de la sensibilité et de l'intelligence.

La SENSIBILITÉ ou faculté sensitive est l'aptitude qu'a l'âme humaine de recevoir quelques impressions et d'être modifiée d'une manière spéciale.

Ces impressions ou modifications ne sont autres que les sensibles. L'expérience nous apprend qu'il y a deux genres de sensibles, les uns internes et les autres externes, et partant la sensibilité est interne ou externe, suivant qu'elle s'exerce sur les sensibles internes ou les sensibles externes.

Comme les deux espèces de sensibles ont un élément propre et un élément commun, de même les deux espèces de sensibilités ont un élément propre et un élément commun.

L'élément commun des sensibles, internes et externes, consiste en ce qu'ils nous apparaissent comme une simple modification de l'âme. Ainsi, que l'homme soit impressionné par la couleur, le son, le froid, etc., ou par l'amour, la haine, la peur ou le sentiment même de ses propres facultés ou de son être intime, toutes ces affections ont cela de commun qu'elles sont des conformations passives et subjectives de nous-mêmes.

L'élément propre des sensations consiste en quelque chose d'extérieur, et celui des sentiments en quelque chose d'intérieur. D'où il résulte que la source de la diversité des sensibles consiste dans une relation d'extériorité pour les uns et d'intériorité pour les autres.

L'impression ou modification de notre propre être, dans laquelle consistent tous les sensibles, offre deux caractères

distincts : d'abord elle est superficielle et ne peut subsister par elle-même, ensuite elle est aveugle, et par elle-même inintelligible. Ainsi, par exemple, la sensation de la couleur ne saurait avoir lieu sans la présence d'un objet coloré, et être reproduite sans penser à ce même objet, dans lequel la couleur subsiste, et dont elle n'est qu'une apparence extrinsèque ou une modification. Cet objet est la substance de la couleur, qui dès-lors est conçue comme quelque chose de superficiel et d'insubsistant par lui-même. De même cette apparence de la couleur, par la raison qu'elle ne peut subsister que dans un corps, n'est pas intelligible par elle-même, et ne saurait être comprise qu'en vertu de cette substance par laquelle elle existe; de sorte qu'à proprement parler, on ne peut pas dire de comprendre la couleur simplement, mais bien de la comprendre dans ce corps qui est à la fois la base de son existence et de la connaissance qu'on en reçoit. Enfin, cette chose que nous appelons substance, qui soutient, qui supporte, en effet, le sensible et l'éclaire, n'est pas sensible par elle-même, et par conséquent elle ne peut être imaginée ni *extrinséquée* (qu'on me passe l'expression qui rend parfaitement ma pensée), à l'aide de l'imitation, mais elle ne peut être que pensée. Ce qui fait qu'elle paraît aux sens comme quelque chose d'occulte et de mystérieux, quoique très-claire aux yeux de l'esprit; de la même manière que le sensible qui satisfait les sens est obscur pour l'intelligence. Ce que nous disons de la sensibilité s'applique également au sentiment.

Mais comme la distinction que nous avons faite entre les deux espèces de sensibles, si propre à mettre en relief l'intervention d'une faculté supérieure, peut donner lieu à quelque difficulté, hâtons-nous de faire remarquer que chaque sensible extérieur est également intérieur, et réci-

proquement. En effet, toute sensation est une modification de notre âme ; elle a rapport à nous, et comme telle, elle est un sentiment. D'autre part, le sentiment ne peut subsister sans une sensation concomitante, et a avec elle une correspondance extrinsèque, et si cela paraît de prime abord douteux, toute incertitude disparaîtra, si l'on veut bien se donner la peine d'observer qu'en sentant notre activité intime, les facultés, les impressions et les affections de toute sorte, même les plus étrangères à tout mélange corporel, nous avons l'appréhension de quelque chose d'extérieur. D'où naît cette conséquence, à savoir, que nous ne pouvons nous abîmer si profondément en nous-mêmes, que nous ne trouvions dans notre intimité le monde extérieur. De même nous ne pouvons nous répandre tellement au dehors que notre pensée abandonne tout-à-fait les réceptacles les plus cachés de notre propre nature.

Il y a cependant dans la réunion de la sensation avec le sentiment une différence notable, suivant que l'une ou l'autre prévaut dans l'acte de la pensée. Car, lorsque le sentiment prédomine, la sensation ou les sensations qui l'accompagnent ont souvent une entité distincte de lui, comme lorsque nous sentons un mode de notre activité, une affection morale, une simple faculté, et que nous sommes impressionnés par une ou plusieurs sensations à la fois, qui ont, pour ainsi dire, un corps distinct de ce sentiment. Ainsi, par exemple, quand nous voyons le beau sensible, ce mouvement vif et calme de joie que nous éprouvons accompagne la représentation extrinsèque et sensitive de ce beau sensible, mais il en est distinct et ne contient nullement en lui-même ce dehors qui est caractérisé par la sensation. Mais si, par contre, c'est la sensation qui prédomine, c'est-à-dire, si l'esprit s'adresse à elle principalement, le sentiment ne se distingue plus en sub-

stance de la sensation, mais il est la sensation même, considérée par rapport à nous. Bref, tout sentiment est toujours accompagné par la sensation, mais il n'est pas toujours sensation, tandis que toute sensation est toujours de sa nature un sentiment, et ne s'en distingue que par une relation, étant sensation par rapport au dehors, et sentiment par rapport à nous. D'où il suit que le sensible externe est aussi essentiellement interne, mais non l'inverse; et que partant la sensibilité externe contient la sensibilité interne, tandisque celle-ci ne contient pas toujours celle-là, quoiqu'elle en soit toujours accompagnée dans son exercice (1).

Telle est en substance la théorie de la faculté sensitive. Cela posé, poursuivons notre analyse.

Les *sensations* sont pourvues d'appareils spéciaux qui paraissent au dehors sans le secours desquels l'âme ne saurait acquérir la connaissance (2) : ce sont les organes de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat et du toucher. Leur siége est la substance nerveuse cérébrale. — Les sensations naissent dans notre âme à la présence des corps ou objets à la suite de l'impression qu'ils font sur les organes de nos sens; elles ont toutes un siége déterminé, et nous arrivent par des organes spéciaux; la lumière par les yeux, le son par l'ouïe, l'odorat par les narines, le goût par la langue et le palais, le toucher par la peau (3). La sensation est un phénomène complexe. Il y a d'abord impression sur l'organe, transmission par les nerfs propres, sensation au *sensorium commune*. — Pour que les impressions soient transformées en sensations, il

(1) V. Gioberti. *Teorica del sovrannaturale*.

(2) *Anima non intelligit sine sensibus*.—Cardinal Ponzetti. *De Physica*.

(3) Le toucher est comme le sens général qui réunit tous les autres sens.—Aristote.

faut que le cerveau entre en activité, que l'attention se réveille; autrement, point de sensation. C'est ce qui arrive, en effet, lorsque nous sommes distraits ou bien plongés dans une profonde méditation; les objets extérieurs ont beau frapper nos sens, nous ne les percevons point, parce que l'attention n'est point excitée. On dit alors qu'on regarde sans voir, qu'on écoute sans entendre, etc. Dans la sensation, l'âme est donc active; elle fait une opération en tout semblable à celle qu'en logique on appelle un *jugement primitif*. C'est le cerveau ou plutôt l'intelligence qui voit dans l'œil, entend dans l'oreille, goûte ou savoure dans la bouche, flaire dans le nez, et sent le froid ou le chaud à la peau.

Les sensations sont l'occasion d'une classe considérable d'idées, les idées sensoriales, si je puis m'exprimer ainsi, lesquelles sont perfectibles, et par conséquent susceptibles d'éducation.

Les opérations des sens sont souvent accompagnées de plaisir ou de douleur. C'est pourquoi Bossuet range ces deux phénomènes parmi les sensations (1).

Les sentiments, par contre, sont dépourvus d'appareils spéciaux; ils ont leurs racines dans les profondeurs de l'organisme, et sont toujours le résultat du concours des deux éléments, de l'élément intellectuel représenté par l'appareil psycho-cérébral, pour me servir du langage du docteur Cerise, et de l'élément affectif, représenté par l'ap-

(1) Il ne faut pas confondre le plaisir et la douleur avec la joie et la tristesse, car le plaisir et la douleur naissent à la présence effective d'un corps qui touche et affecte nos organes, et sont ressentis en un lieu déterminé; le plaisir du goût, par exemple, sur la langue et le palais, et la douleur d'une blessure dans la partie offensée; la joie et la tristesse, au contraire, n'ont point de siége déterminé, et peuvent être excitées, en l'absence des objets sensibles, par la seule imagination ou la réflexion de l'esprit.

pareil ganglionnaire viscéral. — C'est une grave erreur que de regarder les sentiments comme le produit spontané d'une excitation cérébrale, attendu que leur point de départ est toujours l'émotion ; mais il faut à celle-ci l'intervention de l'idée pour se transformer en sentiment. « Une émotion isolée, dit M. Cerise, ne saurait produire autre chose qu'une agitation stérile et sans issue ; une idée isolée ne saurait avoir aucun caractère affectif. L'émotion sans l'idée d'une satisfaction à rechercher, c'est le trouble d'un homme qui ne sait encore ni ce qu'il désire ni ce qui lui manque. L'idée sans émotion, c'est la connaissance plus ou moins exacte d'une satisfaction indifférente (1). » L'association étroite d'une idée et d'une émotion est donc indispensable pour produire un sentiment.

Nous avons dit que les sentiments sont dépourvus d'appareils spéciaux. Cependant, suivant M. Cerise, une sorte de *sensorium commune*, un appareil émotif, doué d'une sensibilité vague et confuse, leur a été départi dans le plexus solaire (2), foyer où viennent retentir à la fois les idées et les penchants, avant de s'irradier sous forme d'expressions sentimentales. Mais, on ne saurait trop le répéter, pour que cette émotion vague et confuse, pour que ce retentissement tumultueux se transforme en un sentiment déterminé, « il faut, comme le dit l'auteur que nous venons de citer, que nous ayons présente l'idée de de la cause qui l'a produite et qui la renouvelle. C'est

(1) *Essai sur les progrès et les limites de la science des rapports du physique et du moral.* Paris, 1843.

(2) M. Descuret a trouvé ce plexus excessivement développé chez presque tous les individus qui avaient éprouvé de violentes passions, et surtont des passions tristes. D'un autre côté, les personnes chez lesquelles le système nerveux ganglionnaire offre le plus de développement, sont, sans contredit, celles qui se montrent les plus impressionnables.—*La Médecine des Passions.*

au moyen de cette idée qu'un grand nombre de phénomènes affectifs parfaitement semblables prennent une forme sentimentale distincte, et qu'ils se nuancent exactement; à ne considérer l'émotion ou le trouble qui la constitue, comment distinguerions-nous l'envie de la jalousie, la pudeur de la honte ou de la modestie, la haine de l'antipathie, la pitié de la tendresse, etc.? L'idée est évidemment la lumière qui dissipe l'obscurité dans laquelle se meut l'élément affectif; par elle les vagues et confuses émotions prennent dans la tradition et le langage un rang distinct, une signification positive. Ainsi, en envisageant la question sous tous ses aspects, nous voyons toujours d'une part, l'idée, et de l'autre, l'émotion concourir à la production et à la manifestation du sentiment (1).»

Il est très-important, comme on voit, pour la science des rapports du physique et du moral, de tenir un compte exact des deux éléments dont la réunion constitue les sentiments, les désirs et les passions. C'est faute de les avoir bien appréciés, que Cabanis et Gall n'aperçurent dans la vie morale de l'homme qu'une série d'impulsions automatiques, et que le premier de ces auteurs expliqua les sentiments par l'excitation des viscères, et, rapportant tout le moral de l'homme aux conditions générales de l'organisme, ne vit dans l'idée sentimentale que le retentissement sympatique du cerveau; et que le second les explique par l'excitation de l'encéphale, et, rapportant tout le moral de l'homme aux conditions spéciales de cet organe, ne vit dans l'émotion sentimentale que le retentissement sympathique des viscères. Erreur de part et d'autre, car il est évident que le sentiment ne saurait être produit *de toute pièce* par une simple excitation viscérale ou encéphalique.

(1) *Loco citato.*

Un savant distingué a, de nos jours, parfaitement apprécié les deux éléments dont il est ici question, et créa, avec un remarquable talent d'exposition, une nouvelle doctrine des rapports du physique et du moral. Ce savant, c'est notre ami et compatriote, le docteur Cerise, dont l'ouvrage a été couronné par l'Académie de médecine de Paris, dans sa séance du 17 novembre 1840 (1). Depuis ses travaux, il est impossible, ce nous semble, de ne pas reconnaître qu'à l'appareil *ganglionnaire-viscéral* appartient l'émotion toute affective qui vient donner à la conception, à l'idée, le caractère sentimental, comme à l'appareil *psycho-cérébral* appartient la conception toute intellectuelle, l'idée plus ou moins précise d'une satisfaction à rechercher.

Les considérations que nous venons de développer s'appliquent également aux *désirs* et aux *passions*, car les désirs et les passions ne sont pas plus que les sentiments le produit ni d'une simple excitation cérébrale, comme le veulent Descartes, Gall, Spurzheim et Broussais, ni d'une simple excitation viscérale, comme le veulent Cabanis, Bichat, etc. Ils sont, eux aussi, le résultat d'une étroite association d'une idée et d'une émotion ; mais comme les sentiments ils ont leur point de départ, leur siége dans les organes de la vie organique ; leur principal élément est l'émotion, mais cette émotion a besoin d'être fécondée par l'idée pour devenir un désir, une passion. Cette assertion a pour appui le consentement universel. Voyez cette jeune

(1) *Des fonctions et des maladies nerveuses, dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique.* — *Essai d'un nouv. syst. de rech. physiol. et pathol. sur les rapports du physique et du moral.* Paris, 1843.

fille, elle est en proie au trouble et à l'émotion ; l'ennui et la tristesse sont enchaînés à ses pas, ils la poursuivent partout ; ses yeux tendres et langoureux sont souvent remplis de larmes, sa poitrine est haletante ; elle gémit et soupire tout bas. Que veut-elle ? que désire-t-elle ? — Elle l'ignore ; mais qu'un jeune homme, paré des charmes de l'esprit et d'une mâle beauté, se présente à ses regards, et aussitôt le trouble et l'émotion font place à la passion qui éclate; l'amour naît dans son cœur. Or, je le demande, ce trouble, cette émotion auxquels la jeune fille était en proie, n'étaient-ils pas l'élément principal, la base, la racine, le germe de l'amour qui s'est développé dans son cœur ? Faites naître, si vous le pouvez, cette tendre passion chez une femme coquette et insensible aux séductions du cœur ; vos efforts seront vains, car elle n'a plus de désirs : l'émotion, qui est le germe de la passion, lui fait défaut, et cependant l'idée de l'amour existe parfaitement dans son esprit, et souvent même elle voudrait pouvoir aimer.

Quoique, à l'exemple de Cabanis et de Bichat, nous placions plus particulièrement les passions dans le système ganglionnaire viscéral, notre doctrine diffère cependant d'une manière essentielle de celle de ces illustres physiologistes. Cabanis, en effet, tout en faisant surgir les passions des régions obscures de la vie de nutrition, les place plus particulièrement sous l'empire des influences physiques, c'est-à-dire, du climat, du régime, des âges, des tempéraments, des sexes, etc. ; toutes choses qui agissent puissamment sur l'organisme en général, et laisse complètement dans l'oubli la part réservée aux idées, dans la production de tout phénomène affectif; et Bichat, à l'exem-

ple de Descartes et de la plupart des physiologistes, confond les passions avec les émotions. C'est ainsi qu'il appelle passions, la joie, la tristesse, la pitié, la colère, le désespoir, le chagrin, l'ennui, la jalousie, le remords, la honte, l'espérance, etc., etc.; toutes choses qui sont des effets des passions contrariées plutôt que des passions mêmes. Je désire ardemment les richesses, je les perds : colère, tristesse, désespoir, etc. — Je désire violemment une femme, elle en accueille un autre : jalousie, fureur, etc. Je désire être honoré, on m'humilie : honte, etc.

Il faut donc réserver, avec M. Cerise, le nom de passions aux sentiments et aux désirs plus ou moins impérieux qui ont pour objet une satisfaction déterminée, comme l'amour, la haine, l'ambition, la vanité, etc. Les latins distinguaient parfaitement ces deux ordres de faits; ils appelaient les émotions *animi pathemata*, et les passions *cupiditates* : ils associaient à ce dernier mot l'idée *désir*, et au premier l'idée *trouble*, l'un *intellectuel*, l'autre *viscéral*.

Il y a des passions fondamentales et des passions secondaires, comme me l'écrit M. Cerise. La vengeance est une passion secondaire, car elle n'est un désir qu'à la condition d'avoir pour objet la satisfaction d'une passion première. J'ai été blessé dans mes passions, je tue la personne qui m'a blessé.

En général, la vengeance est un acte prompt comme la colère, et c'est une émotion. La vengeance qui occupe longtemps la pensée, est très-rare. On l'observe quelquefois dans certaines contrées d'Espagne, et d'Italie, et notamment en Corse et en Sardaigne.

Les passions primordiales sont en très-petit nombre; les passions secondaires sont plus nombreuses. L'amour et l'ambition sont des passions primordiales.

De tout ce qui précède, il résulte que, somme toute, nous partageons à l'endroit des passions l'opinion du docteur Cerise ; seulement, dans leur production, nous attribuons le principal rôle à l'émotion, tandis que M. Cerise semble accorder une part égale aux deux éléments, comme paraît l'indiquer le passage suivant : « Les éléments physiologiques de la passion, dit-il, consistent dans l'idée d'une satisfaction à rechercher, et dans l'émotion qui s'associe à cette idée. Phénomène appartenant à la vie intellectuelle et à la vie affective, ou, pour parler le langage de Bichat, à la vie animale et à la vie organique; la passion réclame le concours de l'idée, acte à la fois spirituel et organique ou psycho-cérébral, et de l'émotion, trouble entièrement organique ou viscéral. Quant aux éléments anatomiques, ils consistent évidemment dans le cerveau, représenté par l'intervention de l'idée, et dans le système nerveux ganglionnaire, représenté par l'émotion (1).»

Mais, je le répète, l'émotion est l'élément radical, constant, organique, fatal de la passion, tandis que l'idée est l'élément mobile, social, visible, et en quelque sorte libre; l'émotion est un trouble accessible à la conscience qui révèle l'état de l'organisme; en d'autres termes, l'émotion est une passion qui ne se connaît pas; l'intervention de l'élément intellectuel lui est nécessaire pour acquérir cette connaissance, et partant c'est avec raison que nous rattachons les passions à la vie organique, car là est le siége de son principal élément, l'émotion, phénomène purement animal. Ce qui se passe chez les animaux semble venir à l'appui de notre opinion. Les animaux, en effet, sont sujets, je n'ose dire aux passions, mais à quelque chose qui leur ressemble singu-

(1) *Loc. cit.*

lièrement. De quel nom, en effet, appeler l'acharnement, la *haine* avec lesquels ils se livrent parfois des combats à mort, la promptitude avec laquelle ils se *vengent*, terriblement parfois, du mal qu'on leur fait ? Et cependant les animaux n'ont point d'idées, mais ils sont susceptibles d'émotions, car les émotions tiennent surtout de la force vitale, et revêtent chez eux les apparences des passions. Je dis les apparences, car l'intervention de l'idée est indispensable pour donner naissance aux véritables passions qui agitent les pauvres humains.

Les passions ou, pour mieux dire, les actes passionnés des animaux se rapportent donc à des phénomènes d'émotion, compliqués de phénomènes d'association et d'habitude cérébrale, qu'on confond trop souvent avec des idées. Les expériences de M. Cerise sur de jeunes animaux, prouvent la vérité de cette assertion. J'en rapporterai une que chacun pourra vérifier. Un chien répandait de l'urine sur le parquet ; chaque fois que cela lui arrivait, il recevait un coup de fouet, et à ce coup M. Cerise avait soin d'associer un geste de la main et un son de la voix, toujours les mêmes. Bientôt il lui suffit de renouveler le geste ou le son, sans recourir au coup, pour que l'animal se trouvât en proie aux plus douloureuses émotions. M. Cerise s'avisa un jour de faire le geste habituel, insignifiant d'ailleurs dans un moment où le chien n'avait commis aucune incongruité, et s'aperçut qu'il manifestait son effroi comme lorsqu'il l'avait réellement commise. Il fit plus, il répandit un jour de l'eau sur le parquet, et il l'appela bientôt après, en ayant soin de le caresser, afin d'éviter toute cause d'erreur. Il conduisit l'animal auprès de la surface humide, afin de voir s'il donnerait dans le piége. A peine la pauvre bête aperçut-elle cette eau, qu'elle montra une vive émotion ; elle baissa les oreilles et la

queue, et s'enfuit précipitamment comme si elle venait de la répandre elle-même. M. Cerise répéta souvent et sur plusieurs autres chiens cette expérience, et il obtint toujours le même résultat. L'impression sensoriale occasionnée par la présence de l'eau répandue sur le parquet, ajoute-t-il, s'était associée, ainsi que l'impression occasionnée par mon geste et par l'accent de ma voix, aux émotions douloureuses qui avaient commencé son éducation; et de cette association était résulté un phénomène d'habitude qui démontre l'absence de toute intelligence, de toute idée, de tout raisonnement.

Que signifient, après cela, ces singulières paroles qu'on entend tous les jours à propos d'un animal : « Il *sait* qu'il a manqué à son devoir, qu'il a mérité un châtiment, qu'il ne peut s'y soustraire qu'en fuyant ou en caressant son maître, etc. (1) »

Qu'on y prenne bien garde, l'animal est le calque apparent de l'homme, comme le dit avec raison l'auteur que je viens de citer, dans une lettre que je reçois à l'instant; mais cette apparence est l'erreur des siècles, que la révélation seule n'a pas commise, mais que la théologie, la philosophie et la science ont maintenue avant et après Descartes, et qu'enfin la science moderne essaie de réparer.

Cette digression sur les sentiments, les désirs et les passions, nous a éloigné du sujet principal, mais la question valait la peine d'être au moins indiquée, et il est à désirer que M. Cerise l'étudie à fond; nul n'est plus capable que lui de traiter un pareil sujet.

Maintenant que nous avons étudié la faculté sensitive

(1) *Loc. cit.*

sous tous ses aspects, je demande comment on a pu faire dériver toutes nos connaissances de cette faculté, comment on a pu tomber dans une erreur si grave et si grossière. En effet, si de nos affections sensitives, les unes regardent le dedans, les autres le dehors, quoiqu'elles soient en elles-mêmes de simples modifications de notre âme ; si ce rapport différent naît d'un élément hétérogène aux sensibles ; si les sensibles n'ont point en eux-mêmes la raison de leur propre existence, et la lumière qui les rend intelligibles ; si la subsistance et l'intelligibilité leur arrivent par ce même élément qui constitue leur intériorité et leur extériorité ; si enfin un tel élément ne peut en aucune façon être senti, mais seulement pensé, il s'ensuit qu'il faut de toute nécessité admettre chez l'homme une faculté essentiellement distincte de la sensibilité, qui lui est parallèle et l'accompagne dans ses opérations. Cette faculté n'est autre que la raison ou l'intelligence.

L'intelligence diffère essentiellemeut de la sensibilité, en ce que ses éléments, les intelligibles, sont excogitables, mais non sensibles ; par contre, les éléments aptes à être sentis ne peuvent en aucune façon être pensés. Mais l'intelligence est tellement unie à la faculté sensitive, que l'exercice de cette faculté ne saurait avoir lieu sans elle. Ainsi que nous croyons l'avoir démontré, de leur réunion naît la faculté de connaître ; et les sensibles associés aux intelligibles constituent la connaissance humaine. Cependant, comme le remarque Gioberti, l'élément *cognitif* regarde directement l'intelligence et les intelligibles, et n'atteint la faculté sentante que par contrecoup et par participation. D'où il suit que l'intelligence peut agir sur un sujet particulier sans le concours de la sensibi-

lité (1), tandis que la sensibilité a toujours besoin de l'intelligence pour produire la connaissance. C'est pourquoi tout sensible est toujours accompagné d'un intelligible qui le révèle à notre esprit, et le fait subsister en dedans ou en dehors de lui. L'union entre ces deux éléments est faite de telle sorte que l'intelligible n'est pas dans le sensible, ni le sensible dans l'intelligible, quoique le sensible soit soutenu et éclairé par l'intelligible. Cette union est indispensable; car, comme nous l'avons dit, le sensible ne saurait exister sans l'intelligible, quoique l'intelligible subsiste ou puisse subsister sans le sensible. C'est pourquoi la réunion entre le sensible et l'intelligible est exprimée *à priori* avec un véritable jugement synthétique, pour nous servir de la formule de Kant.

Nous ne pousserons pas plus loin ces considérations, car la matière est si vaste et si profonde, qu'elle nous entraînerait trop loin de notre sujet. Du reste, ce que nous en avons dit suffit à notre but, qui est d'établir une ligne bien tranchée de démarcation entre l'intelligence et la sensibilité.

Les différentes manières suivant lesquelles l'esprit s'exerce sur les intelligibles, nous font distinguer l'attention, le jugement, le raisonnement, l'abstraction, la mémoire, l'imagination et les autres facultés improductives qui s'exercent sur les éléments déjà reçus, sans pouvoir en créer substantiellement de nouveaux. Nous allons donner une brève définition de chacune de ces facultés; mais avant tout un mot sur *l'Idée*.

Les philosophes sont loin de s'accorder sur la définition de *l'Idée*. L'abus qu'on a fait de ce mot est vraiment

(1) Il est évident que l'intelligence n'a nul besoin de la sensibilité pour s'exercer sur les idées de substance, d'espace, de temps, de cause, d'infini, de nécessaire, etc., qui sont de purs intelligibles.

étrange. Pour les sensistes, l'idée est l'impression convertie en perception, c'est-à-dire, la sensation transformée. Mais cette définition est absurde, car il est certain que les intelligibles, ainsi qu'il a été démontré, ne peuvent en aucune façon être engendrés par les sensibles.

Pour Hegel et ses disciples, l'idée c'est l'absolu ; mais l'absolu des panthéistes n'est tel qu'en paroles, et une idée absolue qui se développe substantiellement implique contradiction. Pour la plupart des philosophes, enfin, l'idée n'est qu'une image ou la représentation d'un objet ; mais il est facile de voir que cette définition est aussi erronée que les précédentes. En effet, quelle est l'image des idées apodictiques ? Il est temps désormais de rendre à l'idée sa véritable signification, car l'étude de l'idée est la base de toute la philosophie.—Sous ce nom nous entendons donc, avec notre illustre ami feu Vincenzo Gioberti, non pas l'image, l'effigie, la forme de l'objet gravée, imprimée dans l'esprit, mais l'objet lui-même, apparaissant à son intuition. Partant l'idée n'est pas un acte de la pensée, comme on le croit généralement, puisque par rapport à nous elle naît en même temps que la pensée qui l'apprend.—Mais, dira-t-on, si l'idée n'est pas un acte cogitatif, si elle nous apparaît simultanément avec le premier exercice intellectuel, au point de ne pouvoir en séparer le moindre acte cogitatif, l'homme ne peut donc pas exister un instant comme être pensant, et exercer la faculté de penser, sans avoir présente l'idée ; et partant l'idée n'a donc pas d'origine, elle est donc innée ? — Oui et non, répondrons-nous. Elle est, en effet, innée par rapport à la pensée, comme le dit Gioberti, mais elle est acquise, par rapport à la substance de l'âme, comme est acquis le premier acte intellectuel. Cela posé, il est évident qu'on ne saurait faire un acte cogitatif sans penser à quelque chose

d'intelligible, car, autrement, la pensée étant l'appréhension de l'intelligible, ce serait vouloir soutenir qu'on peut penser sans pensée, ce qui serait absurde. Or, l'intelligible c'est l'idée même, puisqu'elle est l'objet immédiat de la pensée et de la connaissance. Il s'ensuit donc qu'on ne peut, par rapport à nous, assigner à l'idée une autre origine que l'origine même de l'exercice intellectuel, à savoir, l'acte créatif. N'est-ce pas là, en définitive, la doctrine de Platon, de saint Augustin, de Malebranche, etc., à savoir, que l'esprit voit les idées en Dieu, c'est-à-dire dans l'idée même. Mais je m'arrête, car pour traiter convenablement ce sujet il faudrait écrire un long article; cela, d'ailleurs, nous éloignerait trop de notre sujet. Revenons donc aux facultés intellectuelles et commençons par l'attention, qui en est, pour ainsi dire, la manifestation fondamentale.

L'*attention* est un acte de la volonté qui a pour effet de diriger notre esprit vers un objet quelconque, pour en acquérir la connaissance exacte. Sans l'attention, comme le dit M. Longet, les idées seraient comme les images fantastiques qui disparaissent d'un miroir aussitôt que s'éloigne le corps qui y est représenté.

Quand l'attention s'exerce sur des faits extérieurs, sur des objets fournis par les sens, on l'appelle *observation*, quand elle s'exerce sur des faits intérieurs, elle prend le nom de *réflexion*.

La *réflexion*, c'est-à-dire cette faculté suprême qu'a l'esprit de l'homme de se replier sur lui-même et d'étudier l'esprit, est, à vrai dire, ce qui constitue l'intelligence humaine, et qui distingue l'homme des animaux. En un

mot, la réflexion est la connaissance de la pensée par la pensée (1).

Comme nous l'avons dejà dit, l'attention est le germe de toutes les facultés intellectuelles, au point que celles-ci ne sont en définitive que des manières différentes dont l'esprit exerce son attention. En effet, selon Laromiguière, l'âme n'a que trois facultés : ce sont l'attention, la comparaison et le raisonnement. Or, la comparaison n'est, à proprement parler, qu'une double attention, et le raisonnement qu'une double comparaison.

Pour que l'attention entre en exercice, il faut une notion préalable, car il est évident qu'on ne peut diriger son esprit vers une chose qu'on ne connaît pas du tout.

Mémoire. — La mémoire est une faculté par laquelle l'âme conserve le souvenir des impressions et des idées. Suivant Aristote, la mémoire ne concerne que le passé, et s'accompagne toujours de la notion du temps. « Parmi les animaux, ajoute-il, ceux qui ont la perception du temps ont seuls de la mémoire. »

Suivant M. Longet, la notion du temps se mêle souvent, il est vrai, aux phénomènes de la mémoire, mais elle n'en est pas inséparable. La notion du temps est très-confuse chez les enfants ; nous croyons que les animaux en sont complètement privés. Quoiqu'en dise Aristote, les enfants sont doués d'une grande mémoire, et nous en donnerons

(1) La réflexion ou sens psychologiqne diffère du discernement ou sens ontologique : ce dernier est l'aptitude spéciale de la contemplation au plus haut degré. Cette aptitude consiste à savoir soumettre à la réflexion propre de l'ontologiste, l'intuition contemplative, et à faire qne l'esprit en saisisse parfaitement le procédé et l'expose convenablement, soit à lui-même, soit aux autres ; c'est dans cette exposition que consiste véritablement la science.—Gioberti.

pour preuve la faculté qu'ils ont de retenir plusieurs milliers de mots dans trois ou quatre langues différentes.

De toutes les facultés de l'âme, la mémoire est celle qui s'affaiblit le plus dans la vieillesse, comme l'a déjà remarqué Galien ; mais ce fait ne prouve point l'affaiblissement du sens intime ou de la raison, comme le veulent les organiciens.

M. le professeur Lordat a essayé de démontrer, dans ses Leçons sur la théorie de la transmission de la pensée, que la *mémoire*, ou la conservation des idées en puissance, et la *remémoration*, ou le rappel de ces idées et leur présence à la pensée, sont des fonctions complexes qui s'opèrent de concert avec les deux puissances (la force vitale et le sens intime). « Le souvenir, ajoute l'auteur que nous venons de citer, se compose ordinairement d'un élément concret et d'un élément abstrait. Le premier de ces éléments est plus du ressort de la force vitale que du sens intime. Il n'est donc pas étonnant que la vieillesse de la première se fasse ressentir, lors même que l'autre puissance conserve toute sa virilité. Ainsi, la remémoration étant une opération de tout le dynamisme humain, un certain degré d'oubli doit toujours se faire remarquer dans la mémoire, puisque l'âge a dû produire son effet chez l'un des coassociés (1).

Quoiqu'il en soit, la mémoire est sensoriale ou spirituelle, suivant qu'elle s'exerce sur des faits extérieurs ou des faits intérieurs. La première est commune à l'homme et aux animaux, tout en s'exerçant différemment chez l'homme. La mémoire est soumise à la volonté, qui, en possession de la mémoire spirituelle, rappelle à son gré les faits de mémoire sensoriale. La mémoire spirituelle est celle des rapports qui existent entre les êtres, rapport, dont l'idée

(1) Lordat, *De l'Insénescence du Sens Intime de l'Homme*, p. 92.—Montpellier, 1845.

ne peut être conçue et rappelée qu'au moyen d'un signe qui les exprime, comme l'a prouvé M. Cerise.

Imagination.—C'est une faculté à l'aide de laquelle l'âme conserve les images des objets qu'elle a sentis. Imaginer une chose, suivant Bossuet, c'est évidemment continuer de la sentir, sans qu'elle affecte actuellement les sens externes, et à ce titre, l'imagination peut se rattacher presque autant à la faculté sensitive qu'à la raison : elle est en effet le résultat d'un acte à la fois intellectuel et sensitif. Maine de Byran la regarde comme l'anneau qui unit les deux natures, le moral et le physique de l'homme.

L'imagination peut tendre au bien comme au mal : dirigée par la volonté, elle est un des plus nobles attributs de l'esprit humain ; c'est elle qui fait l'artiste et le poète. Abandonnée à elle-même, elle est une dangereuse et redoutable faculté; c'est elle qui règne en despote dans un grand nombre de rêves et dans l'esprit de l'homme aliéné.

L'imagination, pour prendre son essor, a besoin de la mémoire (1). « Sous l'empire d'un sentiment ou d'un désir, l'homme fait surgir dans sa mémoire un grand nombre d'éléments qu'il combine et qu'il coordonne de manière à les transformer en une création idéale, forme plus ou moins riante de la satisfaction désirée, forme plus ou moins sombre de la déception redoutée, et cette création idéale est l'œuvre de l'imagination (2). »

(1) La mémoire est distincte de la réminiscence. Cette dernière, suivant Aristote, est l'effort de l'esprit pour réunir les fragments d'un souvenir incomplet. Se souvenir par réminiscence, c'est posséder dans son esprit la force motrice assez forte pour tirer de soi-même et des mouvements que l'on a en soi, le mouvement même qu'on cherche. La réminiscence, poursuit Aristote, n'appartient qu'à l'homme, puisqu'elle est une sorte de raisonnement.

(2) Cerise, *loco cit.*

Jugement.—C'est l'affirmation d'un rapport de convenance ou de disconvenance entre deux choses. Il suppose toujours une notion préalable, puisque le jugement n'est autre chose que l'acte d'affirmer un rapport entre deux idées. Le jugement est l'acte le plus élevé de la pensée, puisqu'il apprécie les actes des autres facultés; c'est lui qui découvre les mystères de la nature et invente les arts utiles par les déductions qu'il tire des faits naturels; c'est lui qui fait distinguer le bien du mal, le certain du douteux, le juste de l'injuste, l'erreur de la vérité, etc., et qui fait parfois d'un homme l'arbitre des destinées d'une nation, comme nous en avons un exemple sous les yeux. Sans lui, l'esprit le plus brillant et l'imagination la plus féconde se dérèglent et n'enfantent que des chimères.

Le jugement est, de toutes les facultés de l'âme, celle qui se développe le plus tard, mais en même temps celle qui persiste et se conserve le plus longtemps; et même, suivant M. Lordat, elle se perfectionne en vieillissant, et là est la preuve, suivant ce savant physiologiste, de l'insénescence de la raison.

Raisonnement.—Le raisonnement est la comparaison des jugements déjà formés, dans le but d'en tirer des conséquences. L'homme raisonne pour arriver d'une vérité démontrée, à des vérités qui ne le sont point encore; en d'autres termes, le raisonnement est une affirmation déduite d'un principe ou induite d'une série d'observations. Raisonner, c'est donc faire sortir un ou plusieurs jugements d'un jugement donné. Le jugement suppose des notions préalables.

Abstraction. — C'est l'acte d'affirmer un attribut séparé

de son sujet et transformé en un être à l'aide d'un substantif (1).

Toute notion abstraite est donc basée sur un concret ; car, si d'une part il est impossible de réfléchir ou de raisonner sans l'abstraction, d'autre part on ne peut abstraire sans la perception d'un concret qui lui serve d'appui.

L'exercice des opérations de l'esprit ne se fait pas au hasard, sans règles ni lois ; il est présidé par la *Volonté*, « qui est une manifestation directe, immédiate, personnelle de notre activité morale et intellectuelle. C'est cette activité elle-même, choisissant entre deux ou plusieurs désirs, prononçant entre deux ou plusieurs raisons d'agir. Tel est le véritable caractère de la volonté (2). » La volonté est la substance même de l'âme, le seul fondement de notre existence personnelle, la seule et unique expression de la liberté.—Par la volonté l'homme a le pouvoir d'agir librement sur lui-même et le monde extérieur, de poursuivre le bien et de faire le mal, de choisir les moyens pour parvenir à l'un et éviter l'autre. C'est ce qui constitue le *libre arbitre*, dont l'homme seul est doué, et qui n'est autre que la puissance que nous avons de faire ou de ne pas faire une chose, quels que soient les motifs et les passions qui nous poussent (3).

(1) L'abstraction est « une chose purement intellectuelle avec ce qu'il y a de commun dans un grand nombre d'enchaînements successifs de deux choses, dont l'une appelle l'autre. » J. Muller. *Manuel de Physiologie*, trad. de Jourdan, t. II, p. 495.

(2) Cerise. *Loc. cit.*

(3) Lo maggior don che Dio per sua larghezza
Fesse creando, e alla sua bontate
Più conformato, e quel ch'ei più apprezza,
Fù della volontà la libertate,
Dì che le creature intelligenti
E tutte e sole furo e son dotate.

DANTE.—*Parad.*, c. V.

La volonté est une et indivisible. « Dans le repos, dans l'action, dans la mollesse, dans la vigueur, on sent les motifs qui se croisent, qui s'entrechoquent; mais le moi qui commande, le moi qui exécute, n'a ni degrés, ni morcellement, et jusque dans les obstacles qu'il rencontre, qu'il ne peut surmonter, il est identique et souverain. On ne peut disconvenir que la volonté ne jouisse d'une énergie diverse selon la force des motifs, l'objet du désir qui pousse, de la passion qui conseille; mais elle n'en reste pas moins entière. Sa nature est telle, dit Descartes, qu'on ne lui saurait rien ôter sans la détruire (1). »

L'intelligence accompagne toujours tout acte de la volonté, puisque concevoir un but et délibérer, c'est exercer la faculté de connaître.

Du reste, dans toute opération de l'esprit, toutes les puissances intellectuelles sont solidaires; elles concourent, se supposent et s'appellent. Il n'est point de résultat un tant soit peu complet qui n'implique leur coopération nécessaire : ainsi l'attention acquiert des connaissances, le jugement, aidé par la mémoire, les féconde; celui-ci en enrichit le domaine de l'imagination, et la volonté en consacre les conséquences. Toute irrégularité partielle entraîne forcément l'irrégularité de l'ensemble, comme cela s'observe chez les maniaques. Il n'en est pas de même, selon M. Delasiauve (2), des sentiments et des instincts. La même solidarité n'existe pas entre les facultés sensitives, l'indépendance de leur action est, suivant cet auteur, le trait distinctif de leur physionomie normale. Loin de s'impliquer, souvent les sentiments s'excluent. Voilà pourquoi le délire sentimental, ajoute l'auteur que nous venons de citer, est si souvent circonscrit à un seul

(1) Longet. *Traité de physiol.*

(2) *Annales médico-psychol.* Juillet 1853.

sentiment. Cette particularité sert encore à établir une démarcation tranchée entre la raison et le sens intime, c'est-à-dire les sentiments.

L'étude et l'analyse que nous venons de faire des facultés de l'âme, supposent forcément une dernière faculté, sans laquelle cette étude et cette analyse auraient été impossibles. Je veux parler de la *conscience* ou du sentiment de la personnalité. C'est par l'apperception de conscience que l'âme se sent et se comprend comme force sensible, intelligente et active; qu'elle acquiert les idées subjectives, la connaissance d'elle-même ou du moi. « Avoir conscience, c'est apercevoir, c'est connaître, c'est savoir; le mot même le dit (*cum scientia*); non-seulement je sens, mais je sais que je sens; non-seulement je veux, mais je sais que je veux; et c'est ce savoir-là qui est la conscience. . . . .

La conscience est un phénomène triple, où sentir, vouloir et connaître se servent de condition réciproque, et dans leur connexité, leur simultanéité à la fois et leur distinction, composent la vie intellectuelle tout entière (1).»

Leibniz caractérise l'apperception de conscience par ces mots : « Connaissance réflexive de notre état intérieur. »

La conscience, apanage exclusif de l'humanité, supérieure même à la raison, est, suivant M. Longet, le foyer où vont aboutir sensations et pensées, cette force qui sait le pouvoir dont elle dispose; elle est ce moi, juge suprême de sa propre existence. La conscience est, à l'exclusion des sens, la source des idées nécessaires, les idées des rationalistes.

(1) Cousin. *Préface aux Nouvelles Considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, par Maine de Byran.

Envisagée sous le point de vue moral, la conscience est une lumière intérieure à l'aide de laquelle l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il a fait. Le remords est la conscience que nous avons de nos crimes ; le contentement de soi-même est la conscience que nous avons de nos belles actions. Cette faculté prouve d'une manière irréfragable la liberté de l'homme. En effet, pourquoi le criminel aurait-il des remords, s'il n'était pas libre ? C'est précisément parce qu'il est libre, que l'homme est moral ; sans liberté, point de moralité. Cela n'a pas besoin de démonstration.

L'homme a-t-il la conscience innée du bien et du mal ? —Evidemment non. Cette faculté suppose donc un enseignement préalable. En effet, « si l'homme a la conscience de l'immoralité d'une action, c'est que cette action a été déclarée mauvaise, ou se trouve en contradiction avec la loi qui lui a été donnée dès son enfance. Il applique à un acte qu'il discerne et qu'il nomme, une qualification qui lui a été enseignée. Si ce fait de conscience est accompagné d'une émotion pénible, s'il y a horreur, remords, etc., c'est que l'enseignement a créé en lui une habitude, c'est-à-dire une condition physiologique, et, en quelque sorte, une logique organisée qui n'est jamais troublée sans souffrance (1). »

Telles sont les facultés de l'âme qui font de l'homme le roi de la création. Par la sensibilité il se met en rapport avec le monde, par l'intelligence il en étudie les lois, par la volonté il s'en adjuge l'empire.

Mais si la sensibilité et l'intelligence diffèrent substan-

(3) Cerise, *loc. cit.*

tiellement entre elles, comme le prouve l'étude que nous venons de faire de ces facultés, il s'ensuit que l'une d'elles ne pouvant pas être appliquée aux objets propres à l'autre, toutes les fois que l'esprit humain veut tenter de faire cette application, il rencontre un obstacle invincible, et s'aperçoit que sa connaissance est très-limitée. Dans son impatiente activité il voudrait pouvoir sentir les intelligibles, comme le dit Gioberti, et comprendre les sensibles, ou du moins posséder une troisième faculté qui put pénétrer intimement dans ces deux ordres de connaissances, ou put les saisir sous une forme unique ; mais comme une telle faculté lui fait défaut et que ses efforts demeurent stériles, il s'inquiète, s'attriste et aspire à une connaissance plus proportionnée à son désir. De là naît l'idée de l'*incompréhensible* ainsi que la conviction intime que Dieu est infiniment supérieur à l'intelligence humaine. Or, s'il est vrai que l'esprit humain est très-loin d'avoir une connaissance parfaite de la vérité, il s'ensuit qu'il doit y avoir dans l'homme une faculté différente et supérieure à la raison, qui y supplée en ce qui lui fait défaut, et qui fait, par rapport à la raison, ce que la raison fait par rapport à la sensibilité.

Mais comme les produits d'une puissance diffèrent essentiellement des produits de l'autre, il résulte que cette nouvelle faculté, infiniment supérieure à la raison, produira une série d'appréhensibles substantiellement différents des sensibles et des intelligibles.

Cet appréhensible d'un nouveau genre n'est autre que le surintelligible qui n'est ni senti, comme le sensible, ni connu comme l'intelligible, mais cru seulement.

Or, le surintelligible étant un objet intrinsèquement différent des autres objets, il doit nécessairement se rattacher à une faculté spéciale. Cette faculté a été désignée

sous le nom de *surintelligence* par un des plus grands génies de notre temps, dont les sciences politiques et spéculatives pleurent la mort prématurée.

Gioberti appelle *surintelligence* cette faculté qui nous force à croire à la réalité des essences inconnues. Aucun philosophe que je sache n'avait, avant lui, signalé et analysé cette puissance merveilleuse qui nous élève, pour ainsi dire, au-dessus de l'humaine nature, et constitue l'alpha et l'oméga de l'esprit humain.

Dans toute l'histoire de la philosophie, depuis Pythagore et Platon jusqu'à Hégel et Rosmini, on ne s'est jamais occupé de rechercher si, en effet, l'esprit humain comprend quelque élément inintelligible dont la réalité soit cependant incontestable, ni quels sont les rapports de ce principe mystérieux avec la faculté de connaître et avec les autres puissances de l'âme. Sans doute tous les métaphysiciens profonds ont pressenti et reconnu le mystère de l'intelligence et des choses ; mais personne n'a essayé de constater psychologiquement la notion même du mystère, croyant peut-être que son incompréhensibilité intrinsèque s'oppose à toute recherche à ce sujet. Quelle que soit la raison de ce silence, il est certain qu'une si grande lacune, comme le fait observer Gioberti, donna naissance à de graves erreurs, et que les sciences spéculatives revêtiront en partie un nouvel aspect, toutes les fois que l'analyse psychologique du surintelligible ne sera plus oubliée ou négligée par les philosophes.

Quelques métaphysiciens, en Allemagne particulièrement, ont bien admis, il est vrai, une faculté révélatrice d'objets plutôt croyables que connaissables ou démontrables, et l'ont appelée de noms divers. Mais si l'on a égard à l'analyse qu'ils en ont faite et aux objets qu'ils lui ont assignés, comme étant ses objets propres, on demeurera

convaincu qu'ils l'ont confondue avec la raison, ou bien avec ce noble sentiment qui nous entraîne vers les vérités morales et religieuses. Mais il est évident que ce sentiment fait partie de la sensibilité interne, et non de la faculté de connaître. Or, la surintelligence découverte par Gioberti, ne produit ni une modification affective de l'âme, ni une intuition d'une chose intelligible, mais la persuasion d'un je ne sais quoi d'impossible à être senti et à être compris; je veux dire la persuasion de l'essence qui, toujours uniforme à elle-même dans son incompréhensibilité, se réitère à chaque nouvelle appréhension de quelque sensible, et à chaque nouvelle perception de quelque intelligible et les accompagne, mais diffère substantiellement de l'un et de l'autre. Cette persuasion, n'étant produite ni par l'affection passive de la sensibilité, ni par la lumière intellective qui constitue la raison, n'est, à proprement parler, ni un sentiment ni une conception, mais une croyance.

On doit donc désormais admettre, avec l'immortel Gioberti, trois facultés de l'esprit humain et trois classes de réalités objectives qui lui correspondent : La sensibilité qui apprend les sensibles, c'est-à-dire les qualités et les effets; l'intelligence qui perçoit les intelligibles, c'est-à-dire l'être, les substances, les causes et les innombrables rapports; enfin la surintelligence qui croit aux essences. Chacune de ces facultés prend son objet d'une manière qui lui est propre : la sensibilité, à l'aide d'une affection passive; la raison, à l'aide d'une intuition active, et la surintelligence par un acte de croyance instinctive qui exclut la connaissance proprement dite et l'évidence (1).

(1) Il existe, comme le dit Gioberti, trois espèces de vérités : les faits sensibles, qui sont les vérités improprement dites; les vérités intelligibles ou rationnelles, et les véri-

A chaque faculté appréhensive et contemplative de l'âme correspond une faculté pratique et active : ainsi l'instinct, dans l'ordre des opérations, correspond à la sensibilité, comme l'activité libre ou la volonté correspond à la raison. Et comme toute faculté correspond à un objet auquel elle tend comme à son but, l'affection aspire au bien sensible, et la volonté au bien moral et rationnel. La surintelligence a pour corrélatif une faculté active sans nom particulier, et qui peut être appelé, selon Gioberti, *désir de la béatitude ;* désir bien différent de l'appétit de la félicité, qui appartient à l'affection, et de l'amour de Dieu et de la vertu, qui dépend de la volonté libre, car le désir dont il est question tend, sans avoir un objet déterminé, vers un bien infini, inimaginable et inexcogitable, qui n'existe point dans ce monde.

La surintelligence est une faculté exclusivement subjective; elle s'exerce ici-bas sans le concours de son objet qui est ailleurs ; elle est donc comme un anneau qui lie la vie présente à la vie future, le temps à l'éternité, l'état terrestre de l'homme à sa condition ultramondaine ; c'est une espèce de pronostic de l'avenir et une preuve certaine de l'heureuse immortalité qui attend les âmes vertueuses,

tés surintelligibles, c'est-à-dire la surintelligibilité générique qu'on croit naturellement, et les surintelligibles particuliers, qu'on connaît par la révélation.—L'harmonie de la science et de l'esprit humain, et partant le progrès de la civilisation, exigent l'admission de toutes ces vérités. Celui qui en exclut une seule classe, porte le trouble dans toute l'économie de l'homme et de la société.

Il est impossible d'obtenir les vérités surrationnelles en dehors du christianisme, et comme ces vérités sont nécessaires à l'accomplissement de la raison, le défaut des unes importe la corruption de l'autre ; de là toutes les erreurs sur la Divinité, sur l'homme et sur les rapports de l'homme avec Dieu, qui régnèrent ou règnent encore là où ne luit pas la lumière de la révélation. Et si, à l'heure qu'il est, certaines contrées en Europe ont rétrogradés vers le paganisme, cela dépend du manque de foi dans le surnaturel et le surintelligible.

et leur promet un surcroît indéfini de science et de jouissance. En d'autres termes, la surintelligence n'est autre chose que *le sentiment de la vertu intellective*, inexplicable dans le cours du temps, avant le retour de la créature vers son Créateur : partant la mort peut être définie, avec Gioberti, *la conversion du surintelligible en intelligible, et l'accomplissement de la connaissance idéale* (1).

(1) Voyez pour de plus amples détails sur cette nouvelle faculté, les OEuvres de Gioberti, et particulièrement *la Teorica del Sovrannaturale* et *l'Introd. allo studio della filosofia.*

CHAPITRE VII.

DE L'ÉTAT DE L'AME PENDANT LE SOMMEIL.

> Un état sans pensée dans l'âme et un repos absolu dans le corps, me paraissent également contraires à la nature, et sans exemple dans le monde.
>
> LEIBNIZ.

Nous avons déjà dit, en parlant des rêves, que l'âme ne cesse jamais d'agir; que le sommeil le plus profond ne doit pas être considéré comme une privation totale d'idées. Les lacunes qu'on aperçoit quelquefois dans la suite de nos idées durant les songes, ne sont donc qu'apparentes; on doit les attribuer au défaut des organes de la mémoire qui, suivant l'abbé Richard, cèdent aux sensations présentes, et en sont occupés au point de ne pouvoir se rappeler la suite des opérations antérieures de l'âme.

« Ainsi dans une ancienne inscription, une partie se voit encore et peut se lire, l'autre est effacée et indéchiffrable : il faut savoir l'histoire du temps auquel elle a rapport et sa date, pour la rétablir dans son entier (1). »

Il ne faut pas toutefois inférer par tout ce qui a été dit, que l'âme est affranchie de tout joug pendant le sommeil;

(1) *Théorie des songes.*

que dans cet état elle acquiert, comme le veut Jouffroy, toute sa liberté, toute son activité, toute son indépendance; que l'esprit n'y est point dans un état spécial, mais qu'il marche et se développe absolument comme dans la veille. Ce serait tomber dans une grave erreur; car il est incontestable que l'activité de l'âme est ralentie dans le sommeil, que son énergie est diminuée, que ses sensations et ses pensées sont émoussées et obscurcies, que toutes ses forces, en un mot, sont relâchées.

Il ne faut pas non plus admettre, par un excès opposé, avec Montaigne, que la pensée sommeille quand notre esprit repose *sur ces deux doulx oreillers de l'ignorance et de l'incuriosité*, car l'âme n'a nul besoin de sommeil ou de repos, et si elle paraît détendre son énergie, c'est uniquement pour favoriser le repos de l'organisme; je me trompe, elle subit plutôt l'influence des organes, en conservant toutefois un reste d'indépendance et d'activité propres qui ne l'abandonne jamais, de manière que le sommeil, comme le dit M. Lemoine, ne soit pour la pensée ni une espèce d'anéantissement, ni une continuation de la veille raisonnable, mais le monde des rêves, le règne du caprice, du hasard et de la fantaisie.

Cela dit, nous allons déterminer et préciser l'état de l'âme dans le sommeil. Nous allons commencer par la *sensibilité*. Cette faculté, comme nous l'avons déjà dit, se distingue en sensibilité externe et en sensibilité interne. La première a pour instruments les cinq sens, et la seconde les organes de la vie de nutrition. De toutes les facultés de l'âme, après la volonté, c'est sans contredit la sensibilité externe qui est la plus affaiblie dans le sommeil; souvent même elle semble complètement suspendue, à cause sans doute de l'absence de ses excitants naturels pendant le silence et l'obscurité de la nuit; mais

les impressions des objets extérieurs sur les sens endormis ne sont pas toujours sans retentissement dans le cerveau. L'imagination s'empare alors de ces éléments venus du dehors, les mêle, les combine de mille manières diverses, les associe à ses propres images, et modifie de la sorte les rêves actuels, leur imprime une nouvelle direction, ou en fait surgir de nouveaux. De là notre classe de rêves-illusions.

Les fausses sensations qui concourent le plus puissamment à la production des songes sont, dans l'ordre de leur fréquence, celles de la vue, de l'ouïe et du toucher; celles du goût et de l'odorat ne s'y rencontrent que très-rarement. Nous avons donné la raison de ce phénomène à l'occasion des rêves sensoriaux.

La sensibilité *interne*, par contre, conserve presque toute son activité pendant le sommeil, car les organes de la vie végétative, loin de cesser d'agir, acquièrent alors un surcroît d'activité. Aussi fournissent-ils de nombreux et importants matériaux aux songes, matériaux que l'imagination associe aux impressions extérieures et aux images fantastiques qu'elle évoque sans cesse. Les besoins organiques et les actes intimes des organes de la vie végétative sont donc, comme on le voit, une source inépuisable de rêves, et partant c'est avec raison que Synésius a pu dire que la sensibilité interne se meut surtout dans le sommeil, tandis que la sensibilité externe se meut particulièrement dans la veille.

Cet auteur, comme le remarque M. Pezzani, reproduit la doctrine d'Aristote d'un sens, (*sensorium commune*) auquel aboutissent tous les autres sens; et c'est précisément à ce *sensorium commune* que Synésius attribue le rôle le plus actif dans les rêves; il va même jusqu'à le préférer à

la sensibilité de la veille, la sensibilité externe, parce qu'il est, dit-il, plus divin, plus rapproché de l'âme par sa nature, et qu'il opère sur elle sans intermédiaire.

Suivant M. Pezzani (1), Synésius aurait dû se contenter de présenter cette sensibilité interne comme aussi nécessaire au sommeil que la sensibilité externe l'est à la veille, aussi naturelle à l'homme dont la vie a une double face, mais ne pas lui assigner une douteuse supériorité. Il n'aurait pas dû oublier que si, au moyen de cette sensibilité, l'âme peut créer des rêves tout spirituels en quelque sorte, dans lesquels elle règne en maitresse, et dont il donne quelques exemples, il y avait tout un autre ordre de rêves qui proviennent des besoins animaux du corps, que saint Grégoire de Nysse a si bien dépeints, dans lesquels l'âme est esclave de son organisme. En réunissant donc Synésius à saint Grégoire de Nysse, on approcherait de la vérité, car chacun d'eux n'a considéré que l'un des deux côtés du sommeil.

La sensibilité externe, avons-nous dit, est très-affaiblie dans le sommeil. C'est là la règle générale; mais il n'y a point, comme on sait, de règle sans exceptions. En effet, cette sensibilité acquiert parfois une très-grande exaltation dans l'état de sommeil. Il a déjà été question de ce phénomène, à propos des rêves morbides. Verdue et, vingt-deux ans avant lui, Aristote avait déjà dit qu'en dormant la moindre chose qui nous touche nous fait une impression incomparablement plus forte et plus vive qu'en état de veille. La piqûre d'une épingle devient alors un coup de poignard ou un coup d'épée.

Quant à la sensibilité interne, la moindre lésion, le

(1) *Loco cit.*

moindre travail morbide des viscères se traduit parfois par des douleurs cruelles. Il serait possible de tirer parti en médecine, d'une pareille exaltation de la faculté sensitive. Ce sujet a été traité là où il est question des rêves morbides. J'ajouterai seulement ici que c'est dans le somnambulisme artificiel que l'exaltation de la sensibilité organique acquiert son plus haut degré d'intensité. La perception interne est quelquefois telle, qu'elle peut prévoir longtemps d'avance un dérangement futur dans les organes. C'est ainsi qu'on a vu des somnambules se prédire des maladies, et jusqu'à leur mort, dit-on, à heure fixe, et leurs prédictions s'accomplir. C'est ainsi qu'on a vu des épileptiques et des hystériques, plongés dans le somnambulisme soit magnétique soit spontané, annoncer leurs attaques plusieurs mois à l'avance. Nous avons cité des faits authentiques qui prouvent la vérité de cette assertion. Tout dernièrement encore j'ai donné des soins à une jeune fille hystérique dont les attaques se terminaient constamment par un somnambulisme spontané. Dans cet état elle prédisait à jour et heure fixes ses attaques subséquentes, et ses prédictions se sont toujours jusqu'ici rigoureusement accomplies. J'avais soumis cette malade à un traitement hydrothérapique, mais malheureureusement elle n'a pas eu la patience de le continuer, et l'a cessé au bout d'une quinzaine de jours, quoiqu'elle m'eût avoué à plusieurs reprises que l'hydrothérapie lui faisait beaucoup de bien, et que ce traitement la guérirait. J'ignore ce qu'est devenue cette malade.

Evidemment cette pressentation organique prend sa source dans une grande exaltation de la sensibilité interne.

Il y a une troisième forme de sensibilité, la sensibilité

morale (1), c'est-à-dire cette disposition tendre et délicate de l'âme humaine à être touchée et émue, qui devient aussi très-vive pendant le sommeil. De là le développement remarquable qu'acquiert le sentiment de la pitié, de la compassion, etc., dans les songes, au point de nous réveiller les yeux tout baignés de larmes. La joie et les chagrins, les peines et les plaisirs, comme je l'ai déjà fait observer, sont aussi plus vifs et plus profonds que dans la vie réelle. Le sentiment moral du bien s'élève parfois à un très-haut degré d'exaltation, et le mal nous inspire une très-grande horreur (2) ; le sentiment de la pudeur devient très-exquis chez les femmes particulièrement, qui se trouvent dans leurs songes, exposées toutes nues aux regards de la multitude. Ainsi donc les instincts, les penchants, les émotions, les désirs, les sentiments, les passions constituent, avec les images produites par la fantaisie, la plupart des scènes du sommeil.

Voilà pour ce qui concerne l'état de la sensibilité dans les songes. Quant à l'intelligence, on croit généralement qu'elle est complètement suspendue dans le sommeil. Il n'en est rien cependant. Sans doute son exercice n'y est pas régulier ; il y éprouve, au contraire, beaucoup d'empêchement, mais toujours est-il que toutes les facultés de l'intellect ne sont pas suspendues dans cet état. Nous allons le prouver.

(1) C'est une variété de la sensibilité interne.

(2) « Nous est-il démontré que nos affections bienveillantes et malveillantes s'élèvent, quand nous dormons, la liberté ne les contenant plus que d'une main affaiblie, à un degré d'exaltation auquel, pendant la veille, notre raison pleine et entière ne leur permet pas de monter ? Affirmons hardiment que dans les mêmes conditions et pour les mêmes causes, notre faculté de souffrir ou de jouir s'épanouira avec une vigueur qu'éveillés nous ne lui aurions point soupçonnée. » Charma. *Loc. cit.* pp. 64, 65.

Pour se bien rendre compte des songes, il importe de diviser en deux camps les facultés intellectuelles. Les unes, telles que l'attention, la réflexion, le jugement, le raisonnement, sont évidemment très-affaiblies dans la plupart de nos rêves; les autres, par contre, telles que la mémoire et surtout l'imagination, y dominent sans partage. Semblable à un jeune coursier libre dans la plaine, la fantaisie s'abandonne, sans frein ni loi, à ses caprices; elle bondit étourdiment de chose en chose, d'affection en affection, de pensée en pensée, de la joie à la douleur, du rire aux larmes, de la haine à l'amour, du ciel à l'enfer, et toujours puissante, toujours vive et ardente, elle enfante mille prodiges de monstruosité et d'incohérence, justifiant ainsi la qualification qu'on lui a donnée de *folle du logis* (1).

Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere si velit et varios inducere plumas,

(1) Selon M. Lemoine, il y a deux espèces d'imagination, l'une active, c'est celle des poètes et des artistes, elle crée; l'autre passive, sensible ou animale, c'est celle des rêves. Celle-ci tient de plus près encore à la sensibilité qu'à l'intelligence; elle dépend presque autant de la sensibilité des organes que de celle de l'âme. Ses qualités sont celles d'un miroir ou d'un écho qui réfléchit avec plus ou moins de fidélité et de distinction les images et les bruits.

L'imagination active qui fait le poète, dans le sens grec du mot, suit une marche inverse de la précédente. Au lieu d'être le miroir ou l'écho des organes et du dehors, elle rayonne sur les sens et les organes qui imitent ou représentent à leur manière, avec les sons, les couleurs et les mouvements de toute sorte, les conceptions de l'esprit. Ces représentations sont bizarres ou belles; ce sont des combinaisons mesquines ou de grandes et véritables créations; au moins est-ce toujours l'esprit qui agit sur les sens et la matière. C'est celle que Borussais appelle l'*anthropomorphiscuse*, qui donne une forme matérielle, même aux objets immatériels, aux sentiments, aux idées, aux forces, aux attributs spirituels, et qui a pour but, quand elle s'associe avec le génie, de rendre sensible le beau et l'idéal de la raison.

Cette différence, suivant M. Lemoine, est surtout importante dans la psychologie du sommeil et l'analyse des rêves, pour faire la part de l'influence des organes et celle de l'esprit. — *Loc. cit.* pp. 224 et 225.

Undique collatis membris, ut turpiter atrum
Desinat in piscem mulier formosa superne
Spectatum admissi, risum teneatis, amici?

Et, chose étonnante, toutes ces visions fantastiques et impossibles nous semblent très-naturelles et n'excitent point l'étonnement, parce que le jugement et la réflexion ayant abdiqué, ne sont plus là pour contrôler les écarts de l'imagination et coordonner les pensées qui surgissent sans ordre et tumultueusement du cerveau du dormeur, se combinant d'après les seules lois de l'association.

Quand je dis que le jugement et la réflexion abdiquent, il ne faut pas en inférer qu'ils sont anéantis, qu'ils ne subsistent plus, car l'imagination ne peut pas forger toute seule ces images bizarres et capricieuses sans être aidée par la raison. « Les centaures, les chimères et les autres compositions de cette nature, que nous faisons et défaisons quand il nous plaît, dit Bossuet, supposent quelque réflexion sur les choses différentes dont elles se forment, et quelque comparaison des unes avec les autres, ce qui appartient à l'entendement (1). »

En effet, si l'entendement était complètement aboli, le désordre des rêves serait tel, qu'on n'en pourrait absolument rien tirer. C'est donc un reste, une ombre, si l'on veut, de l'intellect qui rapproche, combine, associe les éléments épars, c'est-à-dire les fausses sensations, les images de la fantaisie, les souvenirs et les réminiscences destinées à former les songes; c'est lui qui les unit et en forme un tout bizarre, étrange, une chimère, à la vérité, mais enfin c'est un être, une créature de l'esprit, qui n'eut rien été sans lui; les éléments du rêve, sans la rai-

(1) *De la Connaissance de Dieu et de soi-même.*

son, seraient restés épars, disséminés, et les parties n'auraient pas fait un tout. C'est donc avec raison que M. Lemoine a pu dire : « Tout ce qu'il y a de raisonnable et de possible dans les songes (comme dans la folie) vient de l'esprit ; tout ce qu'il y a d'absurde et de contradictoire, des organes (1).

Dans certains rêves psychiques et le somnambulisme, l'imagination se tait généralement, mais, en revanche, les autres facultés intellectuelles se développent quelquefois d'une manière vraiment merveilleuse. La mémoire particulièrement, qui est déjà très-active dans les rêves ordinaires, acquiert une subtilité exquise : elle nous retrace avec une grande vivacité les choses et les événements passés qui paraissaient à tout jamais enfouis dans le plus profond oubli. Nous avons rapporté de mémorables exemples de ce développement de la mémoire dans les rêves psychiques et le somnambulisme.

L'attention, la réflexion, le jugement et le raisonnement acquièrent aussi une grande force et une grande vigueur. Ces facultés, soustraites à toute excitation, à toute distraction du monde extérieur, s'appliquent dans toute leur énergie au sujet qui nous préoccupe, et saisissent mille rapports qui nous eussent échappés dans l'état de veille. Des moindres indications, les somnambules particulièrement tirent des conséquences et des conclusions dont la justesse nous frappe d'étonnement.

La conscience, suivant M. Charma, n'éprouve pas de défaillance pendant le sommeil. « Partout où la vie se rencontre, tant qu'il y a en nous un sentiment, une pensée, un désir, là est, dit-il, la conscience. Nous ne pouvons sentir, penser, vouloir, sans savoir que nous sentons, que

(3) *Loco citato.*

nous pensons, que nous voulons. Tout accident, quel qu'il soit, de notre existence personnelle, se redouble dans ce moi où le moi se contemple incessamment lui-même..... Le sommeil n'est pas la mort ; le réveil n'est donc pas une résurrection. Nous vivons tant que nous vivons, et vivre, c'est sentir (1). »

Je ne partage point cette manière de voir, car il est évident que si la conscience ne se taisait pas pendant le sommeil, nous aurions en rêvant, la certitude que nos songes ne sont que des jeux de notre imagination. Or, il arrive tout le contraire ; nous croyons fermement à la réalité de la plupart de nos rêves. Je dis la plupart de nos rêves, car il arrive quelquefois que nous avons en dormant un sentiment indécis, une conscience vague que nous sommes le jouet d'un songe, surtout si les scènes qui se passent alors dans notre esprit sont par trop désirées ou par trop redoutées (2). Mais ce n'est que d'une manière toute exceptionnelle que la conscience persiste dans les rêves, et encore n'est-elle qu'un écho, qu'une ombre d'elle-même.

Nous voici enfin arrivés à cette grande faculté qui communique à l'âme humaine sa personnalité et sa liberté, et partant sa responsabilité. Que devient-elle dans les songes? Conserve-t-elle, dans cet état, quelque empire sur toutes les autres facultés inférieures ?

La question est très-difficile à résoudre. Il s'accomplit

(1) *Loc. cit.*, p. 29.

(2) Aristote avait déjà dit que l'esprit conçoit parfois quelque doute en rêvant, que ce qu'il éprouve ou crée n'est pas réel ; il désire la fin de cet état quand les scènes dans lesquelles il est acteur ou témoin sont d'une nature douloureuse ou menaçante. — *Des Rêves*, chap. III, § 2.

dans certains rêves, des actes auxquels la *volonté* semble participer d'une manière évidente. Nous croyons cependant le contraire. Nous sommes convaincu que la liberté, qui a son expression dans la volonté, est complètement absente dans les songes, et que chez les somnambules artificiels elle paraît être remplacée par la volonté du magnétiseur, au point que le somnambule n'est plus qu'un automate qui agit sous l'influence toute-puissante de la personne qui l'a magnétisé. Nous ne faisons qu'énoncer ici notre opinion sur l'état de la volonté dans les rêves, car nous nous proposons de la développer, avec tout le soin qu'elle mérite, dans le chapitre suivant, où nous démontrerons d'une manière claire et évidente, je l'espère, que c'est précisément l'absence de la volonté pendant le sommeil qui fait la différence entre rêver et penser.

Enfin, que devient la nouvelle faculté de Gioberti, c'est-à-dire la surintelligence pendant les rêves? Sans doute, dans les rêves ordinaires elle sommeille comme les autres facultés actives de l'âme, elle semble suspendue; mais dans quelques rêves intellectuels et le somnambulisme lucide elle doit subir, ce me semble, la même influence et la même modification que ces facultés, et prendre par conséquent un essor inaccoutumé, recevoir une exaltation et une énergie extraordinaires, et partant les essences devenir plus accessibles à l'appréhension humaine. De là peut-être les faits de prévision de l'avenir que nous avons relatés dans cet ouvrage.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, car nous n'ignorons point que vouloir tout expliquer, c'est vouloir tomber dans l'absurde. Il n'est pas donné à l'homme, ici-bas, de connaître les causes premières,

de déchirer le voile qui couvre les mystères de la création.

Telles sont les modifications que les facultés de l'âme éprouvent pendant le sommeil. Or, ces modifications étant connues, il devient très-facile d'établir la différence qui existe entre rêver et penser. Ce sera le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

DE LA DIFFÉRENCE ENTRE RÊVER ET PENSER.

> L'influence de la volonté sur tous les actes qu'elle régit, s'affaiblit et devient nulle *dans le sommeil.*
>
> RAIGE-DELORME, *Dictionn. de Médecine*, en 30 vol., art. SOMMEIL.

Les fonctions de l'esprit, comme nous l'avons vu, ne sont pas toujours en exercice et n'opèrent pas toujours d'une manière régulière.

Elles sont actives et parfaites dans l'état de veille, elles sont inactives et imparfaites dans l'état de sommeil ; enfin elles sont altérées dans leurs lois et leurs phénomènes, dans l'état de folie ou de maladie.

La veille est cet état des fonctions, dans lequel l'esprit connaît, sent et veut avec toute l'activité et le plus grand ordre possible ; la veille, en un mot, est la somme des instants de vie morale et intellectuelle.

Le sommeil est l'état dans lequel est momentanément suspendu ou modifié l'exercice des fonctions de l'esprit, ou dans lequel quelqnes-unes d'entre elles continuent sans conscience et sans perception ; en un mot, le sommeil est une négation de l'intégrité de la vie morale et intellectuelle.

Pendant le sommeil on ne sent vraiment pas, on ne con-

naît vraiment pas, on ne veut vraiment pas. Il n'y a plus que la mémoire, l'imagination et l'association qui fonctionnent alors, mais d'une manière purement passive; la volonté y est suspendue. De là l'incohérence des rêves.

Les rêves ont une grande analogie avec les distractions, qui sont pour ainsi dire, les *rêves* de l'état de veille. Les uns et les autres découlent d'une série d'idées qui naissent, surgissent d'une manière mécanique, sans que l'âme y prête une attention sentie et délibérée. De là la confusion et le désordre qu'on découvre dans ces deux états passifs de l'esprit.

Dans les rêves comme dans les distractions, prédomine l'imagination, et la volonté est absente; il y a, en d'autres termes, action spontanée, automatique de l'esprit et association vicieuse des idées. Quand nous pensons, quand nous réfléchissons, l'esprit, au contraire, est éminemment actif, car la pensée proprement dite est l'aptitude spéciale de l'esprit à se replier sur ses propres actes, à les passer en revue, à les reproduire, les fixer, les manier, pour ainsi dire, à son aise; à les examiner, les étudier sous toutes leurs formes, à les réduire à leurs premiers éléments, à faire, en un mot, sur eux ce travail analytique indispensable pour en acquérir la plus grande connaissance, ou en atteindre la plus grande certitude possible.

Toutes les facultés de l'âme sont donc en exercice dans la pensée. Dans les rêves, par contre, l'exercice des facultés d'analyse et de synthèse est suspendu, et la volonté n'a plus d'influence ni sur l'esprit ni sur le corps. L'homme qui rêve manque de cette puissance de coordonnation qui dans l'état de veille, combine les produits de l'esprit suivant des lois régulières, et imprime aux actes de la pensée des formes constantes et raisonnables.

Les perceptions qui ont lieu dans l'état de sommeil, se

suivent selon la loi de l'association des idées, sans que la volonté puisse diriger cette série, ou en faire changer le cours. En effet, ainsi que nous l'avons fait observer en parlant des *rêves-illusions*, si le dormeur reçoit une sensation, aussitôt son imagination reproduit une certaine série d'idées en rapport avec la sensation produite. Entend-il, par exemple, le son d'une cloche, ce sera pour lui le tocsin ou le signal de funérailles, suivant la disposition actuelle de son esprit, et il assistera à une prise d'armes ou à un enterrement. S'il est piqué par une puce ou par une mouche, il rêvera qu'il est blessé par des ennemis. Mais toujours est-il que ces sensations, ainsi que les idées qui s'ensuivent sont indépendantes de la volonté, que leur cours est forcé. L'esprit est donc passif dans les rêves : l'imagination, la mémoire et la sensibilité interne seules conservent véritablement leur activité dans cet état.

Dès que l'on a admis dans les rêves le fait de l'impuissance de la volonté sur les facultés de l'âme et sur le corps, il peut arriver de deux choses l'une : ou les actes de la volonté n'ont véritablement pas lieu dans le sommeil, ou bien ces actes existent, mais ils sont impuissants et sans efficacité.

Suivant Dugald Stewart, l'activité de l'esprit disparaît à la vérité dans le sommeil, mais l'exercice de la volonté ne persiste pas moins, quoique son influence sur l'esprit et le corps soit nulle. Ce qui le prouve, dit-il, c'est que lorsque nous rêvons à quelque danger, nous *voulons* bien appeler à notre secours, mais notre volonté demeure sans effet, ou bien nous cherchons à fuir le danger qui nous menace, mais nous ne le pouvons pas. Un obstacle invincible s'y oppose, et nous restons cloués sur

notre couche. Dans tous ces cas nous avons conscience de l'impuissance de notre volonté ; donc l'exercice de cette faculté n'est point suspendu, seulement il est impuissant à produire son effet.

Cette doctrine n'est pas admissible. Supposer en effet avec Dugald Stewart, que l'activité de l'esprit est suspendue dans le sommeil, et qu'en même temps l'exercice de la volonté persiste, c'est une contradiction flagrante, car l'esprit déploie toute son activité dans l'exercice de la volonté. Or, comment pourrait-il être à la fois passif et dans l'exercice de son activité de vouloir ? — Il est évident, ce semble, que si le cours des pensées ne suit que la loi d'association pendant le sommeil, que si cette loi ne concerne que les idées acquises, et non les actes de l'activité de l'esprit, il faut de toute nécessité regarder comme suspendu dans les songes l'exercice de la volonté.

Pour soutenir à l'exemple de Stewart, que la volonté peut persister dans le sommeil, M. Longet produit à son tour l'argument suivant : « C'est une vérité vulgaire, dit-il, qu'il suffit de *vouloir* pour s'éveiller à une heure convenue. » Mais cette objection n'est que spécieuse. Il est certain, en effet, qu'il n'est point en notre pouvoir d'éloigner ou de faire cesser les rêves qui peuvent nous agiter pendant ce sommeil dont nous avons fixé d'avance la durée, que ces rêves sont forcés comme dans un tout autre sommeil, et partant le réveil à l'heure indiquée ne détruit nullement notre doctrine. Cela ne prouve qu'une chose, à savoir : qu'un acte énergique de la volonté avant de nous endormir, peut imprimer à l'organisme une modification capable de le faire sortir de son assoupissement à l'heure convenue, de la même manière, par exemple, qu'un mobile lancé avec une certaine force calculée d'avance par la volonté, parcourt un espace donné. Mais, dira-t-on que la volonté

est enchaînée à ce mobile? Non, certes ; elle a mesuré l'espace que le mobile devait parcourir, comme elle a mesuré le temps que devait durer le sommeil, mais rien de plus. Elle n'a aucun empire sur les événements qui peuvent survenir dans l'intervalle.

A l'appui de son opinion, M. Longet ajoute : « Une lutte s'engage alors (dans le cauchemar) douloureuse, pénible, entre la matière et l'esprit, entre la force d'inertie du sommeil qui engourdit notre corps et notre volonté qui lui ordonne de s'éveiller ; et lorsque cette lutte a suffisamment duré ; elle se termine presque toujours par un réveil complet.» — Mais, qui ne voit que le réveil est dû ici uniquement aux forces de l'organisme en souffrance, c'est-à-dire, à la réaction, à la force médicatrice et non à la volonté, comme le veut l'auteur que je combats ?

Nous pouvons donc conclure, sans crainte d'être sérieusement démenti, que l'exercice de la volonté est complètement suspendu dans le sommeil, et là est la cause principale de l'incohérence des rêves.

Ce n'est pas que les idées se développent autrement dans l'état de sommeil que dans l'état de veille. Le mécanisme de leur génération est le même dans l'un et l'autre cas. Elles surgissent toujours sans ordre et tumultueusement, car en vertu de la loi d'association, une idée en éveille une autre. Or, comme ces associations peuvent être très-nombreuses, le même objet ayant été vu par nous plusieurs fois en des temps et en des lieux différents et avec un très-grand nombre d'autres, pouvant, en outre, avoir des rapports de ressemblance ou de dépendance avec beaucoup d'autres objets, il s'ensuit que le développement des idées, soit dans l'état de veille, soit dans l'état de sommeil, a lieu sans ordre et d'une manière confuse, à mesure que chaque idée éveille plutôt celle-ci que celle-là parmi

celles qui lui sont associées. Mais comme dans l'état de veille l'âme dirige son attention et toutes ses facultés, il arrive que, parmi le grand nombre d'idées qui se développent tumultueusement, elle choisit les unes, rejette les autres, les coordonne et les dispose en une série bien ordonnée. Dans les songes, au contraire, l'esprit étant passif et la volonté suspendue, les idées se succèdent suivant la loi d'association seulement, c'est-à-dire en désordre et tumultueusement. La preuve de ce que nous avançons, nous l'avons dans certains états de veille, dans nos moments de distraction où l'âme, laissant divaguer à son aise la pensée sur les idées qui se développent successivement dans le cerveau, se trouve à la fin dans un labyrinthe d'idées étranges, disparates, sans pouvoir quelquefois en trouver le fil, ou apercevoir la voie qui l'y a conduite. Ainsi, par exemple, au milieu d'un rêve, une image éveille dans mon esprit l'idée de la mort d'un de mes amis; puis une autre image éveille l'idée d'une action faite autrefois par ce même ami, et aussitôt j'aperçois mon ami d'abord mort, puis vivant. Et, chose remarquable! cette contradiction ne nous étonne pas, car l'étonnement suppose la comparaison et l'exercice des facultés actives; Or, l'esprit étant passif dans les rêves, il ne peut pas comparer.

« Le cerveau, dans le sommeil, comme le dit Bossuet, est donc abandonné à lui-même, et il n'y a point d'attention, car la veille consiste précisément dans l'attention de l'esprit qui se rend maître de ses pensées.

» . . . . . . l'attention cause le plus grand travail du cerveau, et c'est précisément ce travail que le sommeil vient relâcher. De là il doit arriver deux choses : l'une, que l'imagination doit dominer dans les songes, et qu'il se doit présenter à nous une grande variété d'objets, sou-

vent même avec quelque suite, parce que les marques des objets gardent un certain ordre dans le cerveau ; l'autre, que ce qui se passe dans notre imagination nous paraît réel et véritable, parce qu'alors il n'y a point d'attention, par conséquent point de discernement (1). » Or, le défaut d'attention reconnaît évidemment pour cause la passivité de l'esprit, l'absence de la volonté.

Les raisonnements que nous semblons faire quelquefois en rêve ne détruisent pas la doctrine que je défends, car ce ne sont pas là de véritables raisonnements. Dans l'état de sommeil nous ne pouvons reproduire que le sentiment d'un raisonnement, mais non le raisonnement même, comme nous ne pouvons reproduire que le sentiment de la volonté, et non la volonté même. Or, dans le premier cas l'esprit reste passif, et dans le second la volonté est en jeu, le raisonnement étant un acte de la faculté de vouloir.

Tout en admettant que le raisonnement est un acte volontaire, certains philosophes prétendent cependant que lorsqu'on a regardé des vérités comme étroitement liées entre elles, cette série peut se présenter de nouveau et passer dans l'esprit en vertu des lois communes de l'association, sans qu'il y ait la moindre action de notre part, exactement comme cela arrive dans la succession des idées incohérentes. Dans les divers jugements d'un raisonnement il y a toujours, ajoutent-ils, une idée commune ; c'est pourquoi ces jugements se suivent, selon la loi générale de l'association des idées. L'esprit, abandonné uniquement au pouvoir de l'imagination, peut donc, suivant ces philosophes, former des raisonnements dont l'exacti-

(1) Bossuet. *De la Connaissance de Dieu et de soi-même.*

tude est purement accidentelle, et nullement l'effet de l'activité de l'esprit.

Une telle doctrine nous paraît inadmissible. En effet, dès que le raisonnement est un acte de l'activité intellectuelle, il ne saurait évidemment s'effectuer dans le sommeil. Dans un pareil état, comme l'observe Galuppi, il ne peut y avoir que les idées des raisonnements, idées soumises à la loi de l'association seulement, mais non les raisonnements mêmes. La doctrine de la passivité de l'esprit, dans l'état de rêve, demeure donc par là encore intacte.

—Mais, dira-t-on, dans certaines circonstances, le sommeil présente des phénomènes si étonnants, qu'ils ne sauraient en vérité s'effectuer et s'accomplir dans un état de passivité de l'esprit. Comment, en effet, supposer que l'esprit est passif dans certains rêves intellectuels et particulièrement dans le somnambulisme, où la sphère de nos idées prend une extension si remarquable ? Dans cet état de concentration de la vie sur un organe, sur l'instrument même de la pensée, l'esprit, au lieu d'être passif, n'acquiert-il pas une énergie et une portée qui nous remplissent d'étonnement ? Comment peut-on se refuser à admettre dans cet état une activité, et une activité très-grande de toutes les facultés de l'entendement, et en particulier de l'attention et de la réflexion ?

Nous avouons franchement que ces rêves sont parfaitement suivis et présentent un grand ordre, comme si l'attention présidait réellement à l'association des idées et des images évoquées par l'imagination.

Pour nous rendre raison de la netteté, de la lucidité de ces songes, il faut admettre avec Soave, deux espèces de réflexion, dont l'une est actuelle et délibérée, et l'autre indélibérée et habituelle. *La réflexion actuelle et délibérée* est celle à l'aide de laquelle l'âme applique actuellement,

et d'une manière délibérée, son attention à tel ou tel autre objet et la transporte de l'un à l'autre ; *la réflexion indélibérée et habituelle*, par contre, est celle à l'aide de laquelle l'âme est ravie et dirigée habituellement par la force des idées qui se réveillent sans que l'âme en ait conscience. Cette seconde réflexion naît de la première; elle dépend de l'habitude que l'âme contracte peu à peu de s'appliquer vivement aux impressions plus fortes et aux idées plus intéressantes, et à fixer sur elles sa pensée. Une fois que cette habitude est contractée, s'il se réveille une idée très-intéressante, aussitôt l'attention s'y fixe spontanément sans attendre pour ainsi dire, les ordres de la volonté; elle l'examine attentivement et ne contemple que les idées qui s'y rapportent, en abandonnant toutes celles qui s'en éloignent, comme si elle était réellement dirigée par la volonté.

Cette habitude ne se borne pas seulement aux idées, mais elle s'étend en outre jusqu'à exciter les mouvements correspondants dans le corps, comme cela arrive dans le somnambulisme.

Or, lorsque dans les rêves il ne se développe que des idées peu intéressantes, la pensée, comme le dit Soave (1), voltige de l'une à l'autre sans lui prêter la moindre attention. De là toutes ces combinaisons fortuites et incohérentes des rêves. Mais si dès le début il se présente une idée intéressante, la réflexion habituelle s'y porte aussitôt, et faisant ce qu'a l'habitude de faire la réflexion délibérée, elle choisit parmi les idées qui se développent pêle-mêle, celles qui ont quelque rapport avec l'idée principale, en laissant les autres de côté; elle associe aux

(1) Soave. *Istituzioni di metafisica*. Venezia, 1820.

idées internes les opérations externes correspondantes, et ainsi elle dirige, elle coordonne au fur et à mesure les pensées et les actions comme si l'âme y présidait (2). Mais toujours est-il que la volonté est absente, car le cours de ces idées est forcé, et partant les raisonnements, les conceptions qui ont lieu dans l'état dont nous parlons, jaillissent spontanément et sans conscience du cerveau, ou sous l'influence de préoccupations prolongées dans les rêves psychiques, et à la suite d'impulsions données aux somnambules par la volonté du magnétiseur. En d'autres termes, les mouvements moléculaires du cerveau qui sont nécessaires au développement des facultés actives, et qui s'exercent en état de veille sous l'influence de la volonté, ont lieu alors automatiquement, ou sous l'influence d'une volonté étrangère. Partant ici encore la passivité de l'esprit est évidente, car il n'y a point de véritable activité intellectuelle sans volonté, et cela est si vrai, que la loi judiciaire, dans tous les temps et dans tous les lieux, a été basée sur ces principes.

En résumé, penser n'étant à proprement parler, qu'un discours intérieur, et le discours étant composé de raisonnements, et ceux-ci de jugements, il résulte que l'esprit dans le sommeil, ne pouvant pas juger, ne peut pas non plus penser. Or, il est évident que l'esprit pour faire des jugements, doit être actif, par conséquent dans l'état de sommeil il doit être passif, puisqu'il ne peut pas juger.

(2) « Le mouvement qui accompagne la conception d'une idée, dit J. Muller, se propage à toutes les idées qui sont liées ensemble par des rapports de ressemblance, de succession ou de simultanéité, ou, plus simplement, à toutes celles qui étaient associées dans la pensée antérieure.» *Manuel de physiologie*, t. II, p. 504. Ou bien encore, comme le dit Hegel, « ce qui se ressemble s'attire, et attire aussi ce qui a de l'analogie avec soi.» *Encyclopédie*, p. 422.—Bencke. *Psychologie*.

Telles sont les différences qui existent entre rêver et penser.

Ici se terminent mes recherches sur le sommeil. Malgré tous les soins que j'ai pris, il est impossible que mon travail ne laisse pas encore beaucoup à désirer, tant le sujet est vaste, complexe et difficile à traiter. C'est pourquoi je saurai gré aux lecteurs qui auront eu la patience de me lire jusqu'au bout, de vouloir bien me communiquer leurs observations et leurs critiques ; elles seront reçues avec empressement et reconnaissance, puisque je pourrai en profiter pour améliorer mon ouvrage.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

Page

CHAPITRE VIII.

FIN DE LA TABLE.



ERRATA.

Page	XXI,	ligne 24,	habillement,	*lisez*	habilement.
	XXII,	ligne 26,	si m'imaginais,	*lisez*	si je m'imaginais.
	XXVIII,	ligne 2,	l'authencité,	*lisez*	l'authenticité.
	id.	ligne 6,	claivoyants	*lisez*	clairvoyants.
	XXXI,	ligne 15,	vulguaire,	*lisez*	vulgaire.
	XXXII,	ligne 4,	une autre,	*lisez*	un autre.
	7, note (1)	ligne 3,	dormit,	*lisez*	dormi.
	11,	ligne 23,	elle-même,	*lisez*	soi-même.
	22,	ligne 10,	sommambule,	*lisez*	somnambule.
	25,	ligne 5,	des exercices,	*lisez*	de l'exercice.
	32,	ligne 5,	extra-crâniers,	*lisez*	intra-crâniens.
	id.	ligne 7,	intra-craniers,	*lisez*	intra-crâniens.
	33, note (1)	ligne 4,	salies,	*lisez*	salis.
	35,	ligne 4,	celle,	*lisez*	celles.
	42,	ligne 12,	fiancées,	*lisez*	fiancés.
	53,	ligne 8,	ropporte,	*lisez*	rapporte.
	id.	ligne 10,	de mets,	*lisez*	des mets.
	56,	ligne 22,	jenx,	*lisez*	yeux.
	78, note (1)	ligne 1,	le civiliteur,	*lisez*	le civilisateur.
	87,	ligne 10,	pésévérance,	*lisez*	persévérance.
	94,	ligne 3,	Baillager,	*lisez*	Baillarger.
	95,	ligne 13,	intermittantes.	*lisez*	intermittentes.
	96,	ligne 27,	vaisseux,	*lisez*	vaisseaux.
	103,	ligne 27,	abandoner,	*lisez*	abandonner.
	106,	ligne 22,	suffit,	*lisez*	suffi
	124,	ligne 13,	s'il eût,	*lisez*	s'il eût eu.
	133,	ligne 18,	illumication,	*lisez*	illumination.
	134,	ligne 30,	véritatable,	*lisez*	véritable.
	142,	ligne 7,	vic,	*lisez*	vie.
	155,	ligne 12.	magnétisseurs,	*lisez*	magnétiseurs.
	168,	ligne 10,	calorifification,	*lisez*	calorification.
	173,	ligne 4,	eflets,	*lisez*	effets.
	176, note (1)	ligne 1,	4829,	*lisez*	1829.
	244,	ligne 2,	anssi,	*lisez*	aussi.
	266,	ligne 32,	rapport,	*lisez*	rapports.
	282,	ligne 24,	vingt-deux ans,	*lisez*	vingt-deux siècles.
	283,	ligne 29,	pressentation,	*lisez*	pressensation.
	288,	ligne 3,	dans ce moi,	*lisez*	dans ce miroir.
	291,	ligne 16,	une négation,	*lisez*	la négation.
	297,	ligne 20,	des virités,	*lisez*	série de vérités.